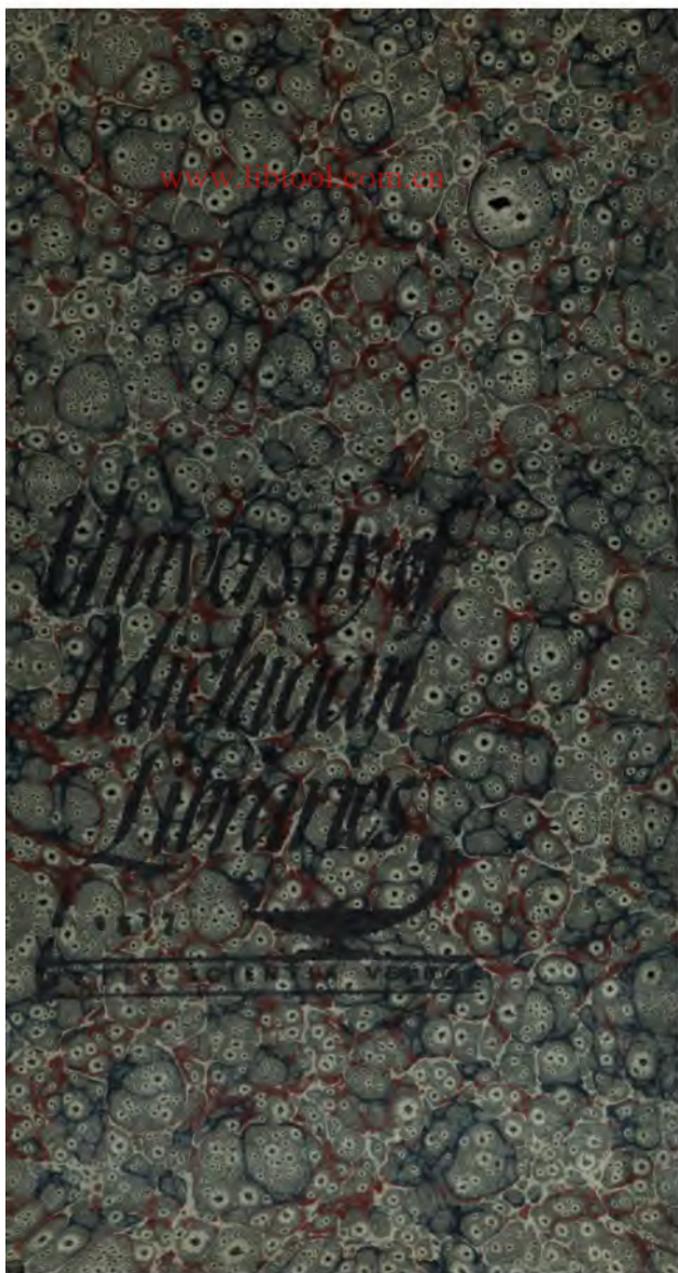


A 919,620

88
www.libtool.com.cn

www.lbblood.com.au



www.libriol.com.cn



www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

BIBLIOTHÈQUE
DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE
HISTOIRE ET VOYAGES

www.libtool.com.cn

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Craplet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

UN CHAPITRE
DE LA
www.libtool.com.cn
RÉVOLUTION FRANÇAISE
OU
HISTOIRE DES JOURNAUX EN FRANCE
DE 1789 A 1799

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LES JOURNAUX

PAR
CH^{les}: DE MONSEIGNAT



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

—
1853



808,9

M754

www.libtool.com.cn

109800 127

NOTICE HISTORIQUE
www.libtool.com.cn
SUR LES JOURNAUX

CHEZ LES ROMAINS ET DANS LES TEMPS MODERNES.

CHAPITRE PREMIER.

Le journal.

Dans la société, telle que nous l'a faite la civilisation moderne, s'est élevé un pouvoir nouveau, que l'antiquité n'a pas connu, le journal. Le journal a remplacé pour beaucoup de gens le directeur de conscience. Il damne; il sauve; il est infailible; il règle, moyennant rétribution, la foi de ses lecteurs; il se charge de penser et de juger pour le compte d'autrui; et, chaque matin, l'abonné fait sa provision d'idées, et place, pour la journée, dans les cases vides de son cerveau, l'opinion que lui a fournie son journal. Aussi, le journal, comme l'a fort bien dit un philosophe célèbre par ses apophthegmes¹, est devenu « une

1. M. Royer-Collard.

nécessité sociale plus encore qu'une institution politique ; » et il faut des journaux aux hommes de notre temps, comme il fallait aux Romains les jeux du Cirque. Or, comme il est plus facile, après tout, de réunir une demi-douzaine d'écrivains que de rassembler de toutes les parties du monde quelques centaines d'autruches, de girafes, de lions ou d'hippopotames, nous sommes sous ce rapport beaucoup plus favorisés que ne l'était le peuple-roi pour son amusement favori. Le journal est devenu le pain quotidien des nations modernes ; et, pour satisfaire à cet insatiable besoin de polémique et de curiosité, il se montre si actif, si infatigable, si inventif, que, semblable à ces voitures à heures fixes, qui partent, soit qu'il y ait des voyageurs, soit qu'il n'y en ait pas, il pense, juge, critique et donne les nouvelles chaque jour, lors même qu'il n'a rien à penser, à juger, à annoncer et à critiquer.

Quoi qu'il en soit, et après avoir traversé bien des fortunes diverses que nous aurons à retracer ; après avoir subi bien des vicissitudes de servitude et de licence ; après s'être sali par bien des faiblesses, des lâchetés et même des crimes ; après s'être honoré par quelques actes de vertu, de courage et de dévouement, le journal est arrivé à être ce que nous le voyons aujourd'hui, dans les deux Amériques et dans la plus grande partie de l'Europe : le plus puissant vulgarisateur et le plus prodigieux instrument de

circulation d'idées qu'il y ait jamais eu dans le monde. Déjà ce quatrième pouvoir, comme il aime orgueilleusement à s'appeler lui-même dans les pays où il y en a trois autres, a mis le pied en Asie, en Afrique, et même dans la Nouvelle-Hollande et dans la Polynésie; et l'on peut prévoir que, dans un temps peu éloigné, il n'y aura pas sur tout le globe un seul point où il n'ait quelque représentant. En ce moment, il a près de cinq mille organes, qui régissent la politique, les lettres, les sciences et les arts, et qui se font entendre de quelques centaines de millions d'hommes : car chacun de ces organes a cent fois plus de voix que la Renommée aux cent bouches de l'antiquité; et cette chétive création de l'imagination des anciens a été dépassée de beaucoup par l'invention moderne du journal. Par bonheur, cette puissance est divisée en une multitude de courants opposés et agit en sens divers, sans quoi elle entraînerait tout.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II.

Les *Acta diurna*, ou journaux romains.

I.

Je viens d'appeler le journal une invention moderne ; et, tel qu'il est, il doit en effet son existence à l'art de l'imprimerie. Je n'ignore pas cependant que, dans un mémoire plein d'une spirituelle érudition, un membre distingué de l'Académie des inscriptions a attribué aux Romains l'honneur de l'origine des journaux. Nous devons le remercier de sa modération, car rien ne l'empêchait en vérité de faire remonter à une époque plus reculée encore les titres de noblesse du journalisme, de nous les montrer se perdant, comme on dit, dans la nuit des temps, et, avec un peu de bonne volonté, d'en retrouver des traces jusque chez les Babyloniens¹ ; ce qui, pour

1. Il paraît, en effet, que les Babyloniens avaient des historiographes nationaux chargés d'écrire *jour par jour* le récit des événements publics. Ce fut d'après ces matériaux que Bérose composa son *Histoire de Chaldée*. (Voy. Josèphe, dans sa *Réponse au grammairien Apion*, I, vi.)

le dire en passant, aurait pu être le sujet d'un rapprochement ingénieux entre le journalisme et la tour de Babel.

Dans la première partie de ce mémoire, M. Victor Le Clerc caractérise d'une façon très-nette les Annales des Pontifes, et signale les rapports et les différences qu'il y avait entre les Annales et les *Acta diurna* ou journaux. On lit en effet dans Cicéron que le grand pontife P. Mucius, dont il fut le contemporain, écrivait tout ce qui se passait dans le cours de l'année, et qu'il transcrivait ensuite ce travail sur une table blanchie, qu'il exposait dans un lieu apparent de sa maison, afin que chacun, dans le peuple, pût en prendre connaissance¹. Et, dans un autre endroit, le même écrivain nous apprend que les Annales contenaient tout ce qui regardait les auspices, les cérémonies, les comices, les appels, le sénat, les affaires militaires, et tout ce qui fait l'objet des lois².

Il y avait donc sous ce rapport une grande ressemblance entre les Annales et les *Acta diurna*, qui s'occupaient aussi de toutes ces choses. Mais les Annales différaient essentiellement des *Acta*, en ce qu'elles ne transmettaient en général à l'avenir que les faits les plus mémorables de l'histoire, tandis que les moindres

1. *De l'Orateur*, II, XII : « Res omnes singulorum annorum litteris mandabat, referebatque in album, et proponebat tabulam domi, ut esset potestas populo cognoscere. »

2. *Tusculanes*, IV, 1.

détails, s'ils étaient de nature à inspirer un intérêt même éphémère, trouvaient place dans les journaux¹. Une autre différence, et celle-là est capitale, consistait dans la publication quotidienne, qui, au dire de Suétone, fut adoptée pour les *Acta diurna* à partir de la dictature de Jules César². Enfin, les annales remontaient à une très-haute antiquité, tandis que les journaux ne paraissent pas être de beaucoup antérieurs à Jules César, si même ils l'ont précédé.

En résumé, et pour suivre le rapprochement un peu hasardé peut-être entre Rome et la France, qu'a indiqué M. V. Le Clerc, les Annales me semblent être le Bulletin des lois des Romains, et les *Acta diurna* étaient leur Gazette, ou du moins quelque chose qui s'en rapprochait, et en tenait lieu jusqu'à un certain point.

II.

Il y aurait à mentionner ici les extraits des journaux romains cités dans l'appendice des *Prælectiones*

1. Cicéron, *Lettres familières*, II, VIII, et VIII, VII; Suétone, *Vie de Jules César*, LV; Juvénal, II, 136, IX, 84. Cette différence semble aussi indiquée par Tacite dans le passage suivant: « Le second consulat de Néron vit peu d'événements dignes de mémoire, à moins qu'on ne veuille louer le vaste amphithéâtre qu'il fit élever au champ de Mars; mais ces détails doivent être abandonnés aux journaux de la ville, et les faits plus graves réservés pour nos annales. » (*Annales*, XIII, xxxi.)

2. Suétone, *Vie de Jules César*, xx.

Camdenianæ, de Henri Dodwell ¹, si Ernesti ², et après lui, M. Le Clerc ³, n'avaient prouvé d'une manière décisive que ces fragments, auxquels les savants s'étaient longtemps laissé prendre, ne sont qu'une habile supposition et un pastiche d'érudition fort adroitement exécuté. Mais, si aucun fragment textuel des journaux de Rome n'est parvenu jusqu'à nous, il nous reste cependant sur ce sujet un assez grand nombre de passages des écrivains anciens pour que nous puissions nous en faire une idée assez précise.

Dans le principe, la publicité des *Acta diurna* fut vraisemblablement fort restreinte. Les citoyens riches avaient des esclaves dont l'occupation était de copier chaque jour les Actes, et de leur rapporter le bulletin quotidien des affaires publiques ou des sentences des tribunaux, recueillies et résumées par les *actuarii* ou sténographes, ainsi que les diverses nouvelles du jour : décès, naissances illustres, mariages ou divorces ⁴. Plus tard des spéculateurs firent probablement une entreprise de ces copies, et nous voyons dans Tacite qu'on les envoyait dans les provinces, et jusque dans les armées ⁵. Par une conséquence natu-

1. Pages 665-690.

2. Dans son édition de Suétone (Leipsick, 1748).

3. Dans le mémoire déjà cité.

4. « Il n'y a pas de jour, dit Sénèque, où les actes n'aient à enregistrer un divorce. » (*Des Bienfaits*, III, XVI.)

5. *Diurna populi Romani per provincias, per exercitus leguntur.* (Tacite, *Annales*, XVI, XXII.)

relle, le cadre dut s'en agrandir pour faire place à tout ce qui pouvait piquer la curiosité publique. Ainsi on y trouvait, comme dans nos feuilles modernes, les cérémonies funèbres, les incendies, les exécutions, les pluies de pierres, les banqueroutes, les longévités et les fécondités extraordinaires, les nominations des magistrats, le récit des événements militaires, la description des fêtes et des jeux publics, les rivalités des cochers du cirque, les succès ou les chutes des acteurs¹. Les bienfaiteurs vaniteux y trouvaient aussi leur compte; et Sénèque, en nous apprenant que la modestie est une partie de la bienfaisance, ajoute qu'il ne fait pas enregistrer ses bienfaits dans les journaux. Et ce n'est pas la seule ressemblance qu'il y ait entre les journaux de Rome et les nôtres; on voit dans Dion Cassius que l'impératrice Livie introduisit l'usage de mentionner chaque jour dans les Actes les noms des personnes admises à l'honneur de la saluer². Il résulte enfin d'un passage de Juvénal que les journaux étaient de son temps d'une assez grande étendue; car il nous parle d'une dame romaine qui passait sa matinée à lire le journal : *Longi relegit transversa diurni*³.

En présence de ces nombreux témoignages de l'existence, et même, jusqu'à un certain point, de l'im-

1. Tacite, *Annales*, III; Pline l'Ancien, VII, LIV.

2. Dion Cassius, LVII, XII.

3. Juvénal, VI, 483.

portance des journaux, pour tout ce qui regardait le récit des événements publics et le tableau mobile de la société romaine, et lorsqu'on nous les montre jusque sur la toilette des dames, il est permis de conjecturer que cette spéculation dont nous parlions tout à l'heure, œuvre sans doute de quelqu'un de ces adroits rhéteurs qui abondaient à Rome, aura été heureuse et lucrative. Un passage remarquable de Tacite parle en effet de l'avidité avec laquelle on lisait les journaux, « pour y voir ce que n'avait point fait Thraséas¹. » On sait qu'en ce temps, et lorsque le sénat félicitait Néron sur la mort d'Agrippine, et assistait en corps aux funérailles de Poppée, ce fut seulement par son abstention et par son silence que le plus honnête homme de la république osa blâmer la conduite du prince, et que ce silence et cette abstention lui furent imputés à crime². Il ressort de ce passage que, si les journaux de Rome ne se livraient pas, comme font les journaux modernes, à la discussion des événements politiques et à la critique des hommes publics, ils enregistraient du moins les actions les plus importantes des personnages les plus considérables de Rome.

Quant au chapitre de la médisance et de la satire, qui n'aurait pu sans péril y trouver place, le riche Romain possédait un supplément à son journal dans

1. « . . . Ut noscatur quid Thrasea non fecerit. » (*Annales*, XVI, xxii.)

2. « . . . Non perferrent silentium omnia damnantis. » (*Annales*, XVI, xxviii.)

le parasite, ce personnage si souvent mentionné dans l'histoire de la société romaine, type qui s'est perdu de nos jours, ou, pour mieux dire, qui s'est transformé.

« Cet homme, dit spirituellement Martial ¹, invente force nouvelles qu'il débite comme vraies; il sait ce que le roi des Parthes a dit dans son conseil privé; il donne le compte exact de l'armée du Rhin, et de celle de la Sarmatie; il est au fait des ordres que le roi des Daces a transmis par écrit confidentiel; aucun des ressorts cachés de la politique ne lui est inconnu, et partout il a des intelligences secrètes. Il n'est pas moins au courant des nouvelles de la ville, dont il possède toute l'histoire scandaleuse, et il vous apprendra que telle veuve est enceinte, dans quel mois elle le devint, et de qui..., etc. »

Grâce à ces récits qu'il était industrieux à recueillir, et qu'il inventait ou embellissait au besoin, le parasite était admis à faire bombance, à une place subalterne, chez l'orgueilleux patricien ou chez l'opulent affranchi. C'était le journal vivant et le feuilleton-chronique du temps.

L'importance qu'avaient prise, ou, pour mieux dire, qu'auraient pu prendre les journaux à Rome, si les maîtres du gouvernement leur avaient laissé libre carrière, résulte encore de ce fait signalé par Dion Cassius ², que Tibère et Domitien surveillaient avec soin la publication des journaux, pour qu'il n'y parût rien de contraire à leurs vues ou à leur domination. Mais,

1. Martial, IX, xxxvi.

2. Dion Cassius, LVII, XXI, et LXVII, XI.

si les rédacteurs des Actes, partageant en ce point le sort commun, devaient garder un silence forcé sur les vices et les crimes des empereurs vivants, ils avaient quelquefois, après la mort du demi-dieu, l'occasion d'enregistrer les malédictions posthumes dont les courtisans de la veille saluaient la chute de l'idole. C'est en effet d'après les journaux que Lampride a transcrit les véhémentes imprécations par lesquelles le sénat flétrit la mémoire de Commode et celle d'Élagabale¹.

Cet usage des *Acta diurna* ou journaux paraît s'être perpétué jusqu'aux derniers temps du despotisme romain².

III.

Il ne faudrait point conclure de ce qui vient d'être dit que les Romains avaient des journaux dans le sens qu'on y attache aujourd'hui chez les nations modernes, et qui emporte naturellement avec lui une idée de polémique et de discussion. Sans parler d'opposition ou de satire, que la forme du gouvernement romain n'eût pas permises, on n'avait pas imaginé de discuter ou même d'exposer dans ces journaux aucune thèse raisonnée d'intérêt public, comme on voit les journaux le faire de nos jours, même dans les pays soumis à l'autorité la plus absolue.

1. Lampride, *Commode*, XVIII, XIX; *Alexandre Sévère*, VI, XII.

2. Voy. le mémoire déjà cité de M. Le Clerc, p. 257.

Les *Acta diurna*, s'il fallait les comparer aux journaux modernes, ressembleraient plutôt à la *Gazette de France* sous Louis XIV, ou à quelqu'une de ces feuilles par lesquelles on fait aujourd'hui l'essai de la presse quotidienne dans quelques États de l'Orient. Il serait tout à fait faux d'ailleurs de chercher à rattacher, par une filiation paradoxale, les journaux modernes aux *Acta diurna*, comme le fleuve puissant au petit ruisseau d'où il tire sa source. L'érudition la plus ingénieuse ne parviendra pas à réunir dans une même chaîne ces anneaux si différents, et à combler la solution de continuité qui sépare deux faits nés sans doute des mêmes besoins, mais qui se sont produits dans des temps si éloignés l'un de l'autre et dans des circonstances si diverses sous tant de rapports. L'art de Guttemberg est le vrai et le seul père du journal moderne, qui n'existe et ne se comprend que par lui et avec lui.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III.

Le *Mercur*e anglais de 1588.

Pendant longtemps, et par suite d'une fraude littéraire aujourd'hui démontrée, on a fait remonter au règne d'Élisabeth, et à l'année 1588, les premiers journaux modernes. On conserve en effet au Musée Britannique, sous le numéro 4106, le cinquantième numéro du *Mercur*e anglais, daté du 23 juillet 1588; et, d'après Chalmers, le ministre Burleigh se servit habilement de cette nouvelle machine de guerre dans le but d'exciter les esprits contre l'Espagne et d'exalter le patriotisme anglais. Par malheur, et sans parler des indices matériels qui ne laissent aucun doute, on trouve dans cette feuille des faits postérieurs à sa date, et qui démontrent péremptoirement que ce prétendu aïeul des journaux n'est qu'un mensonge de plus à ajouter à la longue liste des supercheries littéraires¹.

1. Voy. sur ce point Knight Hunt, *the fourth Estate; Contributions toward an history of newspapers and of the liberty of the press*. London, 1852.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IV.

Les gazettes vénitiennes.

L'*English Mercury* écarté comme apocryphe, les Italiens réclament pour Venise, avec une grande apparence de raison, l'honneur, si c'en est un, de la priorité de date. Ils fondent cette prétention sur le mot même de Gazette. La *Gazetta*, mot vénitien en effet, était une petite pièce de monnaie, moyennant laquelle, dès la fin du xv^e siècle suivant la tradition, on achetait les feuilles volantes où le gouvernement consignait les nouvelles relatives à la politique, à la guerre ou au commerce, qu'il jugeait à propos de livrer à la curiosité des citoyens : de là le nom de gazette. Rien de plus vraisemblable que cette étymologie. Venise, alors la plus riche et la plus commerçante ville du monde, était le point où arrivaient d'abord les nouvelles du Levant, si importantes en ce temps sous le triple rapport des transactions commerciales, des événements militaires et des intérêts religieux. Ce fut sans doute par suite de ces circonstances ; que par un de ces contrastes singuliers dont l'histoire offre plus d'un

exemple, le journal moderne, ce raisonneur bruyant et bavard, cet instrument de discussion et de publicité, naquit, et bégaya ses premiers mots dans un pays et sous un gouvernement qui avait fait du silence le dogme fondamental de sa politique. Il est regrettable que l'on n'ait conservé aucune de ces premières gazettes vénitiennes. Il eût été curieux de connaître exactement de quel point est parti le journal pour arriver à ce que nous le voyons aujourd'hui ; de quels faibles commencements il s'est élevé à une si grande puissance : il eût été piquant de voir le gouvernement absolu et mystérieux de Venise, et le défiant et soupçonneux conseil des Dix, encourager les premiers essais de ces petites feuilles destinées à se transformer un jour, et à devenir les plus formidables machines de guerre qui aient jamais été inventées contre l'autorité des gouvernements.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE V.

Une gazette française en 1609.

Les gazettes se multiplièrent rapidement, et des républiques italiennes l'usage en passa bientôt en France. Sous le règne de Henri IV, et dès 1609, si je m'en rapporte à M. Viollet Leduc¹, une gazette lançait dans le public ses prospectus, dont les promesses pompeuses étaient, selon toute apparence, beaucoup au-dessus de la réalité. Suivant une coutume qui fut adoptée par plusieurs gazetiers, cette gazette était rédigée en vers, si l'on peut donner le nom de vers à ces rapsodies rimées :

La Gazette en ces vers
Contente les cervelles ;
Car de tout l'univers
Elle reçoit nouvelles.

.
La Gazette a mille courriers
Qui logent partout sans fourriers.
Il faut que chacun lui réponde,
Selon sa course vagabonde,
De çà et là, diversement,

1. Dans le catalogue de sa *Bibliothèque poétique*, p. 349.

De l'Orient en l'Occident,
 Et de toutes parts de la sphère,
 Sans laisser une seule affaire,
 Soit d'édits, de commissions,
 De duels.
 De pardons pléniers, et de bulles,
 D'ambassadeurs venus.

 Elle racontera aussi
 Les malheurs, les prospérités, etc.

 Quoi que ce soit, rien ne s'oublie;
 Car la Gazette multiplie,
 Sans relasche de postillons,
 Vistes comme les Aquilons.

La *Gazette* promet aussi de tenir ses lecteurs et ses
 lectrices au courant des modes :

La Gazette en çeste rencontre
 Comprend les poincts plus accomplis,
 Les courtes chausses à gros plis,

 les méthodes,
 Les inventions et les modes
 De cheveux neufs à qui les veut,
 De fausse gorge à qui ne peut;
 Nœuds argentés, lacets, écharpes,

 Des sangles à roidir le busc,
 Des endroits où l'on met du musc.... etc.

Sans craindre d'être accusé de vouloir flatter le jour-
 nalisme, il faut reconnaître qu'il a fait des progrès
 depuis la gazette de 1609, et qu'il écrit d'un autre
 style.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VI.

Les Nouvelles hebdomadaires, à Londres, en 1622.

Quelques années après, en 1622, sous Jacques I^{er}, nous trouvons en Angleterre un journal hebdomadaire (*Weekly news*) publié régulièrement, d'abord par Nicholas Bourne et Thomas Archer, ensuite par Nathaniel Butter; mais il résulte du titre même de cette feuille que les premiers numéros au moins furent traduits d'une feuille hollandaise. Les *Nouvelles hebdomadaires* ne se bornaient pas au récit des événements passés en Angleterre; mais elles étendaient leur sphère d'information aux nouvelles d'Italie, de France, de Hollande, d'Allemagne, de Hongrie, de Bohême, etc., qui, d'ailleurs, y étaient racontées simplement et sans aucun commentaire. Néanmoins, et quelque modestes que fussent ces pères du journalisme anglais, ils n'en furent pas moins l'objet de la satire des auteurs comiques du temps. Shirley les maltraita rudement dans une de ses pièces; et Ben Jonson fit, de cette spéculation d'un nouveau genre le sujet d'une comédie représentée en 1625, la Foire

aux nouvelles (*the Staple of news*), où il définissait l'entreprise de Butter une attrape hebdomadaire pour soutirer l'argent du public (*a weekly cheat to draw money*). Mais, en dépit de ces attaques qui lui sont plus profitables que nuisibles, et qui servent à le populariser et à le répandre, le journal continue d'attirer la curiosité publique, et, s'il n'a encore acquis aucune importance politique, et s'il ne sert pas encore d'instrument aux factions, les progrès qu'il fait chaque jour le rendent propre à remplir ce rôle nouveau dans un avenir très-prochain ¹.

1. Il suffira, pour constater la prudente réserve avec laquelle était rédigé le père des journaux anglais, de citer cette phrase extraite du numéro du 28 mars 1619, et qui a trait à une révolte récente du duc d'Épernon : « Les rois sont l'image du Dieu vivant ; et manquer à leurs commandements, c'est se rendre coupable de haute trahison divine et humaine. » (*Voy. the fourth Estate, by Knight Hunt, t. I.*)

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VII.

La Gazette de France, fondée par Th. Renaudot.

C'est à 1631 que remonte la fondation, par le médecin Théophraste Renaudot, de la *Gazette de France*, qui, à travers bien des révolutions et des changements de tout genre, s'est perpétuée jusqu'à nous, et peut se dire, à juste titre, le plus ancien journal existant aujourd'hui dans le monde. Ce Renaudot était lié d'amitié avec le fameux généalogiste d'Hozier, qui, ayant de grandes correspondances au dedans et au dehors du royaume, les communiquait à son ami. Celui-ci, alors fort connu par ses entreprises de toute sorte, et qu'un arrêt récent venait de condamner à fermer une maison de prêts sur gages où il exploitait les misères du pauvre peuple, comprit l'avantage qu'il pourrait y avoir à spéculer sur la curiosité publique. Il commença par amuser ses malades avec ses bulletins; puis le plaisir qu'ils y prenaient lui donna l'idée d'en faire une publication périodique et régulière. Telle fut l'origine de la *Gazette de France*.



Malgré son nom, cette gazette parlait peu de la France, et gardait surtout la plus grande réserve sur ce qui touchait de près ou de loin à la politique. On était alors sous le ministère du cardinal de Richelieu, peu favorable à la publicité et à la discussion. Cependant ce ministre favorisa la publication de la Gazette, soit qu'il crût faire du journal un instrument de pouvoir et de gouvernement, soit, comme cela est probable, que sa perspicacité n'aperçût pas ce que seraient un jour les successeurs de Renaudot. En attendant, ce grand homme d'État, qui se piquait d'être un grand écrivain, inséra quelques articles dans la Gazette, et Louis XIII lui-même, dit-on, y envoya quelquefois le produit de ses royales élucubrations¹. Quoi qu'il en soit de ce point plus ou moins contestable, et sans qu'il soit besoin d'approfondir si Louis XIII et le grand cardinal furent les prédécesseurs de M. de Genoude, la *Gazette de France* se continua sans interruption jusqu'à nos jours, et compta successivement, parmi ses rédacteurs les plus accrédités ou les plus connus, l'abbé Arnaud, Suard, Bret, l'abbé Aubert, le pauvre Marin, si plaisamment immortalisé dans les *Mémoires* du satirique Beaumarchais; et, de nos jours, MM. Colnet, Bellemare,

1. C'est du moins ce qu'assure Renaudot dans un factum qu'il publia après la mort du cardinal Richelieu et de Louis XIII. « Chacun sait, y est-il dit, que le roi défunt ne lisait pas seulement mes gazettes, mais qu'il m'envoyait des mémoires pour y employer. »

Briffault, de Rougemont, de Genoude et Lour-
doux¹.

www.libtool.com.cn

1. Voy. Camusat, *Histoire des journaux*. Cette histoire serait mieux intitulée : *Histoire de la Gazette de France et du Journal des savants* ; car ce sont les seuls journaux dont il y soit question.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VIII.

Les journaux en Angleterre sous le règne de Charles I^{er} et pendant la guerre civile. Ils deviennent, pour la première fois, une arme de guerre politique. La presse périodique sous le Long Parlement et sous le gouvernement de Cromwell.

I.

C'est en Angleterre, sous le règne de Charles I^{er}, et à partir du moment où est abolie la Chambre étoilée, en 1640, que le journal devient ce qu'il n'avait nulle part été jusqu'alors, un instrument de faction et une machine de guerre politique. Dès lors, et en peu de temps, il paraît un nombre considérable de ces feuilles, et, sauf l'inexpérience des écrivains, les différences de format et les perfectionnements matériels, elles commencent à se rapprocher des journaux modernes.

Ce sont : Le *Mercurius publicus*, le *Mercurius poeticus*, le *Mercurius rusticus*¹, les *Nouvelles de Hull* (*News from Hull*), les *Vérités d'York* (*Truths*

1. Il y avait deux *Mercurius rusticus* : l'un était écrit par le royaliste Ryves ; l'autre, par le poète presbytérien Georges Wither.

from York), les *Nouvelles certaines d'Irlande* (*Warranted tidings from Ireland*), le *Journal du jour* (*Diurnal paper*), les *Événements du jour* (*Diurnal occurrences*), l'*Éclaireur de Londres* (*London Intelligencer*¹); la *Colombe d'Écosse* (*Scotland's dove*), le *Vautour du Parlement* (*Parliament's Kite*), l'*Heraclitus*, le *Democritus*, le *Mercurius Britannicus*, le *Mercurius mastyx*, le *Modéré* (*the Moderate*), etc., etc.

Quelques-unes de ces feuilles sont royalistes. Parmi les écrivains de ce parti, on remarque Taylor, Lestrangé; Birkenhead, dont la gaieté spirituelle descend souvent jusqu'à la bouffonnerie; Heylin, toujours grave et quelquefois éloquent. Birkenhead rédige le *Mercur de la Gour* (*Mercurius Aulicus*), et il y attaque Cromwell avec une extrême véhémence, et avec cette prévoyance de la haine, qui, souvent, dans les troubles politiques, indique à l'avance de quel ennemi viendra le péril, et qui, dans l'homme placé au second rang, pressent déjà le dominateur futur des événements. Un autre écrivain, Needham, célèbre alors par sa versatilité non moins que par

1. D'après le récit de la mort de l'archevêque Laud, dans le *London Intelligencer* (numéro du 16 janvier 1644), le soleil avait été voilé par d'épais nuages pendant le temps de l'exécution de l'archevêque, et avait reparu aussitôt après en perçant les nuées. Le journaliste trouve dans cette circonstance un signe céleste par lequel Dieu a annoncé aux Anglais que la lumière de l'Évangile, éclipcée tant que Laud a vécu, va briller après sa mort d'un plus vif éclat. (Voy. *the fourth Estate*, by *Knight Hunt*, p. 92, t. I.)

son talent, passe successivement du presbytérianisme au royalisme, et du royalisme au parti indépendant. Après avoir poursuivi de ses sarcasmes le parti royaliste et le roi lui-même, dans le *Mercurius Britannicus*, il en devient tout à coup l'ardent défenseur dans le *Mercurius Pragmaticus*; puis, par une volte-face nouvelle, il voue sa plume au parti vainqueur et à Cromwell, et il répand de nouveau le fiel de la satire sur le malheureux Charles I^{er}, qu'il défendait naguère. Les époques de tumultes civils sont fécondés en variations de ce genre : les révolutions fréquentes démoralisent les individus et les nations.

II.

Quelques-uns des meilleurs écrivains politiques de ce temps dédaignent cependant de s'enrôler sous la bannière du journalisme. L'un d'eux est le royaliste Cleveland, écrivain d'une physionomie originale, et qui fait profession de mépriser les journalistes et leur métier.

« Un journaliste, dit-il plaisamment dans l'esquisse satirique qu'il en a tracée, a autant de droit de s'intituler écrivain, qu'un colporteur à prendre le titre de commerçant. Quant à l'appeler historien, c'est le voir à travers un verre grossissant; et autant vaudrait qu'on appelât ingénieur un faiseur de souricières. »

Les journaux de son parti valent cependant mieux, suivant lui, que les autres, et il compare les derniers

aux diables, et les premiers aux exorcistes. Mais ces traits moqueurs de Cleveland n'empêchaient pas les journaux d'acquiescer à l'importance politique chaque jour croissante, et dès lors la foule des esprits vaniteux les regardait comme les dispensateurs de la gloire et les trompettes de la renommée. Pour tous ces hommes qu'une révolution seule pouvait faire sortir de leur obscurité, c'était une joie extrême de se voir mentionner dans un journal, et Butler a peint très-spirituellement la félicité de sir Hudibras, à l'idée qu'il sera « enregistré par l'éternelle renommée dans les immortelles pages de la feuille du jour ¹. »

Quant à la crédulité que ces journaux trouvaient chez leurs lecteurs, on peut en juger par celle que leurs successeurs trouvent de nos jours; et, dans un temps de troubles et de révolution, cette crédulité s'augmentait encore d'une curiosité plus vivement excitée, et préparée par la haine et le fanatisme à ajouter foi aveuglément à toute accusation, si absurde qu'elle fût, dès que celui qu'on en chargeait était un ennemi religieux ou politique ².

1.

*Register'd by fame eternal
In deathless pages of diurnal.*

2. Il y a longtemps que Shakspeare, qui voyait tout, a caractérisé, avec sa vérité habituelle, la puissance de la presse sur l'esprit du peuple : « I love a ballad in print, a life; for then, we are sure they are true. » J'aime les ballades qui sont imprimées (dit Mopsa dans *le Conte d'hiver*), parce qu'alors nous sommes sûrs qu'elles sont vraies. (*Winter's tale*, act. IV, sc. III.) — Aussi voyons-nous que ces journaux anglais du xviii^e siècle n'étaient pas plus scrupuleux que les nôtres sur

Aussi, il ne se passait guère de semaine sans que les journaux parlementaires n'annonçassent au public quelque nouvelle conspiration royaliste, dont les informait leur prétendue correspondance particulière, datée d'Espagne et d'Italie, et fabriquée en réalité dans quelque obscur réduit de la Cité.

« A en croire ces journaux, dit le royaliste Fuller, tantôt c'était une armée que le roi tenait cachée dans les caves pour attaquer et brûler Londres; tantôt une Saint-Barthélemi des parlementaires, dont le signal allait être donné, et à laquelle on n'avait échappé que grâce à la prévoyante sagesse du parlement. »

Alors les bons habitants de Londres se rendaient dans les églises pour remercier Dieu d'avoir échappé au danger; et le parlement en prenait occasion de lever sur la bonne ville quelque cinquante mille livres sterling, pour surveiller et anéantir les horribles complots des *malignants*.

L'immoralité des cavaliers était aussi l'un des sujets où se plaisait l'éloquence prêchante des journalistes puritains.

« Nous recevons d'Oxford, dit l'une des feuilles de ce parti, la nouvelle que, dimanche dernier, le prince Rupert, et d'autres seigneurs et cavaliers qui l'accompagnaient, ont

les contes qu'ils livraient à la crédulité des cockneys de Londres. C'est ainsi qu'un correspondant de Leipsick, dont la lettre est insérée dans les *Nouvelles étrangères* du 30 juin 1642, raconte qu'à Zittin, dans le marquisat de Brandebourg, on a vu deux glaives briller dans un gros nuage noir, et qu'il est tombé de ce nuage une pluie de sang et d'ossements.

danse publiquement en traversant les rues, précédés de musiciens et suivis d'une bande de courtisanes. »

www.libtool.com.cn

Sur ce texte, le journaliste écrit un sermon dans lequel il lance l'anathème sur la danse, compagne inséparable, suivant lui, de toutes les débauches ; et il affirme que c'est afin de pouvoir continuer cette vie dissolue que les royalistes font la guerre : le tout est farci de textes de la Bible, suivant la coutume de l'époque ¹.

III.

Tant qu'avait duré le pouvoir de Charles I^{er}, le parlement avait placé au premier rang de ses griefs les atteintes portées à la liberté de la presse. Il semblait donc qu'après la victoire, et lorsque le royaume des Saints eut été établi, comme l'on disait, sur les ruines de Babylone, cette liberté de la presse, si ardemment sollicitée, allait être immédiatement proclamée et mise en pratique. Il n'en fut cependant rien, et, pour s'en étonner, il faudrait avoir bien peu d'expérience des révolutions. Au contraire, tant qu'exista le Long Parlement, et partout où s'étendait son autorité, l'institution du jury fut éludée et presque annulée ; les lois de haute trahison furent étendues, élargies, et constamment interprétées dans le sens le

1. Voy. plusieurs extraits des journaux anglais de ce temps dans les *Miscellanies of literature*, par d'Israeli, t. II, pag. 168-170, édit. Baudry.

plus contraire à la liberté; enfin l'usage des *imprimatur* fut maintenu, et le joug de la censure confirmé. Milton, qui apportait dans les affaires publiques la fougue d'un sectaire et l'exaltation un peu naïve d'un poète, plaida en vain dans l'*Areopagitica* la cause de la liberté : sa voix se brisa contre les passions et l'intolérance presbytériennes ; et ce parti, qui avait crié si haut contre l'oppression sous Charles I^{er}, ne fut pas moins rigoureux, lorsqu'il fut devenu le maître, que le gouvernement dont il avait pris la place. C'était le temps où quinze mille pétitionnaires presbytériens venaient réclamer contre la tolérance coupable de la censure, et se plaindre des censeurs qui avaient permis d'imprimer une traduction de l'*Art d'aimer* d'Ovide.

Aussi, et à partir de la fin de la guerre civile, les pamphlets royalistes deviennent fort rares, et les journaux de ce parti sont réduits au silence. A l'époque du procès du roi, on fit cependant quelques efforts pour agiter l'opinion, et l'on répandit dans le royaume des feuilles imprimées où l'on posait les questions suivantes : — Le roi de trois royaumes peut-il être jugé par les sujets d'un de ces royaumes, sans le concours des deux autres ? — Le roi n'a-t-il pas, comme tout Anglais, le droit d'être jugé par ses pairs ? Or, que l'on nous dise quels sont ces pairs. — En admettant que le roi puisse être jugé, peut-il avoir d'autres juges que le parlement complet, lords et

communes? — La huitième partie des membres des communes a-t-elle le droit, après qu'elle a chassé de force les autres membres, de se constituer en cour de justice, sous la protection de l'armée? — **Ceux qui se sont déclarés en toute circonstance les ennemis du roi peuvent-ils devenir ses juges ?** » Je pourrais citer plusieurs autres écrits du même genre, mais ce serait sortir de mon sujet. Ces efforts suprêmes, pour détourner de Charles Stuart le coup qui le menaçait, n'appartiennent pas à l'histoire du journalisme; car, malgré quelques points de ressemblance, il manque à ces feuilles éparses le caractère de périodicité, qui constitue seul le journal.

En compensation, les feuilles révolutionnaires, restées maîtresses du champ de bataille, se livrèrent à tous les écarts. On en jugera par ce passage d'un journal niveleur, qui avait pour titre le *Modéré* :

« Puisque le tyran est à bas, et que le gouvernement est changé, au moins nominalemeut, il devrait en revenir quelque bien au peuple; mais il faudra bien des années pour cela, avec tous ces nobles qui sont au pouvoir, et qui trouvent leur intérêt à soutenir les formes de l'ancien gouvernement et à maintenir l'esclavage du pays; mais ils peuvent être sûrs que le temps viendra où le peuple saura voir son aveuglement et sa folie². »

1. Voy. *Arbitrary government displayed to the life*.

2. N° du mardi 31 juillet - 7 août 1649. Le *Modéré* paraissait seulement tous les huit jours, comme presque tous les journaux du temps. Le premier journal quotidien en Angleterre date seulement de 1709.

Dans un autre numéro (septembre 1649), le même journal complétait sa pensée de la manière suivante :

« L'effet des guerres a été de placer l'autorité dans les mains qui tiennent l'épée, et de mettre, au mépris du droit naturel de chaque homme, une propriété maudite dans les mains d'un petit nombre.... »

Et, dans une violente déclamation, le journaliste anglais de 1649 exalte à l'avance les doctrines du communisme moderne. Suivant lui, le droit de propriété est la cause de tout péché et doit être anéanti.

Mais Cromwell apaisa bientôt tous ces orages de la presse, et il n'exista de journaux sous son règne que ceux dont les rédacteurs se conformèrent à sa volonté souveraine ¹. Parmi les secrétaires du Protecteur, on retrouve avec surprise l'auteur de l'*Areopagitica*, le défenseur si ardent naguère de la liberté de la pensée, ce Milton auquel la disgrâce et le malheur donneront bientôt d'austères et glorieux loisirs.

1. Je ne parle ici que des journaux ; car la satire politique se manifesta sous Cromwell par un assez grand nombre de pamphlets clandestins, dont plusieurs sont fort curieux ; mais l'histoire des pamphlets formera le sujet d'un travail à part, et je n'ai pas à m'en occuper ici.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IX.

Les gazettes en France sous la Fronde. — Les nouvelles à la main.

I.

Peu après le temps où se jouait en Angleterre ce grand drame, empreint de la sombre austérité des sectes religieuses, se déroulait en France, sous l'inspiration de passions bien différentes, la tragi-comédie de la Fronde. Jamais la presse ne fut si active ; jamais les libelles ne furent colportés et étalés plus librement ; jamais la satire, sous toutes ses formes, ne montra plus de hardiesse et de violence. Quelques-uns de ces pamphlets ressortent de mon sujet à titre de publications périodiques. Tels sont : le *Courrier français*, journal hebdomadaire, en vers burlesques, qui parut pendant trois mois, en 1649 ; le *Babillard*, autre journal du même genre, qui n'eut que six numéros ; la *Gazette du temps*, en huit numéros, etc.

Parmi ces gazetiers, Loret fut l'un des plus recherchés. Il avait commencé par être le nouvelliste en titre de Mme de Longueville. Afin de rendre le métier

plus lucratif, les nouvellistes les plus répandus faisaient alors tirer de leurs récits un assez grand nombre de copies manuscrites qu'ils distribuèrent à des personnes de qualité : et ainsi fit Loret pendant deux ans. Puis, sa vogue augmentant, il fit imprimer ses feuilles, et sa *Muse historique*, par une bonne fortune unique en ce temps, se soutint pendant quinze années (1650-1665). Loret était d'ailleurs d'une grande réserve sur le chapitre de la politique. Pendant la Fronde, et au milieu du dévergondage universel de la presse, il avait cru un instant pouvoir user de la liberté pour soutenir la cause de Mazarin, du même droit que d'autres s'en servaient pour l'attaquer. Mais il fut menacé d'un décret de prise de corps, et obligé de renoncer, ainsi qu'il le dit lui-même, à raisonner

Sur l'état présent des affaires,
Pour n'irriter tels adversaires '....

Dans un autre endroit, il déplore burlesquement le silence qui lui est imposé :

Ah! que c'est une étrange chose,
Quand on veut jaser, et qu'on n'ose!..

Mais Loret n'avait en aucune façon la vocation du martyr, et il garda un silence prudent. Un autre nouvelliste, Subligny, fournisseur de nouvelles du Dauphin, fit aussi imprimer sa Gazette; mais elle

1. Voy. la *Muse historique* de Loret, t. III, p. 24.

n'eut ni la vogue ni la durée de celle de Loret; et elle ne le méritait pas. La *Muse* de Loret, au contraire, sera toujours consultée comme un recueil précieux pour l'histoire de la société du temps.

II.

Les nouvelles à la main ne furent cependant pas supplantées par les gazettes imprimées aussi promptement qu'on pourrait le supposer. Elles avaient en effet l'avantage d'être beaucoup plus libres et plus complètes; et cette liberté suffit pour les soutenir. Quelques grands seigneurs continuèrent donc de pensionner des nouvellistes. C'était un meuble de grande maison, et on en avait un, de la même façon qu'on avait un maître d'hôtel et un cocher. Dans un compte manuscrit des recettes et dépenses du duc de Mazarin, on lit :

« Au sieur Portail, pour les nouvelles qu'il fournit toutes les semaines par ordre de Monseigneur, et pour cinq mois, à dix livres par mois, cinquante livres ¹. »

Ce n'est pas payer fort cher un homme dont l'emploi consiste à rechercher ou à inventer les nouvelles de la ville et de la cour, à savoir ce qui est dans la pensée du prince, et même ce qui n'y est pas, à connaître ou à imaginer ce que le roi a dit tout bas à la

1. Voy. Monteil, *Histoire des Français*, t. VII, p. 372.

reine, et, ainsi que le disait des nouvellistes de son temps un poète comique latin, à révéler la conversation que Jupiter a eue avec Junon ¹.

Ces nouvelles à la main, recueillies pour quelques grands personnages, et dont ils avaient la primeur, étaient ensuite clandestinement répandues, et, malgré les arrêts de défense des tribunaux, elles continuèrent à être fort recherchées dans Paris ². Renaudot, dont elles contrariaient la spéculation, leur donna la chasse très-vivement.

« Il veut faire pendre, dit Guy Patin dans sa correspondance ³, tous ces faiseurs de gazettes à la main, d'autant plus qu'ils sont cause qu'il ne se vend guère de sa gazette imprimée. »

Mais, en dépit de Renaudot, les petites feuilles des nouvellistes circulaient dans Paris, et pénétraient jusque dans les provinces.

« Quant aux gazetiers dont vous me parlez, écrit le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, au premier président du parlement de cette province, Brulart, c'est un mal sans remède. Il n'y a pas longtemps qu'on en a mis à

1. Voy. Plaute, *l'Homme aux trois deniers*, v. 285-290.

*Quod quisque in animo habet, aut habiturus est, sciunt ;
Sciunt id quod in aurem rex reginæ dixerit ;
Sciunt id quod Juno fabulata est cum Jove ;
Quæ neque futura neque facta, illi tamen sciunt.*

2. Trois arrêts, du 4^{er} avril 1620, du 18 août 1666, et du 9 décembre 1670, font défense à toutes personnes de vendre aucuns libelles écrits, qualifiés de gazettes à la main, à peine du fouet et du bannissement pour la première fois, et des galères pour la seconde.

3. T. II, p. 178, édit. 1725. Rotterdam.

la Bastille une douzaine tout en un coup ; et cela ne les rend pas plus sages. »

www.libtool.com.cn

Les registres du parlement portent, entre plusieurs autres condamnations, à la date du 9 décembre 1664, sentence contre un nouvelliste, Marcelin de Laage, qui fut condamné à être fustigé et banni de la ville de Paris pour cinq ans, avec défense de récidiver, *et ce, à peine de la vie*. Sous le coup de ces rigueurs, les gazettes manuscrites finissent par disparaître, et leur trace n'échappe jusqu'au milieu du siècle suivant, en 1753. Les mémoires du temps nous apprennent en effet qu'un cercle de littérateurs et d'hommes du monde se réunissait alors dans le salon de Mme Doublet de Persan ; que chacun des assistants était tenu d'insérer sur un registre qui s'y trouvait les nouvelles littéraires ou politiques du jour, et, qu'à la fin de la semaine, on en rédigeait, sous le nom de *Nouvelles à la main*, un extrait qu'on lançait dans le public¹. Les nouvelles à la main se montreront de nouveau, au commencement du xix^e siècle, sous le gouvernement impérial.

1. Ces *Nouvelles à la main* servirent à composer les *Mémoires de Bachaumont* sur lesquels nous reviendrons tout à l'heure.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE X.

Le Journal des savants.

La feuille hebdomadaire, fondée en 1665 par M. de Sallo, conseiller au parlement de Paris, sous le titre de *Journal des savants*, mérite une attention particulière, comme ayant été le premier modèle des revues littéraires périodiques. M. de Sallo, pour conserver la liberté de ses opinions, s'y cachait sous le pseudonyme d'Hédouville. Retranché derrière cet éditeur responsable, il lançait ses jugements sur les hommes et sur les écrits les plus remarquables de l'époque; et, suivant une coutume qui remonte assez haut, il n'épargnait pas la modestie de ses collaborateurs, ainsi qu'on peut le voir par les louanges excessives qu'il décernait à M. Chapelain, l'un de ses associés dans la rédaction du journal. Quelles que fussent au reste la réserve et la gravité de M. Sallo, il n'avait pu se garder d'un peu de satire; car, ainsi que l'a dit La Fontaine :

Tout faiseur de journal doit tribut au malin ;

mais la république des lettres, peu accoutumée alors à cette suprématie du journalisme, se révolta contre ce censeur d'un nouveau genre, qui venait, de son autorité privée, se poser en arbitre suprême des sciences, de la littérature et des arts; contre ce moderne Procuste, qui, dans sa feuille semblable au lit de fer du tyran de l'antiquité, commençait le métier, si perfectionné depuis, de tronquer, mutiler et défigurer ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire. Ménage, dont l'érudition avait été critiquée, Charles Patin, dont on avait attaqué très-vivement *l'Introduction à l'histoire par les médailles*, et plusieurs autres amours-propres blessés se coalisèrent pour étouffer le journal coupable de lèse-vanité littéraire.

Ils y seraient difficilement parvenus; car, ainsi que l'écrivit Guy Patin¹,

« M. de Colbert prend en sa protection les auteurs de ce journal; et, si mon fils se défend, on dit qu'on l'enverra à la Bastille : il vaut mieux ne pas écrire. »

Mais, à l'occasion de quelques livres condamnés par la cour de Rome, il échappa à M. de Sallo quelques traits contre le décret des inquisiteurs, et en faveur des libertés de l'Église gallicane. Les jésuites, auxquels n'agréait pas cette innovation de journaux, et qui détestaient M. de Sallo et ses amis, en leur qualité de parlementaires et de gallicans suspects de jansé-

1. Lettre 351, t. III.

nisme, firent agir le nonce du pape, et l'on obtint l'ordre de la suspension du journal. Chapelain, fort connu par l'humeur circonspectissime que lui reprochait Balzac, et qui était d'autant plus réservé envers les puissances qu'il était, comme on sait, le mieux renté de tous les beaux esprits, écrit à ce sujet, dans une lettre de 1665 :

« Les plaintes de Rome sur la liberté de notre *Journal des Savants* en ont fait suspendre la continuation. M. de Sallo, qui en était l'âme, en a plutôt voulu abandonner le soin que se soumettre à l'examen d'un censeur. Les Anglais, à notre imitation, en ont commencé un en leur langue. Ils sont doctes, curieux et libres, et l'on n'en doit rien attendre que de bon ; outre que, n'ayant pas l'obligation de garder les mêmes mesures que nous, il y a sujet d'espérer qu'il sera plus durable, et non moins hardi que le nôtre. »

Lorsque la publication du *Journal des savants* fut reprise en 1674, la direction en fut confiée à l'abbé Gallois. Cet abbé était partisan de la philosophie nouvelle alors fort attaquée par les disciples zélés de l'ancienne philosophie. Ces derniers présentèrent au parlement de Paris une requête, où ils concluaient à ce que les professeurs de l'Université fussent astreints par arrêt à ne rien enseigner qui ne fût conforme à la doctrine d'Aristote. Si ces étranges conclusions ne furent pas adoptées, il faut en rendre grâce, en partie, à l'arrêt burlesque de Boileau, et en partie, à la polémique habilement soutenue par le *Journal des savants*.

Le journal fut ensuite dirigé par M. de La Roque ;

puis par le président Cousin, qui cumulait avec les fonctions de journaliste celles de censeur; puis enfin, et dans le siècle suivant, par une succession de savants, parmi lesquels on distingue Fontenelle, Vertot, Saurin, Terrasson, Trublet, Desfontaines, Burette, Duresnel, Montcrif, de Guignes, Clairaut, Dupuy, Delalande, etc.¹.

1. L'ancien *Journal des savants* forme, jusqu'en 1792, cent onze volumes in-4°. Ce journal a été repris en septembre 1816, sous la direction de M. Daunou, ensuite sous celle de M. Lebrun, et continué jusqu'à ce jour, à raison d'un volume in-4° par année.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE XI.

Les gazettes sous Louis XIV.

A la *Gazette de France* et au *Journal des savants*, dont je viens de parler, il faut ajouter quelques autres feuilles complètement insignifiantes sous le rapport politique, mais dont l'insignifiance même est un trait caractéristique de la politique royale sous ce règne.

— Le *Journal des avis et des affaires de Paris*, contenant ce qui s'y passe tous les jours de plus considérable pour le bien public (1676). — Le rédacteur de cette feuille était Colletet, niché par Boileau dans ses vers, et qui leur devra, comme tant d'autres victimes du satirique, une risible immortalité.

— Le *Mercure galant*, par M. de Visé (1672-1710), continué depuis, pendant tout le cours du xviii^e siècle, sous le titre de *Mercure de France*, par une suite d'écrivains parmi lesquels on remarque Dufresny, Boissy, Marmontel, Gaillard et Laharpe. Le *Mercure* était un ramas de toutes les nouvelles du jour, et de tous ces petits faits qui, dans les pays où est interdite

la discussion publique des intérêts généraux, servent à alimenter la curiosité ou la malignité des petits esprits. Promotions aux dignités, nominations aux bénéfices, mariages, naissances et décès, sermons et histoires galantes; spectacles et réceptions académiques, plaidoyers et poésies, énigmes et chansons, dissertations demi-savantes ou enjouées, tout s'y trouvait; — hors la politique, qui n'y figurait que par des nouvelles de ce genre :

« Notre auguste monarque est sorti pour aller à la chasse à Meudon. »

Ou :

« Sa Majesté a pris médecine hier. »

Ou :

« Le parlement est venu complimenter Monseigneur le Dauphin sur le rétablissement de sa précieuse santé, etc.

Du reste, Boursault, qui a trouvé dans le *Mercur* le sujet d'une comédie agréable, le dit fort amusant :

« Le *Mercur* est une bonne chose :

On y trouve de tout, fable, histoire, vers, prose;
Sièges, combats, procès, morts, mariage, amour;
Nouvelles de province, et nouvelles de cour.

Jamais livre, à mon gré, ne fut si nécessaire¹. »

Il est vrai qu'un autre poète du même temps, Gacon, en juge moins favorablement :

« Vient-il de la province un ouvrage insipide?

Si l'écu neuf le suit, il trouve un doux accueil,

Et tiendra le haut bout dans le fade recueil.

.

¹. Le *Mercur* de Boursault, act. I, sc. II.

Après quelques sonnets, *impromptus*, *madrigaux*,
Le *Mercur*e s'étend sur les livres nouveaux,
Et prodiguant l'encens au flatteur mercenaire,
Il porte jusqu'aux cieux l'auteur le plus vulgaire.
Le conte vient ensuite, où d'un ton doux et tendre
De Visé fait parler des amants langoureux, etc. »

Quoi qu'il en soit de la vérité de cette satire, née sans doute de quelque rancune littéraire, Boursault, séduit par la réussite du *Mercur*e, voulut aussi s'essayer au métier de journaliste; et sa gazette en vers eut d'abord un assez grand succès. Mais s'étant malencontreusement avisé de rimer une aventure galante attribuée à un révérend père capucin, sa feuille fut aussitôt supprimée. Reprise deux ans après, elle fut de nouveau interrompue à l'occasion d'une satire contre le roi d'Angleterre Guillaume d'Orange, alors en guerre avec la France. Mais il se trouva que Louis XIV voulait en ce moment faire la paix, et que le journaliste mal informé, qui avait cru faire acte de bon courtisan, pouvait nuire par ses diatribes intempestives au succès des négociations. Un seul trait que j'emprunte à la *Gazette de France* fera d'ailleurs juger du ton des journaux sous le grand règne. Annonçant le retour de l'empereur Léopold dans sa ville de Vienne, que venait de sauver Sobieski (1683), le journaliste s'exprime ainsi :

« Il revint au milieu de ses peuples, au courage desquels il devait la conservation de sa capitale, s'il est possible d'admettre que les rois puissent devoir quelque chose à leurs sujets. »

www.libtool.com.cn

CHAPITRE XII.

Les journaux français à l'étranger.

Il y avait cependant à la même époque quelques journaux français écrits d'un style tout différent, où les questions religieuses, littéraires et même politiques, étaient traitées avec une grande liberté, et quelquefois avec un véritable talent; mais qui, en raison de l'esprit de secte et des passions qui les ont inspirés, ne doivent être lus qu'avec une extrême défiance. Je veux parler des journaux français publiés en Hollande.

Parmi ces journaux, je rencontre d'abord l'*Esprit des Cours de l'Europe*, revue politique mensuelle publiée à la Haye par Gueudeville, bénédictin défroqué qui s'était échappé de son couvent, et avait été se marier à Rotterdam. L'*Esprit des Cours de l'Europe* ayant été supprimé sur la demande du comte d'Avaux, alors ambassadeur de France en Hollande, Gueudeville en reprit la rédaction quelques mois après sous le titre de *Nouvelles des Cours de l'Europe*; et, comme il réunissait un tour d'esprit naturellement satirique à une

grande facilité, il continua d'amuser la malignité du public pendant près de onze années (1699-1710).

Par l'érudition, par l'esprit, ainsi que par la tournure originale de son style, Bayle était fort supérieur à Gueudeville; et ses *Nouvelles de la République des lettres* (1684-1687) sont une de ces rares publications périodiques que l'on peut lire encore aujourd'hui avec plaisir. Bayle était d'ailleurs beaucoup plus réservé que Gueudeville pour tout ce qui regardait la politique. Il n'y touchait qu'incidemment et lorsque le sujet l'y amenait, se conformant ainsi, avec une prudence peu commune chez un réfugié, au titre qu'il avait donné à son recueil, et se servant avec beaucoup de bon sens de la modération un peu sceptique de son caractère, pour se renfermer dans les limites qu'il s'était lui-même assignées. Lorsque Bayle fut forcé par sa santé d'interrompre la publication de sa revue, elle fut reprise par Basnage de Beauval sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savants*, et continuée sans interruption pendant vingt-deux ans (1687-1709). Un autre critique distingué, Leclerc, déploya une laborieuse érudition dans trois recueils du même genre : la *Bibliothèque universelle et historique* (1686-1693); — la *Bibliothèque choisie* (1703-1713); — la *Bibliothèque ancienne et moderne* (1714-1727). Mais on lui reproche d'avoir mis à profit la liberté hollandaise pour discuter avec une très-grande hardiesse toutes les questions religieuses.

La Hollande avait en outre ses gazetiers politiques, qui faisaient à Louis XIV une guerre moins noble, mais non moins vive que Ruyter et Guillaume d'Orange, et qui, très-inférieurs en talent aux écrivains que j'ai nommés tout à l'heure, compensaient, comme c'est l'ordinaire, cette infériorité par la violence de leurs diatribes et l'impudence de leurs mensonges.

« Les ennemis de la France, dit dans ses *Oisivetés* l'illustre maréchal de Vauban, ont publié et publient tous les jours une infinité de libelles diffamatoires contre elle, et contre la sacrée personne du roi et celle de ses ministres. La France foisonne en bonnes plumes ; il n'y a qu'à en choisir une certaine quantité des plus vives, et de les employer. Le roi le peut faire aisément sans qu'il lui en coûte rien, et, pour récompenser ceux qui réussiront, leur donner des bénéfices de deux, trois, quatre, cinq à six mille livres de rente, et ériger ces écrivains en anti-lardonniers et anti-gazetiers¹. »

La tactique du maréchal fut en effet adoptée par le gouvernement de Louis XIV ; mais il ne se contenta pas d'opposer ainsi plume à plume : il osa violer plus d'une fois le territoire étranger, et il tira vengeance par une étroite et longue captivité de plusieurs écrivains entraînés en France par force ou par ruse. L'un de ces gazetiers, ainsi enlevé par les agents du gouvernement français, fut retenu en prison pendant onze années.

1. *Oisivetés du maréchal de Vauban*, manuscrit cité par Monteil dans son *Histoire des Français*, t. VIII, p. 479.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE XIII.

Le journal en Angleterre, de 1660 à 1688, et de 1688 à la révolution française.

I.

Pendant ce temps, le journal grandissait en Angleterre à l'ombre de la révolution de 1688. Les règnes de Charles II et de Jacques II (1660-1688) lui avaient été peu favorables. Le gouvernement royal avait trouvé, à son retour, dans les lois mêmes du Long Parlement, des armes utiles contre la presse, et il n'hésita pas à s'en servir contre l'ennemi qui les avait forgées. L'acte d'uniformité de 1662, que vint plus tard compléter l'édit de censure rendu sous la seizième année du règne de Charles II (1676), confirma et étendit les ordonnances du Long Parlement de 1643. D'après cette législation, la faculté d'imprimer fut considérée comme une franchise octroyée par la clémence royale. Le privilège de la presse fut concédé à une corporation d'imprimeurs qui ne durent exercer leur profession que dans un très-petit nombre de villes déterminées, et aucune publication ne put être faite sans autorisation

préalable. Aussi le peu de journaux qui continuent d'exister perdent-ils toute importance. Needham, le premier des journalistes de ce temps, quitte dès 1660 sa plume, qu'il avait compromise au service de Cromwell, et disparaît de la scène politique. Lors du fameux complot inventé par Titus Oates, et à l'époque de la discussion du bill d'exclusion, l'opinion parvint cependant à se faire jour de mille manières, en dépit de toutes les restrictions légales ; mais ce ne fut pas dans les journaux qu'elle trouva ses principaux et ses plus puissants organes. La situation précaire faite aux journaux par une jurisprudence qui continua de les mettre à la discrétion de la couronne, même après l'abrogation des lois de censure, explique suffisamment cette nullité et cet effacement à peu près complet de la presse périodique.

Il n'en fut plus de même à partir de la révolution de 1688. Malgré les efforts de Guillaume d'Orange, qui paraît avoir subi la liberté de la presse plutôt que lui avoir été favorable, l'édit de 1676 fut aboli en 1694, et les journaux, délivrés du joug de l'autorisation préalable, se multiplièrent et firent violemment irruption dans la politique.

II.

Mais ce fut surtout après la mort de Guillaume (1702), et pendant cette période littéraire à laquelle la reine Anne a donné son nom, que le journalisme

jeta un éclat qu'il n'avait pas encore eu, et conquit une importance toute nouvelle, comme œuvre littéraire et comme instrument politique.

Parmi les journalistes de cette époque, je citerai au premier rang l'auteur de *Robinson*, Daniel de Foe, écrivain indépendant, qui ne chasse pas aux doyennés, aux évêchés et aux grasses prébendes, comme Swift et bien d'autres, mais qui écrit pour son droit, sa conscience et le bien public. Par malheur, de Foe était non conformiste, et il soutenait avec une ardeur opiniâtre, dans son journal la *Revue*, les droits de ses coreligionnaires. Les anglicans le firent condamner au pilori et emprisonner.

Dans le parti whig brillait Addison, qui, par une fortune dont les exemples sont rares en Angleterre, se fit de la littérature et du journalisme un échelon pour arriver au ministère. Addison rédigeait le *Whig Examiner* et le *Freeholder*, et portait dans les controverses politiques la modération naturelle de son caractère et l'élégante urbanité de son style. Audessous de lui, Richard Steele, moins correct mais plus vif, mêlait la politique et la littérature, dans le *Babillard*, le *Mentor*, l'*Anglais*, le *Lecteur*, le *Plébéien*. Sous le même drapeau marcha quelque temps Congreve, d'un esprit fin et délié, mais d'une trempe trop délicate pour ces rudes mêlées de la politique, et qui s'en retira bientôt.

Les tories ne le cédaient pas en talent à leurs

rivaux. Le poète Prior, l'évêque Atterbury, Saint-John (depuis vicomte Bolingbroke), étaient admirés pour des qualités diverses, et répandaient dans ces feuilles, que le jour amène et que le lendemain emporte, un esprit, une raison et une éloquence qui ont quelquefois été égalés, mais qui ont été rarement surpassés depuis.

III.

Mais, au-dessus de tous ces hommes, il faut placer Swift, le journaliste modèle, et qui possède au degré le plus éminent les qualités spéciales du genre. Moins éloquent que Bolingbroke, moins élégant qu'Addison, Swift est l'écrivain du bon sens par excellence ; mais d'un bon sens un peu étroit, et tel qu'il faut être lorsqu'on s'adresse au grand nombre. Son esprit est prompt et caustique ; son cœur est froid et inaccessible à l'enthousiasme ; son intelligence est claire et nette, comme son style ; son argumentation est vive et serrée, mais sans ornements ; sa phrase est si simple et si dépourvue de figures, qu'on pourrait l'accuser de sécheresse et de maigreur. Les larges horizons lui sont inconnus, et, dans les questions qu'il traite, il ne voit que les rapports immédiats et les conséquences prochaines. Il marche d'un pas ferme et sûr, mais terre à terre, sur une plaine unie ; sa pensée n'a pas d'ailes pour s'élever jusqu'aux hautes régions. Dès les premiers mots, on reconnaît en lui l'homme d'affaires, qui dit ce qu'il veut dire, et rien

de plus; qui n'emprunte rien aux grâces; qui cherche à convaincre, mais non à séduire ou à plaire, et qui produit d'autant plus d'effet qu'il n'a pas l'air de chercher à en produire. A cette simplicité, Swift mêle cependant un attrait qui lui est particulier : il excelle à créer des allégories satiriques et à les développer d'une façon vive, originale et imprévue. Mais l'ironie froide et sérieuse est la forme qu'il préfère, et il s'en sert admirablement pour mettre à nu ses ennemis politiques, et les dépouiller de l'éclat emprunté dont ils se parent. Son génie observateur et pénétrant aime en effet à creuser la nature humaine pour y chercher le mal caché, à dérouler les plus honteux replis du cœur, à expliquer le bien apparent par le mal réel, à obscurcir la beauté extérieure des actions par la bassesse des motifs, à montrer l'homme sous l'acteur, et l'ambitieux sous le patriote.

Le principal journal du parti tory était alors le *Tory Examiner*, qui exerçait une influence considérable sur l'opinion, et telle qu'on pouvait l'attendre d'une réunion d'écrivains, comme ceux que nous avons nommés. Les articles que Swift y insérait ont été plus tard réunis et publiés dans ses œuvres. Leur ton est celui d'une discussion ferme, nerveuse, modérée toutefois, et portant beaucoup plus en général, — ceci est à remarquer dans un homme du caractère de Swift, — sur les choses que sur les personnes ¹.

1. Le 32^e numéro, qui m'a paru l'un des meilleurs du recueil, pour-

Mais si, par exception, quelque personnage politique du parti contraire vient à tomber sous sa main, malheur à lui ! ni l'élevation de la naissance, ni la gloire, ni le sexe même ne peuvent le sauver. L'éclat des victoires de Marlborough et son grand nom militaire ne le protégèrent pas contre cette plume impitoyablement railleuse.

L'un des meilleurs écrivains du parti whig, Steele, avait, dans une de ses feuilles, comparé l'ingratitude du gouvernement envers Marlborough à celle de Carthage envers Annibal, et les intrigues de Bolingbroke contre le général anglais à celles du Carthaginois Hannon. Puis, avec cette véhémence oratoire qui était l'un des caractères de son talent, il avait invoqué, pour le salut de l'Angleterre, l'esprit public des vieux Romains. Mais les luttes de l'arène politique ressemblent à ces combats singuliers, où chaque combattant, en frappant son ennemi, doit chercher en même temps à se garantir de ses coups. Si, trop ardent à l'attaque, il se découvre, il est aussitôt frappé au défaut de la cuirasse par son vigilant adversaire. C'est ce qui arriva ici. La maladroite réminiscence classique de Steele a mis l'avidé Marlborough en regard des vieux Romains, et a évoqué le souvenir des

fait en donner l'idée; mais il est beaucoup trop long pour être cité. C'est une de ces allégories ironiques que Swift savait si bien développer. Les lecteurs curieux consulteront *Swift's works*, édit. Roscoe, t. I, p. 329.

Curius et des Fabricius. C'est de ce côté sans défense qu'il est vulnérable, et que Swift va l'atteindre et le percer.

S'emparant, en effet, de la comparaison qui lui a été fournie, il l'exploite et la développe. Il déroule sérieusement un compte plaisant par doit et avoir, de ce qu'il appelle ironiquement la reconnaissance romaine et l'ingratitude anglaise. Il suppute, article par article, ce que coûtait à la vieille république le triomphe d'un général victorieux : en encens, et pour les bœufs du sacrifice ; pour la robe et pour la couronne ; pour la statue, le trophée, les médailles, l'arc et le char de triomphe ; et au total de neuf cent quatre-vingt-quatorze livres qui en résulte, il oppose les cinq cent quarante mille livres sterling de récompenses nationales que coûtent à l'Angleterre les ruineuses victoires du général whig¹.

IV.

Il y aurait une curieuse étude à faire sur Swift comme poète satirique, écrivain politique et romancier philosophe ; mais le journaliste seul appartient à mon sujet. A ce titre, je dois rappeler les fameuses *Lettres* de Drapier, publiées en 1724 dans l'*Intelligence*. Ces lettres, étincelantes d'un bon sens qui,

1. Voy. le texte de cet article dans *Swift's works*, édit. Roscoe, t. I, p. 303, 304. M. Villemain a traduit ce modèle d'ironie sérieuse dans son *Cours sur la littérature du dix-huitième siècle*, t. I, p. 439-441.

lorsqu'il est porté à ce degré, a presque le droit de s'appeler du génie, eurent cette fortune assez rare pour un pamphlet, qu'elles firent retirer une loi et reculer un ministère.

Voici quel en était le sujet. Un certain Wood de Wolverhampton, protégé par un ministre d'État et par la favorite, le comte de Sunderland et la duchesse de Kendal, avait obtenu par leur crédit l'entreprise des monnaies de cuivre en Irlande; et il allait inonder ce pays de pièces dont la valeur réelle n'allait pas, suivant les calculs probablement exagérés de Swift, au tiers de leur valeur nominale. Il devait en résulter l'appauvrissement de l'Irlande déjà si pauvre, et la ruine complète de son commerce et de ses manufactures au profit des manufactures anglaises. C'est alors que Swift apercevant, avec cette pénétration que la haine inspire, le parti que l'on pouvait tirer contre le ministère Walpole de la déplorable situation qu'il imposait à l'Irlande, prit la plume et écrivit les *Lettres* de Drapier. Le sujet traité dans ces *Lettres* ne pouvait malheureusement inspirer qu'un intérêt local et momentané; et cette circonstance explique l'oubli dans lequel est tombé ce chef-d'œuvre de polémique, très-supérieur, à mon sens, aux *Lettres* si vantées de Junius. Chez Swift, pas de pathos ni d'emphase; l'éloquence des choses, non des mots; et un raisonnement d'une trame si forte, que les écrivains à la solde de Walpole ne purent parvenir à

la rompre. On peut comparer ces *Lettres aux Provinciales* de Pascal, et elles n'eurent pas un moindre succès à l'époque de leur apparition. Si leur célébrité s'éclipsa plus tard, comme cela devait naturellement arriver, avec le nom de Wood et ses projets, c'est que Swift n'avait attaqué qu'un pouvoir éphémère et un système sans racines dans le passé et sans perspective d'avenir ; tandis que Pascal, génie d'ailleurs supérieur, avait lutté corps à corps avec la plus persistante et la plus vivace de toutes les idées.

Quoi qu'il en soit, le succès du moment fut extraordinaire, et on n'en avait pas vu de pareil en Angleterre depuis l'*Absalon* de Dryden, et les sermons de Sacheverell. Ces *Lettres*, en effet, s'adressaient aux esprits les plus divers : aux sérieux, elles offraient une dialectique incomparable ; aux frivoles et aux gais, un déluge de plaisanteries et de sarcasmes répandus sur Wood, sur son projet et sur ses protecteurs ; aux simples, cette belle clarté qui se fait comprendre à tous ; aux fins et aux délicats, l'ironie cachée sous un masque de gravité que perçait leur pénétration. Aussi une opposition universelle éclata-t-elle contre le projet de Wood. Le gouvernement s'émut. Il soupçonnait Swift ; mais, n'ayant aucune preuve légale, il publia qu'une récompense de trois cents livres sterling serait donnée à celui qui ferait connaître l'auteur de la quatrième lettre, et, en attendant, il fit emprisonner et poursuivre l'éditeur Hardinge. Mais Swift vint à la

rescousse, et il publia l'*Avis qu'il est à propos de donner aux membres du grand jury* (*Seasonable advice to the grand jury*). L'avis fut entendu, et l'accusé fut renvoyé de l'accusation à l'unanimité des voix. Ce fut un triomphe. Wood fut couvert de ridicule, et le ministère renonça à son projet. Quant à Swift, reconnu universellement pour être le fameux Drapier, il fut salué par l'Irlande comme un sauveur. Son portrait était partout, dans les auberges, dans les rues, dans les maisons; et ce fut alors que, mis en goût de popularité, et s'intéressant, autant qu'il était dans sa nature misanthropique, à ce peuple enthousiaste qui faisait de lui son idole, il publia successivement divers écrits sur les misères de l'Irlande et sur les moyens d'y remédier.

V.

Ceci se passait en 1724, sous le règne de Georges I^{er} de la maison de Hanovre. L'avènement de cette maison au trône (1714) avait été signalé dès les premières années par les progrès croissants du journalisme. Chaque jour voyait se multiplier le nombre des journaux et s'étendre leur publicité. Les whigs lisaient le *Libre Penseur* de Philips, le *Champion*, et le *Vrai patriote* de Fielding, l'auteur de *Tom Jones*; les tories, le *Sens commun* de Lyttleton et Chesterfield, et l'*Artisan* (*the Craftsman*) de Bolingbroke, Amherst et Pulteney. Le succès de cette dernière feuille dé-

passa tout ce qui s'était vu jusqu'alors, et il s'en vendit jusqu'à douze mille exemplaires par jour. Dans son célèbre roman, le *Vicaire de Wakefield*, Goldsmith trace le portrait d'un bavard politique qui lit assidûment tous les journaux, le *Daily*, le *Public*, le *Ledger*, le *Chronicle*, le *London Evening*, le *Whitehall Evening*; et, en outre, les dix-sept *magazines* et les dix revues, signées par les Philarètes, les Philéleuthéros, les Philanthropos et autres pseudonymes à la mode. Dès 1718, le journal appelle à son aide l'art du dessinateur, et les caricatures s'introduisent dans la feuille hebdomadaire de *Read*¹.

« Grâce aux journaux, dit en un endroit le *Freeholder*, notre nation, qu'on appelait jadis une nation de saints, est devenue une nation de politiques. Il n'est personne, quel que soit son âge ou son sexe, qui n'ait son ministère de prédilection et son plan de gouvernement. Nos enfants sont whigs et tories avant d'avoir su distinguer leur main droite de leur main gauche; et la première leçon qu'on leur donne consiste à leur faire détester la moitié de la nation. »

Il est remarquable cependant que les journaux manuscrits ne cessèrent de paraître en Angleterre que vers 1740. Pendant longtemps les lettres manuscrites hebdomadaires de *Dyer* avaient été l'unique oracle des gentilshommes campagnards du parti tory; et, tandis qu'aujourd'hui l'ouvrier, dans son *sixpenny club*, peut apprendre chaque soir, de vingt sources différentes, les nouvelles des événements accomplis dans le

1. *Weekly-Journal*, 4^{or} novembre 1718.

monde entier, une feuille manuscrite assez pauvrement informée suffisait alors, pendant une semaine entière, à la curiosité des politiques de province. Quant à l'Écosse, elle resta pendant longtemps étrangère aux progrès du journalisme, et jusqu'en 1743 le *Mercure calédonien* fut le seul journal publié au delà de la Tweed.

VI.

Je voudrais donner par une très-courte citation une idée du ton et de la polémique des journaux anglais, sous le ministère de Walpole; et je ne crois pas pouvoir mieux faire qu'en choisissant, dans le journal l'*Intelligencer*, un petit morceau de dix lignes, le *Credo du courtisan*, où l'on trouva moyen d'outrager du même coup roi, lords, communes, évêques et premier ministre, et où l'on poussa la haine contre Walpole jusqu'à chercher à déshonorer sa mère, afin de le déshonorer lui-même.

« Je crois en Georges II, le plus grand capitaine et le plus sage monarque qu'il y ait sous les cieux, et en sir Robert Walpole, son ministre unique, notre seigneur, qui a été enfanté par l'opération de l'attorney Barrett et est né de mistress Walpole de Houghton; qui a été accusé de corruption, convaincu, chassé et emprisonné; qui est descendu à Norfolk, et en est revenu la troisième année; qui est monté enfin au pinacle de l'administration, et siège sur le trésor, d'où il payera tous ceux qui voteront suivant ses commandements. Je crois aussi à la sainteté des évêques, à l'indépendance des lords, à l'intégrité des commu-

nes, à la résurrection du crédit, à l'extinction de la dette publique et à la paix éternelle. Amen ! »

Cette époque où l'on s'exprimait si librement et d'une façon si outrageante n'était cependant pas désarmée contre la licence de la presse. En 1758, on vit figurer au pilori un écrivain politique, Shebbeare. Mais l'opinion se prononçait chaque jour plus vivement contre l'application d'une peine infamante à des délits de presse; et, pendant tout le temps de cette exposition, Shebbeare eut derrière lui, par la permission du shérif, un domestique en livrée, qui tenait un parasol au-dessus de sa tête, pour le garantir de la pluie. Nous sommes déjà bien loin de l'exposition au pilori de Daniel de Foe, plus loin encore du temps où l'on coupait les oreilles de Burton et de Prynne².

VII.

Mais il y a un autre pilori, plus redoutable peut-être que celui auquel avaient été exposés de Foe et Shebbeare; c'est celui auquel Swift avait attaché Go-

1. Voy. aussi, dans le 42^e numéro de *l'Intelligencer*, un conte en vers qui, sous un voile transparent, n'est pas autre chose que l'histoire de Walpole telle que ses ennemis la racontaient. Cet article, intitulé *le Progrès du patriotisme*, porte pour épigraphe : *Vendit hic auro patriam*.

2. On vit cependant des oreilles coupées au xviii^e siècle, pour délit de presse. La dernière victime de cette pénalité d'un autre âge fut l'imprimeur Mist, sous Georges I^{er}. (Voy. Phil. Chasles, *Études anglaises*, t. I, p. 174.) Le *Taylor's Bill*, voté en 1840, supprima la peine du pilori en matière de presse.

dolphin et Marlborough, Walpole et Wharton; celui auquel le grand journaliste inconnu, Junius, cloue sans pitié, souvent sans justice, les plus grands noms de l'aristocratie anglaise, lord Granby, le duc de Grafton, le duc de Bedford, le roi lui-même. Le long règne de Georges III s'ouvre avec Junius et se ferme avec Cobbett, deux noms célèbres dans l'histoire du journalisme. C'est sous ce règne que le journal prend la position la plus forte et la plus assurée qu'il ait jamais eue, brise les dernières barrières légales qui le contenaient, et devient une partie presque aussi essentielle de la constitution anglaise que le parlement lui-même.

Les lettres de Junius furent publiées dans le journal le *Public Advertiser*, qui leur dut une pluie d'or et d'abonnés. Ces lettres sont intimement liées à la célèbre affaire de Wilkes, à cette lutte de plusieurs années entre le parlement et un journaliste universellement méprisé, dans laquelle cependant le journaliste resta vainqueur, pour avoir su habilement associer sa cause à celle de la constitution du pays. Il serait trop long d'entrer dans les détails de ces combats de plume et de parole, qui semblèrent un instant sur le point de mettre l'Angleterre en feu. Mais je dois signaler l'importante conquête, dont ils furent l'occasion pour la presse périodique; je veux parler du droit de publier les débats parlementaires, contrairement aux usages et aux antiques privilèges du parlement. Le bill de Fox, rendu

en 1792, n'eut pas une moindre importance; car il détermina dans le sens le plus large les fonctions jusqu'alors incertaines des jurés en matière criminelle. A partir de ce bill, il fut admis, contrairement à la jurisprudence antérieure, que le jury ne serait pas seulement consulté sur le fait matériel de la publication du livre ou de l'article incriminé, mais qu'il entrerait dans son droit d'en apprécier la portée et de déclarer s'il constituait, ou non, un libelle¹.

Forte de cette situation nouvelle, la presse périodique lutta victorieusement contre les lois pénales ou de fiscalité, par lesquelles, à différentes époques², on chercha à réprimer ses excès et à dominer sa puissance. Après avoir triomphé des difficultés politiques, elle est entrée en lutte contre les obstacles matériels qui s'opposaient à son développement; et chaque jour lui voit faire en ce genre un progrès nouveau, par lequel elle se consolide et s'étend. Elle est bien en effet le quatrième pouvoir dont elle a pris le nom, plus fermement assis sur le fondement des mœurs nationales que sur les textes souvent déchirés des constitutions écrites.

1. Voy. Starkie, *On the law of libel*, t. II, p. 335-344.

2. En 1795, 1797, 1799, 1807 et 1819.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE XIV.

Le journal en France sous Louis XV et sous Louis XVI.

I.

La France, sous Louis XV, offrait un spectacle tout différent; et, pendant que le journalisme anglais faisait pas à pas son éducation politique et se préparait ainsi à une émancipation presque complète, le journal, en France, restait sous ce règne ce qu'il avait été sous Louis XIV, c'est-à-dire politiquement nul, en attendant le moment redoutable et prochain où l'air comprimé de la liberté s'enflammerait et éclaterait violemment à la lumière des révolutions.

Il faut cependant excepter de cette insignifiance politique les feuilles clandestines, d'autant plus violentes qu'elles risquaient davantage, et qu'elles étaient exposées à une plus grande sévérité. La plus remarquable de ces feuilles était un journal hebdomaire rédigé par quelques écrivains jansénistes, et qui, malgré le gouvernement et le lieutenant de police, se soutint pendant près de vingt ans. Ce journal, les *Nouvelles ecclésiastiques* (1728-1747), n'étant pas pu-

blié dans un but de spéculation, mais dans un intérêt religieux et de parti, était répandu avec profusion. En vain le parti opposé, non moins ardent et plus accrédité à la cour, en fit défendre la publication sous des peines sévères; toutes les défenses et toutes les perquisitions demeurèrent sans résultat. Les auteurs, imprimeurs, correspondants, colporteurs, furent recherchés et quelquefois trouvés et punis; mais tout fut inutile: en dépit de la police et de la Bastille, l'opiniâtre feuille paraissait toujours. Chaque jour, le lieu de l'impression était changé; tantôt dans la ville, tantôt hors de la ville; tantôt dans des chantiers, entre des piles de bois où s'introduisaient des imprimeurs déguisés en scieurs de long; tantôt dans des bateaux sur la Seine. S'agissait-il de faire sortir les exemplaires de Paris ou de les y faire entrer, on employait des chiens dressés à la contrebande. S'agissait-il de les afficher sur les murs, on avait imaginé l'ingénieux moyen que voici. Une femme couverte de haillons, et chargée d'une hotte, appuyait sa hotte contre le mur. Un enfant caché dans cette hotte, et dressé à ce manège, appliquait sur le mur, par une ouverture secrètement pratiquée, l'affiche imbibée de colle: après quoi, on allait recommencer ailleurs la même opération.

II.

En parlant plus haut des *Nouvelles à la main*, j'ai

dit qu'elles reparurent sous le règne de Louis XV. Ces Nouvelles, qui devaient naturellement prendre le ton de la société du temps, étaient un résumé de tout ce qui se disait dans le monde. On y trouvait les analyses des pièces de théâtre; les relations des assemblées littéraires et des procès célèbres; les notices des livres nouveaux, et en particulier, des livres clandestins et prohibés, auxquels la saveur du fruit défendu donne plus de piquant et de relief; la citation des pièces rares ou manuscrites en vers et en prose, et spécialement de celles que l'on n'eût pu imprimer sans péril; les chansons et les vaudevilles satiriques; les anecdotes et les bons mots, et on sait que les *bons* mots sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus méchants; enfin, les aventures de société et, plus souvent encore, les calomnies que le monde invente et propage. Il suffit au reste, pour en donner une idée exacte, de savoir que les curieux *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*⁴, ne sont pas autre chose que la reproduction d'un recueil de ces nouvelles: or, à en juger par cet ouvrage, les *Nouvelles à la main* étaient certainement les journaux les plus amusants du temps. Mais il est à peine nécessaire de dire que leur partie anecdotique ne doit être lue qu'avec une extrême défiance; car rien ne sert plus que la méchanceté à faire briller l'esprit dans le monde; et dans

4. Par Bachaumont, et, après sa mort, par Pidanzat de Mairobert, etc. (Londres, 36 vol. in-4 2.)

quel lieu, plus que dans les salons de Paris, sacrifie-t-on avec aisance et sans scrupule la vérité à un trait faux ou méchant, si par malheur il est spirituel? Ceci n'empêche pas que le recueil de Bachaumont ne soit historiquement fort curieux, là même où il est suspect de fausseté ou d'exagération; car on y trouve, sinon la vérité des faits, du moins une autre vérité; je veux dire le tableau très-fidèle des salons de Paris, dont ces faits vrais ou supposés défrayaient la malignité, et comme un écho de l'esprit qui y régnait. Sous ce point de vue, les mémoires connus sous le nom de Bachaumont, leur premier rédacteur, et qui sont, à proprement parler, les mémoires des salons parisiens, sont pour nous un miroir précieux de la société du XVIII^e siècle. Le peintre a faussé son modèle sous plusieurs rapports; mais en le faussant il s'est peint lui-même, et je ne sais si nous y perdons.

III.

Parmi les journaux français publiés à l'étranger, je citerai : Le *Journal littéraire*, par Sallengre et Saint-Hyacinthe (la Haye, 1713-22 et 1729-36); la *Bibliothèque française*, par Camusat (Amsterdam, 1723 et années suivantes, 50 vol. in-12); la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants*, par Lachapelle, Barbeyrac et Desmaizeaux (Amsterdam,

1728-53, 52 vol.); les cinq *Années littéraires* de Clément (la Haye, 1748-52); le *Journal encyclopédique*, par Pierre Rousseau et une société d'hommes de lettres (la Haye, 1756-91, 288 vol.); la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, par Métra (Londres, 1787-90, 18 vol.); le *Courrier de l'Europe* (Londres), par Thévenot de Morande, l'auteur méprisable et redouté du *Gazetier cuirassé*, etc.

Les principaux journaux publiés en France pendant la même période sont : Le *Journal de Trévoux*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des beaux-arts* (1701-1767, 265 vol.). Ce journal était rédigé par les membres les plus distingués de la société de Jésus¹ : le *Pour et le Contre* (1733-1740), par l'abbé Prévost et par Lefèvre de Saint-Marc. Le *Pour et le Contre* était particulièrement consacré à la critique des œuvres de littérature, à des traductions, et à la discussion de ces querelles littéraires qui occupent si vivement les esprits dans les pays où ils n'ont pas pour aliment les controverses politiques; le *Journal historique et littéraire*, par M. de Feller (1774); l'*Avant-coureur* (1760-1776); l'*Année littéraire* (1754-1776), par Fréron, redoutable par sa verve, son esprit armé de bon sens, son ton incisif, sa morgue tranchante, et qui, pour tout dire, se fit

1. Depuis 1762, époque de la dissolution de l'ordre des Jésuites en France, le journal de Trévoux fut continué jusqu'en 1767 par une société de littérateurs et d'ecclésiastiques de l'ordre séculier

craindre même de Voltaire. Mais il était difficile de juger toute la littérature contemporaine sans flageller quelque amour-propre irritable ou sans blesser quelques hommes puissants; et, plusieurs fois, Fréron expia ses témérités à la Bastille. Sa feuille fut continuée après lui par son fils, alors écrivain obscur, mais destiné dans un avenir prochain à une sinistre célébrité; et par Brotier, Geoffroy et Royou, le premier, que la fin du siècle devait voir transporter à Sinnamary; le second, futur censeur de la littérature dramatique dans le *Journal des Débats*; le troisième, qui devait être bientôt, au milieu des orages révolutionnaires, le courageux rédacteur de *l'Ami du roi*. Les *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e siècle* (1777-1794, 49 vol.), par l'avocat Linguet, célèbre par l'influence de ses plaidoyers et ses querelles avec son ordre, par la versatilité de ses doctrines et la hardiesse de ses paradoxes. Linguet périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 27 juin 1794.

Pendant les deux règnes de Louis XV et de Louis XVI, jusqu'en 1789, les journaux publiés en France restèrent dans cette situation équivoque entre une liberté tolérée et l'arbitraire légal, qui laisse peu de place au développement d'une entreprise durable, de quelque nature qu'elle soit. Aussi, au milieu du mouvement général des esprits, et lorsqu'il se publiait sous diverses formes un très-grand nombre d'écrits, qui reproduisaient ce mouvement avec plus ou moins

de talent et plus ou moins de liberté, il est remarquable qu'il ne s'éleva aucun journal de quelque importance pour s'y associer et s'en faire l'interprète. A la veille de 1789, il n'y avait, à vrai dire, aucun journal politique qui eût droit à ce titre, dans le sens que nous lui donnons. Quelques mois après, on les comptait par centaines, et le pays allait se précipiter dans la liberté avec toutes les illusions et toute la fougue de l'enthousiasme et de l'inexpérience.

HISTOIRE
www.libtool.com.cn
DES JOURNAUX EN FRANCE

DE 1789 A 1799.

CHAPITRE PREMIER.

Imprévoyance des ordres privilégiés. — Ils réclament la convocation des états généraux. — Le parlement de Paris demande la liberté de la presse.

I.

On a dit, avec beaucoup de sens, que la révolution française avait été une succession de suicides. Les parlements, la noblesse, le clergé, le roi, l'Assemblée nationale, et enfin la république, se tuèrent tour à tour de leurs propres mains.

L'attitude des parlements offre un des plus frappants exemples de cette imprévoyance générale. Par une singulière contradiction, on vit ces corps qui, depuis trois siècles, réprimaient sans relâche les abus de la liberté d'écrire, invoquer les premiers les états généraux, et demander la liberté de

la presse. Dans leurs remontrances, leurs arrêts, leurs discussions, on les voit saisir toutes les occasions de faire retentir ces mots si doux, si nouveaux et si flatteurs, de *nation* et de *citoyen*. D'autre part, ces mêmes parlements se font, sous Louis XVI même, les avocats de la torture, et résistent, tant qu'ils peuvent, à sa suppression même partielle. Leur apporte-t-on un édit royal qui accorde aux religionnaires des libertés fort restreintes, ils ne l'enregistrent que sur des ordres exprès. S'il s'agit de réformer les droits féodaux, d'abolir la vénalité des charges, les épices, la corvée, les jurandes ; s'il est question de faire peser également l'impôt foncier sur toutes les terres, ces prétendus tuteurs des peuples se jettent à la traverse. Aveuglés par l'intérêt, les habitudes, l'esprit de corps, ils ferment les yeux aux lumières qui éclairent le pays et qui rayonnent en tout sens, et ils entravent les salutaires innovations qui, consenties à temps, eussent peut-être épargné à la royauté et à eux-mêmes la catastrophe qui devait les engloutir. Aussi, s'ils demandent la convocation des états généraux, — et ils entendaient par là une assemblée inutile et impuissante comme celle de 1614, — il n'y faut pas voir un désir sincère de les obtenir, mais une tactique contre les ministres et un moyen de forcer le gouvernement à se résigner par peur à la suprématie des parlements, comme à

un moindre mal. Il manqua aux parlements un Ménénius pour leur rappeler la fable du cheval voulant se venger du cerf et, afin d'accomplir sa vengeance, se donnant l'homme pour maître. Ils en donnèrent en effet une exacte reproduction. Le cheval, ce fut le parlement ; le cerf, le ministère ; l'homme, les états généraux. L'emploi de Raton se brûlant la patte à tirer les marrons du feu pour le compte d'autrui avait été joué déjà par les parlementaires lors de l'expulsion des jésuites, où, quoique très-peu philosophes, ils s'étaient fait, suivant l'expression de d'Alembert, les exécuteurs de la haute justice philosophique. Ils recommencèrent encore une fois ce rôle de dupes au profit de la Révolution, lorsqu'ils contribuèrent à répandre et à populariser l'idée des états généraux ¹.

II.

Comme si ce n'était pas assez d'inconséquence, ces magistrats, qui avaient fait et faisaient encore brûler tant d'écrits, imaginèrent de réclamer la liberté de la presse, et de la proclamer l'unique garantie de tous les droits ². C'était la popularité

1. « Ceux qui élèvent des questions politiques devraient considérer combien elles se dénaturent en chemin. On ne demande d'abord qu'un léger sacrifice ; bientôt on en commande de très-grands ; enfin on en exige d'impossibles. Règle générale : les novateurs commencent modestement par des vœux et finissent par des volontés. » (Rivarol.)

2. Arrêté du parlement de Paris du 5 décembre 1788.

qu'ils ambitionnaient, et ils la retrouvèrent en effet, mais pour quelques jours seulement. L'opinion se désabusait sur le compte de ces grands corps naguère si glorifiés; on commençait à entrevoir que l'intérêt de caste avait été le principal mobile de leur bruyant patriotisme, et on exagérât leurs fautes pour se dispenser de reconnaître leurs services. Le moment arriva enfin où cette opinion, qu'ils avaient excitée et qu'ils avaient cru follement pouvoir représenter et diriger, les laissa bien loin en arrière.

Dans cette situation difficile, la fixité des principes, l'unité des vues, la fermeté constante des actes, eussent pu, sinon préserver leur existence, du moins sauvegarder leur honneur, et leur assurer une belle chute, et digne de leur histoire. Mais tout cela leur manqua. Ballottés entre le passé et l'avenir, sans boussole et sans règle, ils se laissèrent agiter à tous les vents des opinions les plus contraires. D'une part, les habitudes invétérées d'opposition, les vices réels du gouvernement, l'ambition du pouvoir et de l'importance, la séduction des nouveautés, le désir de cette popularité fuyante dont ils avaient goûté l'ivresse; de l'autre, l'intérêt, les privilèges présents, la crainte de l'avenir, les traditions conservatrices, les mœurs sévères et ennemies de la licence. Odieux à la cour par l'insolence de leur opposition, et à la noblesse

par leur morgue magistrale ; odieux au clergé , qu'ils ont mis leurs délices à contenir et à brider , et qu'ils ont frappé au vif dans l'ordre des jésuites ; odieux aux philosophes , qu'ils ont persécutés , décriés , emprisonnés ; sans appui dans la nation , qui n'a plus besoin d'eux , ils louvoient entre les partis ; et flottants , indécis , ils pèsent de leur poids , bien léger maintenant , tantôt dans l'un , tantôt dans l'autre plateau de la balance , sans être assez forts pour la faire pencher d'aucun côté . Aujourd'hui , subjugués par les sombres réquisitoires de l'avocat général Séguier , ils cherchent à remonter le courant du torrent qui les entraîne ; ils sévissent contre les écrits séditieux et novateurs , les condamnent au feu , en incarcèrent les auteurs , et s'efforcent , par la sévérité de leurs arrêts , de prévenir l'effroyable naufrage où ils doivent bientôt s'abîmer avec tout le cortège des antiques institutions . Efforts impuissants ! L'enfant s'est fait homme et a rompu ses lisières , et il poursuit sa course en dépit des vaines menaces du pédagogue trop vieux pour l'atteindre . Le lendemain , et à la veille même des événements qui doivent briser l'autorité royale , ils croient faire acte de puissance en s'élevant contre elle ; ils invoquent la nation et les droits du peuple , et précipitent , autant qu'il est en eux , l'avènement de cette Révolution qui les renversera , et qui ne leur tiendra pas compte de

leurs services involontaires. Dernières et stériles agitations de ces corps expirants, arrivés au terme de leur existence à travers de grandes fautes et des mérites réels ! Suprêmes convulsions, par lesquelles se réalisa ce mot du cardinal de Retz, qui les avait bien connus : « Que les parlements qui soufflaient sur le feu en seraient un jour consumés. »

III.

La noblesse et le clergé n'étaient pas moins prodigues de beaux mots et de grandes promesses. C'était comme une éniulation. L'un, le clergé, avait marchandé à la royauté les subsides qui eussent permis d'ajourner les états généraux : et il en demandait au contraire la convocation, afin de rejeter sur la future assemblée le fardeau de la dette qu'il ne voulait pas assumer ; l'autre, la noblesse, avait donné, pendant le siècle qui venait de s'écouler, le spectacle d'un ordre qui n'avait plus foi en lui-même ni dans la constitution politique dont il tirait ses droits : ce qui n'empêchait pas qu'il ne repoussât avec indignation les projets équitables de Louis XVI sur l'égalité des taxes. Par une inconséquence dangereuse, quoique très-naturelle, ces hommes imprévoyants trouvaient agréable de joindre à la jouissance de leurs privilèges le plaisir

de s'en moquer comme de vieux abus, et de se donner ainsi une méprisante supériorité de plus sur une plèbe bonne pour subir le joug des préjugés, et faite pour en être dupe. Cependant, au milieu de ce pêle-mêle d'opinions, un assez grand nombre de nobles et, parmi eux, quelques hommes du rang le plus élevé, avaient été sincèrement gagnés par les idées du siècle. Ils appelaient de leurs vœux une réforme, et consentaient à en subir les conséquences dans une juste mesure. Ceux-là, dans leur généreuse illusion, ressemblaient à don Quichotte, lorsqu'il se battit pour délivrer de la chaîne les malheureux prisonniers qui, une fois libres, l'assommèrent à coups de pierre.

IV.

Ainsi donc, et par des motifs très-divers, et avec plus ou moins de sincérité, parlement, clergé, noblesse, appelaient tous à l'envi la nation. Elle parut enfin sur cette scène où, depuis tant de siècles, se jouait à ses dépens la tragi-comédie politique. Mais à peine se fut-elle montrée que, comme dans la fable, beaucoup s'effrayèrent de cette imprudente évocation. « Nous vous appelions, lui dit-on, *afin de nous aider à recharger ce bois,* » c'est-à-dire à combler le déficit; mais il était trop tard. Les révolutions qui sont à demi accomplies dans les

idées ne tardent pas, si l'imprudence des gouvernements leur ouvre la barrière, à s'accomplir entièrement dans les faits. C'est ce qui arriva alors. Lorsque le parlement de Paris demanda une presse libre, lorsque les ordres privilégiés demandèrent les états généraux, et lorsque le pouvoir royal les accorda, ils commencèrent leur suicide. Ils le consommèrent le jour où le vote par tête fut substitué au vote par ordre dans l'Assemblée nationale (27 juin 1789).

Ainsi s'avancait la Révolution, portée sur les intrigues criminelles des uns, la sottise imprévoyante des autres, les passions de tous ¹.

1. Ainsi que l'a dit une des feuilles éphémères de la Révolution : « Le roi, en assemblant les états généraux, a eu le plaisir d'humilier la morgue des parlements. Les parlements ont eu le plaisir d'humilier la cour. La noblesse a eu le plaisir de mortifier les ministres. Les banquiers ont eu le plaisir de détruire la noblesse et de piller le clergé. Les curés ont eu le plaisir de devenir évêques constitutionnels. Les avocats ont eu le plaisir d'être administrateurs de districts. Les bourgeois ont eu le plaisir de voir trembler les nobles. La canaille a eu le plaisir de faire trembler les bourgeois. Et voilà les plaisirs d'une révolution. » (Extrait du *Répertoire anecdotique*, qui n'a eu que deux numéros.)

www.libtool.com.cn

CHAPITRE II.

L'aurore de la Révolution saluée par l'enthousiasme universel. — Le journal devient une puissance politique.

I.

Ce fut un rapide, mais bien beau moment, que cette courte période, unique peut-être dans l'histoire, qui sépare la date de la convocation des états généraux des jours néfastes des 5 et 6 octobre. Un enthousiasme universel et électrique s'était emparé des imaginations. Aux yeux séduits par le mirage de l'espérance brillait la colonne de feu qui allait jaillir de la France comme d'un Sinaï nouveau, guider les peuples vers la terre promise, et rayonner sur le monde. Le nuage sanglant du 14 juillet avait troublé un instant l'azur de ce ciel, et projeté sur l'avenir un reflet sinistre; mais il s'était dissipé bientôt, et l'oubli, si prompt chez tous ceux que le malheur n'a pas frappés, l'avait effacé des souvenirs.

Une autre ère commençait donc, l'ère vraiment

philosophique et digne, disait-on, des lumières de ce siècle. La coupe desséchée du christianisme ne suffisait plus, avaient dit les sophistes, à désaltérer le monde; une nourriture plus forte et plus saine devait lui être offerte, et l'Évangile des disciples du Christ devait céder la place à l'Évangile suivant Jean-Jacques, le démocratique apôtre. Un avenir nouveau s'ouvrait, avenir de justice, de fraternité, de liberté. Et quelle liberté! non pas la liberté égoïste et froidement raisonnable de l'Angleterre, avec ses allures de ménagère économe et prudente; mais une liberté brillante de jeunesse, ardente, prodigue, expansive, qui, semblable à ces dieux d'Homère mesurant la terre en trois pas, allait conquérir l'adoration du monde et réunir tous les hommes dans une fraternelle égalité. Qui eût dit alors que cette déesse adorée se prostituerait aux baisers sanglants d'un Marat et d'un Billaud-Varennes, et qu'en moins de trois ans elle n'inspirerait plus à tous les cœurs honnêtes que dégoût et effroi, eût été regardé comme un méchant et comme un insensé, tant on était alors sous le charme! Belle illusion, trop tôt évanouie devant la réalité! rêves de vertus antiques incompatibles avec les vices d'une civilisation vieillie, mais nobles du moins et excusables alors, à cause de leur sincérité, et parce que l'expérience n'en avait pas encore fait justice!

II.
www.libtool.com.cn

Dans la grande lutte philosophique du XVIII^e siècle, la presse avait été le champion des idées dont la révolution nouvelle semblait devoir être le résumé et l'application : qui plus qu'elle avait des droits aux bénéfices de la victoire? Aussi n'attend-elle pas qu'on lui en fasse le partage, et qu'une loi régulatrice vienne fixer ses devoirs aussi bien que ses droits. De prime abord, elle se place au gouvernail, et prétend prendre la direction du bâtiment. Ce que les aéronautes ont tenté dans la science, les journalistes et les pamphlétaires le font dans l'ordre social. On les voit, d'une main non moins téméraire qu'inexpérimentée, pousser la machine de l'État vers les régions inconnues de la félicité universelle, et la lancer dans des routes nouvelles, au milieu des acclamations de la foule qui les encourage et les suit : et rien n'est égal à l'audace impatiente de ces pilotes, que la confiance de ceux qui s'abandonnent sous leur conduite à ces périlleuses nouveautés, au risque de se perdre dans les abîmes.

Le journal prend alors une direction toute nouvelle, et devient ce qu'il n'avait jamais été jusque-là en France : un pouvoir politique, et de tous, peut-être, le plus redoutable. Il y a quelques jours

à peine, ce n'était qu'un nouvelliste sans importance :

www.libtool.com.cn

« Aujourd'hui, dit un écrivain contemporain, les journalistes exercent le ministère public; ils dénoncent, décrètent, règlent à l'extraordinaire, absolvent ou condamnent. Tous les jours ils montent à la tribune, et il est parmi eux des poitrines de stentors qui se font entendre des quatre-vingt-trois départements. Les places pour entendre l'orateur ne coûtent que deux sols. Les journaux pleuvent tous les matins comme la manne du ciel, et cinquante feuilles viennent chaque jour éclairer l'horizon. »

Éclairer, c'est-à-dire, souvent, *incendier* : c'est une des figures de la langue révolutionnaire.

La vie privée n'échappe pas à ces censeurs plus que la vie publique; et il n'est rien dont ils ne s'emparent et qu'ils ne livrent à la publicité. Les grands mots de vertu et de philosophie sont à l'ordre du jour, et l'on ne voit que gens vicieux préconisant la vertu, et philosophes immoraux s'érigeant en réformateurs de la morale¹. Il n'est pas

1. « On entend aujourd'hui par philosophe, non l'homme qui apprend le grand art de maîtriser ses passions et d'augmenter ses lumières, mais celui qui joint à l'esprit d'indépendance le despotisme de ses décisions; qui doute de tout ce qui est et affirme tout ce qu'il dit; l'homme enfin qui secoue des préjugés sans acquérir des vertus.... Le dévot croit aux visions d'autrui; le philosophe ne croit que les siennes.... Si les anciens philosophes cherchaient le souverain bien, les nouveaux n'ont cherché que le souverain pouvoir. Aussi, le monde s'est-il d'abord accommodé de cette philosophie qui s'accommodait de toutes les

de plaie qu'ils ne sondent, au risque de l'envenimer; il n'est pas de difficulté si grave et si ardue qu'ils ne soulèvent et ne résolvent. La réorganisation de la société civile sur de nouvelles bases, un nouveau droit public à établir, le clergé à reconstituer, les pouvoirs temporel et spirituel à séparer par des limites précises, l'administration publique à modifier, les lois criminelles à refaire, l'unité de la France à fonder, rien ne les effraye : ils sont prêts sur tout, décident tout, tranchent tout, ont des remèdes pour tout. Suivant ceux-ci, médecins d'un nouveau genre, le suprême remède consiste à traiter les nations comme les noyés, que les ignorants suspendent la tête en bas et les pieds en haut; suivant d'autres, il n'est rien de tel que l'axiome célèbre : *purgare et repurgare, saignare et resaignare*; et ces Diafoirus révolutionnaires mettront bientôt en tragédie cette doctrine comique; ceux-là, architectes utopistes ne pensent qu'à la grandeur et à l'éclat, et, dans leurs projets hâtés, ils élèvent de superbes péristyles et de magnifiques colonnades aboutissant à des palais inhabitables. Sentinelles avancées de l'opinion, tous se donnent la mission de lui frayer, de lui aplanir les chemins; mais, éclaireurs inexpérimentés et emportés par l'ardeur du combat, ils l'égareront souvent au lieu

passions.... Les passions armées de principes, voilà la philosophie moderne. » (Rivarol.)

de la guider. De cette tribune aux harangues d'un nouveau genre et que l'antiquité n'a pas connue, plus puissante que l'Agora d'Athènes ou le Forum de la cité romaine, tombent et se répandent en des milliers de mains, non pas quelques discours qu'il n'est donné qu'à un petit nombre d'hommes d'entendre, mais, régulièrement et périodiquement, des centaines de pamphlets par jour, accessibles à toutes les intelligences et à toutes les fortunes. Les journaux sont par excellence l'arme de la guerre des opinions ; c'est le bélier dont les coups réitérés doivent battre en brèche la constitution et l'antique royauté, et finir bientôt par renverser l'une et l'autre ; ce sont les dents du dragon de la fable qui, semées sur la terre, enfantent des hommes armés.

III.

On se fera une idée de l'étonnante activité de la presse et de la polémique de cette époque, si l'on consulte la *Bibliographie des journaux*¹, et le curieux catalogue de la collection de M. de Pixérécourt, si riche en poèmes, chansons, pièces de théâtre, facéties et documents historiques de toute sorte sur la révolution française ; mais ces manifestations, sous diverses formes, de la liberté politique ne sont pas de mon sujet ; et je dois me

¹ 1. Par M. Deschiens, 4 vol. in-8°. Barrois, 1829.

borner ici à ce qui regarde les journaux, qui d'ailleurs, par la continuité de leur action, exercent sur l'opinion une influence qu'aucun pamphlet ne peut égaler.

A peine la lice est-elle ouverte, qu'on voit s'y précipiter quiconque sait ou croit savoir tenir une plume, et, de tous les points de la France, accourir à Paris, cette capitale du hasard, tous les ambitieux qui veulent faire des événements qui se présentent les échelons de leur fortune ; car il en est des tumultes politiques comme des confusions des rues, où les plus robustes et les plus remuants s'emparent des premières places. Aucune condition, aucune garantie légale n'entravent l'établissement d'un journal : aussi en voit-on surgir une foule qui n'ont qu'une existence éphémère, et qui s'éteignent après la publication d'un petit nombre de numéros, quelquefois même d'un seul.

Parmi ces journaux mort-nés, plusieurs ont cherché à attirer l'attention par la singularité burlesque, ou même par l'indécence des titres dont ils s'affublent. Celui-ci s'appelle *le Compère Matthieu* ; celui-là, *la Chronique scandaleuse* ; cet autre, *l'Arétin français*, le fouet des princes. On a *l'Anti-fanatisme*, journal de bienfaisance et d'utilité ; deux ans plus tard, on aura *l'Anti-royaliste*, avec cette épigraphe : *Il n'y a pas de rois dans la nature*¹.

1. Ceci rappelle la niaiserie révolutionnaire du naturaliste Dauben-

D'autres se décoraient de titres pompeux ou séduisants : *l'Ami de la Justice*, — *de la Vérité*, — *de la Liberté*, — *de la Loi*, — *de la Constitution*, — *de la Paix*, — *de la Religion*, — *de la Révolution*, — *de l'Humanité*, — *de l'Ordre*, — *des Campagnes*, — *des Citoyens*, — *des Patriotes*, — *des Principes*, — *du Salut public*, — *des Honnêtes gens*. Celui-ci s'appelle *l'Invariable* ; celui-là prend pour titre *la Balance*, ou *le Journaliste impartial* : le bon temps pour l'impartialité ! Cet autre, *le Journaliste équitable et sincère* : ah ! le bon billet ! Un autre enfin à la candeur d'intituler sa feuille *le Relevé des erreurs et des impostures consignées dans les journaux*, et il se publie chaque semaine dans le format in-8° ! Un in-folio n'aurait pas suffi. On eut aussi des journaux affiches qui tapissaient les murs de Paris, et jusqu'à des journaux en chansons.

ton, qui, dans son cours au Jardin des Plantes, annonçait ridiculement, aux grands applaudissements de ses élèves, qu'il cesserait de donner au lion le titre de roi des animaux.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE III.

Journaux monarchiques constitutionnels, de 1789 au
40 août 1792.

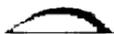
I.

Les divisions qui séparaient l'Assemblée nationale se retrouvent naturellement dans la presse périodique, et chaque opinion a ses feuilles, décidées à l'avance à ne trouver de vertu, d'éloquence et de bon sens, que dans les chefs qu'elles se sont données. Louanges d'ailleurs chèrement achetées ; car ce qu'on appelle *la liberté* est une maîtresse exigeante, et les chefs des partis n'en sont que les premiers esclaves.

Il y a cependant dans l'Assemblée un parti moins exclusif que les autres, et qui s'offre d'abord comme celui qui présentait la solution la plus naturelle du problème du gouvernement : je veux parler de l'opinion représentée par Mounier, Bergasse, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, Virieu, Malouet, qui voulaient introduire en France le système des deux

chambres, et un gouvernement constitutionnel imité de celui qui fonctionnait en Angleterre depuis plus d'un siècle.

Au milieu des divers partis, celui-ci est certainement le plus honnête, le plus digne d'estime, le plus intelligent sous plusieurs rapports; et c'est avec les hommes qui le composent qu'aurait voté Montesquieu. Tandis que les royalistes, fermant les yeux à la lumière, ainsi que le font toujours les partis en présence des événements qui leur déplaisent, ne voyaient pas les formes usées du gouvernement absolu craquer et tomber en pièces, comme les lambeaux d'un vieux vêtement devenu trop étroit pour l'enfant qui a grandi; tandis que, dans leur naïveté, ces hommes sourds et aveugles se demandaient pourquoi ce qui avait suffi jusque-là ne suffirait pas encore, le parti constituant, plus éclairé parce qu'il était plus modéré, avait su voir la situation et les besoins du pays. Il avait compris que les gouvernements à formes inflexibles ressemblent au vase où l'on a planté un jeune arbre. Il arrive un moment où, les racines s'étant étendues, le vase éclate. Or, l'humanité est cet arbre grandissant, dont les racines font crever l'enveloppe qui les étreint, c'est-à-dire les formes politiques dont l'élasticité ne se prête pas aux besoins des temps.



II.
www.libtool.com.cn

Mounier et ses amis se faisaient cependant illusion de plusieurs manières. Lorsqu'ils étudiaient, dans l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, l'avenir de la révolution française, et qu'ils entreprenaient d'appliquer à leur pays les institutions du pays voisin, ils ne faisaient pas assez attention à la différence du caractère des deux peuples, et surtout, ce qui est plus grave, à la différence qui existe entre des croyants au Christ, tels que l'étaient les presbytériens et les indépendants anglais, et des croyants à Jean-Jacques, à Diderot ou à Voltaire, tels que l'étaient les hommes du XVIII^e siècle. Par une suite du même oubli, ils crurent trop facilement à la puissance transformatrice et à la vertu propre des institutions et de l'organisation politique, indépendamment de la sagesse des hommes que ces institutions doivent régir. La dure expérience de plus d'un demi-siècle ne nous a que trop appris que la mécanique politique n'a qu'une importance secondaire, et que l'orateur ou l'écrivain qui agit sur les âmes et les pénètre de l'idée du devoir rend un service plus utile à sa patrie que celui qui échafaude la plus ingénieuse machine constitutionnelle. Les institutions, en effet, ne sont que ce que sont les hommes ; et posséder les pu-

blicistes les plus éloquents, les plus prévoyants, les plus sages, n'est pas une raison pour un pays de voir les meilleures lois y produire de salutaires effets. En dépit de la sagesse des législateurs, les peuples n'ont jamais que les chefs et les gouvernements qu'ils méritent d'avoir. Tant que les Romains furent dignes des Scipion et des Paul-Émile, les Scipion et les Paul-Émile ne leur manquèrent pas. Mais lorsque les Romains dégénérés méritèrent d'avoir pour dominateurs un Séjan et un Tibère, les Séjan et les Tibère gouvernèrent l'empire; et les dociles sénateurs enregistrèrent les volontés du maître, et délibérèrent gravement sur la sauce à laquelle il fallait mettre le turbot de César, dans ce même Capitole où leurs aïeux avaient, deux siècles auparavant, remercié les consuls vaincus par Annibal de n'avoir pas désespéré de la patrie. De même aussi, la France de 1789, élevée à l'école d'une philosophie corruptrice, n'était pas à la hauteur morale du gouvernement que Mounier et son parti avaient rêvé pour elle. Cette excessive civilisation, dont le siècle était si fier, n'avait abouti qu'à faire une nation de sceptiques, d'égoïstes, et finalement d'esclaves. La France eut donc le gouvernement dont elle était digne; elle devait subir la république, châtement infligé aux peuples qui réunissent l'esprit de sédition à l'esprit de servitude, et qui trouvent, pour leur malheur, dans cette forme de

gouvernement la satisfaction de ce double penchant.

www.libtool.com.cn

III.

Dans ce parti monarchique constitutionnel, si l'on peut donner ce nom de parti à quelques hommes d'élite isolés du reste de la nation, il y avait d'ailleurs trop de prudence, et une sagesse trop lente pour plaire à cette génération impatiente et exaltée. Il aimait la liberté, mais il l'aimait avec cette modération qui assure la constance, et comme on aime une femme légitime ; tandis que la France alors l'adorait, ou plutôt en adorait le nom, comme on adore une maîtresse, avec cette fureur que la durée n'accompagne guère. En vain invoquait-il la raison : le grand malheur de la raison, c'est qu'elle n'est comprise que par les gens raisonnables, c'est-à-dire par une très-faible minorité. Arrêter par les conseils de la sagesse une révolution en mouvement, ainsi que le tentèrent Mounier et ses amis, est aussi malaisé que faire entendre raison à un homme ivre ; or la France, en ce temps, était folle et ivre, si j'ose dire, d'esprit révolutionnaire. Il eût fallu une transaction, c'est-à-dire un sacrifice réciproque d'opinions, et personne n'en voulait faire. On vit bien les membres de l'Assemblée nationale faire à l'envi, sur l'autel de la patrie, l'offrande des boucles d'argent de leurs souliers ; mais aucun

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IV.

Journaux dits patriotes, de 1789 au 10 août 1792.

Des nuances assez visibles divisent dès la première année les journaux appelés patriotes. Il serait difficile et d'ailleurs inutile de les suivre dans leurs mobiles évolutions; mais je dois indiquer ici la règle que j'ai observée, sauf quelques rares exceptions, dans le classement des diverses feuilles dont je vais avoir à parler, et qui consiste à les placer de préférence dans le parti auquel leurs écrivains ont appartenu en dernier lieu, et non suivant les opinions que ces écrivains ont manifestées d'abord. Personne n'ignore en effet que Brissot, Condorcet, Carra, destinés à périr dans les rangs de la Gironde, se sont montrés, dès les premiers jours de la Révolution, républicains plus ardents et plus impatients que d'autres journalistes destinés à figurer au sommet de la Montagne, tels que Barrière et Robespierre.

I.

www.libtool.com.cn

Le Moniteur universel.

Le Moniteur universel (commencé le 24 novembre 1789). — Ce journal, qui, en sa qualité de journal du gouvernement français, a acquis une célébrité européenne, n'a commencé à avoir ce caractère officiel que depuis le mois de nivôse an viii, c'est-à-dire à partir des premiers jours du commencement de ce siècle, et lorsque la Révolution avait abdiqué déjà entre les mains du premier consul Napoléon Bonaparte. Jusque-là, et pendant toute la durée de la période révolutionnaire, *le Moniteur universel*, écrit dans les mêmes conditions que toute autre feuille, ne se distinguait d'elles que par la grandeur alors inusitée de son format¹, la régularité de sa publication, la variété de ses correspondances françaises et étrangères, et surtout le soin spécial donné à l'exactitude des comptes rendus des assemblées. Du reste, et comme par un pressentiment de ses futures destinées, et une sorte de préparation à les remplir, aucune feuille ne fut plus constamment fidèle à la fortune, ne se tint avec plus de docilité au niveau mobile des circon-

1. *Le Moniteur* avait adopté le format in-folio. Presque tous les journaux contemporains étaient publiés dans les formats in-8° et in-4°.

stances et ne suivit plus servilement le courant de l'opinion ; acceptant successivement comme des victoires tous les événements accomplis, mais ne les préparant et ne les précédant jamais. Bailly, Lafayette, Péthion, Roland, Robespierre, Tallien, furent tour à tour encensés et flétris par *le Moniteur*, digne écho de cette multitude flottante, qui, dans tous les temps, a été l'ennemie de tous les vaincus et l'esclave de tous les succès.

Les principaux rédacteurs du *Moniteur* pendant la période dont je m'occupe, furent Rabaud Saint-Étienne, Ginguené et Trouvé; mais surtout Maret, habile dans l'art nouveau de reproduire au vif les drames parlementaires, et de faire revivre par une mise en relief saisissante et fidèle les émotions des assemblées. Son fondateur était le libraire Panckoucke, heureux éditeur de *l'Encyclopédie*. Avec le scepticisme habituel de sa profession, il imprima au *Moniteur* ce caractère de souplesse qui, au milieu des ruines des autres journaux, lui permit de traverser impunément les orages révolutionnaires, et en fit la fortune.

Pendant, *le Moniteur* n'en est pas moins le répertoire le plus vaste, le plus curieux et le plus complet de l'histoire de ces dix mémorables années, le miroir le plus fidèle de la Révolution, et un recueil indispensable à consulter pour qui-conque voudra la connaître.

II.

www.libtool.cn

Le Courrier de Provence.

Le Courrier de Provence (1789-1791), trois cent cinquante numéros formant dix-sept volumes in-8°. — Le rédacteur, ou plutôt le directeur de ce journal, était Mirabeau. Cet orateur superbe, qui n'était pas un grand homme, — car il n'y a de vraie grandeur que celle qui ne vise pas à la parade, et surtout qui ne coûte rien à la vertu, — était, lorsqu'il commença cette feuille, dans tout l'éclat de sa popularité; et ses vices semblaient avoir disparu sous son génie, tant il est vrai que l'opposition, ainsi que l'a dit un homme qui s'y entendait (le cardinal de Retz), purifie les mauvaises actions et illumine les bonnes. En ce temps où la société française se préparait à être jetée dans un moule nouveau, il eût fallu une main puissante qui présidât à cette transformation et sût contenir le métal en fusion et en diriger le cours; mais cette main manqua à la royauté et à la France. Avec plus de vertu, Mirabeau eût peut-être été capable d'accomplir cette œuvre héroïque, et c'est avec raison qu'il versait parfois des larmes amères sur sa jeunesse déshonorée. Il voulut, en effet, apaiser les orages qu'il avait tant contribué à soulever; mais il n'en est pas de l'homme politique comme du général d'ar-

mée qui, après avoir renversé les remparts d'une place assiégée, les reconstruit lorsqu'il en est devenu le maître. L'homme d'État qui a renversé dans l'opposition les remparts du respect et de l'autorité, ne peut, une fois arrivé au pouvoir, les reconstruire solidement, quelque volonté qu'il en ait. Le chef de parti qui s'est livré aux révolutions peut tout pour la destruction et pour le crime; il ne peut rien pour l'organisation, la sagesse et la justice : le vice de son origine le frappe d'impuissance, et il est étonné de n'avoir plus pour le bien la force qu'il a employée pour le mal. Au reste, et quelque sincères qu'aient été, dans les derniers temps de sa vie, les efforts de Mirabeau pour sauver la royauté et la France, ce repentir tardif et impuissant, stimulé par l'or de la liste civile et par l'ambition du pouvoir, ne doit pas l'absoudre devant la postérité. On n'a pas assez de mépris et de haine pour ces ambitieux de génie, qui agitent leur pays afin d'arriver au ministère; semblables dans leur égoïsme à ces sauvages riverains de la mer, qui par de fausses clartés font échouer les navires pour se procurer des épaves.

Les premiers numéros du journal de Mirabeau avaient pour titre *Journal des États généraux*, et parurent sans autorisation du gouvernement, dès les premiers jours du mois de mai 1789. Mirabeau enlevait ainsi d'assaut la liberté de la presse, et

abrogeait de son autorité toutes les lois antérieures. Mais Necker, qu'il attaquait dans sa feuille, ayant fait rendre un arrêt du conseil pour en défendre la circulation, le député d'Aix éluda cette défense en livrant ses pages à ses souscripteurs sous le titre de *Lettres de Mirabeau à ses commettants*, et en se couvrant ainsi sous le manteau respecté de l'inviolabilité parlementaire. Trois mois après, et lorsque les événements du 14 juillet 1789 eurent ouvert libre carrière à la presse et désarmé le gouvernement, la feuille de Mirabeau prit pour titre définitif *le Courrier de Provence*.

Mirabeau n'était d'ailleurs pour ce journal qu'un drapeau et une renommée. Il y écrivait peu lui-même; mais il inspirait une réunion d'écrivains qui s'étaient groupés autour de lui, comme font les ambitieux de second ordre autour des hommes désignés au pouvoir par la supériorité du talent, et qui semblent les distributeurs futurs des emplois et de la fortune. Duroveray, Clavière, Cazaux, Dumont, Méjan, Lamourette, Champfort, subjugués par un ascendant supérieur, avaient mis leur plume au service de l'ambition de Mirabeau, et travaillaient à sa grandeur pour en faire l'échelon de leur propre élévation.

Le Courrier de Provence était un des journaux les plus répandus de ce temps.

III.

www.libtool.com.cn*Le Point du Jour.*

Le Point du Jour (1789-1791), huit cent quinze numéros, vingt-sept volumes. — Barrère, qui dès 1789 louvoie déjà entre les partis, est le rédacteur de cette feuille, qui remonte aux premiers jours de l'ère nouvelle inaugurée par la convocation des états généraux. Nature servile, et tournant à tous les vents de la fortune, Barrère a débuté par être le Trissotin des jeux floraux du midi, et, dès avant 1789, il était entouré d'une espèce de gloire locale dans sa province, grâce à ses éloges de Louis XII et de Leffranc de Pompignan, où il célébrait en phrases académiques les bienfaits de la monarchie, et où il attaquait le philosophisme anti-religieux de son siècle. Dans *le Point du Jour*, Barrère se fait d'abord remarquer par la modération de ses idées; mais c'est un de ces hommes qui ne résistent pas au courant, et qui, emportés par l'intérêt ou la peur, suivent docilement le flot qui les pousse. Quatre ans après, Barrère sera devenu l'Anacréon de la guillotine; et, douze ans plus tard, ce membre du comité de salut public sera le libelliste et l'espion du gouvernement impérial.

Le Point du Jour n'a d'ailleurs que peu d'importance au point de vue historique, et n'a aucune

valeur littéraire. Le style de Barrère est facile, mais sans couleur et sans relief. Cette déclamation fluide et sans saveur ressemble à un intarissable robinet d'eau tiède.

IV.

Le Courrier de Paris.

Le Courrier de Paris (5 juin 1789-31 mai 1793), trente-huit volumes in-8°. — Ce journal avait d'abord paru sous le titre de *Courrier de Versailles à Paris, et de Paris à Versailles*. Il a porté aussi le titre de *Courrier des départements* depuis le 1^{er} mars 1791 jusqu'au 31 mai 1793; mais, sous ces divers titres, c'est toujours le *Courrier* de Gorsas.

Cet écrivain, pendant longtemps l'un des plus populaires de la Révolution, était un de ces hommes qui se jettent dans les troubles civils parce qu'ils ne pardonnent pas à la société la médiocrité de leur fortune. Gorsas n'est cependant pas un méchant homme : il refusera courageusement son vote au régicide, et il payera de sa vie sa lutte constante et intrépide contre les crimes de 1793; mais c'est un de ces niais comme il s'en rencontre beaucoup, même parmi les gens d'esprit, qui, après avoir jeté du feu sur un baril de poudre, sont tout étonnés qu'il fasse explosion¹.

1. « Des sottises faites par des gens habiles; des extravagances dites

Dans ce long journal de Gorsas, il faut s'attacher de préférence aux huit derniers volumes, où sont retracés le procès de Louis XVI et le drame parlementaire qui vint aboutir à la proscription de la Gironde. Peu de lectures sont aussi curieuses et aussi instructives.

V.

Le Patriote français.

Le Patriote français (28 juin 1789-2 juin 1793), treize cent quatre-vingt-huit numéros, huit volumes.

Il n'est pas que vous n'ayez rencontré dans le monde un homme qui, ayant été guéri par un remède, veut, dans son enthousiasme, appliquer ce remède à tous les malades. Ces gens-là sont fort communs en politique; et, parce que tel peuple se trouve bien de tel régime, ils veulent appliquer ce régime à tous les peuples, sans considérer que ce qui est possible en tel lieu ne l'est pas toujours en tel autre. Tel était l'auteur du *Patriote français*, Brissot, qui avait rapporté des États-Unis d'Amérique l'engouement du système républicain, et qui ne voyait pas que les nations dont les mœurs sont austères sont seules aptes à devenir des nations

par des gens d'esprit; des crimes commis par d'honnêtes gens : voilà les révolutions ! » (De Bonald.)

libres. Mais Brissot voulait parvenir au pouvoir sur les ruines de la royauté; et, par une faiblesse d'esprit fort commune, la plupart des gens croient praticable tout ce qu'ils souhaitent.

Les vanités roturières ont été, au XVIII^e siècle, un mobile de révolution bien autrement puissant que la tyrannie monarchique. Brissot, fils d'un pâtissier de Chartres, et ayant reçu une éducation supérieure à sa naissance, entra dans le monde avec la pensée de se venger, sur les classes plus favorisées du sort, de l'humble condition dans laquelle il était né. Après s'être décoré du nom de son village, qu'il habilla à l'anglaise¹, et s'être fait ainsi une façon de noblesse tout en écrivant contre l'inégalité des rangs, ce qui n'est nullement incompatible, Brissot alla tour à tour chercher fortune en Angleterre et en Amérique, et n'y trouva que la vie équivoque et précaire d'un libelliste subalterne. Ces voyages ne lui furent cependant pas inutiles, en l'initiant aux premiers éléments de la science politique, et en contribuant à faire son éducation de publiciste, du moins à la superficie. Bientôt la Révolution, qui ouvrait une large carrière à toutes les ambitions plébéiennes, le rappela en France; et, au milieu de l'abaissement des hautes classes, qui satisfaisait ses passions envieuses en

1. Ouarville, transformé en Warville.

même temps qu'il favorisait son élévation, le journaliste Brissot ne tarda pas à être remarqué par la hardiesse de ses doctrines et l'appareil philosophique de ses théories.

Brissot avait visité l'Angleterre et l'Amérique, mais il ne les avait pas comprises. S'il eût sérieusement étudié la constitution anglaise, — cette vieille toile toute semée de reprises que soigne la main économe et douce d'une bonne ménagère, et qui, dans des mains moins prudentes, se fût depuis longtemps déchirée au blanchissage, — il aurait vu avec quel ménagement il faut toucher à la constitution d'un peuple; il aurait vu qu'il n'y a de fermes et de stables, parmi les constitutions libres, que celles qui sont vraiment sorties des entrailles du pays et du génie national, qui sont imprimées dans les mœurs avant d'être imprimées dans les livres, et qui y vivent aussi naturellement que le sang court dans les veines. La formation, par degrés et comme par alluvion, des libertés constitutionnelles; l'éducation progressive de la nation; la pratique longue et patiente des institutions; le progrès lent, mais continu : tels ont été, en effet, la voie suivie et l'exemple offert dans les deux mondes par la race anglo-saxonne¹. Avant d'être un

1. Ceci n'est pas vrai seulement de l'Angleterre, mais aussi de l'Amérique. Dès la fondation des colonies anglaises, les libertés municipales, établies sur les principes les plus larges, avaient préparé le

grand arbre, la liberté a commencé par y être petit arbuste. Or, s'il n'est pas aisé de transplanter un grand arbre, il l'est moins encore de transplanter une constitution dans un terrain où elle n'a pas germé. Si Brissot eût été un homme d'État comme il croyait l'être, et comme Marat l'appelait dérisoirement, il aurait compris qu'il importe peu de détruire la monarchie dans les actes et dans les formes, si chacun la porte en soi; que le temps est le seul légitime mûrisseur des idées, et l'élément indispensable de toute œuvre durable; que détourner violemment le cours des idées d'un peuple, c'est construire une œuvre factice et sans avenir; qu'en tout, l'homme est obligé de tenir compte du passé; qu'aujourd'hui est le fils d'hier, et demain le fils d'aujourd'hui; que ce qu'il faut prêcher au peuple, ce n'est pas la liberté, mais la sagesse qui rend la liberté praticable; que les citoyens doivent être élevés par la vertu à la hauteur des droits politiques, et non les droits politiques abaissés jusqu'aux citoyens. S'il eût été homme d'État, il n'eût pas ignoré que le choix entre plusieurs maux est souvent la seule voie laissée à la sagesse humaine. L'homme d'État ne dit pas : « Périissent les colonies plutôt qu'un principe; » mais il dit : « Toute injustice et tout mal doivent être réparés, à moins

pays à la république. (Voy *la Démocratie en Amérique*, par Tocqueville.)

qu'ils ne puissent l'être que par une plus grande injustice et par un plus grand mal. » Il sait que le progrès consiste souvent à faire un circuit, ou même à aller en arrière, lorsqu'il y a des précipices en avant. L'histoire lui a appris que les fruits de l'arbre de la liberté sont d'une délicatesse infinie, et veulent être cueillis avec précaution et douceur; et que si, pour les récolter plus vite, on secoue violemment l'arbre qui les porte, ils tomberont meurtris et ne se conserveront pas. Un homme d'État, enfin, ne se fait pas un gouvernement d'une perfection idéale, d'après les lois d'une philosophie abstraite, et il ne condamne pas tout ce qui s'écarte de sa chimère; mais il étudie la société; et, sur le résultat de cette étude, il fonde le système qu'il veut lui appliquer, en ne négligeant jamais de faire du présent le point de départ de l'avenir. La politique n'est pas en effet matière à création, comme le veulent les utopistes; mais elle doit s'abaisser modestement et sagement à n'être que modification et adaptation. Un bon gouvernement, de même qu'un bon habit, est celui qui va au corps pour lequel il est fait. Que dirait-on du tailleur qui, pour habiller ses pratiques, croirait faire merveille en prenant mesure sur l'Apollon du Belvédère? Malgré la perfection des formes du modèle, ou plutôt à cause de cette perfection même, l'habit risquerait fort de n'aller qu'à bien peu de gens. Il

en est de même des constitutions qui supposent la perfection de ceux qu'elles doivent régir.

Brissot ne commença à s'apercevoir de ces vérités que lorsqu'on eut tourné contre lui-même et contre ses amis les armes perfides et criminelles dont il s'était servi sans scrupule pour renverser la royauté. Les exemples de ces changements de perspective sont fort communs dans l'histoire des factions. Il y a, en effet, une singulière indulgence chez les hommes politiques, tant que le mouvement ne dépasse pas le but qu'ils lui ont assigné. Mais ce but est-il atteint, sont-ils enfin montés aux plus hauts sommets de ce pouvoir si envié et si chèrement acheté, trop souvent au prix de l'honneur et de la conscience, ils voient alors les choses d'un autre œil; la morale reprend ses droits; la justice n'est plus un vain mot; la calomnie et l'outrage deviennent dignes de châtement; et l'insurrection, qui tout à l'heure était un droit et un devoir, devient dès lors un crime. Vaine résistance que brise toujours la logique des révolutions! Celui qui s'est servi de l'injure et de la calomnie y périt par la calomnie et l'injure; celui qui s'est fait une arme de la sédition y périt par la sédition; celui qui a versé le sang pour donner un gage aux factions et sauver quelques jours d'un pouvoir misérable et contesté, son sang, par une juste expiation, sera versé à son tour et livré à d'autres factions,

qui, ainsi qu'il arrive toujours dans la marche rapide des révolutions, auront dépassé les premières.

Brissot, le premier en date des républicains français, mourut décapité le 31 octobre 1793. Mais sa mort ne l'absout pas de ses fautes, car l'homme politique demeure responsable des conséquences dont il a posé les principes. Ses amis et lui furent moins coupables sans doute que leurs adversaires de la Montagne : car, si, entraînés par des circonstances fatales, ils commirent des crimes, ils reculèrent bientôt d'effroi devant le monstre qu'ils avaient enfanté¹; mais ils n'en doivent pas moins porter une lourde part de responsabilité dans l'histoire ; car, en de telles époques de tumultes civils, ce ne sont pas tant les anarchistes déclarés qu'il faut craindre, que ceux qui, avec de beaux mots et l'apparence de l'honnêteté, leur aplanissent la voie. Si la France n'eût pas été séduite par les Mirabeau, les Barnave, les Vergniaud et les Brissot, elle n'eût pas eu à subir les Danton et les Robespierre.

Le Patriote français, de Brissot, est d'ailleurs fort au-dessous de la célébrité de son auteur ; et l'on comprend difficilement que, dans la patrie de Montesquieu, un homme ait pu asseoir une aussi grande réputation sur une base si étroite et si fragile. Le dernier apprenti publiciste de nos jours

1. « ... Épouvantés, vous avez reculé ; et les monstres vous ont dit : « Pourquoi reculer ? vous êtes nos pères. » (Rivarol.)

oserait à peine signer ces articles vides pour le fond, monotones et verbeux dans la forme, et qui, pour tout dire, distillent l'ennui. Les six derniers mois, dus à la plume du jeune et ardent Girey-Dupré, disciple et collaborateur de Brissot, sont les meilleurs de la collection, et les seuls qui offrent un véritable intérêt. La partie du journal publiée pendant l'Assemblée législative mérite aussi d'être consultée à titre de document historique sur la politique du parti girondin.

Girey-Dupré mourut, comme son maître, sur l'échafaud révolutionnaire, le 21 novembre 1793.

VI.

***Le Journal de Paris. — La Chronique de Paris.
— Le Républicain.***

Le Journal de Paris (1789-1790), in-4°, par Condorcet, Garat, Regnault de Saint-Jean d'Angély.

La Chronique de Paris (1789-1793), huit volumes in-4°, par Condorcet, Rabaut Saint-Étienne, Ducos.

Le Républicain (1791), quinze numéros in-8°, par Condorcet, Thomas Payne et Achille Duchâtelet.

Tour à tour fabricant de corsets, employé des douanes anglaises, citoyen adoptif des États-Unis, pamphlétaire, journaliste, diplomate, ingénieur, banqueroutier, publiciste, et membre de la Convention nationale de France, l'Anglais Thomas

Payne, engoué des idées républicaines, et ardent apôtre de la religion naturelle, trouva dans Condorcet un esprit de même famille, et auquel la sympathie des opinions religieuses et politiques devait naturellement l'associer.

Mathématicien subtil et métaphysicien médiocre, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, Condorcet réunissait les meilleures conditions pour mal raisonner en politique ; car il mettait, ainsi que la plupart des esprits de cet ordre, les abstractions théoriques à la place des faits, et la logique à la place de la raison. Il s'était fait un système, ou plutôt une passion, du perfectionnement indéfini de l'espèce humaine ; et il rapportait tout à ce beau mot de perfectibilité, qui chatouille si agréablement l'orgueil humain. Or, personne n'est moins apte à la direction des affaires publiques, que ces hommes d'une idée, raisonneurs à principes absolus et à conséquences extrêmes, qui forgent à l'envi de merveilleuses constitutions, et auxquels il ne manque que de fabriquer des peuples auxquels elles puissent s'appliquer. *Cave a consequentiariis*, disait en son temps Leibnitz. Rien n'est plus propre, en effet, à rétrécir et à fausser l'esprit, que cette concentration des pensées et des efforts sur un seul point et vers un seul but, auquel on subordonne tout ; et cela, par la raison fort simple qu'il n'y a peut-être pas un

seul problème moral ou politique qui n'ait qu'une face. En vain s'appuiera-t-on sur la logique : il faut, en politique, faire ce qui est utile, possible et raisonnable, et non ce qui est logique ; car la raison et la logique sont choses très-différentes.

La logique est une force aveugle, qui ne tient compte ni des mœurs, ni du passé, ni du degré de civilisation des peuples. Elle voudrait gouverner, si on la laissait faire, Paris comme Boston, Londres comme Paris, Moscou comme Londres, Pékin comme Moscou, et Tombouctou comme Pékin. Ne possède-t-elle pas, en effet, la vérité absolue ? et la vérité n'est-elle pas une par son essence ?

Aussi n'est-il pas de théorie politique, souveraineté de droit divin ou souveraineté du peuple, qui, poursuivie logiquement, ne mène à des conséquences absurdes.

La conséquence directe de l'une, c'est le mot du courtisan : « Mon maître, tout ce peuple est à vous. » La conséquence de l'autre, c'est le gouvernement direct, et sans intermédiaire, du peuple par le peuple, puisque sa souveraineté est inaliénable par nature, même pour un temps limité ; et le résultat, c'est l'anarchie.

Il faut donc tenir compte des passions humaines, et de la liberté qui s'échappe par tant d'issues ; ne pas traiter l'homme comme un chiffre, et ne pas transporter la logique et la roideur des mathéma-

tiques dans l'ordre des idées morales et dans la législation des peuples.

Mais Condorcet était beaucoup trop mathématicien et trop philosophe pour soumettre ses systèmes à la pierre de touche de la raison et à l'expérience des faits. Ce grand géomètre était, comme son ami Sieyès, un de ces mécaniciens politiques qui matérialisent l'humanité, et qui croient qu'on peut agir sur l'homme comme sur la matière inerte soumise dans les manufactures à des engrenages et à des ressorts d'acier. Ce pénétrant métaphysicien n'avait oublié qu'une seule chose, la nature humaine, qui ne se pétrit pas comme l'argile sous la main du potier, et ne se plie pas à volonté pour se prêter aux caprices extravagants des sophistes. Ce philosophe n'avait pas vu qu'avant de jeter la semence on laboure la terre, et qu'on en ôte les ronces et les mauvaises herbes; et il n'avait pas compris qu'il faut agir de même au moral, et arracher des esprits les vices et la corruption, si l'on veut voir prospérer et venir à bien les semences de la liberté; qu'en deux mots, il faut moraliser les âmes, ou enchaîner les corps; et qu'un peuple sans religion et sans morale est une bête féroce qu'il faut enfermer¹.

1. « La société qui préfère à la religion la philosophie ressemble à l'homme insensé et ingrat qui abandonne une épouse qui a fait sa fortune pour suivre une courtisane qui le ruine. » (De Bonald.)

Il ne tarda pas à en faire la triste expérience, lorsque ses amis eurent réussi à républicaniser et à déchristianiser le peuple ; mais cette expérience ne le corrigea pas. Proscrit, mis hors la loi, obligé de fuir d'asile en asile pendant sept mois, découvert enfin, et s'empoisonnant pour se dérober au supplice, Condorcet resta fidèle jusqu'au dernier jour au culte de la perfectibilité indéfinie. Ces mathématiciens politiques ressemblent à l'alchimiste à la recherche de la pierre philosophale ; et l'explosion de leurs fourneaux ne les détourne pas de leur chimère. Condorcet et Payne avaient en leur système une foi aussi robuste que celle des médecins de la comédie aux décisions d'Hippocrate. Si le malade se porte plus mal depuis le remède, tant mieux : c'est signe qu'il opère. Si le malade meurt, c'est sa faute : car Hippocrate ne peut pas avoir tort.

Plus heureux que Condorcet, Thomas Payne eut la bonne fortune d'échapper à l'échafaud révolutionnaire ; et, étant sorti de prison après le 9 thermidor, il continua, en France d'abord, et un peu plus tard en Amérique, son métier d'apôtre de la république et de la religion naturelle.

Un autre idéologue, mais d'une trempe plus souple que Condorcet, l'optimiste Garat, son collaborateur et son ami, traversa aussi, mais non sans péril, cette époque redoutable ; et si l'on est étouffé

de quelque chose, c'est que l'on ait pu inquiéter l'homme qui avait des excuses toujours prêtes pour tous les crimes heureux, qui avait employé sa rhétorique douce et modérée à atténuer l'horreur des massacres de septembre, et qui faisait fumer son encens banal devant tous les victorieux. Tout peuple guerrier que nous sommes, l'histoire de nos révolutions se résume dans un mot, la peur : peur de la mort, peur de l'exil, peur de la misère, peur de l'impopularité. Garat est le représentant parfait de ces majorités de peureux qui laissent accomplir les crimes en les déplorant tout bas.

Rabaut Saint-Étienne, collaborateur de Condorcet, et l'un des écrivains les plus actifs de la presse périodique de ce temps, périt sur l'échafaud le 5 décembre 1793 ¹.

Ducos, autre rédacteur de *la Chronique de Paris*, était un de ces jeunes Girondins qui, au milieu de la France du xviii^e siècle, rêvaient république grecque et romaine, et qu'un écrivain illustre ² a comparé spirituellement à ce conquérant ignare, qui avait trouvé un cadran solaire dans une ville prise, et qui le faisait placer dans la capitale de ses États, sans s'inquiéter de la latitude. Ducos fut décapité le 31 octobre 1793. Les hommes politiques de cette

1. Rabaut Saint-Étienne rédigeait avec Cerutti *la Feuille villageoise*, 1790-1793.

2. Joseph de Maistre.

époque traversaient le journalisme pour arriver aux assemblées, et passaient des assemblées à l'échafaud. Ainsi que l'a dit un journaliste contemporain : « Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation ! »

VII.

La Bouche de fer.

La Bouche de Fer (1790-1791), in-8°. — Le principal rédacteur de *la Bouche de Fer* était l'abbé Fauchet, élu évêque constitutionnel du Calvados : moitié prêtre, moitié disciple de Jean-Jacques ; philanthrope sentimental, et philosophant sur la vertu, suivant la mode introduite par l'auteur d'*Émile*. Or, il n'y a pas, je crois, de signe plus sûr que la vertu est malade chez un peuple, que lorsqu'il en fait un thème de philosophie et de sentimentalité ; car elle demande à être pratiquée vilement et modestement. Le premier, Fauchet travestit l'Évangile pour le ployer aux idées démocratiques¹ ; et il suivit avec ardeur le courant révolutionnaire, jusqu'au moment où la journée du 10 août et les massacres de septembre, qui la

1. Il eut pour émule en ce genre l'abbé Lamourette, évêque constitutionnel de Lyon, qui publiait un journal intitulé : *Les Prônes civiques, ou le Pasteur patriote* (1794, in-8°). Lamourette périt sur l'échafaud révolutionnaire le 40 janvier 1794, et il ne montra pas, dans cet instant suprême, moins de courage et de résignation que l'abbé Fauchet.

s suivirent de près, dissipèrent ses illusions. Il recula illogiquement, mais honnêtement, devant les conséquences de ses théories; sa conduite depuis lors fut courageuse et honorable, et il mérita de mourir sur l'échafaud, le 31 octobre 1793; sort commun de presque tous les journalistes de ce temps.

Le principal collaborateur de Fauchet était Bonneville, personnage singulier, et qui mérite qu'on s'y arrête un instant, moins à cause de son talent, qui était fort médiocre, qu'en raison de ses doctrines, qu'on a vues reparaitre de nos jours, sous le nom de socialisme, et conquérir de nombreux disciples. Comme Fourier, et avant Fourier, Bonneville avait forgé sa théorie du bonheur parfait. Elle devait se réaliser, suivant lui, par deux moyens fort simples : une nouvelle répartition des biens et la communauté des femmes; et, de concert avec Fauchet, il avait fondé *la Bouche de Fer*, et établi un club, sous le nom de *Cercle social*, pour soutenir et propager ces doctrines ¹.

Malgré son exaltation, ce rêveur d'utopies n'était pas un méchant homme; et il eut le courage de stigmatiser publiquement et à plusieurs reprises les auteurs des massacres de septembre, et de demander leur punition. Dans le même temps, il ex-

1. Voy. *l'Esprit des religions*, par Bonneville. 1794.

posait ses plans pour le partage des terres, proposait l'abolition du culte catholique et plusieurs autres réformes de même espèce, qui, suivant lui, pouvaient s'accomplir naturellement, sans secousses, sans effusion de sang et sans troubler en aucune façon la concorde et la fraternité universelles.

Quelques années après, et sous la direction de Babeuf, on verra cette comédie des utopies socialistes prendre un autre aspect, et devenir une tragédie sanglante. Mais, en 1792 et 1793, au milieu de tant de crimes et de tant d'autres erreurs, on donna peu d'attention aux folies de Bonneville, et ce don Quichotte de la régénération sociale ne trouva pas cette fois de Sancho Pança.

Ces théoriciens du socialisme et leurs adeptes me semblent en effet répéter à peu près le rôle de don Quichotte et de son écuyer. Ce pauvre Sancho, bâtonné et berné par suite des folies de son maître, est quelque peu cousin du Dèmos d'Aristophane et du Dèmos parisien, du côté de la crédulité niaise; et l'âge d'or, que promettent aux simples les chevaliers errants du socialisme, ressemble beaucoup à l'île fameuse assurée au naïf écuyer par le chevalier de la Triste Figure. Ce spectacle du représentant de la réalité, marchant, en dépit de son vulgaire bon sens, à la suite du fou idéaliste, trottant humblement par derrière

sur son âne, entraîné par l'ascendant de l'idée, à laquelle il ne croit cependant qu'à moitié, et courant après des aventures, qui se résolvent pour lui en coups de bâton, n'y assistions-nous pas naguère?

Comme plusieurs de ses successeurs, Bonneville était un honnête homme, dont le vertige révolutionnaire et les écrits de Jean-Jacques Rousseau avaient dérangé la cervelle, et que le sentiment avait rendu fou. Celui qui ne pense et qui n'agit que sous l'impulsion de la raison risque fort de tomber dans l'égoïsme; mais celui qui édifie son système en ne consultant que le sentiment devient infailliblement un rêveur et un utopiste. Le sage est celui chez lequel le sentiment et la raison s'équilibrent et se font contre-poids. Ce juste équilibre n'existait ni chez Bonneville ni chez les socialistes qui lui ont succédé, et dont les théories se sont reproduites sous nos yeux; et c'est ce qui a fait et fera toujours de ces hommes les Sisyphe et les Tantale de la politique. Que sont en effet et Sisyphe et Tantale, et les filles de Danaüs, sinon des symboles de l'humanité? Tous, plus ou moins, nous travaillons à remplir un vase fêlé; tous nous aspirons à désaltérer nos lèvres dans la coupe fuyante du bonheur ou de la liberté; tous nous roulons sur la montagne notre rocher qui retombe incessamment sur nous; tous, dans l'art, ou la

science, ou la politique, nous entreprenons de construire un édifice inconstruisible, et nous rêvons une œuvre vaine que nous n'accomplissons pas. Dans les routes diverses de la vie, comme dans les voies de la liberté, il faut savoir n'aspirer qu'à la réalisation du possible.

VIII.

Les Annales patriotiques et littéraires.

Les Annales patriotiques et littéraires (1789-an v), petit in-4°; par Mercier et Carra. — Mercier, célèbre en son temps par son humeur paradoxale, était un de ces écrivains d'une fécondité infatigable, qui montent à la gloire du jour sur une pyramide d'écrits, et qui se croient du génie parce qu'ils ont publié cent volumes; un de ces maîtres Jacques de la littérature, toujours prêts à tout, et qui, suivant le caprice du public ou l'exigence des libraires, vous servent à volonté vers, prose, histoire, critique, morale, philosophie, comédie, drame ou roman. Mercier ne donnait guère aux *Annales* que la célébrité de son nom, et il laissait le fardeau de la rédaction à son collaborateur Carra, une de ces taupes malfaisantes qui sortent de terre à l'époque des révolutions.

Il est vraiment malheureux pour le républicanisme en France que tant de gens y arrivent par

le chemin du jeu, de la ruine, du déshonneur et de la débauche, et que, quand un coquin n'a plus de ressource, il se jette dans le patriotisme. Telle était la route qu'avait suivie Carra. Condamné d'abord pour vol, il avait longtemps vécu à l'étranger d'une vie d'aventures, et il ne revint dans sa patrie que lorsque la Révolution y eut ouvert à l'ambition et à l'intrigue une loterie de fortune et d'emplois. Devenu bientôt le principal rédacteur des *Annales*, il étala dans cette feuille turbulente un amour du pauvre peuple qui était bien moins amour du pauvre que haine du riche; et, chez un homme tel que Carra, haine du riche est un synonyme d'amour des richesses. Les places et les missions lucratives ne lui manquèrent pas en effet, lorsque la journée du 10 août 1792, dont il fut un des principaux artisans, eut renversé la royauté. Mais, accusé et désigné comme un traître par Robespierre, Carra se réfugia dans la faction de la Gironde, et il eut l'honneur d'être proscrit le 31 mai 1793, et de mourir, le 31 octobre suivant, avec les principaux Girondins.

IX.

La Sentinelle.

La Sentinelle (1792), par Louvet. — Ce journal-affiche de l'auteur de *Faublas* avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la journée du

10 août. Il parut d'abord pendant le premier ministère de Roland, qui en faisait les frais sur les fonds de la police. Interrompu lorsque Roland eut cessé d'être ministre, il reparut quand le parti girondin eut fait remonter au pouvoir son ministre favori, et Louvet y combattit avec une ardeur passionnée Robespierre et la Montagne. Proscrit après la journée du 31 mai 1793, Louvet erra longtemps d'asile en asile, jusqu'à la journée libératrice du 9 thermidor. Il a écrit un récit très-long, mais intéressant, de sa proscription et de ses périls¹.

X.

Les Révolutions de Paris.

Les Révolutions de Paris (1789-an II), dix-sept volumes in-8°, avec cette épigraphe : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux : levons-nous ! » — Cette feuille, l'une des plus répandues de ce temps, était écrite ou plutôt dirigée par le révolutionnaire Prudhomme dans le sens d'un jacobinisme exalté. Les collaborateurs de Prudhomme étaient Loustalot, mort à vingt-huit ans (en octobre 1790), et dont les clubs des Jacobins et des Cordeliers portèrent officiellement le deuil pendant trois jours, comme pour un deuil

1. Voy. le *Récit de mes périls, depuis le 31 mai 1793*, par Louvet. Paris, an III, in-8°.

national ; Silvain Maréchal qui s'était fait de l'athéisme une célébrité ; Anaxagoras Chaumette, le futur inventeur des fêtes de la Raison, qui périt sur l'échafaud avec le parti des Hébertistes ; Fabre d'Églantine, plus avide encore d'argent que des applaudissements du théâtre, et qui devait payer de sa vie ses opérations frauduleuses à la Bourse.

Né dans la basse classe du peuple, Prudhomme appartenait naturellement au parti révolutionnaire. Cinq petits mots que Luther écrivait à son ami Reuchlin, *nihil timeo quia nihil habeo*, sont en effet l'explication la plus vraie de toutes les révolutions, et la confession un peu naïve de presque tous ceux qui les font. Ce Prudhomme, qui a attaché son nom aux *Révolutions de Paris* et à quelques misérables pamphlets dont il partage la honte avec Lavicomterie¹, était un écrivain de dernier ordre, et l'on ne comprendrait pas le succès de son journal, si l'on n'en trouvait l'explication dans l'exaltation sans bornes de l'époque. On jugera par l'article suivant, sur le meurtre de Foulon, des idées et du style de cette feuille :

Révolutions de Paris, n° 2. — « Cette tête (celle de Foulon) était portée au haut d'une lance dans toutes les rues de Paris. Une poignée de foin était

1. *Les crimes des rois et des reines de France, des empereurs d'Allemagne, des papes, etc.*

dans sa bouche, allusion frappante *des*¹ sentiments inhumains de cet homme barbare². Son corps, trainé dans la fange et *conduit*³ de toutes parts, annonçait aux tyrans la vengeance d'un peuple justement irrité. Ainsi finit cet être cruel⁴, qui n'exista que pour se faire détester, pour mériter la haine des hommes, faire souffrir les malheureux et recevoir enfin le prix de tant d'iniquités. Il est sans doute un Dieu juste qui veut que tôt ou tard les méchants soient punis de leurs forfaits. »

Un article du mois de décembre 1790 (74^e numéro), a pour objet l'organisation de ce que le journaliste appelle une société de *tyrannicides* :

« Qu'attendons-nous pour rétablir contre les Porsenna, les Pisistrate et les César, le droit des gens exercé par Harmodius et Aristogiton, par Scévola et les deux Brutus ? La paix universelle, ce beau rêve des gens de bien, deviendrait une douce réalité, du moment qu'il existerait une phalange de tyrannicides à l'épreuve des tourments et de la mort. Devenus les modèles de l'Europe étonnée, devenons-en les libérateurs, en faisant sortir du milieu de nous un jeune essaim de héros tyrannicides, légion sacrée, troupe sainte, pénétrée de l'esprit de ce jeune citoyen, qui, le 14 juillet 1789, sur les degrés de la maison commune, d'une main montre à ses concitoyens la lettre

1. *Sic.*

2. On accusait Foulon d'être l'auteur de la disette, et d'avoir dit qu'il ferait manger du foin et de l'avoine au peuple.

3. *Sic.*

4. Cet être cruel, dont les gens de bien, doux, honnêtes et pacifiques, portaient la tête au bout d'une lance!

accusatrice surprise à Flesselles , de l'autre met à mort le traître. »

Un peu plus loin, le journaliste invite les volontaires tyrannicides à venir inscrire leurs noms dans un registre déposé sur l'autel de la patrie, au Champ de la Fédération. Ces noms, après qu'on aurait écarté ceux qui n'auraient pu soutenir un examen sévère, seraient jetés dans une urne recouverte d'un crêpe. Les cent patriotes que le sort aurait favorisés se rendraient pendant la nuit autour de l'autel de la patrie, pour y être revêtus mystérieusement du titre sublime de tyrannicides, et armés de la main même du représentant chargé de leur donner l'accolade au nom de la patrie..... — Je m'arrête : je me suis étendu assez, et trop peut-être, sur ce monument d'inepte fureur et d'extravagant délire, qui occupe de nombreuses pages dans le journal de Prudhomme. Il en fut au reste de cette société de tyrannicides comme de l'assemblée des rats de la fable : il ne se rencontra personne pour aller attacher le grelot et pour jouer à Londres, Saint-Pétersbourg, Vienne ou Berlin, le rôle de Brutus et de Mucius Scévola. Si l'odieux de semblables conseils n'en eût dépassé et caché le côté grotesque, c'eût été, pour le dire en passant, une assez plaisante comédie, d'entendre ces patriotes stupides et ignares farcir leurs diatribes contre l'aristocratie des louanges de Cassius, de

Brutus et de Caton, qui furent peut-être les aristocrates les plus déterminés, les plus cupides et les plus féroces qu'il y ait jamais eu dans le monde. Dans l'histoire des révolutions, la farce côtoie la tragédie, comme dans les drames de Shakspeare¹.

XI.

L'Orateur du Peuple.

L'Orateur du Peuple (1789-an III), quatorze volumes in-8°, par Fréron. — Ce journal est plus violent encore que celui de Prudhomme, et le cède à peine en fureurs sanguinaires aux feuilles de Marat. La lanterne est la panacée de Fréron et son argument de prédilection :

« Mirabeau ! Mirabeau ! moins de talents, et plus de vertus, s'écrie-t-il dans un de ses articles, ou gare la lanterne ! » — « Le voilà donc démasqué, dit-il ailleurs en parlant de La Fayette, ce grand général, ce magnanime défenseur de la liberté, ce flatteur du peuple, ce valet des rois, ce Dieu qui a commencé par des autels, et qui finira par la lanterne. »

Ailleurs, Fréron excite le peuple à aller assassi-

1. Cette absurde idée d'une légion de tyrannicides devint plus tard l'objet d'une motion formelle d'un député à la Convention, Jean de Bry. Chabot s'empessa de s'inscrire parmi les tyrannicides; mais le capucin s'en tint là, et il trouva plus profitable et plus facile d'agioter et de voler, ce qui le conduisit à l'échafaud. (Voy. le *Moniteur*, t. XIII, p. 542.)

ner M. de Castries, coupable d'avoir blessé dans un duel Ch. de Lameth :

www.libtool.com.cn
 « Il est temps, s'écrie-t-il, que ces insolences aient un terme ! Je le dis à regret, peuple léthargique, si M. de Lameth eût été blessé, il y a six mois, comme il l'est aujourd'hui, l'hôtel de Castries aurait été détruit de fond en comble ; il n'y serait pas resté une pierre ; et le lâche assassin qui l'habite *aurait payé de tout son sang* le meurtre prémédité d'un des héros de la Révolution. »

Et dans le numéro suivant :

« M. Lameth va mieux, *quoiqu'on eût répandu le bruit que l'épée était empoisonnée.* »

Les conseils de Fréron furent suivis. L'hôtel de Castries fut envahi et mis à sac, et ses habitants n'échappèrent à l'assassinat que par la fuite.

Les dénonciations de citoyens signalés aux vengeances populaires, et les révélations de prétendus massacres projetés par la cour, fourmillent dans les pages de *l'Orateur du peuple*. Il serait fastidieux de citer ces diatribes, qui se ressemblent toutes. Le titre seul d'un article, que je trouve dans le n° 57 du t. IV, suffira pour donner l'idée du degré ou étaient poussés l'impudence de l'écrivain et l'aveuglement crédule du peuple de lecteurs auxquels il s'adressait :

« Dénonciation du trésor secret laissé par Necker à la cour de France, et montant à plus de cinq cents

millions, pour fournir aux frais de la contre-révolution. »

Et dans le n° 66 du t. III :

« Trente mille aristocrates secrètement armés, tant dans Paris que dans les environs, et n'attendant que le signal du massacre. »

Ces dénonciations, présentées avec une assurance audacieuse, appuyées de noms propres et de détails en apparence minutieux et précis, irritaient la misère, faisaient fermenter les cerveaux et les exaltaient jusqu'au délire. Le soupçon, qui germe et grandit si rapidement dans les imaginations égarées par la peur et par la haine, était devenu une maladie et une fièvre, et enfantait des fantômes de proportions gigantesques et monstrueusement absurdes.

De nombreux numéros de *l'Orateur du peuple* sont remplis des attaques les plus virulentes contre Bailly et La Fayette, dont la surveillance, bien molle cependant, inquiétait les meneurs de la démagogie. On lit dans le soixantième numéro du t. IV :

« Si nos deux chefs civil et militaire sont atteints et convaincus de ce crime de lèse-liberté (l'espionnage), ils doivent non-seulement être destitués et déclarés indignes de la confiance publique, mais encore expier *sous la hache du bourreau* cet outrage inouï envers la nation.... O Parisiens! que vous êtes encore loin des Romains! A peine l'année du consul était-elle expirée, que les tribuns, sur le moindre

soupçon, le citaient devant l'assemblée du peuple. Là, dépouillé des attributs de sa dignité, sans pourpre, sans faisceaux, vêtu de longs habits de deuil et dans l'attitude d'un suppliant, il attendait en silence qu'il fût ou déchargé d'accusation, ou précipité de la roche tarpéienne, etc. »

Fréron termine cet article en proposant de former un club d'*espionicides* (textuel). Les idées de collège et le souvenir de Mucius Scévola avaient brouillé toutes ces têtes.

Près d'un an avant la fuite de Varennes, Fréron annonce la prochaine évasion du roi (44^e numéro, t. IV). Il est curieux de voir de quelles inventions fantastiques et calomnieuses il orne cette dénonciation :

« Le dernier projet d'exécution auquel ils se sont arrêtés, et dont j'ai la preuve testimoniale, est, par le moyen de leurs émissaires et de matières combustibles toutes prêtes, de livrer aux flammes, dans le milieu de la nuit, plusieurs quartiers éloignés du château des Tuileries, et d'égorger tous les pompiers à mesure qu'ils sortiraient de leurs corps de garde, afin que rien ne pût arrêter le progrès de l'incendie favorisé par le vent impétueux qui règne cet hiver. Le premier mouvement des citoyens et des gardes nationales étant de se porter en masse dans les différents quartiers embrasés pour arracher aux flammes leurs femmes, leurs enfants, leur famille ensevelie dans le sommeil et leurs effets les plus précieux, on profitera de cette crise terrible, qui appellera sur un seul point l'intérêt général du désespoir où seront ré-

duits les citoyens d'être privés du secours des pompiers, pour s'emparer de gré ou de force de Louis XVI et l'entraîner sous la bannière autrichienne, etc. »

Le style, ainsi qu'on a pu le voir, est digne des pensées, et la forme vaut le fond. Marat, qui écrivait souvent dans le journal de Fréron, l'appelle dans ses lettres son cher lieutenant; et sous tous les rapports Fréron était digne de ce titre. On en jugera par la phrase suivante, écrite après l'évasion du roi :

«S'il est vrai, comme le bruit s'en répand, que les Autrichiens aient passé la Meuse, Louis XVI doit perdre la tête sur un échafaud, et Marie-Antoinette doit, comme Frédégonde, être traînée dans les rues de Paris à la queue d'un cheval entier. »

C'était ainsi que Fréron, dont la jeunesse et la fortune avaient été protégées par la famille royale, en montrait sa reconnaissance. Deux ans plus tard, le journaliste, devenu proconsul, remplira Marseille et Toulon de massacres, de mitrillades et de ruines. Ce singe-tigre qui ressemblait aux filles du vieil OÉson, et qui voulait régénérer la France dans un bain de sang, avait réservé sa sensibilité pour les lapins, qu'il se plaisait à couvrir de caresses et de baisers. Ses intimes lui donnaient le petit nom de *lapin*, dans les réunions familiales; car on sait que tous ces révolutionnaires avaient un goût décidé pour les idylles et les bergeries.

XII.

www.libtool.com.cn***Les Révolutions de France et de Brabant.***

Les Révolutions de France et de Brabant (1789-1791), huit volumes in-8°, avec figures, par Camille Desmoulins. — Camille Desmoulins avait du moins sur les écrivains dont je viens de parler la supériorité du talent, et il occupe l'un des premiers rangs parmi les journalistes de ce temps, le premier certainement parmi ceux de son parti.

C'était un esprit prompt, vif et facile; plein de verve et de gaieté, et qui assaisonnait de ses railleries et de son humeur plaisante les sujets même les plus sérieux. Du reste, le dévergondage et le cynisme de ses idées, son mépris ouvertement affiché pour tout ce que les hommes respectent, son persiflage impertinent, ses gaietés sur les fureurs sanguinaires de la populace, et ses facétieuses plaisanteries sur les lanternes qui servent à éclairer l'aristocratie, en font un miroir assez exact de la moralité révolutionnaire. Avec plus d'imprévoyance que de courage, ce gamin de Paris du journalisme mettait le feu en riant à cette trainée de poudre qu'on appelle le peuple, et qui devait un jour le faire sauter lui-même.

Desmoulins se fit d'abord connaître par un pam-

phet très-vif et fort remarqué, *la France libre*, dans lequel il présentait les richesses de l'aristocratie aux convoitises de la foule, comme un appât et comme un stimulant.

« Jamais plus riche proie, y disait-il, n'aura été offerte aux vainqueurs. Quarante mille palais, hôtels, châteaux ; les deux cinquièmes des biens de la France à distribuer seront le prix de la valeur. »

Il publia ensuite les *Discours de la lanterne aux Parisiens*, où il accolait gaiement à son nom le titre sinistre de procureur général de la lanterne ; il n'y tarissait pas en facéties sur les lumières vives et pénétrantes répandues par la lanterne, et sur les dévastations des châteaux par les bandes d'émeutiers qu'il appelait des tribunaux de cassation. Il publia ensuite son journal hebdomadaire, *les Révolutions de France et de Brabant*, écrit avec le même genre de gaieté et dans le même esprit.

Voici, entre beaucoup d'autres, un exemple du sans-façon révolutionnaire et de la prestesse railleuse avec laquelle il traitait les questions politiques. Il s'agit de la publication du Livre rouge :

«Enfin nous tenons le Livre rouge. Le comité des pensions a rompu les sept sceaux dont il était fermé. La voilà accomplie, cette menace terrible du prophète ! la voilà accomplie avant le jugement dernier ! *Revelabo pudenda tua*, je dévoilerai tes turpitudes ; tu ne trouveras pas même une feuille de figuier pour

couvrir ta nudité à la face de l'univers ; on verra toute ta lèpre, et, sur tes épaules, ces lettres *gal...*, que tu as si bien méritées. Notre cher comité des finances nous prévient que ce n'est pas le seul registre qui contienne les preuves de la criminelle complaisance, — disons le mot, — de la friponnerie des ministres des finances, depuis 1774 ; ses travaux lui découvrent chaque jour une multitude de preuves d'autres déprédations qu'il fera successivement connaître. Bravo, mille fois bravo, généreux républicains ;... poursuivez votre route dans ces souterrains, continuez d'en éclairer les ténèbres. Camus tient le redoutable flambeau ; il force Necker d'être son guide.... L'hypocrite Gênois cherche sans cesse à vous égarer. Tantôt il se retourne pour souffler la lumière, et tantôt il voudrait fuir. Mais Camus le retient par la basque, et la lanterne qu'il porte rappelle au premier ministre des idées qui devraient le faire marcher droit.... Cependant ils osent encore lever le front. Le maréchal de Ségur, cet ex-ministre qui avait déclaré le tiers, c'est-à-dire la presque totalité des Français, incapable de porter l'épaulette, ce maréchal qui a si bien mérité le bâton, vient d'apprendre au public, par la voie du *Journal de Paris*, qu'il est grandement étonné de voir publier le Livre rouge, et de s'y voir citer par des hommes qui devraient le respecter. Mais voyez donc ce qui le fait crier à la calomnie, à l'injustice, à l'indécence, au libelle, au pamphlet ; c'est que le comité a crié contre lui au voleur, c'est qu'il a mentionné un certain ex-ministre, qui, ayant quatre-vingt-dix-neuf mille six cent vingt-deux livres de pension, ayant fait donner des pensions à dix de ses parents, avait si peu de vergogne, qu'il demandait

encore, le 4 septembre 1787, un duché héréditaire ! Oh ! nous t'en donnerons des duchés héréditaires, faquin ! Le comité ne l'avait pas nommé ; mais notre homme se reconnaît, et il est grandement étonné. Pour nous, ce qui nous étonne grandement, c'est qu'un tel homme demande encore du respect, c'est que les voleurs publics ne puissent se persuader qu'ils aient mérité la hart.... Il ne croyait pas, disait-il, qu'on osât lui faire un crime des bienfaits du roi. Les bienfaits du roi ! Ce qu'il appelle bienfaits devrait s'appeler méfaits. Les bienfaits du roi ! *Quodnam est aliud beneficium latronum ?* dit Cicéron. Est-ce qu'on peut être libéral avec le bien d'autrui ? Est-ce que les deniers publics sont levés pour autre chose que pour le besoin de l'État ?.... L'État a-t-il besoin qu'on engraisse du sang des peuples toute une famille, celle des Ségur ou des Sganarelle, et qu'on pensionne tous ces Crispins ? Le sieur Necker n'a pas craint de déclarer au comité des pensions que le roi trouvait mauvais que l'Assemblée nationale eût fait imprimer le Livre rouge. *Trouvait mauvais !* Oh ! nous trouvons bien plus mauvais qu'un Gênois ose parler en termes si peu mesurés à l'Assemblée nationale ; qu'il parle ainsi au souverain, au nom de celui qui n'est que le premier sujet de la nation. Nous trouvons bien plus mauvais que toi et tes pareils ayez dilapidé sous le règne de Louis l'économe, en dépenses clandestines, cent trente-cinq millions.... Tu ne sais donc pas que nous avons eu en France douze contrôleurs généraux qui ont été pendus et exposés à Mont-faucon ? Le voilà donc, cet homme si pur, si poli, si candide, bien et dûment convaincu d'être le recéleur au moins, sinon le complice de tant de brigandages !

Le voilà, pris la main dans la poche, non pas d'un seul homme, mais de vingt-cinq millions d'hommes, et méritant d'être pendu vingt-cinq millions de fois ! Quelle probité, quelle confiance a cet homme qui recérait le Livre rouge, et l'a défendu si longtemps *unguibus et rostro*, des pieds et des mains ? Et ce qui met tout à fait hors de mesure, c'est qu'au lieu de mourir de honte, le cafard se monseigneurise, etc., etc. »

Le septième numéro a trait à un épisode de l'histoire du journalisme. C'est le récit d'une séance de l'Assemblée nationale, où la feuille de Desmoulin avait été dénoncée par Malouet :

« Victor Malouet avait assez bien arrangé son plan de procédure, mais il n'a pas joui longtemps de sa victoire. Il avait habilement saisi l'avantage

D'une nuit qui laissait peu de place au courage.

« Mais Dubois Crancé a rallié les patriotes ; et j'ai eu la gloire immortelle de voir Péthion, Lameth, Barnave, confondre les périls d'un journaliste avec la liberté, et livrer, pendant quatre heures, un combat des plus opiniâtres pour m'arracher aux mains qui m'apportaient captif. Mains beaux faits ont surtout signalé mon cher Robespierre. Cependant la victoire restait indécise, lorsque Camus qu'on était allé chercher au poste des archives, arrivant sans perruque et le poil hérissé, se fit jour au travers de la mêlée, et parvint enfin à me dégager d'entre les mains des aristocrates, qui, malgré l'inégalité des forces, se battaient en désespérés. Il était onze heures et demie : Mirabeau Tonneau était tourmenté du besoin d'aller rafraîchir son gosier desséché ; et je fus redevable du

silence qu'obtint Camus, moins à la sonnette du président, qu'à la sonnette de l'office, qui appelait les civevants et les ministériels à souper. Ils abandonnèrent enfin le champ de bataille; je fus ramené en triomphe; et à peine ai-je goûté quelque repos qu'un *chorus* de colporteurs patriotes vient m'éveiller du bruit de mon nom, et crie sous mes fenêtres : *Grande confusion de Malouet; grande victoire de Camille Desmoulins!* etc. »

Dans un grand nombre de ses numéros, Desmoulins attaque la reine avec une violence et un cynisme où se lisent à l'avance les destinées de la malheureuse fille de Marie-Thérèse. Il incrimine jusqu'à ses abondantes aumônes qu'il appelle des *charités liberticides*.

« C'est, dit-il, le crime de Manlius, qui distribuait au peuple du blé pour régner, ce qui le fit précipiter de la roche tarpéienne. Mais de telles aumônes pourraient bien être pour elles, non pas les degrés du trône du despotisme, mais l'échelle de l'échafaud. »

Ailleurs, il accuse La Fayette d'avoir fait pendre un boulanger par ses séides, afin d'accuser de ce meurtre les patriotes, d'effrayer l'Assemblée, et d'en obtenir la loi martiale. Pour cet enfant cruel et corrompu du journalisme, la calomnie est un jeu comme tout le reste.

Si on ajoute à ces fragments la lecture du numéro très-violent qui parut dans le tome septième, sur la fuite de Louis XVI, on aura une idée de la

première manière de Camille Desmoulins, et de ce style piquant, leste et facile, où il y a plus d'insolence que d'éloquence. Il sera mieux inspiré lorsqu'il écrira un peu plus tard *le Vieux Cordelier*. Nous aurons occasion d'en citer quelques pages, égales dans leur genre à ce qu'a produit de plus admirable le génie de Vergniaud et de Mirabeau.

Je ne dois pas omettre ici les caricatures dont le journal de Camille Desmoulins était accompagné. J'ai remarqué, entre autres, une gravure représentant un homme à cheval, et une lanterne derrière, avec cette épigraphe : *La lanterne est en croupe, et galope avec lui*. C'était une plaisanterie du procureur général de la lanterne sur Mounier, qui s'était retiré en Dauphiné après les journées des 5 et 6 octobre. Une autre gravure représente au naturel l'infâme fustigation accomplie en pleine place publique (en avril 1791) sur les religieuses de Paris par une bande de scélérats. Les nobles filles de Saint-Vincent de Paul elles-mêmes n'avaient pas été épargnées; elles avaient été dépouillées de leurs vêtements et fouettées par ces hommes et par ces femmes auxquels elles consacraient leur vie, et dont elles avaient si souvent dans les hospices couvert les nudités et pansé les plaies purulentes. Trois sœurs en moururent, et tout ce qui restait de cœurs honnêtes fut pénétré d'indignation. Mais les révolu-

tionnaires trouvèrent la chose plaisante, et cet exploit excita la gaieté de Camille ¹.

A la suite des événements du Champ de Mars, Desmoulin interrompit ses *Révolutions de France et de Brabant*; mais il rentra bientôt dans le journalisme, et il prit une part active, ainsi que son ami Fréron, à la rédaction de la *Tribune des Patriotes*, l'un des journaux qui préparèrent la journée du 10 août.

XIII.

L'Ami du Peuple.

L'Ami du Peuple (1789-1793), in-8°, par Marat.— Les cinq premiers numéros de *l'Ami du Peuple* parurent d'abord sous ce titre : *le Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, rédigé par M. Marat*, avec cette épigraphe : *Vitam impendere vero*. A partir du sixième numéro, Marat intitula son journal *l'Ami du Peuple ou le Publiciste parisien*. A partir du 21 septembre 1792,

1. Ces excès furent répétés dans presque toutes les grandes villes. (Voy. pour les détails, Régnier d'Estourbet, *Histoire du clergé pendant la révolution*, t. I, *passim*; et Tresvaux, *Histoire de la persécution en Bretagne*, t. I, p. 257-260; le *Moniteur*, t. VIII, p. 86, 87, 401; *l'Ami du roi*, n° 330.) Je retrouve ces odieuses fustigations en 1792 : la ville de Lyon en fut le théâtre, et elles se répétèrent tous les dimanches et jours de fête des mois de mars et avril 1792, et particulièrement le 8 avril, jour de Pâques. (Voy. le *Journal général de France*, numéro du 17 avril 1792, p. 443.) A Nantes, deux religieuses moururent des suites de ce supplice.

il modifia de nouveau le titre ainsi qu'il suit : *Journal de la République française, par Marat l'ami du peuple*; et enfin, depuis le 14 mars 1793, jusqu'au 14 juillet, jour de la mort de Marat, sa feuille fut intitulée : *le Publiciste de la République française* ¹.

Ce nom de Marat est de ceux sur lesquels un historien de la presse périodique pendant la Révolution doit s'arrêter un instant. Le talent de l'homme ne le place certainement pas au-dessus des journalistes contemporains; mais la fureur qu'il exhala dans ses feuilles, et qui eut dans les rues un si fatal retentissement, et l'extraordinaire influence qu'il exerça sur la populace, dont il était devenu l'idole, ont fait de lui un des principaux personnages de la Révolution, et ont attaché à sa mémoire une sinistre célébrité, qui fait rechercher curieusement ses écrits. Ce journal taché de boue et de sang est devenu un monument historique ².

Né en Suisse, Marat quitta son pays de bonne heure, comme Jean-Jacques, pour venir chercher la célébrité en France. Dans un des numéros de sa feuille (14 janvier 1793), il a pris la peine de ra-

1. La collection du journal de Marat s'est vendue cent soixante-dix-neuf francs à la vente Labédoyère. L'exemplaire de la Bibliothèque de la rue de Richelieu est incomplet.

2. *Monument*, dans le sens étymologique du mot, *monimentum*, avertissement.

conter sa vie, et d'écrire lui-même son panégyrique. Il y apprend à ses lecteurs et à la postérité qu'il a l'âme sensible, l'esprit droit, le cœur ouvert à toutes les passions exaltées, et surtout à l'amour de la gloire; qu'il a eu une éducation soignée, qu'il a échappé à toutes les habitudes vicieuses de l'enfance, et qu'il était vierge à vingt et un ans (textuel); que sa mère fit éclore dans son cœur l'amour de la justice et la philanthropie, etc. Pendant plusieurs années, il étudia les sciences physiques et la médecine, et accumula mémoires sur mémoires, pour se faire un nom. A l'en croire ¹, toutes les sommités scientifiques se sont coalisées pour lui barrer le chemin et déprécier ses découvertes : de là le fiel qui dévore cet homme vaniteux, envieux et froissé; de là cette haine contre l'organisation sociale. Il enveloppe dans ses rancunes toutes les illustrations de la science, d'Alembert, Condorcet, Lalande, Laplace, Lavoisier, Monge, et enfin Lacépède, plus rampant, dit-il, que les reptiles dont il a écrit l'histoire. Survient alors la Révolution; voie nouvelle pour arriver à cette notoriété qu'il convoitait si ardemment, car c'est le propre des natures basses et méchantes de prendre la notoriété pour la gloire. Marat se précipite dans cette voie. Il sera célèbre en effet,

1. Voy. l'article déjà cité du 44 janvier 1793.

d'une célébrité plus odieuse que celle d'Érostrate, mais que lui importe? il sera célèbre.

Consultez les contemporains : c'était, disent-ils, un petit homme de moins de cinq pieds. Il balançait sur ce petit corps une tête énorme et disproportionnée, qui ressemblait, disait-on, à celle de Cartouche. Ses traits étaient hideux et vulgaires, son teint livide. Ses yeux injectés de sang lançaient un regard où la fureur se mêlait à la folie; son corps était couvert de lèpre; son sang corrompu et vicié. Au moral, c'était un de ces esprits médiocres qui ne savent pas se résigner à leur médiocrité, et qui ne sauraient arriver à la réputation par les voies légitimes; une vanité sans bornes; une basse envie de toutes les supériorités sociales; une activité dévorante pour le mal; une nature d'hyène. Voilà quel était ce dégoûtant excrément de la nature, qui fit trembler la France pendant près d'un an, dont on vit des pères donner le nom à leurs enfants, qu'on porta au Panthéon, et dont on fit une divinité ¹. Mais c'est assez parler de l'homme : venons au journal.

1. On fit imprimer des prières, *au sacré cœur de Marat!* Dans toutes les sociétés populaires de Paris on prononça des éloges funèbres de Marat. Voici un passage curieux de l'un de ces discours : c'est un parallèle entre Marat et Jésus-Christ.

« Jésus-Christ et Marat furent tous deux philosophes; tous les deux aimèrent le peuple et haïrent les tyrans; tous les deux furent persécutés par les grands. Jésus-Christ enseignait sa doctrine dans les déserts, et

Dès juillet 1790, il n'y est question que d'insurrection, de potences, et de projets d'extermination. Marat demande[alors] seulement cinq à six cents têtes.

En septembre 1790, il y a progrès. Ce sont dix mille têtes qu'il lui faut.

Une sorte d'instinct et de flair lui révèle à l'avance les hommes qui, révolutionnaires encore en apparence, chercheront bientôt à arrêter le cours de la Révolution. Du fond de la cave où il se cache, et où il compose lui-même son journal, il les signale et les outrage. Il est curieux de voir comment, dès les premiers jours, il traite La Fayette et la garde nationale. Cette garde n'est pour lui qu'une aristocratie de boutiquiers. Ce

Marat dans des souterrains. Tous les deux quittèrent leur solitude : Jésus-Christ vint instruire le peuple dans Jérusalem, et Marat dans Paris. Tous deux dénoncèrent les grands au peuple, et furent aimés de lui. Jésus-Christ, quelque temps avant sa mort, fut porté en triomphe par le peuple de Jérusalem ; et Marat, quelque temps avant la sienne, fut porté en triomphe dans la Convention par le peuple de Paris. Tous les deux voulurent l'égalité : Jésus-Christ réprima l'orgueil des scribes et des pharisiens ; et Marat, celui des nobles et des prêtres. Tous les deux détestèrent les accapareurs et les agioteurs : Jésus-Christ renversa les tables des marchands d'argent, et Marat ne cessa de crier contre les banquiers de la rue Vivienne. Tous les deux furent victimes de leur amour pour l'égalité ; tous les deux moururent pour elle : mais la mort de Jésus-Christ amena la contre-révolution dans la Judée, et le peuple, en perdant son ami, rentra dans l'ignorance et sous le joug de ses maîtres. La mort de Marat, au contraire, a affirmé la révolution dans la France, et le peuple, en perdant son ami, a ouvert les yeux et en est devenu plus redoutable aux ennemis de sa liberté. »

sont les prétoriens du dictateur Mottié, du divin Mottié, du charlatan des deux mondes. Ce nom de La Fayette ne se rencontre pas une seule fois dans ce journal sans quelque épithète outrageante; c'est un traître, un infâme, un scélérat, un fourbe, un subtil caméléon, un assassin, un plat valet de la cour, etc. Il en est de même de Bailly.

Numéro du lundi 8 novembre 1790 :

« La royauté, en France, est moins qu'une cinquième roue à un carrosse. »

Numéro du vendredi 17 décembre 1790 :

« Il y a une année que cinq ou six cents têtes abattues vous auraient rendus libres et heureux pour toujours. Aujourd'hui, il en faudrait abattre dix mille. Sous quelques mois, peut-être en abattrez-vous cent mille; et vous ferez à merveille: car il n'y aura point de paix pour vous, si vous n'avez exterminé jusqu'au dernier rejeton les implacables ennemis de la patrie. »

Numéro du samedi 18 décembre 1790 :

« Cessez de perdre le temps à imaginer des moyens de défense. Il ne vous en reste qu'un seul; celui que je vous ai recommandé tant de fois: une insurrection générale et des exécutions populaires. Fallût-il abattre vingt mille têtes, il n'y a pas à balancer un instant. »

Numéro du vendredi 24 décembre 1790 :

« Pendez, pendez, mes chers amis; c'est le seul

moyen de faire rentrer en eux-mêmes vos perfides ennemis.... Si j'avais été tribun du peuple, j'aurais commencé par faire accrocher tous les juges du Châtelet qui avaient voté pour le renvoi de Bezenval. »

Numéro du vendredi 18 mars 1791 :

« Ce scélérat¹ est logé rue Babilie, près les Halles, chez un tapissier, au second. Je donne son adresse pour que le peuple aille l'assommer. »

Dans le numéro du dimanche 20 mars 1791, Marat, qui sait combien l'on ajoute foi facilement aux crimes imputés à ceux que l'on hait ou que l'on craint, et que, si loin qu'aillent la bêtise et la calomnie, elles ne vont jamais plus loin que la crédulité d'un peuple en état de révolution, dénonce une conspiration de La Fayette et de Bailly. Suivant lui, cette conspiration a pour but de faire écrouler l'église de Notre-Dame, après le *Te Deum*, lorsqu'elle sera remplie de gardes nationaux, et aussitôt après que les municipaux se seront retirés. Il n'y a pas d'ineptie si grossière, il n'y a pas d'absurdité si calomnieuse qui ne soit accueillie par cette bête malfaisante, et qui ne soit par elle jetée en pâture aux esprits étroits et exaltés, où elle sait que ces calomnies fructifieront; aussi faudrait-il citer tous les numéros de ce journal de Marat, si l'on voulait rappeler ses perpétuelles dénonciations

1. Il s'agit d'un agent de l'administration que Marat venait d'attaquer dans sa feuille avec la dernière violence.

de prétendus projets de Saint-Barthélemy du peuple. A chaque page, ce sont des complots de la cour *pour affamer et décimer la France, pour brûler ses villes et les bombarder. L'Assemblée nationale n'est qu'une réunion de traîtres, de stupides, de fripons et d'endormeurs ; c'est une assemblée conspiratrice, pourrie, vendue et prostituée.* Quant au roi, *c'est un traître et un imbécile.* Telle est la polémique de Marat ; telles sont, textuellement, les expressions qu'il répète à satiété ; telle est la nourriture quotidienne qu'il offre à ses lecteurs.

Les numéros des 26, 27 et 28 avril 1791 contiennent une biographie de La Fayette. C'est une suite d'atroces et impudentes calomnies.

Dans le numéro du 15 mai 1791, Marat dénonce un officier de la garde nationale et excite les patriotes à le poignarder ; puis il ajoute :

« Les fripons¹ crieront au meurtre ; mais je voudrais bien savoir quel autre moyen il reste au peuple de se débarrasser des scélérats auxquels les fonctionnaires publics assurent l'impunité. »

Numéro du mardi 17 mai 1791. — Article intitulé :

« Manœuvres de l'administration municipale, pour empoisonner le peuple avec des grains gâtés. »

Numéro du jeudi 19 mai 1791. — Article intitulé :

1. C'était, dans le vocabulaire de Marat, le synonyme de modéré.

« Banqueroute infaillible et prochaine, si on ne se hâte de donner de la pelle... aux pères conscrits soudoyés pour précipiter la ruine de la nation. »

Numéro du samedi 28 mai 1791. — Article intitulé :

« L'Assemblée nationale jouant envers la nation le rôle d'une c...., qui débute en femme à sentiments, et qui finit en prostituée. »

Dans le numéro du 3 juin 1791, après avoir raconté l'assassinat de plusieurs citoyens coupables d'aristocratie et avoir insulté les victimes, Marat ajoute :

« Au reste, n'oublions pas que nous sommes en guerre, et que nous avons plein droit de nous défaire de nos ennemis, puisque les pères conscrits refusent de nous en débarrasser. »

Dans le numéro du 15 juillet 1791, Marat demande que Louis XVI *soit immolé au salut du peuple*. La fuite de Varennes avait excité chez ce maniaque sanguinaire une recrudescence de rage.

Numéro du 16 juillet 1791 :

« Vous serez éternellement dupes de ces scélérats, éternellement travaillés par l'anarchie et la misère, jusqu'à ce que vous ayez nommé un tribun militaire pour abattre ces têtes criminelles. »

Numéro du 18 juillet 1791 :

« Qu'attendent-ils (les patriotes) pour se montrer? Ah! s'il y avait dans nos murs deux Scévola

seulement, il y a longtemps que la liberté y serait cimentée à jamais. Un seul coup de poignard dans le cœur de Mottié (La Fayette) eût foudroyé ses légions de satellites, et permis au peuple d'abattre sous la hache vengeresse les têtes criminelles de ses mortels ennemis.... S'ils étaient les plus forts, ils vous égorgeraient sans pitié; poignardez-les donc sans miséricorde. Que Chapelier, Rabaud, Émery, Dupont, Bureau de Puzy, Barnave, Desmeuniers, Malouet, Goupil, Thouret, Target, Freteau, Prugnon, Regnault, Siéyès, Dupont, Dandré, Montlosier, Bailly, Mottié, soient vos premières victimes. »

Dans le numéro du 30 août 1791, Marat expose, avec une nouvelle insistance, ses plans de dictature révolutionnaire.

Dès la déclaration de guerre, Marat dénonce les Girondins et ne cesse plus de les attaquer. Dès ce moment, son journal est rempli de dénonciations incessantes contre les chefs militaires, qu'il accuse de se faire battre à dessein et de faire massacrer leurs soldats par l'ennemi ! Sa feuille se répand dans les armées, où elle va jeter la défiance et l'alarme.

Dans le numéro du 19 avril 1792, il revient sur la nécessité d'une dictature établie pour abattre les têtes des conspirateurs. Suivant lui, le devoir des patriotes est d'égorger tous les aristocrates, au premier coup de canon tiré sur la frontière.

Les numéros des 24 et 27 avril 1792 sont consa-

crés à exposer les prétendus complots ourdis par César La Fayette, de complicité avec les Girondins.

Dans le numéro du 3 mai 1792, Marat rend compte d'une conversation qu'il a eue avec Robespierre.

« Si j'avais eu deux mille hommes comme moi, dit Marat, j'aurais été à leur tête poignarder Mottié au milieu de ses bataillons de brigands, brûler le despote dans son palais, et empaler nos atroces représentants sur leur siège. »

Robespierre écouta froidement ces fanfaronnades du journaliste, qui, de son côté fut médiocrement satisfait de son interlocuteur.

« Robespierre, écrit-il, est un honnête homme ; mais il n'a ni les vues ni l'audace d'un homme d'État. »

Dans le même numéro, Marat excite de nouveau les armées à immoler leurs chefs, qui, dit-il, les conduisent à la boucherie :

« Il y a plus de six mois que j'avais prédit que nos généraux, tous bons valets de la cour, trahiraient la nation et livreraient les frontières. Mon espoir est que l'armée ouvrira les yeux, et qu'elle sentira que la première chose qu'elle ait à faire, c'est de massacrer ses généraux. »

La veille du jour où Marat écrivait cette phrase, on avait reçu la nouvelle du meurtre du général Théobald Dillon par ses propres soldats.

Au milieu de ces atrocités et de ces inepties dont le journal de Marat est rempli, on trouve une connaissance profonde du peuple, non tel qu'il est dans les temps ordinaires, mais tel que le font l'exaltation et la fièvre des révolutions. « Pour une grande partie du peuple, dit-il quelque part¹, avec plus de finesse qu'on ne l'attendrait de lui, la révolution n'est qu'un opéra. » Il aimait à se poser en prophète politique, et il rencontrait juste quelquefois. Dans un article (du 14 décembre 1791) intitulé *L'avenir dévoilé*, il dit :

« Louis XVI sera précipité du trône; et proscrit avec son indigne famille. Le royaume sera déchiré par les factions; les citoyens les plus audacieux et les plus adroits usurperont l'empire; et le gouvernement aura changé de forme, sans profit pour la liberté. »

Dans un autre article (du 15 décembre 1791), il s'exprime ainsi au sujet de la guerre :

« Le peuple est sûr du triomphe, s'il combat avec courage. Il aura peut-être du dessous la première campagne; il se défendra avec succès la seconde; et il écrasera tout la troisième. »

Ces trois lignes sont un résumé assez exact des événements militaires en 1792, 1793 et 1794.

On a vu que Marat ne craint pas de parler dans son journal de tribunal et de dictature populaires.

1. N° du 9 juillet 1792

Il sait qu'il n'y a pas deux choses plus voisines et qui se trouvent plus fréquemment réunies que l'esprit de sédition et l'esprit de servitude, et que l'amour de la liberté est bien moins vif dans les classes inférieures auxquelles il s'adresse, que dans la classe moyenne qu'il veut écraser. Ce qu'aime le peuple, en effet, c'est la licence, ce sont les spectacles, c'est le despotisme, pourvu qu'on l'exerce en son nom. Comme tous les tyrans, la populace aime à avoir ses valets et ses livrées; et même, comme les rois des époques grossières, ses bouffons et ses porteurs de marottes. Il lui faut, à elle aussi, ses ducs de Villeroy pour lui dire : « Mon maître, tout cela est à vous. » Ces valets à bonnet rouge, ces courtisans du peuple qui appellent le peuple leur maître pour en faire leur instrument, abusent souvent contre lui-même de la force qu'ils lui empruntent; mais cet abus de la force ne lui déplaît pas, pourvu qu'on y joigne la séduction de quelques grands mots; et il ressemble à ces filles de la rue, qui aiment les amants qui les battent. Cet instrument irresponsable, grossier, violent, universellement présent, Marat sait le manier, et c'est le secret de sa puissance.

Sous son impulsion et celle de quelques autres hommes dignes de lui, nos pères ont vu ce tyran aux millions de bras engloutir en quelques années plus de trésors que Louis XIV, faire plus de vic-

times que Louis XI et Charles IX, entretenir plus d'espions et de sbires que l'inquisition, avoir de plus bas flatteurs que Tibère¹.

XIV.

Le père Duchesne.

La grande colère, la grande joie, la grande fureur, etc., du Père Duchesne, par Hébert (1791-an III). In-8°, trois cent soixante-huit numéros². — Il semble difficile de supposer que l'on puisse descendre dans cette fange révolutionnaire plus bas encore que Marat : c'est ce qui arriva cependant, et c'est le spectacle que donna pendant quatre ans à la France et à l'Europe le journal connu sous le nom de *Père Duchesne*, rédigé par Hébert, ci-devant escroc et voleur, et devenu, au milieu du tumulte de la Révolution, l'un des journalistes influents de l'époque, et l'un des premiers magistrats de la municipalité de Paris.

1. La loi des suspects organisa, en effet, dans toutes les communes de France, plus de cinquante mille comités révolutionnaires, dont les membres étaient les espions et les sbires du régime de la Terreur. Le financier de la montagne, Cambon, dont le témoignage n'est pas suspect, déclara que ce seul système de surveillance coûtait à la France cinq cent quatre-vingt-onze millions de livres par an, à raison de cinq livres allouées pour chaque jour à chacun des membres de ces comités. (Voy. le *Moniteur*, t. XXII, p. 425.)

2. Le journal d'Hébert se distingue des autres *Père Duchesne* par deux fourneaux gravés à la fin de chaque numéro, et dont l'un est ordinairement renversé.

En 1790, un écrivain peu connu, Lemaire, avait imaginé d'écrire, en style poissard, une feuille quotidienne, dans laquelle il défendait le parti constitutionnel. Cette feuille, intitulée *les Lettres b... patriotiques du père Duchesne*, eut un grand succès dans le peuple, et les Jacobins, que ce succès contrariait, lui opposèrent alors une feuille rivale du même genre, le journal d'Hébert.

Ce journal eut bientôt supplanté l'autre, qu'il laissait loin derrière, lui par le scandale des calomnies et le cynisme de l'expression. Aux privilèges de l'ancienne aristocratie avaient succédé les privilèges d'une aristocratie nouvelle : celle des journalistes et des démagogues, qui s'étaient investis du droit de gourmander, d'insulter et d'avilir tout ce qui, dans le pays, était sage, honnête, prudent et respectable. Hébert n'était pas homme à manquer à cette mission, et trois fois par semaine il versait régulièrement ses ordures et son fiel sur le roi, la reine et les meilleurs citoyens. Il exerça ainsi dans les faubourgs et sur les classes ouvrières une influence funeste, et acquit une honteuse popularité parmi les révolutionnaires de bas étage. Ces hommes, avides de séditions et de crimes, aimaient à trouver dans leur journal la grossièreté de leur propre langage ; et ils savouraient avec délices leur *Père Duchesne*, comme l'ivrogne savoure chaque matin son petit verre.

Quelque réelle qu'ait été sur la marche de la Révolution l'influence de ce misérable écrivain, qui comparait sa plume, devant laquelle croulaient les réputations, à la trompette de Jéricho qui faisait tomber les murailles, je me contenterai d'indiquer quelques-uns des sommaires qu'Hébert mettait en tête de ses articles. Ils suffiront à caractériser l'œuvre et l'auteur, sur lesquels d'ailleurs j'aurai occasion de revenir, en parlant des luttes de la presse périodique, après le 10 août 1792¹.

XV.

Le Défenseur de la Constitution.

Le Défenseur de la constitution (du 1^{er} juin au 10 août 1792), douze livraisons, par Maximilien Robespierre. — Quoique les journaux publiés par Robespierre n'aient pas, dans l'histoire de cette époque, l'importance qui semble s'attacher naturellement au nom de leur auteur, il n'est pas permis de ne pas en parler ici.

1. La grande colère du *Père Duchesne* contre le ci-devant comte de Mirabeau, qui a f... au nez de l'Assemblée nationale une motion contraire aux intérêts du peuple en prenant la défense des princes fugitifs et des émigrants.

— La grande joie du *Père Duchesne* sur le décret qui f... à bas les droits d'entrée sur le vin, la viande et toutes les denrées. Grande ribote du peuple à la santé de ses amis les patriotes de l'Assemblée.

— La grande conspiration des calotins de Paris pour ressaisir les richesses volées au peuple, etc., etc.

Malgré la célébrité du journaliste et la popularité de son nom, le *Défenseur de la constitution* n'eut en effet qu'un succès fort contesté, et très-inférieur à celui qu'obtenaient à la même époque les diatribes furibondes de Marat et les ordures d'Hébert. On serait étonné, en lisant tous ces journaux dont la médiocrité est le trait commun, de voir de pareils écrivains conduire les révolutions, si l'on ne savait qu'il faut pour mener les peuples dans les temps de crise moins de grandeur dans l'esprit que d'opiniâtreté passionnée, moins d'imagination que de volonté; moins de génie que de caractère, et que la fortune des hommes est souvent mieux servie par leur médiocrité ou par leurs vices que par leurs vertus et leurs talents.

Robespierre, au reste, se distinguait d'Hébert et de Marat par le soin qu'il mettait à parer et à cadencer sa phrase. Jaloux de sa réputation d'écrivain, et soigneux pour son style, comme il l'était pour ses vêtements et pour sa coiffure, il voulait bien exalter les mauvaises passions du peuple pour s'en servir, et le nourrir d'emphase et d'orgueil pour le mieux tromper; mais il dédaignait de faire du cynisme un moyen de vogue, et ne craignait pas de montrer son mépris pour ceux qui affichaient le sans-culottisme par la malpropreté de leurs vêtements et la grossièreté de leur langage.

Les tendances de son esprit étaient dirigées dans un autre sens, et le portaient vers des idées différentes, mais qui étaient d'autant plus périlleuses qu'elles n'inspiraient pas la même répulsion, et qu'elles affectaient dans leur expression le dogmatisme de l'homme d'État et du penseur.

Robespierre, en effet, était un dévôt disciple d'un des plus éloquents et des plus médiocres sophistes qui aient jamais existé, Jean-Jacques Rousseau; et, fervent admirateur du *Contrat social*, il aspirait à faire à la France l'application des doctrines de ce livre célèbre. Or, rien n'est plus à redouter que ces philosophes qui se sont fait une chimère, et que le hasard des révolutions pousse au gouvernement des États; car la fin pour eux justifie les moyens. Ils se servent sans scrupule de la tyrannie pour détruire la servitude, et ils emploient philanthropiquement le fer et le feu pour extirper de la terre la souffrance et le mal. Tout obstacle qui s'oppose à la réalisation de leur rêve favori, ils le brisent sans pitié et sans remords; et ils regardent sincèrement comme des ennemis publics les hommes qui empêchent la société d'aller se ranger docilement dans les cases que leur prétendu génie lui a préparées. Pour le métaphysicien politique, les sociétés humaines ne sont pas composées d'êtres doués de vie et de sentiment, et capables de souffrance; mais ce sont des machines inertes et

passives, composées de diverses pièces qu'un mécanicien monte et démonte; dont il modifie à volonté les engrenages et les ressorts, et sur lesquelles il rogne et taille à son plaisir. Ce que Procuste faisait de ses victimes, ils le font de la société : ils la mettent sur le chevalet de leurs systèmes; et, suivant qu'elle excède ou n'atteint pas la mesure qu'ils ont fixée, ils torturent ses membres pour les restreindre ou les étendre. La machine vivante saigne, crie et pleure; mais qu'importe? L'ami de l'humanité, qui voit l'âge d'or assuré aux générations futures par les conceptions de son génie, s'arrête-t-il pour si peu?

Aussi Robespierre, devenu le maître de la Révolution, ne tua pas pour le plaisir de tuer, et par ivresse du sang, comme les Carrier, les Fouché, les Collot-d'Herbois, les Lebon, les Fréron, les Maignet; il tua simplement tout ce qui, dans les partis les plus divers, faisait obstacle à l'application de ses systèmes. Je ne pense donc pas, comme plusieurs écrivains modernes, que, s'il l'eût emporté au 9 thermidor, il eût fait cesser le régime de la Terreur : je crois, au contraire, que ses impraticables théories, rencontrant toujours des obstacles nouveaux, auraient amené sans cesse de nouvelles persécutions, jusqu'à ce que quelque autre catastrophe eût précipité le sophiste du pouvoir. Frédéric II disait avec un grand sens que, s'il

avait une province à châtier, il la donnerait à gouverner à un philosophe.

www.fotoool.com.cn

XVI.

Quelques autres journaux patriotes.

Pour compléter cette énumération des journaux jacobins antérieurs au 10 août, je citerai :

Le Mercure national (1789-1791), sept volumes, par Carra, Tournon, Robert, Keralio et Mlle Keralio.

L'Argus patriote (1791-1792), quatre-vingt-quatorze numéros, par Théveneau-Morande.

L'Ami des citoyens, journal fraternel, par Tallien et Méhée (1791-an m), in-8°.

Le Journal des droits de l'homme, par Labenette (1791).

Les Évangélistes du jour, par Dulaure (1790), seize numéros. — *Les Métamorphoses*, du même écrivain, vingt et un numéros. — La *Liste des ci-devant nobles, nobles de race, robins, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse, ou escrocs d'icelle*, avec cette épigraphe : « Si notre père Adam eût acheté une charge de secrétaire du roi, nous serions tous nobles. » (1791). Dulaure, auteur de ce pamphlet périodique, lui donna une suite, digne de la première partie : c'est la *Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres qui n'ont pas*

prété serment à la constitution civile du clergé. — *Le Thermomètre du jour* (1791-1793). Dulaure, auteur de ce journal, s'y sépara des Jacobins, dans les premiers jours de 1793, pour se réunir au parti de la Gironde, dont il partagea la proscription.

Le Journal des Sans-Culottes (1792), avec cette épigraphe : « Les âmes des empereurs et des savi- tiers sont jetées dans le même moule. »

Le Journal des Amis de la constitution (1790-1791), trois volumes, par Choderlos Laclos. — Ce journal, qui était en quelque sorte la feuille officielle du club des Jacobins, et où les séances de ce club étaient rapportées avec beaucoup d'étendue, a, par cela même, une valeur historique supérieure à celle de la plupart des feuilles contemporaines. Mais il faut y ajouter les deux journaux suivants, qui en sont la continuation et le complément :

Le Journal des débats de la Société des Amis de la constitution séante aux Jacobins (1791-an II), cinq volumes¹.

¹. Vendu trois cent quatre-vingt-quatre francs à la vente Labédoyère. Il ne faut pas confondre ce *Journal des débats des Jacobins* avec le *Journal des débats et des décrets*, rédigé originairement par Barrère, puis par Louvet, et qui se bornait à rendre compte des séances des assemblées. Ce dernier journal, après avoir porté sous le gouvernement impérial le titre de *Journal de l'Empire*, est revenu à son ancien titre légèrement modifié, *Journal des débats politiques et littéraires*. Il avait paru d'abord sous le format in-8°; c'est seulement en pluviôse an VIII qu'il adopta d'abord l'in-4°, et, quelques jours après, l'in-folio.

Et le *Journal de la Montagne* (1793-an III), par Laveaux, Th. Rousseau, etc. C'était ce journal qui avait mérité des contemporains le surnom de journal des tigres¹. Dans la réunion de ce journal et des deux qui précèdent se reproduit, comme dans un miroir, l'image de ce club fameux, qui prépara toutes les journées néfastes de la Révolution ; qui, par ses trois mille sociétés affiliées répandues sur tout le sol de la France, subjuguait et gouvernait le pays ; qui décidait souverainement des réputations et du patriotisme des citoyens ; qui dictait ses lois aux assemblées ; qui faisait monter ses chefs au pouvoir, et qui signalait ses adversaires à la proscription et à la mort.

Un trait commun à tous ces journaux jacobins est le plus complet mépris de la liberté : ils font de leur liberté une déesse et lui dressent des autels ; mais elle me paraît ressembler bien plutôt à une belle fille simple et crédule, entourée d'une bande de mauvais sujets qui font semblant de l'adorer, et qui la trompent, la déshonorent et la violent les uns après les autres. Ils font sonner bien haut ce beau mot dont la France était esclave : mais, si le mot était écrit partout, la chose n'a jamais été plus ouvertement foulée aux pieds ; et leur liberté était

1. Le *Journal de la Montagne* est fort rare, et curieusement recherché par les bibliophiles. Il s'est vendu quatre cent cinquante-cinq francs à la vente Labédoyère.

tyrannie, de même que leur science était chimère, et leur philanthropie férocité. L'envie et l'ardeur de la domination, voilà les vrais ressorts des passions révolutionnaires. Toutes les révoltes, en effet, sont filles de la première. Le tentateur disait au premier homme : « Tu seras semblable à Dieu. » L'ambition a dit aux grands des nations : « Vous serez semblables aux rois. » La vanité a dit aux bourgeois : « Vous serez semblables aux nobles. » L'envie a dit au pauvre et à l'ouvrier : « Tu seras semblable aux bourgeois et aux riches. » Ainsi que l'a écrit un homme qui a vu de près les factions¹ :

« Nul ne veut obéir, et tous veulent commander ou que leur parti domine ; c'est-à-dire que la tyrannie est au fond de toutes les âmes. Demandez au républicain son secret. Son secret (j'en excepte le petit nombre) est le pouvoir, le triomphe de son opinion et de son intérêt. Il se dit : Quand je serai roi ! c'est là sa république. »

Aussi, la passion de l'égalité, au nom de laquelle on entreprend d'abaisser tout ce qui dépasse le niveau commun, répond-elle bien mieux que la liberté aux instincts populaires : non que personne veuille descendre soi-même d'un seul degré, mais parce qu'on se regarde comme élevé de tout ce qu'on enlève à ses supérieurs. Ainsi comprise par

1. Lamennais. *Pensées*, 1844.

le génie envieux des révolutions, l'égalité, que l'on n'atteint jamais, a été une des causes principales des troubles où la France se débat depuis soixante ans. La liberté, en effet (et je ne parle pas ici de cette liberté révolutionnaire, qui ressemble à la vraie liberté comme les assignats ressemblent à l'argent), est un principe d'agrandissement, d'expansion, de fécondité, d'aspiration au mieux. L'égalité, au contraire, est un principe d'abaissement, d'amoindrissement, de nivellement jusqu'à ce qu'il y a de plus infime dans l'échelle sociale : et encore, ce degré baissant toujours, l'égalité n'est-elle jamais satisfaite. Aussi, et le trouble étant d'autant plus grand chez un peuple qu'il tend vers un but plus difficile à atteindre, les convulsions de la France, durant le long travail de sa révolution, devaient être d'autant plus poignantes, qu'elle aspirait à l'égalité. Si elle s'obstinait à la poursuite de cette chimère, elle n'y parviendrait pas et périrait à l'œuvre.

Un autre caractère de tous les journaux patriotes consiste dans la haine du christianisme, et dans une émulation d'efforts pour chercher à détruire dans le peuple les dernières traces de tout sentiment religieux. C'est par là que la révolution française se sépare essentiellement de la réforme du xvi^e siècle, à laquelle elle a été souvent comparée, et à laquelle elle peut être comparée en effet sous plusieurs rap-

ports, mais avec des réserves qui laissent à chacune leur caractère distinct. La plus importante de ces réserves, c'est que la réforme agissait sur l'homme individuel avant de produire son effet sur les institutions, tandis que nos réformateurs modernes, ne voyant de l'homme que l'extérieur et les actes, réformaient les institutions, sans se préoccuper de la discipline morale des individus, et semblaient croire qu'il suffisait de lois pour faire marcher la machine politique. Luther, Knox et Calvin, quelque jugement qu'on porte d'ailleurs sur eux, instruisaient l'homme, c'est-à-dire réglaient l'homme intérieur, et le construisaient, si j'ose dire, au dedans, suivant l'étymologie du mot *instruire* (*in-struere*). C'est par là que les réformateurs protestants ont mérité que leurs disciples devinssent des constructeurs d'empires, tandis que nos hommes d'État révolutionnaires, déracinant des âmes la foi et le respect, ces deux gardiennes des sociétés, n'ont su faire de l'homme qu'un instrument de démolition¹.

La présomption de tous ces écrivains n'a d'ailleurs d'égalé que leur ignorance ; et c'est à cette

1. Ainsi que l'a écrit un spirituel humoriste, « nos grands-pères avaient foi en Dieu, foi au prêtre, foi au roi, foi au magistrat, foi à la vertu, foi au savoir, foi à toutes sortes de choses supérieures ou extérieures à eux-mêmes ; nous, hommes du XIX^e siècle, nous avons foi en nous-mêmes et en notre journal. » (Toppfer.)

ignorance générale que Brissot, qui avait recueilli quelques notions superficielles dans ses voyages, dut sa réputation facilement acquise de diplomate et de publiciste. C'est dans l'histoire, mal étudiée et mal comprise, des Grecs et des Romains, que ces journalistes vont, à l'exemple de Mably, chercher des points de comparaison et des directions pour les sociétés modernes; et on connaît ce trait d'un membre éminent de la Convention¹, qui faisait demander à la Bibliothèque nationale les lois de Minos, au nom du comité de Constitution, afin de s'en aider pour rédiger la constitution française. Les relations internationales étaient alors beaucoup plus difficiles que de nos jours, et l'on s'en aperçoit à la façon dont les journaux de ce temps parlent des pays étrangers, et particulièrement de l'Angleterre, qu'ils connaissaient certainement moins bien que leurs successeurs ne connaissent aujourd'hui les États les plus insignifiants et les plus lointains. Il est risible de les voir, dans l'orgueil de leur prétendue liberté, traiter l'Europe entière comme un ramas d'esclaves; car, par un abus qui n'est pas encore réformé, l'usage s'est établi d'appeler libres les habitants d'un pays déchiré par les factions, et esclaves, les citoyens d'un État paisiblement gouverné.

1. Hérault de Séchelles.



Quant à la forme , la plupart de ces feuilles sont rédigées avec un égal mépris de la grammaire et du bon goût. Des déclamations verbeuses et vides ; une sentimentalité hypocrite et larmoyante ; l'insolence prise pour la franchise d'un homme libre, et la grossièreté pour une vertu républicaine ; les grands mots en place de pensées dans les écrits comme dans les actions ; des phrases ampoulées en place de vertus : voilà en quelques mots le résumé des journaux patriotes pendant la Révolution.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE V.

Journaux royalistes, de 1789 au 10 août 1792.

Si la royauté succomba, ce ne fut pas faute d'avoir eu dans la presse d'ardents et dévoués défenseurs : mais l'habileté de leur tactique n'égalait pas toujours l'ardeur de leur zèle ; et il leur arriva souvent de nuire à leur cause par les moyens mêmes qu'ils employaient pour la servir. Comme écrivains, et à ne les juger que du point de vue littéraire, ce fut dans leur camp que se déploya plus d'esprit et de verve ; et ils eussent remporté très-probablement la victoire, si elle eût pu être remportée à la pointe de la plume, et adjugée aux mots heureux et aux saillies mordantes. Je vais chercher à faire connaître par quelques citations l'esprit et le ton de quelques-uns de ces journaux. On en excusera l'étendue, si l'on considère que ces extraits de feuilles contemporaines nous transportent au milieu de la société du temps, nous font vivre avec elle, nous montrent les personnages peints par eux-mêmes.

I.

La Lanterne magique nationale.

La Lanterne magique nationale (1790), in-8°, parabeau le jeune. — Si je cite cette feuille, qui fut que quatre numéros et qui n'exerça aucune influence sur les événements, c'est que son auteur, le vicomte de Mirabeau, fort connu alors sous le nom de Mirabeau Tonneau, que lui avaient reprochés ses excès de table et son embonpoint, et non pas parce qu'il est célèbre par son esprit et par ses saillies, mais parce qu'il semble le type d'un très-grand nombre de ces hommes français de ce temps, braves, spirituels et étourdis, qui se vengeaient par des crimes d'une révolution qui brûlait les châteaux et coupait les têtes. C'est ce Mirabeau qui répondait si plaisamment aux reproches de son père sur son intempérance : « De quoi vous plaisez-vous ? mon frère : de tous les vices de la nation, vous ne m'avez laissé que celui-là ; » et qui dit dans une autre occasion : « Dans toute autre nation, je passerais pour un mauvais sujet et pour un homme d'esprit : dans la mienne, on me tient pour un garçon fort ordinaire et pour un homme sage. » Cette gaieté française, qu'il portait partout, éclate surtout dans une petite brochure¹,

Le Voyage national de Mirabeau cadet. 1790.

où il raconte de la manière la plus plaisante les scènes révolutionnaires dont il a failli être victime dans son voyage de Paris à Perpignan. On la retrouve aussi dans *la Lanterne magique*.

Numéro premier :

« La voilà, la voilà, messieurs, mesdames, la lanterne magique nationale, la pièce vraiment curieuse! Vous allez voir ce que vous n'avez jamais vu; ce que l'aurore de la liberté seule pouvait produire : le despotisme et l'aristocratie, le despote et les aristocrates traités par la nation comme le diable l'a été autrefois par le bienheureux saint Michel. Vous verrez les guerriers citoyens, les citoyens guerriers, les héros de la Bastille, les troupes légères des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel; les capucins travestis en sapeurs, les dames de la nation et les nonnes défroquées, et toute l'armée patriotique; et l'illustre coupe-tête, et le bon d'Orléans, et le Châtelet, et la Lanterne, et toutes les merveilles de la Révolution. Enfin vous allez voir ce que vous allez voir : la vue n'en coûte rien. On rend l'argent aux mécontents, et nous payons à bureau ouvert, ... comme la caisse d'escompte payera au mois de juillet. »

... Septième changement :

« Voyez-vous Necker le sage, Necker le grand homme, Necker le dieu, Necker le charlatan, qui revient de Suisse, et arrive à l'hôtel de ville? Entendez-vous qu'il demande la grâce du baron de Bezenval?... Et les districts qui s'assemblent, et qui crient, et qui hurlent, et qui raisonnent comme des districts : « Point de grâce! nous ne voulons point de grâce! ce baron

est un aristocrate ; il faut qu'il soit pendu. Necker se moque de nous ; c'est un autre aristocrate. Qu'il prenne garde à lui ; nous pourrions bien envoyer le dieu à la lanterne. Et voyez-vous Necker dans la consternation ? il n'a pas réussi ; il est atterré ; et, depuis ce jour-là, le grand homme n'a plus été qu'un pauvre homme : *Sic transit gloria mundi.* »

... Quinzième changement :

« Faites attention à ce grand jour du 4 février. Voyez le roi qui se rend à la grande salle du *Manège*, pour épouser la Constitution : il faut espérer que l'Assemblée prononcera bientôt le divorce. Écoutez son discours : le langage ambigu du Génevois Necker pouvait-il convenir à la bouche vertueuse du monarque français ? Regardez les députés ; leurs sentiments se peignent sur leurs physionomies : les uns frémissent de rage ; les autres pleurent ; le grand nombre applaudit. Et le roi sort ; et l'on se met à jurer ; et l'on admet au serment les femmes, les écoliers, les moines, les soldats, les religieuses ; et c'est une maladie qui gagne les districts ; et toutes les mains sont en action. Mettez les vôtres dans vos poches ; car il n'y a pas de sûreté, etc., etc. »

II.

Le Journal des Halles. — Le V véritable père Duchesne.

Le Journal des Halles (1790), in-8°. — *Le V véritable Père Duchesne* (1791-1792), in-8°. — Voici des journaux d'un autre genre, et, quant au style, de dignes émules du journal d'Hébert. Mais, si la forme n'en est pas supérieure, l'esprit dans lequel

ils sont écrits mérite plus d'indulgence, et me permet d'en citer un passage qui donnera une idée de ce genre de journaux :

« Ce ne sont pas les aristocrates que j'avons à craindre ; c'est une autre clique qui s'assemble aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, et qui, si on la laissait faire, nous mettrait bientôt dedans, sans que nous nous en doutions. Ils se font appeler *les amis de la constitution* ; et, malgré ce nom, ils sont les plus grands ennemis du roi ; car ils voudraient en faire un roi en peinture qu'on puisse mener par le nez. Mais ça ne fait pas notre compte. Je voulons avoir un roi qui puisse se mêler des affaires, sans cependant y nuire ; un roi à qui il ne soit pas possible de faire le mal, mais qui ait le droit de faire le bien. Mais non : les jacobinistes n'entendent point cela ; ils ont une autre manière de voir, et avec leur grand mot de *liberté*, ils vous fourront droit comme un *i* dans l'esclavage, etc. ¹ »

Si les journaux poissards ne s'étaient jamais émancipés davantage, il serait équitable de leur accorder l'absolution ; mais cet article, que j'ai choisi comme le plus convenable à citer, date des premiers jours de la Révolution. Bientôt le style poissard deviendra plus vif et plus salé, et sera émaillé à chaque ligne de ces jurons grossiers, qui, comme on sait, sont le plus bel ornement et constituent l'esprit de cette espèce de journaux.

1. *Le Journal des Halles*, n° 3.



III.

www.libtool.com.cn

Les Actes des Apôtres.

Les Actes des Apôtres (1789-octobre 1791), avec cette épigraphe : *Quid domini facient, audent quum talia fures?* — *Liberté, gaieté, démocratie royale (l'an de la liberté zéro)*; — trois cent dix-sept numéros, formant douze volumes : les six derniers numéros sont intitulés *Petits paquets*.

Les Actes des Apôtres, c'est-à-dire, car il est utile d'expliquer ce titre, les actes des apôtres de la Révolution mis au jour et tournés en ridicule, sont, je crois, la feuille la plus spirituelle et la plus piquante de cette époque. Les publicistes du journal étaient Bergasse, le comte de Montlosier, le vicomte de Lauraguais. A ceux-là étaient dévolues les œuvres sérieuses, les analyses raisonnées, la polémique sévère : c'étaient les soldats pesamment armés. Le spirituel comte de Rivarol, le chevalier de Champcenetz, Peltier, le vicomte de Mirabeau, le chevalier de Belleville, formaient la cavalerie légère, et les tirailleurs : à ceux-ci, la satire, la gaieté, l'épigramme en prose et en vers : à eux de montrer que, si on avait pu leur enlever l'aristocratie des titres, ils avaient gardé du moins celle de l'esprit. Et ils y réussirent : non que tout soit bon dans ce journal ; mais n'est-ce pas déjà beau-

coup qu'on puisse appliquer à ces travaux éphémères le vers de Martial :

www.libtool.com.cn

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

La partie satirique et légère ne tarda pas à prendre la plus grande place dans *les Actes des Apôtres*, et à reléguer au second rang la polémique sérieuse et raisonnée. Chansons, noëls, facéties, calembours, parodies comiques, s'y succédèrent pendant deux années avec une verve non interrompue; et, si la guerre révolutionnaire eût été une guerre d'esprit, les auteurs des *Actes* l'eussent emporté sans conteste. Mais ils se faisaient une étrange illusion lorsque, prenant la Révolution pour une nouvelle Fronde, ils écrivaient des chansons à l'adresse des gens d'esprit pour ridiculiser les Marat, les Fréron, les Carra, qui leur répondaient par des émeutes de faubouriens déguenillés, et par des têtes au bout des piques. C'était se méprendre singulièrement que de prétendre trancher avec l'arme du ridicule les racines profondes d'une pareille révolution. Soyez donc spirituels avec les faubourgs Antoine et Marceau, et avec les furies de guillotine; et ripostez par des chansons à des arguments dont la prémisse est une pique, et la conclusion, une lanterne.

Une des singularités des journaux royalistes de cette époque, c'est leur licence; et *les Actes des*

Apôtres en ont leur grande part. Rien ne diffère plus de ces feuilles que les journaux royalistes de nos jours avec leur prudence sévère. Les auteurs des *Actes* défendent, il est vrai, la religion et le clergé ; mais il est facile de s'apercevoir que ce n'est pas la foi qui parle, mais la politique ; et le ton leste de leur polémique sur ces sujets est beaucoup plus fait pour compromettre les intérêts religieux que pour les servir. A vrai dire, et si l'on déshabille des hypocrisies de convention ces défenseurs de l'autel, on reconnaîtra qu'ils représentent dans la presse la religion des prélats libertins et des abbés philosophes, et qu'ils sont les héritiers directs des roués de la régence et de la noblesse licencieuse du règne de Louis XV. Au moment où tout croule autour d'eux, en 1790 et 1791, ils n'ont pas l'air de se douter que la philosophie du siècle soit pour quelque chose dans cette perturbation universelle. L'auteur qu'ils préfèrent, c'est Voltaire ; et le dirai-je ? parmi ses ouvrages, *la Pucelle* est celui qu'ils citent de prédilection. C'est à ce poëme que les rédacteurs des *Actes* empruntent presque toutes les épigraphes qu'ils mettent en tête de chacun de leurs numéros ; on voit qu'ils le savent par cœur, que c'est leur classique, et, en quelque sorte, leur bréviaire. Aussi, n'est-il pas une de leurs feuilles où ne se rencontre quelque libre épigramme, quelque mot à double sens, quelque

herté de langage que se permettait alors la presse de tous les partis.

www.libtool.com.cn

Numéro 5, pages 10-13.

« M. de Robespierre (*sic*) est cité dans tout l'Artois comme un auteur classique. Il lui est même échappé des ouvrages de pur agrément que tous les gens de goût ont recueillis; et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en leur faisant connaître un madrigal de M. de Robespierre, qui a fait le désespoir de la vieillesse de M. de Voltaire :

Crois-moi, jeune et belle Ophélie,
 Quoi qu'en dise le monde, et malgré ton miroir,
 Contente d'être belle et de n'en rien savoir,
 Garde toujours ta modestie.
 Sur le pouvoir de tes appas
 Demeure toujours alarmée;
 Tu n'en seras que mieux aimée,
 Si tu crains de ne l'être pas.

« M. de Robespierre ne se borne pas à la littérature légère. Il dirige le journal intitulé *l'Union ou Journal de la liberté*¹. Nous invitons nos lecteurs à lire avec attention la séance du soir de samedi, 21. Ce morceau est entièrement dans la manière de Tacite; et, quand on le rapproche du madrigal que nous venons de faire connaître, on se rappelle involontairement que l'auteur de *l'Esprit des lois* a fait aussi le *Temple de Gnide*. Les écrivains qui savent allier la force à la grâce,

1. *L'Union, ou Journal de la liberté*, in-folio, 1789. Soixante-neuf numéros.

l'imagination à la philosophie, la profondeur des idées à l'élégance du style, de tels écrivains sont très-rares. Nous avons été tentés un moment de comparer M. de Robespierre à Montesquieu ; mais nous nous sommes ressouvenus que l'aristocratie de ce dernier mêlait un sombre nuage aux rayons de sa gloire.

« M. de Robespierre joint à ses autres talents une connaissance approfondie de la géographie. Il nous apprend, dans son septième numéro, que les Anglais viennent de découvrir une branche de commerce très-importante. La pêche du hareng a été si abondante au nord-ouest de l'Irlande, qu'on vient d'envoyer dans la baie de Biscaye des bâtiments chargés de saumons salés, pour s'approvisionner du sel nécessaire à la pêche des harengs, que l'on va désormais tirer de la montagne de Cordoue. Tous les géographes anciens et modernes avaient jusqu'ici placé cette ville en Andalousie, à cent cinquante lieues de la baie de Biscaye ; mais M. de Robespierre, par ses nouvelles observations astronomiques, vient d'en rectifier la position et d'acquérir un droit à la reconnaissance de toutes les puissances maritimes et de toutes les sociétés savantes de l'Europe.

« M. de Robespierre n'est pas moins familier avec la physique expérimentale. Sa réputation en Artois a commencé par un mémoire foudroyant sur les paratonnerres. Dès ce moment, les éclairs de son génie perçant de toutes parts, l'Artois vit en lui un nouveau Franklin ; mais devenu bientôt le rival de son maître, il ne tarda pas à l'éclipser dans tous les genres de gloire.

« Les hommes sans partialité sont maintenant à portée d'apprécier M. de Robespierre, tour à tour

poète, historien, géographe, naturaliste, physicien, journaliste et législateur. Pour nous, nous n'hésitons pas à proclamer que, si M. le comte de Mirabeau flambeau de la Provence, M. de Robespierre chandelle d'Arras. •

C'était en octobre 1789 qu'on persiflait air futur dominateur du comité de salut public.

Numéro 10, pages 15 et 16.

Guillotín ,
 Médecin
 Politique ,
 S'avise un beau matin ,
 Que pendre est inhumain
 Et peu patriotique.
 Aussitôt
 Il lui faut
 Un supplice ,
 Qui , sans corde ni poteau ,
 Supprime du bourreau
 L'office.
 C'est en vain que l'on publie
 Que c'est pure jalousie
 D'un suppôt
 Du tripot
 D'Hippocrate ,
 Qui d'occire impunément ,
 Même exclusivement ,
 Se flatte.
 Le Romain
 Guillotin ,
 Qui s'apprête ,
 Consulte gens du métier ,
 Barnave et Chapelier ,
 Même le Coupe-tête .

Et sa main
Fait soudain
La machine,
Qui proprement nous tuera,
Et que l'on nommera
Guillotine.

Numéro 20, page 15. — Sur M. le comte Matthieu de Montmorency.

De ces Montmorency, célèbres dans l'histoire,
Est-ce là le rejeton ?
Non certes, vous pouvez m'en croire ;
Connaissez mieux cette illustre maison.
Vous détromper est nécessaire ;
Ce Matthieu n'en a que le nom,
Et d'un des laquais de sa mère
Il a reçu le jour, le cœur, l'âme et le ton.

Même numéro. — Sur M. le duc d'Aiguillon.

De d'Aiguillon la vile et lourde masse
De Conculyx a le sort incertain.
Souvent en lui Monsieur à Madame fait place.
Mais admirez son bizarre destin :
En homme, c'est un lâche ; en femme, un assassin¹.

Numéro 26, page 15. — Sur M. Fréteau.

Parmi tous les fripons
Dont le travail nous désespère,
Et qui renversent tout sans rimes ni raisons,
Notre chère commère
Catherine-Thomas-Basile-Jean Fréteau
Est le plus vil de cette horde.

¹ Suivant les royalistes, le duc d'Aiguillon, déguisé en femme de la halle, et le sabre à la main, avait excité le peuple à la sédition dans la nuit des 5 et 6 octobre.

— Comment ? serait-il donc plus fripon que Labor
 Plus plat que Liancourt ? plus gueux que Mirabeau
 Plus ingrat que Lameth ? plus sot que Robespierre
 Plus pédant que T'arget ? plus changeant que Tonne
 Est-il donc plus que Custine ennuyeux ?
 Ou, que Narbonne, ambitieux ?
 Ou, que Gouy, charmé de son petit mérite ?
 Ou, que Barnave enfin, traître et séditieux ?
 — Non : il est tout cela comme eux ;
 Mais, de plus, il est hypocrite.

Même numéro. — La contribution du quar
 revenu, et le bon citoyen.

Un quidam, bon mari, mais meilleur citoyen,
 Rêvant patriotisme, et songeant au moyen
 Que Necker a trouvé pour sauver la patrie,
 Lui dit : « Voilà ma femme : elle est jeune et jolie
 Elle inspire à la fois l'amour et l'amitié.
 Vous demandiez mon quart : je donne ma moitié.

Numéro 27, page 6.

Nouvelle édition d'*Athalie*. Acteurs : *Un pr
 cial* arrivant d'Issoudun pour faire son offrande
 triotique. — *Un garde national*.

LE PROVINCIAL.

Oui, je viens dans son temple adorer Mirabeau.
 Je viens, brûlant du feu qui remplit le caveau ¹,
 Célébrer avec vous la fameuse journée
 Où la liberté sainte aux Français fut donnée.
 Que Paris est changé ! sitôt que du grand jour
 Les crieurs à grand bruit annoncent le retour,

1. C'était un café où se réunissaient les patriotes.

Du Manége, entouré de la garde civique,
 Nobles, prêtres, bourgeois inondent le portique ;
 Et tous, devant la barre avec ordre introduits,
 D'un héroïsme pur portant les nouveaux fruits,
 Offrent aux sénateurs leurs boucles, leurs assiettes,
 Leurs crosses, leurs flambeaux, leurs brillantes jeannettes.
 Chacun d'eux, à l'envi, se disputant l'honneur
 D'être de son pays l'appui, le bienfaiteur,
 Obtient du président la douce récompense
 D'être assis à son aise à l'auguste séance¹.
 Là, Barnave et Target, divins législateurs,
 Sourds au bruits des sifflets et des vaines clameurs,
 De leurs savants débats font retentir la salle :
 Tout le monde applaudit, et croit être à la halle.
 O vous, heureux témoin des grands événements,
 Du bonheur de la France infailibles garants ;
 O mon ami, quel dieu fit pour nous ces miracles,
 Et de la liberté prononça les oracles ?

LE GARDE NATIONAL.

Le Dieu qui sait calmer et soulever les flots
 D'un peuple entier, fidèle à ses nobles complots.
 Son nom est Mirabeau.

 Et quel temps fut jamais si fertile en merveilles ?
 Auras-tu donc toujours de si longues oreilles,
 Peuple ingrat ?
 Faut-il, ami, faut-il vous rappeler le cours
 Des prodiges fameux accomplis en nos jours ?
 Des tyrans de Paris les célèbres disgrâces ;
 Et Mirabeau fidèle en toutes ses menaces !
 La Fayette, un héros, aux Anglais si fatal,

¹. Ces vers sont un tableau assez exact des offrandes faites sur l'autel de la patrie par des citoyens et des citoyennes à qui l'Assemblée accordait les honneurs de la séance.

Devenu le bras droit du corps municipal ;

.....
 Grégoire, du clergé zélé persécuteur,
 Des juifs, des usuriers, généreux protecteur ;
 Bailly, du haut des cieux descendu sur la terre
 Pour porter des districts le sceptre populaire ;
 Lameth, dans un couvent guidé par son grand cœur,
 De cinquante nonnains intrépide vainqueur ;
 Lameth, renouvelant de cellule en cellule
 Les exploits fabuleux de Thésée et d'Hercule⁴.
 Le sublime Siéyès, le compas à la main,
 Mesure avec Thouret les droits du genre humain.
 Robespierre, animé d'un héroïque zèle,
 Répand au loin les feux de la sainte chandelle.
 Goupil, Bouche, Dutrou, l'éloquent Péthion,
 Perdrix, Sallé, Fricot, et le docte Lasnon,
 Du tiers état vainqueur éternisant la gloire,
 Vont de leurs noms heureux embellir notre histoire, etc

Numéro 32, pages 12-24. — La Targetade.

Je chante ce lourdaud, président de la France,
 Et par droit de Manège, et par droit d'importance ;
 Qui, par six mois de brigue, instruit à présider,
 Servit les factieux, et crut les commander ;
 Surpassa Chapelier, et Lefranc, et Tonnerre,
 Et fut des enragés la trompette et le père.

.....
 Maître Target régnait ; et sa cloche incertaine
 Des deux partis rivaux lui méritait la haine :
 Les lois étaient à faire, et l'État confondu ;
 Pour tout dire en un mot, Target était élu.
 Ce n'était plus Target charmant son auditoire,
 Dès l'enfance, au barreau, fameux par sa mémoire ;

4. Allusion à l'invasion du couvent des Annonciades par cent cinquante hommes commandés par M. de Lameth. Il s'agissait de chercher M. de Barentin, qu'on y disait réfugié.

Dont Treilhard et Camus redoutaient les progrès,
Et qui de la basoche emporta les regrets,
Quand Paris, étonné de son esprit suprême,
De Louis à ses pieds posa le diadème.
Tel braille au second rang, qui s'enroue au premier,
Il devint plat sonneur d'illustré basochier.
Endormi lourdement dans le sein de l'ivresse,
L'éclat de son fauteuil éclaira sa faiblesse :
Castellane, Duport, Lameth et d'Aiguillon,
Jeunes séditieux cabalant sous son nom,
D'un mannequin titré serviteurs politiques,
Payèrent en grandeur ses résumés comiques, etc.

Numéro 37, pages 9-11. — Lettre aux quarante-cinq auteurs des *Actes des Apôtres*.

« Il n'est point, Messieurs, de genre d'aristocratie que votre démagogie n'ait jusqu'à présent attaqué avec des armes victorieuses ; mais la plus ancienne, comme une des plus cruelles de toutes, a échappé à vos traits. Elle est cependant bien lourde à supporter ; elle a souvent occasionné des scènes sanglantes ; enfin elle est d'autant plus dangereuse qu'elle est insinuante, et se cache presque toujours dans les ténèbres : c'est, en un mot, l'aristocratie de l'homme sur la femme. Elle pourra être difficile à déraciner ; car, depuis la création du monde, elle exerce un empire absolu sur toutes les classes, et les dames de la halle n'en sont pas plus exemptes que les reines et les bourgeoises. Il est, par conséquent, urgent de s'en occuper. La circonstance semble même d'autant plus favorable, que l'Assemblée nationale, travaillant infatigablement au grand œuvre de la régénération nationale, a été obligée de mettre tout sens dessus dessous. Cette manière si sage et si naturelle de procéder donne au beau sexe l'espé-

rance qu'il pourra, à son tour, parvenir à une suprématie que sa délicatesse annonce devoir être exercée par lui d'une manière plus légère. J'avoue qu'il est étonnant que ce soit moi qui fasse cette dénonciation, et que je n'aie pas été prévenue par des citoyennes non moins actives que moi, telles que Mmes de Luynes, d'Aiguillon, et Mirabeau la cadette, qui paraissent depuis longtemps ne pouvoir sans danger être exposées à supporter le poids de cette monstrueuse aristocratie. Elles méritaient sans doute que leurs maris imitassent le dévouement du général mon époux, et renoncassent comme lui à leurs privilèges de supériorité ; car, Messieurs, je dois à la vérité et au patriotisme de ce cher général de vous avouer qu'il a eu l'intrépidité d'exposer sa fragilité à la pesanteur de mon pouvoir. — Je suis, avec une démagogique et fraternelle considération, votre très-humble et très-obéissante servante, Dondon Picot, femme du général Lameth. »

Numéro 65, page 13. — Les Consolations.

LE PRIEUR.

Eh zic, eh zic, eh zoc,
 Eh fric, eh fric, eh froc,
 Quand les bœufs vont deux à deux
 Le labourage en va mieux.

Qu'avec fureur on supprime
 Casuel, calotte et dîme,
 Je me moque de ces lois,
 Si je puis à ma servante,
 Dont le joli nez me tente,
 Le soir dire en tapinois :
 Eh zic, eh zic, eh zoc,
 Eh fric, eh fric, eh froc

Quand les bœufs vont deux à deux,
Le labourage en va mieux.

www.libtocol.com.cn
LE COMTE.

Eh zic, etc.

Qu'on rogne mon héritage,
Et qu'on m'ôte mon plumage,
Je m'en moque avec raison,
Si, fidèle à ma folie,
Je puis, à ma fantaisie,
Dire avec quelque tendron :
. Eh zic, etc.

LE MINISTRE.

Eh zic, etc.

Ma besogne est bien facile,
Car je suis fort inutile,
Et j'en sens bien tout le prix.
N'ayant plus aucune affaire,
Je passe mon ministère
A dire avec ma Philis :
Eh zic, etc.

UNE DEMOISELLE DE L'OPÉRA.

Eh zic, etc.

Adieu donc, mon équipage,
Mes bijoux, mon étalage;
Plus d'abbés ni de marquis.
Leur peine, hélas! me désole,
Mais un danseur me console,
Et nuit et jour je lui dis :
Eh zic, etc.

UNE VISITANDINE.

Eh zic, etc.

Adieu donc, vèpre et complies,
Nénuphar et litanies,

Car je ne suis plus nounain ;
 J'emploierai mieux ma jeunesse ,
 Et je vais , avec tendresse ,
 Dire à quelque capucin :
 Eh zic , etc.

UN CAPUCIN.

Eh zic , etc.

Je donne à Treillard ma barbe ,
 Et suis content si je garde
 Le cordon de saint François ;
 Car avec ce meuble aimable ,
 Toujours au sexe agréable ,
 Je dirai par jour vingt fois :
 Eh zic , etc.

UN GRENADIER NATIONAL.

Eh zic , etc.

Je ne fais plus de ripaille ;
 Je n'ai plus ni sol , ni maille ;
 Je crois que je meurs de faim ;
 Mais je porte un beau panache ,
 Un bonnet , une moustache ,
 Et dis du soir au matin :
 Eh zic , etc.

Numéro 135 , page 4.

« Je voulais absolument marquer dans l'État (c'est Charles de Lameth qui est censé parler). Je n'avais rien que mon talent pour l'intrigue. La Polignac, me trouvant à son gré, ne me le dissimula pas. Je ne l'aimais point ; mais , par politique , je . . . et j'eus pour mes exploits un régiment pour moi , et un autre pour mon cher Alexandre¹ , etc. »

1. L'article est curieux et mérite d'être lu en entier , et sans les points.

Numéro 154, pages 6-8. — Dépouillement du Livre noir, en réponse au Livre rouge. L'esprit de l'Assemblée nationale.

BARNAVE. Le sang qui vient de couler est-il donc si pur¹ ?

UN ARISTOCRATE. Messieurs, les jours du roi sont menacés : volons à son secours ; entourons sa personne.

RÉPONSE. Il serait contre la dignité du pouvoir législatif de se transporter dans le palais du pouvoir exécutif.

JUDAS ISCARIOTE, évêque d'Autun. Relevons-nous réciproquement de nos serments.

UN ENNEMI DE LA RÉVOLUTION. Messieurs, on pille, on brûle, on assassine.

RÉPONSE. La question préalable.

M. DE ROBESPIERRE. Ces accidents ne proviennent que d'une méprise.

LE CÔTÉ DROIT. Messieurs, mettez fin à tant d'horreurs. En Bourgogne, en Limousin, en Périgord, on brûle les châteaux, et les nobles n'évitent la mort que par la fuite.

M. DE ROBESPIERRE. Ce sont les aristocrates qui égarent ce bon peuple.

Numéro 154, page 15.

Dans l'auguste Assemblée, il est sûr que tout cloche.

La raison, chacun l'aperçoit.

Le côté droit est toujours gauche,

Et le gauche n'est jamais droit.

¹ Allusion à cette phrase malheureuse et coupable échappée à Barnave après les meurtres de juillet 1789.

Numéro 159, page 12.

Nos grands états généraux,
Remplis de science,
Ont réparé tous nos maux,
Ont sauvé la France.
Va-t'en voir s'ils viennent, Jean;
Va-t'en voir s'ils viennent.

Plus de nobles, ni clergé,
Ni magistrature.
Partout est l'égalité,
La pure nature.
Va-t'en voir, etc.

On ne verra plus de gueux;
Chacun sera riche;
Chacun mènera ses bœufs
Dans sa terre en friche.
Va-t'en voir, etc.

Au lieu d'argent monnayé,
Dont le poids assomme,
On nous donne du papier,
Qui vaudra tout comme.
Va-t'en voir, etc., etc.

Numéro 160, pages 6 et 7.

Depuis longtemps nous gémissions
Sous un joug despotique,
Et point alors ne connaissions
L'esprit patriotique;
Mais tout a bien changé de ton :
La faridondaine, la faridondon.
Nous sommes libres aujourd'hui,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Nos aïeux , avec leur bon sens,
 Étaient bien en arrière ;
 Leurs neveux à pas de géants
 Marchent dans la carrière.
 Plus d'honneur, de religion :
 La faridondaine, la faridondon.
 L'intérêt règle tout ici,
 Biribi, etc.

Autrefois on ne nous jugeait
 Qu'en observant la forme ;
 Et ce vieux préjugé semblait
 A la raison conforme.
 On n'y fait plus tant de façon :
 La faridondaine, la faridondon ;
 Car le peuple s'éclaire ici,
 Biribi, etc.

Un artisan, mourant de faim,
 disait : F., on nous berne :
 Je suis libre, et n'ai point de pain.
 — Soudain à la lanterne
 On vous l'accroche sans façon :
 La faridondaine, la faridondon.
 Ah ! l'on est humain à Paris,
 Biribi, etc.

Soustraits au joug du célibat,
 Prêtres, moines et nonnes
 Pourront, dans un plus doux état,
 Engager leurs personnes.
 A leur aise ils en tâteront :
 La faridondaine, la faridondon,
 Et par l'hymen seront unis,
 Biribi, etc.

Numéro 164, page 12. — Chanson sur un air
 connu :

J'ai des assignats, dans ma tabatière ;
 J'ai des assignats,
 Qu'on ne paiera pas.
 J'en ai des bleus, des noirs et des blancs ;
 Mais ce n'est pas de l'argent comptant, etc.

Numéro 170, page 14. — *Trictrac national.*

Le roi fait une école à chaque coup.
 La reine a toujours le dé contraire.
 Les princes ont trop hasardé.
 La noblesse a pris le coin bourgeois.
 Le clergé a fait la pille de misère.
 Le tiers a pris son coin par puissance.
 L'Assemblée nationale a mis tout à bas.
 La Fayette bat souvent les deux coins.
 L'évêque d'Autun a fait la case du diable.
 Lameth, Barnave et Dupont finiront par
 être marqués.
 Mme de Staël a fait.
 L'abbé Maury.
 Robespierre a fait son petit Jean.
 Le comte de Mirabeau a fait son plein.
 La France ne peut être sauvée que par un Jean
 de retour.

Numéro 181, page 10.

Messieurs la France est à présent,
 Sens devant derrière ;
 Car grâce au sénat permanent,
 Qui fait tout joyeusement,
 Ma foi le derrière
 Est mis par-devant.
 Jadis monarque était devant,
 Le sénat derrière ;
 Mais notre sénat, à présent,
 A voulu que, maintenant,

Le roi fût derrière,
Et lui par-devant.

Numéro 199, page 15.

.....
Quinze milliers de potences,
Qui seraient fort bien en France,
Attesteront la clémence
Et la verte vigilance
De monsieur l'Empereur, etc. 1

Numéro 204, page 16.

Toutes les fois que l'Assemblée ordonne
De présenter au roi, pour qu'il le sanctionne,
Un beau décret, fait à plaisir,
Je crois voir le Turc qui commande
De porter à quelque vizir
Un beau cordon pour qu'il se pendre.

Tome IX, pages 43-51 de l'introduction. — Les
Après-Dînées de Pluton; dialogue entre Pluton,
Louis XIV, Louis XV, Frédéric II, Machiavel et Mi-
rabeau 2?

.....
LOUIS XIV (à Mirabeau). Et où comptiez-vous arriver?
MIRABEAU. A votre système. J'attisai l'exagération
des partis, afin que la nation pût comparer les hor-
reurs du despotisme, dont elle se croyait affranchie

1. Je regrette d'avoir à signaler de pareils passages dans un journal royaliste; mais j'ai montré les feuilles révolutionnaires telles qu'elles étaient, je dois en faire autant pour celles du parti contraire.

2. Mirabeau venait de mourir. Je ne puis citer qu'un fragment très-court de ce dialogue fort curieux: on y voit quelle était l'opinion des royalistes intelligents sur Mirabeau et ses projets.

par la Révolution, avec les horreurs de l'anarchie, où la constitution allait la conduire. J'avais prévu de bonne heure que la constitution tuerait la Révolution, parce que cette constitution est une monstruosité sans exemple dans l'histoire des hommes unis en société. L'égalité est aussi absurde que le commandement de la multitude. Il faut, pour qu'un gouvernement subsiste, que le plus petit nombre commande au plus grand. Quarante-quatre mille municipalités gouvernantes et quatre mille clubs dirigeants m'ont toujours paru des inepties métaphysiques dignes des Petites-Maisons.

PLUTON. Vous allâtes pourtant aux Jacobins ?

MIRABEAU. Oui, mais pour les maîtriser. Mes copies en ont fait autant ; mais ce monde-là y a échoué.

PLUTON. Et comment la France se tirera-t-elle de là ?

MIRABEAU. Avec les étrivières, s'il y a quelque ensemble au dehors. Mais comme il n'y en a nulle part, les deux extrêmes du despotisme et de la licence ayant été parcourus par les Français, ils reviendront à la royauté qui leur convient, après l'avoir affranchie de tout le mal qu'elle pouvait leur faire.

LOUIS XIV. Et c'était là véritablement votre projet ?

MIRABEAU. En vérité. J'étais fatigué de la friponnerie des uns, de la bêtise des autres, de l'orgueil et de l'avidité de tous ; et j'allais raccommo-der la monarchie, lorsque j'ai été appelé dans l'empire de Pluton. Vous avez pu savoir quels regrets ma mort a causés ; mais je vous assure que j'aurais remis à sa place votre descendant ; ou qu'on m'aurait mis à la lanterne, comme on y mettra infailliblement quelques-uns de mes maladroits confrères.

MACHIAVEL. Enfin, comment cela finira-t-il ?

MIRABEAU. Gare le despotisme armé! un homme, un homme leur manque! Ah! je suis mort trop tôt.

MACHIAVEL (*à part*). C'est un magnifique scélérat que cet homme-là!

.....

MIRABEAU. Ils appellent leur constitution une monarchie!.... Ce sera une macédoine oligarchique de cinquante mille aristocraties des départements, des districts, des cantons, des municipalités; et, si le Corps législatif devient leur juge souverain, comme il paraît vouloir le devenir, ce sera une bonne tyrannie constitutionnelle et continuelle, qui ne pourra être contenue que par des insurrections populaires.... Aussi leur avais-je dit, en débutant, que j'aimerais mieux vivre à Constantinople que sous le régime qu'ils établissaient; et j'avais assuré l'abbé Siéyès que son égalité chimérique se bornerait à voir étrangler à tour de rôle les auteurs, les acteurs et les spectateurs de son drame métaphysique. Les factieux de tous les partis s'adressèrent à moi, croyant que je pousserais leurs affaires: je ne songeais qu'à pousser les miennes. Montmorin s'en aperçut: il mit une telle enchère sur les factieux, que j'allais me livrer à lui et faire triompher le roi pour le prix modique et convenu de deux millions. Il est fâcheux qu'il s'y soit pris si tard.

LOUIS XV. Enfin, quel était votre objet final?

MIRABEAU. D'établir mon règne sur les passions nationales

MACHIAVEL. Vos vues n'étaient pas mauvaises; mais qui pourra les suivre?

MIRABEAU. Personne. Bergasse est trop sage, et la morale n'est point à l'ordre du jour. Mounier est trop

sévère : le Français ne peut se passer d'une pointe de licence. Camus est janséniste; et il y a longtemps qu'ils ont abjuré toute idée religieuse. Siéyès est trop sec, et trop ridicule; le duc d'Orléans trop lâche, etc....

Numéro 267, page 13. — Sur les messes célébrées en l'honneur de feu Mirabeau.

En tapinois je ris tout bas,
Quand je vois tout ce qui s'empresse
D'aller, sans y croire, à la messe
Pour un mort qui n'y croyait pas.

Numéro..... — Sur le duc d'Orléans, qui a fait ôter les fleurs de lis de ses armoiries.

Un ci-devant prince de Gaule,
Mais qui n'est qu'un franc polisson,
Fait rayer de son écusson
Ce qui lui manque sur l'épaule.

Je renvoie à l'original pour certains articles d'un style trop cru pour pouvoir être rapportés ici. Les lecteurs qui trouveraient que les accusations que nous avons portées contre la licence des journaux royalistes de ce temps ne sont pas suffisamment justifiées par les citations qui précèdent, pourront consulter les articles suivants : dans le numéro 142, page 15, une épigramme sur le marquis de Villette et sur le duc d'Aiguillon; — dans le numéro 151, page 15, la Complainte du marquis de Villette sur la mort du député Lanus; — dans le numéro 152, un article très-libre sur l'abbé Fauchet; — dans l

numéro 175, page 28, un article sur Mme de Lameth.

On a pu juger, d'ailleurs, si les rédacteurs des *Actes des Apôtres* méritaient, comme je le crois, la louange que décernait à leur esprit un poète contemporain :

J'ai lu vos charmants numéros,
 Et mon cœur vous en remercie :
 De l'auguste démocratie
 J'ai reconnu tous les héros.
 J'ai ri de voir tous les grelots
 De Momus et de la Folie
 Agités sur la tête impie
 De ces Érostrates nouveaux,
 Qui bouleversent leur patrie,
 Et qui, d'une voix si hardie,
 Osent nous vanter leurs travaux.
 Jamais avec autant d'adresse
 On n'a su démasquer les sots ;
 Jamais avec plus de finesse
 On ne répandit dans la Grèce
 Le sel attique et les bons mots, etc.

IV.

Le Journal de la cour et de la Ville.

Le Journal général de la cour et de la ville (1789-10 août 1792), in-8°. Journal quotidien, connu sous le nom du *Petit Gautier*¹.

1. « Les deux premiers numéros (15 et 16 septembre 1789) ont pour

états, roi, courtisan, magistrat, financier, bourgeois, homme du peuple, et où chacun donne un coup de pied à son voisin, depuis le roi qui donne sans recevoir, jusqu'au prolétaire qui reçoit sans jamais rendre. Mais il arrive un jour où le perdant se fatigue de ce jeu, et rend à son tour capital et intérêts accumulés : ces coups de pied-là s'appellent des révolutions. C'est ce que ne concevait pas le parti royaliste. Le jeu l'amusait : il ressemblait à ce prince, qui, lorsqu'il avait dîné, croyait son peuple heureux ; et, se trouvant pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, il n'apercevait pas la nécessité de rien changer à un état si satisfaisant. Faut-il s'étonner de cet aveuglement ? Non, sans doute. Il en a été de même de tout temps. Le colon américain croit à la sainteté de l'esclavage ; et, ainsi que l'a dit un moraliste, le propriétaire pense comme sa terre, le marchand comme sa boutique, et l'homme ruiné comme sa bourse vide, qui aspire à se remplir¹. Mais, quelque naturel que soit cet égoïsme, on aurait peine à croire jusqu'à quelle extrémité furent poussés, dans cette circonstance, les illusions et l'aveuglement qu'elles produisirent. Les quelques extraits pris dans les dix-sept volumes dont se compose le *Petit Gautier* en donneront quelque idée. On remar-

1. M. Joubert, *Pensées*.

quera que le ton ironique et goguenard des premiers articles fait place à la véhémence et à la fureur, à mesure que grossit dans sa course le torrent révolutionnaire.

Numéro du 1^{er} mai 1790.

« On lève des milices dans les États du roi de Sardaigne. C'est le spectacle touchant du bonheur dont nous jouissons depuis que nous sommes libres, qui suggère à ce prince toutes ces précautions. Nous n'avons plus à Paris ni foi, ni loi, ni pain, ni paix, et encore moins d'argent, disent les aristocrates. Nous ressemblons à ce sage de l'antiquité, qui jeta dans la mer tout ce qu'il possédait, et s'écria majestueusement : Je suis libre ! Nous serait-il permis de remarquer que les aristocrates ne sont pas juges compétents de la révolution française ? Ils n'en voient que les légers inconvénients, et n'en sentent point les douceurs. Ils sont comme ce satrape persan, qui ne comprenait pas les délices du brouet noir des Lacédémoniens. »

Numéro du 10 mai 1790.

« Un conseiller de Bordeaux a eu l'imprudence de se permettre de déclamer avec une amertume bien coupable contre les décrets de l'Assemblée. Il prétendait à tort que cette diète auguste s'était égarée sur bien des points, et avait outrepassé ses pouvoirs ; qu'il était bon de réformer les abus ; mais qu'ils paraissaient ne pas se souvenir assez que le roi était leur maître légitime ; que c'était pour raffermir le trône ébranlé, et non pour en saper les fondements,

qu'ils avaient été appelés. Cette motion a eu le sort qu'elle méritait. La populace a pendu le conseiller. »

www.libtool.com.cn
 Numéro du 12 mai 1790.

« Pour rendre hommage au principe que le déshonneur résultant des peines est personnel, on a élevé au grade de lieutenant de la garde nationale le frère des sieurs Agasse, qui ont été pendus. « Vous verrez, a dit le vicomte de Mirabeau, qu'ils me feront maréchal de France, car j'ai un frère qui ne peut pas manquer d'être roué. »

Numéro du 9 juin 1790. — Sur le projet de vente des maisons royales.

Cet indigne sénat, qui détrône son maître,
 Et, pour trois gros écus¹, veut rajeunir la loi,
 Démolit les palais, et ne pense qu'à soi
 En conservant Bicêtre.

Numéro du 2 septembre 1790.

« Un homme, qui montrait des animaux féroces à la dernière foire de Beaucaire, ayant fait sortir de leurs loges ces dangereux pensionnaires, ne put les y faire rentrer. Ces animaux déchainés répandirent partout l'effroi. Ceci ressemble à ce qui se passe en France, à cela près que notre loge n'est pas nettoyée. »

Numéro du 4 octobre 1790.

« Il paraît que le pape est décidé à faire cardinaux l'évêque d'Autun, l'abbé Siéyès, l'abbé Grégoire et

1. Allusion aux dix-huit livres par jour que recevait chaque député.

l'abbé Goutte, parce qu'on lui a assuré que c'était le seul moyen de faire rougir ces ci-devant prêtres. »

Numéro du 14 octobre 1790.

« On prétend que Mme de L.... s'amusait souvent à apprendre les *Droits de l'homme* dans son anti-chambre, et qu'elle prenait surtout des leçons d'un laquais, qui avait une excellente *constitution*, et qui se trouva père du petit Matth.... Ainsi, il n'est pas étonnant qu'il ait voté, le 19 juin, pour la suppression des livrées. Cette opinion lui fut inspirée par la piété filiale ¹. »

Numéro du 21 octobre 1790.

« Le décret qui a organisé la coiffure de nos futurs magistrats ayant laissé à désirer quelques explications sur l'article du *pannache*, nous nous empressons de faire part à nos lecteurs d'une note extraite des œuvres posthumes d'un étymologiste allemand. Le mot *pan-na-che*, composé de trois syllabes, est un dérivé du mot *chenapan*, dont il est l'anagramme très-exacte. Suivant une ancienne chronique, on appelait ainsi de prétendus prud'hommes, se disant experts en fait de justice. »

Numéro du 11 novembre 1790.

« Un jour viendra où le peuple prendra pour aristocrates bien des gens qui ne s'y attendent pas. »

1. Le vicomte Mathieu de Montmorency, dont il est question dans cet article, est le même que l'on a vu sous la Restauration, ambassadeur, ministre des affaires étrangères, et chef du parti religieux. Il vota (de 1789 à 1791) avec le côté gauche de l'Assemblée constituante. De là cet ignoble article contre Mme de Montmorency-Laval.

Numéro du 11 janvier 1791. — Livres nouveaux.

La Métaphysique de l'ingratitude, par MM. de Noailles et Lameth.

Le Danger des duels, par M. le duc de Liancourt.
Une parodie de *Catilina*, par M. le comte de Mira-
beau.

Bon chien chasse de race, ou le Fils vaudra le père, conte qui n'en est pas un, par M. le duc de Chartres.

Le Gentilhomme bourgeois, comédie parade, par M. de Montmorency.

Le Dormeur éveillé, par le marquis de La Fayette.

Numéro du 3 février 1791. — Tableau de famille frappant par la ressemblance.

DEMANDE. Qui envoie les députés aux états, et les forçats à la chaîne ?

RÉPONSE. Les bailliages et les présidiaux.

DEMANDE. Qui envoie-t-on aux galères et aux états ?

RÉPONSE. Des escrocs, des fripons, des intrigants, quelquefois des innocents.

DEMANDE. Qui prend-on de préférence ?

RÉPONSE. Des gens de lettres et de marque.

DEMANDE. Où se fait le travail des forçats, et des députés ?

RÉPONSE. Sur des bancs.

DEMANDE. Qu'ont fait les députés et les galériens ?

RÉPONSE. Du mal à leurs concitoyens.

DEMANDE. Que font les galériens dans le bagne, et les députés à l'Assemblée ?

RÉPONSE. Ils jurent à tout propos, s'injurient, et font un vacarme épouvantable.

DEMANDE. Que fait-on aux galériens, quand on les prend en flagrant délit ?

RÉPONSE. On les pend.

DEMANDE. Que fera-t-on aux députés qui ont trahi leurs serments ?

RÉPONSE.

Numéro du 27 février 1791.

Aux cartes dame nation
 Joue avec la noblesse.
 La noblesse a bien du guignon,
 L'autre triche sans cesse.
 Mais, quoiqu'elle soit en malheur,
 Pour elle je parie :
 Il ne lui faut qu'un roi de cœur
 Pour gagner la partie.

Numéro du 11 mars 1791.

« Le cardinal l'Ignominie¹ vient d'être nommé à l'évêché de Toulouse. Il cédera au désir que ses nombreux enfants témoignent de le revoir. On sait que, s'il n'a pas travaillé à la propagation de la foi, il s'est toujours occupé de celle de l'espèce humaine. Chacun cultive à sa manière la vigne du Seigneur. »

Numéro du 12 mars 1791. — Sur la nomination de l'abbé Lamourette au siège épiscopal de Lyon.

Pour remplir un évêché,
 Au gré de maint débauché,
 On a choisi L'amourette :
 Turlurette, turlurette.

1. Ce nom désigne le cardinal Loménie de Brienne, qui avait prêté serment à la constitution civile du clergé.

Les uns aiment le sermon ;

D'autres la confession :

Je préfère L'amourette :

Turlurette, turlurette.

Les fillettes de Lyon ,

Éprises d'un si beau nom ,

Ne pensent qu'à L'amourette :

Turlurette, turlurette.

Dans un écrit plein de feu ,

Il prouve qu'on n'est heureux

Qu'en tâtant de L'amourette :

Turlurette, turlurette, etc., etc.

Numéro du 26 mars 1791. — Sur l'Assemblée nationale :

Il est un corps fameux dans un état critique.

Des plus grands médecins il est abandonné.

Le côté gauche est gangrené ;

Le côté droit paralytique.

Numéro du 29 mars 1791 :

« On rencontre à chaque instant des évêques à Paris. Il y en a actuellement deux cent dix environ ¹. Dans les rues, un bonhomme salue l'homme à croix d'or; une poissarde lui lâche un quolibet; un sans-culotte le traite de f.... aristocrate. On propose, pour éviter les méprises envers les évêques nationaux, de leur donner un costume. Un ruban tricolore indiquera l'évêque constitutionnel. Sur le ruban sera brodée en or la lettre J, significative du jurement. Si l'on veut y ajouter une F, la distinction sera complète. »

1. On venait d'élire les évêques constitutionnels.

Numéro du 6 mai 1791 :

« Quand on pense qu'il ne faudrait que la valeur d'un écu de corde pour délivrer la France de tous les maux qui la dévorent, on ne conçoit pas qu'on tarde tant à mettre le remède en activité. »

Numéro du 7 mai 1791 :

« M. de Chartres est parti pour Toulon. On assure qu'il est allé faire tout préparer pour la réception de son papa au baigné. »

Numéro du 20 mai 1791 :

« Quel est l'auteur de nos maux ? Louis XVI, par sa faiblesse, son incapacité, sa pusillanimité, son impuissance sur le trône.... »

On a pu déjà remarquer combien, à mesure que les événements marchent, ce journal devient plus âpre et plus violent; et l'on vient de voir que Louis XVI lui-même n'y était pas épargné. Ces amères accusations contre la timidité et la faiblesse du malheureux roi s'y renouvelèrent souvent, et accompagnées presque toujours de louanges exagérées du comte d'Artois, d'où ressortait un parallèle outrageant et presque séditieux. Le royaliste le plus ferme et le plus dévoué faisait-il, dans l'intérêt même du parti, la plus légère concession, il y était aussitôt, et sévèrement admonesté. Quant aux hommes des partis contraires, leur nom s'y rencontre rarement sans qu'on y trouve accolées les épithètes de brigand, d'assassin et d'empoisonneur ;

et quelques-unes des accusations dont on les charge sont tellement dégoûtantes qu'il est impossible de les rapporter. Il y eut un moment, où, si les royalistes se fussent rapprochés des constitutionnels qui alors leur tendaient la main, il eût peut-être été possible d'arrêter le torrent¹. Par ses attaques passionnées, ses atroces injures, et l'intolérance qu'elle communiquait à son parti, la presse royaliste, et, au premier rang, le *Petit Gautier*, fut un des principaux obstacles à cette transaction salulaire. Devant ces odieuses invectives et ces incessantes calomnies, toute conciliation devenait impossible; les partis étaient fatalement poussés à l'extrême, et il fallait que l'un renversât l'autre. On n'explique cet étrange aveuglement des royalistes et ce refus constant et réitéré d'une transaction qui semblait leur dernière ressource, que par l'espoir, qu'ils ne prennent pas d'ailleurs la peine de dissimuler, de voir bientôt les armées étrangères à Paris. En attendant, les écrivains de ce parti prennent des airs de matamore dont l'extravagance serait risible, si l'on ne se rappelait les funestes conséquences de toutes ces folies, bientôt cruellement expiées. Il n'est question dans leurs feuilles que de souffleter et de bâtonner leurs adversaires; et telle est leur fatuité insolente qu'il semble que tout le courage soit retiré chez eux, et que tout

1. Je veux parler des tentatives patriotiques de Malouet. (Voy. l'*Histoire de Louis XVI*, par M. Droz.)

soit lâche en France, hormis eux et leurs amis. Les imprudents ne dissimulent pas ce qu'ils comptent faire, le lendemain de ce triomphe imaginaire dont ils se repaissent à chaque page ; ce sont des menaces de tailler en pièces, de pendre, de faire monter à l'échafaud les députés et les Jacobins, et, pour me servir de leurs expressions mêmes, *de régénérer la France dans un bain de sang*⁴. Ces hommes qui se plaignent si haut, et avec si juste raison, des violences populaires, plaisantent agréablement sur les potences qu'ils destinent à leurs ennemis. Il y a des pages dignes de Marat dans ce journal royaliste, et il aide à comprendre, s'il ne les absout pas, les haines implacables de cette époque et ses sanglantes proscriptions.

Je continue les citations :

Numéro du 16 juin 1791. — Portrait de Philippe le Rouge (le duc d'Orléans).

Cuirassé de forfaits, de bassesse et d'audace,
Tous les crimes sont peints sur sa hideuse face.
Digne chef des brigands qu'il paye en souverain,
Il assiège le trône, un poignard à la main.

Numéro du 17 juin 1791.

Tu peux bien m'imposer, Assemblée ennemie ;

4. Numéro du 27 juin 1791 (le roi venait d'être arrêté à Varennes) :
« Il faut avoir le courage de le répéter : *la France ne peut être régénérée que dans un bain de sang* : vous frémissez ; prenez-vous-en à vous-mêmes, à vos crimes, à vos fureurs, à votre frénétique délire. »

Mais me faire payer, ma foi ! je t'en défie :

Car je n'ai pas le sol.

(Parodie du *Joueur*.)

Numéro du 19 juin 1791.

« L'Assemblée nationale ressemble à un arracheur de dents, qui, au lieu d'arracher la dent, emporte la mâchoire. »

Numéro du 8 juillet 1791.

« Un ancien faisait voir à ses enfants un esclave ivre, afin de leur donner de l'horreur pour l'ivresse. Aujourd'hui les nations voisines envoient leurs jeunes gens en France pour leur faire contempler le tableau hideux de la licence et de l'anarchie. »

Numéro du 5 août 1791.

Pour rétablir l'ordre et la paix,

Léopold, Charles et Gustave

Vont enfin punir les forfaits

De d'Orléans, Lameth, Barnave.

Il faut y croire ; ah ! ah ! ah ! ah !

Que de Jacobins l'on pendra !

Numéro du 16 septembre 1791.

« Les ci-devant Français n'attendent que l'arrivée des Autrichiens pour changer leur devise. Au lieu de *Vivre libre et mourir*, ils diront : *Vivre libre et courir*. »

Numéro du 30 octobre 1791.

Vive la France !

Vive notre bon roi !

La noire engeance

Qui lui donne la loi,

A la potence
Ira bientôt, je croi.

Que d'Henri quatre
Vivent les descendants !
Il faut combattre
Pour ses nobles enfants :
Mais il faut battre
Ce coquin d'Orléans.

L'ingratitude
Mérite le gibet.

.....
Les deux frères Lameth
Font une étude
De ce lâche forfait.

Ce Robespierre,
Qui descend de Damien,
Tient de son père,
Et n'est qu'un franc vaurien.
A la galère
Il ramera fort bien.

Que la bataille
Nous rendra tous contents !
Tremblez, canaille,
De voir nos drapeaux blancs,
Et la mitraille
De nos canons fumants !

Numéro du 14 novembre 1791. — *Les Volontaires nationaux.*

On voit ici des volontaires
Prenant partout ce qui leur duit,
S'exercer ainsi jour et nuit
Pour voler bientôt aux frontières.

Numéro du 2 décembre 1791. — *L'Armée nationale.*

www.libtool.com.cn
Ils n'ont vu, ces pauvres garçons,
Le feu que devant leurs tisons,
Et vont sur la frontière.
Ah ! qu'ils vont croquer d'émigrants !
Car ils sont gens, car ils sont fou,
Oui, gens foudres de guerre.

Leur ardeur n'a pas pris le temps
De rapiécer leurs vêtements :
On leur voit le derrière.
Qu'importe s'ils sont mal vêtus ?
L'ennemi verra les c. . . nus
De tous ces gens, de tous ces fou,
Ces gens foudres de guerre.

Pourquoi reprocher à ces preux,
Qu'ils sont borgnes, bossus, boiteux ?
D'être c'est leur manière.
Ne regardez pas aux étuis :
Ces corps grotesquement construits
Ont des cœurs mou, ont des cœurs mou,
Oui, moulés pour la guerre.

De canon, cheval, ni mousquet,
Jamais l'exercice ils n'ont fait ;
Mais c'est une misère.
Les droits de l'homme déclarés
Font que tous talents sont entrés
Chez tous ces gens, chez tous ces fou,
Ces gens foudre de guerre.

Jadis, le seul bruit du canon,
Sauf respect, dans leur pantalon,
C. . . leur faisait faire.

Mais sainte Constitution
A fait de notre nation.

Un tas de gens, un tas de fou,
 De gens foudres de guerre.
 Que peuvent Monsieur et d'Artois,
 Condé, Bourbon et tous les rois
 De tout notre hémisphère ?
 Pontifes, princes, royauté,
 Tout fuit, grâce à la liberté,
 Devant nos gens, devant nos fou,
 Nos gens foudres de guerre.

Numéro du 6 décembre 1791.

« Compte rendu de livres nouveaux. — *Histoire naturelle des Serpents*, par M. de Lacépède, ci-devant comte de Lacépède, et actuellement *Serpent à sonnette du Manège*¹, avec cette épigraphe : *Homo sum; humani nihil a me alienum puto*, dont voici la traduction libre : « Serpent, je suis ; tout serpent m'intéresse. »

« Suivant ce fameux naturaliste, on distingue deux classes de serpents².

« Première classe. — Le serpent Necker, qui se voit à Coppet. C'est le plus adroit et le plus dangereux de tous.

« Le serpent Péthion, dégénération du serpent Python.

« Le serpent Riquetti, qui fait encore du mal, même après sa mort.

« Le serpent Barnave, qui ne se repaît que de sang³.

1. M. de Lacépède était à ce moment président de l'Assemblée nationale.

2. Allusion aux deux Assemblées constituante et législative.

3. Allusion au mot fameux de Barnave, après les assassinats du

14 juillet 1789 : « Le sang qui vient de couler est-il donc si pur ? »

« Le serpent Talleyrand. Il n'est rien que ne dévore son insatiable avidité.

« Le serpent Montesquieu : a quelque affinité avec le lézard dit caméléon.

« Le serpent La Fayette, naturellement timide et craintif ; va rarement seul ; est très-dangereux, même pendant son sommeil¹. Jadis on ne le voyait que dans l'Amérique septentrionale ; on assure qu'on le rencontre actuellement dans les montagnes d'Auvergne.

« Seconde classe. — Le serpent Fauchet, cruel et lascif. On dit qu'il a sur la tête une espèce de tonsure.

« Le serpent Brissot. On le voit tantôt ramper, tantôt voler.

« Le serpent Condorcet. Il porte des cornes sur la tête, etc., etc.

« M. de Lacépède donnera sans doute un supplément de cette intéressante histoire naturelle, qui ne pourra manquer d'attacher le lecteur, attendu que ce savant naturaliste a vécu longtemps parmi les serpents, et a dû apprendre à les connaître. »

Numéro du 9 janvier 1792. — Sur l'armée nationale.

.
Si par hasard un partisan
Attaque leur cantonnement,
La nuit, à la sourdine,
Vous les verrez tous à l'envi,
Bravement, au sortir du lit,
Courir au feu, courir au feu,
Au feu de la cuisine.

1. Allusion au sommeil du général La Fayette, pendant que le peuple envahissait le palais de Versailles, dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Numéro du 12 janvier 1792. — Sur le journal *la Constitution, en vaudevilles.*

Au milieu des malheurs, des crimes, des bassesses,
 Ne désespérons point de notre nation :
 Le Français met en chants la Constitution ;
 Il va bientôt la mettre en pièces.

Numéro du 13 février 1792. — Sur l'assemblée législative.

Peuple, ouvre enfin les yeux sur tes dangers pressants :
 Le monstre qui d'Hercule illustra les conquêtes
 Fut l'horreur de la terre, et n'avait que sept têtes ;
 Celui que tu nourris en a plus de sept cents.

Numéro du 24 février 1792.

« Braves gardes nationales, mépriserez-vous les conseils de vos vrais amis ? Attendez-vous patiemment qu'on vous égorge ?... Ne perdez point de temps ; mettez double charge dans vos fusils ; faites marcher vos canons ; volez à l'affreux repaire des Jacobins, et exterminatez jusqu'au dernier.... Songez que le danger est urgent, que le temps presse, et que c'est le seul moyen de sauver les jours de votre roi, les vôtres, et la France entière. »

Numéro du 3 avril 1792.

« Depuis quelque temps la santé de M. le duc d'Orléans devient très-mauvaise. Ses pustules le font beaucoup souffrir. Vendredi dernier, Son Altesse passa une très-mauvaise nuit. Il éprouva des démangeaisons au cou, et eut même un peu d'esquinancie ; mais on espère qu'il sera bientôt quitte de cette incommodité, par les soins du docteur *Guillot*. »

Numéro du 9 mai 1792.

« Le général autrichien Beaulieu a écrit au maire Péthion de lui retenir une loge à l'Opéra pour le 14 juillet. Il lui demande qu'on y donne *Bellérophon domptant la Chimère*. »

Numéro du juin 1792.

« M. de La Fayette commence à sentir les dangers de sa position. Il est bien tard pour en sortir. Pressé entre les deux factions, il tombera victime de l'une ou de l'autre. Il marche entre la guillotine d'Orléans et la potence de Coblenz¹. »

4. J'ai dû laisser de côté les passages fort nombreux où se montre trop librement, dans le *Petit Gautier* comme dans les *Actes des Apôtres*, la queue de la régence. Je signalerai particulièrement : un article du 29 mai 1790 ; deux articles des 40 et 26 janvier 1791, sur Mme Fréteau et Mme de Staël ; un article du 6 juillet 1791, sur le marquis de Villette et Mme de Sillery-Genlis ; un article du 11 mai 1792 ; une épigramme sur les demoiselles Fernig, dans le numéro du 12 juin 1792 ; un autre passage sur Mme de Staël, dans le journal du 22 juin 1792. Dans tous ces articles, la licence d'Hébert dans le *Père Duchesne* est égalée, et souvent dépassée. On aurait peine à me croire, si je ne fournissais aucune preuve : je rapporterai donc un seul de ces articles, en ayant soin de choisir celui qui supporte le mieux la citation ; par celui-là, on jugera des autres :

Numéro du 4^{er} mars 1792. « Tout le monde sait que Condorcet, il y a deux ans, fit passer sa femme dans un de ses marchés avec Mirabeau, et que celui-ci voulut bien lui en tenir compte sur le pied de cent écus. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que le jour où l'affaire se conclut, Condorcet, après avoir laissé le grand homme avec sa moitié, revint le trouver cinq minutes après, et, sans troubler en rien, il frappa sur l'épaule de Mirabeau et lui dit : « A propos, en avez-vous parlé à « Montmorency ? »

En présence de ce cynisme apporté dans la polémique politique par des hommes qui s'érigeaient en défenseurs exclusifs du trône et de la

Je m'arrête. Aussi bien a-t-on peut-être trouvé que j'avais déjà donné trop d'étendue à ces extraits des **deux principaux** journaux royalistes. Mais il m'a semblé que ce côté de l'histoire de la Révolution avait été si négligé jusqu'à ce jour, et que cette polémique du journal traduisait si naturellement, et tellement au vif, l'emportement des passions du temps, qu'il n'était pas inutile de consacrer quelques pages à des citations qui parlent plus haut à elles seules que ne feraient, sans ces pièces justificatives, les commentaires les plus éloquents. Horace traitant, dans son *Épître aux Pisons*, des drames fictifs de la scène, dit qu'il veut voir l'action marcher sous ses yeux, plutôt qu'entendre un récit, fût-il composé avec un art parfait. Or, il en est de même de l'histoire de ce grand drame, appelé la Révolution. En citant quelques pages des journaux de cette époque, j'ai voulu obéir au précepte d'Horace, et laisser parler les acteurs.

religion, on se rappelle le mot juste et profond de M. de Bonald sur les causes des révolutions : « Les révolutions ont des causes prochaines et matérielles qui frappent les yeux les moins attentifs ; mais ces causes ne sont proprement que des occasions. Les véritables causes, les causes profondes et efficaces sont les causes morales, que les esprits étroits méconnaissent. Vous croyez qu'un *déficit* dans les finances a été la cause de la révolution : creusez plus bas, et vous trouverez un *déficit* dans les principes mêmes de l'ordre social. »

V.

www.libtool.com.cn

*Autres journaux du parti royaliste de 1789 au
10 août 1792.*

Parmi ces journaux, les plus importants sont :

L'Ami du roi, des Français, de l'ordre, et surtout de la vérité (1770-4 mai 1792), cinq volumes in-4°, par MM. Royou, avec cette épigraphe, depuis le 1^{er} juillet 1791 :

Je l'aimais tout-puissant ; malheureux, je l'adore¹.

Le journal de MM. Royou, non moins véhément que la plupart des autres journaux royalistes, s'en distingue par une polémique plus sérieuse, et où la frivolité épigrammatique du parti ne se mêle que rarement.

1. Il y a eu trois *Amis du roi*, qu'il ne faut pas confondre. Le premier était la propriété de l'imprimeur Crapart, et était rédigé par MM. Royou et Montjoye. Cette association s'étant rompue, MM. Montjoye et Crapart publièrent séparément le second *Ami du roi*, pendant que de leur côté MM. Royou faisaient paraître le troisième *Ami du roi*, commencé le 4^{er} septembre 1790, et qui s'arrêta avec le numéro du 4 mai 1792. L'abbé Royou avait été décrété d'accusation le 3 mai 1792 par l'Assemblée nationale.

L'Ami du roi de MM. Royou, qui a toujours été le plus recherché, se distingue par son épigraphe et par l'indication chez la veuve Fréron, rue Saint-André-des-Arts. Le second, qui se continua jusqu'au 10 août, porte le nom de l'imprimeur Crapart, et celui de M. Montjoye comme directeur. (Voy. la *Bibliographie des journaux*, p. 92, 93, et le *Manuel du libraire* de M. Brunet, t. IV, p. 767, 4^e édition.)

La Gazette de Paris (1789-10 août 1792); 8 vol. in-4°, par de Rozoy. Arrêté après le 10 août, de Rozoy fut condamné à mort quelques jours après. Il montra à ses derniers moments une fermeté qui lui assure, dans l'histoire de la presse, une place que ne lui auraient pas valu ses talents. Son journal est un des plus médiocres du parti.

Le Journal général de France (1789-10 août 1792), in-4°, par l'abbé de Fontenay.

Le Fouet national (1789-1790), in-8°.

La Chronique du Manège (1789), in-8°, journal satirique, rédigé avec esprit par Marchant.

Les Sabbats Jacobites, du même écrivain. (1791-1792), trois volumes in-8°, avec figures. Ce journal, qui paraissait deux fois par semaine, eut un assez grand succès, et est encore aujourd'hui recherché des curieux¹.

Le Journal de Louis XVI et de son peuple (1790-10 août 1792); neuf volumes in-12.

Le Défenseur des opprimés (1790-1791), in-8°, quatre-vingt-quatorze numéros.

La Feuille du jour (1791-10 août 1792), douze vo-

1. Il faut y joindre les ouvrages suivants du même auteur : *la Jacobinède*, poème héroï-comique en douze chants (1792); *la Constitution en vaudevilles*, suivie des droits de l'homme et de la femme (1792); *les Folies nationales* (1792); *les Bienfaits de l'Assemblée nationale*. On peut voir, dans la *Bibliographie des journaux* (p. 241, 242), un extrait assez piquant des *Sabbats Jacobites*.

lumes, par Parisau, condamné à mort et exécuté le 10 juillet 1794.

Le *Journal du soir* (1791), in-8°. Ce journal, qui n'eut qu'un petit nombre de numéros, se distinguait par une violence excessive¹.

A deux liards, à deux liards mon journal (1791-10 août 1792), deux volumes in-8°. Ce journal paraît être la suite du précédent, et il est rédigé dans le même esprit².

Le *Journal de Suleau* (1791-1792). Suleau fut massacré le 10 août par la populace, qu'excitait au meurtre la fameuse Théroigne de Méricourt. Sa tête, mise au bout d'une pique, fut portée en triomphe dans les rues de Paris³.

L'Indicateur, journal des causes et des effets (10 mai-9 août 1792), quatre-vingt-deux numéros in-4°.

1. Numéro du 22 septembre 1794 : « Les députés à la nouvelle législature n'auront plus maintenant qu'une petite formalité à remplir avant d'entrer au Manège. Ils sont priés de faire vérifier non pas leurs pouvoirs, mais leurs épaules. »

2. N° 44, p. 2 : « Les trois quarts et demi du peuple attendent, avec autant d'impatience que les aristocrates, l'arrivée des troupes étrangères et des émigrants. »

N° 30, p. 3 : « Nos révolutionnaires sont fiers d'avoir réussi à intéresser l'univers entier à les voir pendus. »

3. Suleau avait été l'ami et le camarade de Desmoulins, qui aurait voulu le sauver du péril dont il le savait menacé. Mais, ainsi que le dit Rivarol, « les conjurations tramées, quelquefois par des gens d'esprit, sont toujours exécutées par des bêtes féroces. »

La Rocambole des journaux, ou histoire aristocrucino-comique de la Révolution, rédigée par dom Regius Anti-Jacobinus et compagnie (1791-28 juin 1792), quatre volumes in-8°, avec figures.

Le *Journal royaliste* (1792), in-8°, quarante-et-un numéros.

Le Chant du coq, journal-affiche.

Ces nombreux journaux, et je suis loin de les avoir signalés tous, montrent assez quelle fut l'activité de la presse royaliste. Les bornes assignées à ce travail m'ont interdit de rien ajouter aux fragments par lesquels j'ai cherché à caractériser plus haut les feuilles de ce parti, et à montrer en quoi elles diffèrent de la presse de nos jours. Au reste, et à quelques nuances près, elles ont, en général, le même caractère et la même physionomie :

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum....

Dans toutes se retrouvent les mêmes passions, les mêmes illusions, la même intolérance aveugle, la même fatuité insolente, les mêmes traces de l'influence voltairienne et du sensualisme du siècle, la même inclination à s'attacher à ce côté burlesque qui se rencontre toujours dans les grands événements, et qui, après avoir beaucoup occupé les contemporains, se perd à distance et disparaît dans l'histoire. Ainsi qu'on l'a pu voir, ce ne fut pas l'esprit qui manqua à la presse de ce parti,

laisser passer; et ce que le gouvernement, mis en tutelle, subissait par faiblesse, elle le tolérait par système.

Aussi l'anarchie s'établit-elle bientôt dans les faits comme dans les idées. En Bourgogne, on vit une armée de six mille bandits parcourir la province, brûler et piller soixante-douze châteaux, sans rencontrer d'obstacles, jusqu'à ce que les habitants, voyant qu'il fallait se protéger eux-mêmes, se réunirent, allèrent à la rencontre des brigands, leur livrèrent bataille et les battirent¹. En Bretagne, deux villes marchèrent l'une contre l'autre et se livrèrent combat². A Nîmes, quatre-vingts personnes perdirent la vie dans une de ces batailles civiles³. A Perpignan, les Jacobins attaquaient les royalistes à coups de fusil, et à Aix ils pendaient aux arbres du Cours trois citoyens accusés d'opinions contre-révolutionnaires (13 décembre 1790). En beaucoup de lieux, les villages se coalisèrent et refusèrent de payer les taxes⁴. Pendant ce temps, et à Paris, lorsqu'on demandait : « Qui cause la disette ? » on répondait : « Ce sont les aristocrates. — Qui brûle les châteaux des

1. Voy. le *Moniteur* (réimpression in-4° de 1840-1843), t. I, p. 72 et 298. Ces dévastations avaient lieu en septembre, octobre et novembre 1789.

2. *Id.*, t. II, p. 106, 107.

3. *Id.*, t. IV, p. 686.

4. *Moniteur*, t. VI, p. 297.

nobles? — Ce sont les aristocrates. — Qui refuse les impôts? — Les aristocrates. — Qui arme les bandits? — Les aristocrates¹. » Que voulez-vous? disait encore froidement un des grands hommes du temps, qui consentait à avouer quelque désordre, il faut bien que les humeurs sortent; ce sont les pustules de la liberté. »

Ce système, qui consistait à n'en pas avoir, fut mis en usage à l'égard de la presse, qui enflammait les esprits, comme à l'égard des séditieux, qui brûlaient les châteaux. Rien de plus indécis et de plus contradictoire que les nombreuses délibérations de l'Assemblée sur les abus commis par la voie de la presse. Nulle suite, nulle consistance, nulle énergie continue. Aujourd'hui, c'est l'indulgence qui l'emporte. Pourquoi s'inquiéter? L'enfance de la liberté, comme l'enfance de la vie, a besoin de passer par les cris avant d'arriver à l'âge mûr. Le meilleur moyen d'étouffer un libelle, c'est de le mépriser. Nous ne nous sentons pas blessés, s'écrient avec une magnanimité fastueuse ces nouveaux Théodose, ne s'apercevant pas qu'il y a quelque différence entre un empereur qui a derrière lui trente légions et une Assemblée entourée de factieux. Le lendemain, la prudence humaine prend le dessus, et l'on décrète des mesures

1. Textuel. (Voy. le *Moniteur*, t. I, p. 297, 298.)

de rigueur, qu'on révoquera quelques jours après, ou qui ne seront pas exécutées.

www.libtool.com.cn

II.

Les cahiers remis par les électeurs aux députés des états généraux ne s'expliquaient pas d'une manière uniforme sur la question de savoir si la liberté de la presse devait être illimitée ou restreinte, et si l'on devait adopter à son égard des mesures préventives ou seulement répressives. Il semblait à quelques hommes prudents, et moins entraînés que les autres par l'enthousiasme général, que réprimer le mal, au lieu de le prévenir, c'est agir comme l'homme qui ôterait de ses portes serrures et verroux, par la raison que la loi le garantit suffisamment en punissant les assassins et les voleurs. La presse n'étant qu'un instrument qui ne vaut que par la façon dont on s'en sert, et qui devient, suivant l'emploi qu'on en fait, un poison ou un remède, ils ne voyaient pas de raison d'admettre la liberté illimitée de la presse, plutôt que la liberté illimitée de l'opium ou du fusil. Enfin, et de même que la substance la plus salutaire ne doit être administrée à un malade que suivant la mesure de ses forces ils pensaient qu'il faut attendre, pour donner à la presse le droit de tout dire, que les hommes auxquels elle s'adresse aient la capacité de tout discerner. Mais ces raisons

avaient peu de chances d'être écoutées, dans un moment où l'on se précipitait avec la furie française à travers les périls attrayants des nouveautés politiques ; et, en effet, cette question, que les cahiers n'avaient pas résolue, fut de fait et provisoirement tranchée par les écrivains dans le sens de la liberté illimitée.

Cependant la municipalité de Paris, par un excès de pouvoir assez commun en ce temps où tous les pouvoirs sont confondus, rendit, le 24 juillet 1789, l'arrêté suivant :

« Le comité, sur la représentation qu'il se vend publiquement dans Paris, par les colporteurs et autres, des imprimés calomnieux propres à produire une fermentation dangereuse, arrête : Que les colporteurs de semblables écrits, sans nom d'imprimeur, seront conduits en prison, et que les imprimeurs qui donneront cours à de pareils imprimés, sans pouvoir d'auteurs ayant une existence connue, en seront rendus responsables. »

Un autre arrêté municipal, du 2 août suivant, défend :

« De publier aucun écrit qui ne porterait pas le nom d'un imprimeur ou d'un libraire, et dont un exemplaire parafé n'aurait point été déposé à la chambre syndicale. Il est défendu aussi à l'administration des postes de se charger du transport d'aucun imprimé ; à moins qu'il n'ait été revêtu du visa et de l'autorisation du comité de police de la municipalité. »

Le 1^{er} septembre, un nouvel arrêté défend de

colporter et crier dans Paris aucun écrit autre que ceux émanés de l'autorité publique. Mais cette vaine défense ne fut pas même respectée un seul jour.

Le 28 du même mois, la municipalité qui, au milieu du silence de toutes les autres autorités, paraît seule se préoccuper des écarts de la presse, mande Marat à comparaitre devant elle, et le dénonce au procureur du roi. Marat se cacha ; ses presses furent saisies et confisquées, et son journal fut interrompu pendant quatre mois.

III.

L'Assemblée nationale avait décrété en principe la liberté de la presse, dans la séance du 26 août 1789. Elle eut bientôt à en discuter les limites, à l'occasion d'une violente brochure royaliste, l'*Adresse aux provinces*. Mais, sur la motion de M. Charles de Lameth, l'un de ceux que ce pamphlet attaquait avec le plus d'amertume, l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Les plus prévoyants cependant commencent à redouter la force aveugle qu'ils ont déchaînée, la *bellua multorum capitum*, que la presse fouette de son aiguillon, et pousse à d'aveugles fureurs.

Le 18 juin 1790, sur les plaintes de MM. Maury et Malouet, qui accusent les journaux d'être la cause des troubles qui agitent et, sur plusieurs

points, ensanglantent le pays, Camille Desmoulin est déféré au Châtelet et condamné par ce tribunal¹. Fréron, rédacteur de *l'Orateur du Peuple*, est mis en prison à la même époque.

Une lutte très-vive s'engagea alors entre la presse révolutionnaire et la partie modérée de l'Assemblée. Le 31 juillet 1790, M. Malouet dénonce un compte rendu des fêtes de la Fédération, par Camille Desmoulin, et un pamphlet sanguinaire de Marat, intitulé : *C'en est fait de nous*, véritable manifeste d'insurrection. Un décret immédiatement rendu ordonne au procureur du roi du Châtelet :

« De poursuivre, comme criminels de lèse-nation, les auteurs, imprimeurs et colporteurs d'écrits excitant le peuple à l'insurrection contre les lois, à l'effusion du sang, au renversement de la constitution, ou dans lesquels les princes étrangers sont invités à envahir le royaume. »

Mais deux jours après, le 2 août, l'effet de ce décret est paralysé, à l'égard de Desmoulin, par une nouvelle résolution emportée, après une vive discussion, par le côté gauche de l'Assemblée. Ce nouveau décret annule toutes poursuites faites à raison des écrits publiés jusqu'alors. Il n'est fait exception qu'à l'égard du pamphlet : *C'en est fait de nous*.

1. Le Châtelet jugeait alors sans jurés, l'institution du jury n'étant pas encore organisée.

Le 21 août, le comité de constitution déclare, par l'organe de M. Chapelier, son rapporteur, qu'il est impossible de s'occuper utilement d'une loi répressive des excès de la presse, tant que la loi sur l'institution du jury n'aura pas été rendue. En vain un député du côté droit signale les excès chaque jour croissants du journal de Marat, l'Assemblée passe à l'ordre du jour. La presse sortit plus puissante de ce combat où elle n'avait pas été vaincue; car telle est la conséquence inévitable de tout essai de répression tenté contre un pouvoir envahisseur, lorsque cet essai vient à échouer.

En dehors de l'Assemblée, la lutte continua. Le 14 septembre 1790, la feuille de Marat fut saisie par les ordres du maire Bailly et du général La Fayette.

Le 18 juillet 1791, à la suite des troubles du Champ de Mars, l'Assemblée rendit le décret suivant :

« Toutes personnes qui auront provoqué au meurtre, à l'incendie, au pillage, ou conseillé formellement la désobéissance à la loi, soit par des placards, soit par des écrits publics et colportés, soit par des discours tenus dans les lieux ou assemblées publics, seront regardées comme séditieux et perturbateurs, et les officiers de police sont tenus de les faire arrêter, et de les remettre aux tribunaux, pour être punies suivant la loi. »

Il y eut alors une réaction de quelques jours en

faveur de l'ordre : Danton, Fréron et Desmoulin se cachèrent ; Hébert, Royon et Suleau furent arrêtés. Les deux opinions extrêmes étaient frappées également. Mais l'Assemblée, comme fatiguée par ces actes d'énergie inaccoutumée, retomba bientôt dans ses incertitudes et son inaction ; la presse dans sa licence et dans ses excès.

IV.

La constitution de 1791 garantit la liberté de la presse (article 11 de la déclaration des droits, et article 3, titre I^{er} des dispositions fondamentales). Les articles 17 et 18 du titre V et le code pénal de 1791 déterminèrent les cas où un abus de presse pourrait donner lieu à des poursuites. Il est superflu de citer le texte de ces lois, dont l'autorité fut si impuissante et la durée si courte.

En 1792, on est frappé tout d'abord de l'attitude timide et molle de l'autorité judiciaire pour tout ce qui concerne les délits politiques. Nouvellement organisée, encore faible et mal assise, remplie d'hommes élevés par la Révolution et qui regardent ses excès avec l'indulgence qui naît de la complicité des opinions, elle recule devant ce formidable pouvoir de la presse, et n'agit que sur les ordres formels de la municipalité ou de l'Assemblée législative, c'est-à-dire lorsqu'elle sent derrière elle un corps plus puissant, assez fort pour

répondre de ses actes, et pour soutenir l'accusation de son crédit et de son autorité.

En février 1792, sur la dénonciation de la commune, le *Journal de la cour et de la ville* est poursuivi par l'accusateur public pour avoir provoqué au meurtre des Jacobins. Le 2 mai suivant, Marat est décrété d'accusation par l'Assemblée législative, sur la dénonciation de Lasource et de Guadet, pour avoir excité l'armée à l'assassinat de ses généraux.

Le 2 juillet, l'Assemblée charge le pouvoir exécutif de poursuivre les auteurs de plusieurs libelles qu'elle désigne, et elle lui recommande de réprimer sévèrement l'audace des pamphlétaires et des journalistes. Vaine et dérisoire injonction à un pouvoir mutilé par elle-même, et qui n'existe plus que de nom !

Toutes les autorités sont mêlées et confondues. On voit (juillet 1792) un conseil général, celui du Morbihan, arrêter de sa seule autorité la circulation de treize journaux royalistes ou feuillants dans le département.

Jusqu'au 10 août 1792, la presse, toujours marchant en avant de l'opinion et la dirigeant, a eu, ainsi qu'on a pu le voir, plus d'influence sur les assemblées que les assemblées n'ont eu d'action sur la presse. En moins d'un an, les rôles seront bien changés.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VII.

Les journaux depuis le 40 août jusqu'au 2 juin 1793.

I.

Le 10 août fut le coup de mort des journaux constitutionnels et royalistes. Le 12 de ce mois, sur la proposition d'un de ses membres, le conseil général de la commune décrète :

« Que les empoisonneurs de l'opinion publique, tels que les auteurs de divers journaux contre-révolutionnaires, seront mis en prison, et *que leurs presses, caractères et instruments, seront distribués entre les imprimeurs patriotes*¹. L'Assemblée arrête, en outre, que trois commissaires se rendront aux bureaux de poste pour arrêter l'envoi des papiers aristocratiques ; entre autres : le *Journal royaliste*, *l'Ami du Roi*, la *Gazette universelle*, *l'Indicateur*, le *Mercure de France*, le *Journal de la cour et de la ville*, la *Feuille du jour*, ouvrages flétris dans l'opinion publique,

1. Marat, Carra, Hébert, Gorsas et quelques autres se partagèrent ce butin de la victoire populaire, qu'en d'autres temps on eût appelé un vol. Le 40 mars suivant, et par un juste retour, la populace brisait chez Gorsas les presses de MM. Royou, dont le journaliste girondin s'était emparé. (Voy. le *Moniteur*, t. XV, p. 668.)

et dont ils empêcheront l'envoi dans les provinces¹. »

Cette confiscation des presses royalistes au profit des journalistes patriotes ne suffisant pas aux vengeances populaires, plusieurs écrivains furent traduits en jugement, et quelques-uns furent condamnés à mort. Parmi eux était de Rozoy, qui fut exécuté le jour de saint Louis, et qui fit preuve d'un courage fier et tranquille. On l'accusait d'avoir conspiré au 10 août contre le peuple, dérisoire accusation, et qui rappelle la fable du loup et de l'agneau, si souvent représentée au naturel dans l'histoire des révolutions. Cette ironique hypocrisie de la force, cette prétendue justice qui ose faire ce qu'elle n'ose pas dire, qui ment sciemment et s'abrite derrière des mots, qui cherche à voiler la violence du fond sous la régularité de la forme, et qui, non contente de tuer ses victimes, les calomnie, a quelque chose de plus hideux encore que les plus furieux excès de la rue. Le jugement et la mort de de Rozoy ouvrent ce long *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire de Paris*, en huit volumes in-4°; journal sans pareil dans l'histoire, et cependant incomplet; sur la première page duquel on avait osé mettre pour épigraphe ces vers de Racine :

1. Procès-verbal de la commune de Paris, séance du 12 août 1792.

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots¹.

Dès ce moment, la presse révolutionnaire régna seule et sans partage sur la scène politique, refusant à ses ennemis cette liberté qu'elle avait si souvent invoquée pour elle-même ; car, ainsi que l'a dit Tacite, les factieux se servent de la liberté pour renverser le pouvoir, et la foulent aux pieds dès qu'ils sont les maîtres².

1. Ce journal (le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*), l'un des plus rares et des plus recherchés de cette époque, s'est vendu trois cent soixante-un francs à la vente Labédoyère.

2. *Ut imperium evertant, libertatem præferunt ; si perverterint, libertatem ipsam aggredientur.* On trouverait, au besoin, dans Tacite tout un cours de politique sur l'histoire des révolutions. On y verrait représentés au naturel :

Les flatteurs de la populace : *Otho protendens manus, adorare vulgum, jacere oscula, et omnia serviliter pro dominatione.*

Les terroristes, qui ressentent eux-mêmes la terreur qu'ils inspirent, *Quum timeret Otho, timebatur.*

Les conspirateurs, entourés, après leur victoire, de prétendus complices qu'ils ne soupçonnaient pas la veille : *Victore Vespasiano, multi id meritum erga partes simulavere....*

Les héros de tribune, fiers en paroles, lâches dans l'action : *Ignavissimus quisque, et in periculo non ausurus, nimii verbis, lingue feroces.*

L'opiniâtreté des haines personnelles entre les hommes puissants aboutissant à la ruine publique : *Privati odii pertinacia in publicum exitium.*

Le peuple qui désire et redoute en même temps les nouveautés : *Populus novarum rerum cupiens avidusque, etc., etc.*

Autrefois, c'était Montfaucon ;
Aujourd'hui, c'est le Panthéon.

Après la mort de Louis XVI, elle publiait cette épitaphe « *pour être gravée sur le tombeau d'un grand personnage mort en janvier 1793* :

Ci-gisent la vertu, l'honneur et l'innocence,
Et tout le bonheur de la France.

Dans le numéro du 8 février, on lit :

« Une dame nous prie instamment d'insérer dans notre journal l'épitaphe ci-après, *que nous croyons être celle de Charles I^{er}* :

Ci-gît qui, malgré ses bienfaits,
Fut immolé par ses propres sujets,
Et qui, par un courage inconnu dans l'histoire,
Fit de son échafaud le trône de sa gloire.

Le numéro du 13 février contient une romance en neuf couplets, qui n'est autre chose que le testament de Louis XVI, mis en vers. Dans le numéro du 19 du même mois, on trouve, d'après les feuilles allemandes, la relation du service célébré pour Louis XVI à Willingen, avec le discours prononcé dans cette circonstance par le prince de Condé. Enfin, le 25 février 1793, le même journal donne tout au long la déclaration, datée de Ham en Westphalie, où le *régent de France* proclamait l'avènement de son neveu Louis XVII.

III.

L'ardent rédacteur du *Journal de la cour et de la*

ville, Gautier, ne se retira pas non plus du champ de bataille. Ce royalisme passionné, qui, avant le 10 août, l'entraînait dans une polémique si funeste aux intérêts de sa cause, lui inspire après ce jour une héroïque résolution. Je n'ai pas caché mes répugnances pour les écarts et les violences de sa plume; mais je les oublie à la vue de cet inébranlable courage que ne font plier ni les échafauds dégouttants du sang de ses amis, ni les prisons vidées par les massacreurs de septembre, et de nouveau remplies en quelques jours. Ses presses ont été adjugées par droit de révolution aux écrivains patriotes; il en trouve d'autres. Son journal a été proscrit; il lui donne une autre forme et un nouveau titre; et s'associant un royaliste nommé Lafage, écrivain sans peur comme lui-même, il crée *l'Avertisseur*, journal-affiche, destiné en apparence à annoncer des brochures.

Le 3 janvier, *l'Avertisseur* publiait un article intitulé : *Adresse de cent cinquante communes de la Normandie à la Convention nationale sur le jugement de Louis XVI*. Dans cette adresse, qui n'est qu'une fiction de l'écrivain, pour s'exprimer avec plus de liberté, ces communes contestent à la Convention le droit de juger le roi déchu; et elles lui reprochent d'avoir laissé impunis les assassinats de septembre.

« Pourquoi, depuis trois mois, ne recherchez-vous

pas les auteurs de tant de meurtres? Ah! ce silence ne prouve que trop que les meurtriers siègent parmi vous; que vos bras sont armés contre votre souverain. Éloignés du tumulte des passions, loin de la ville où des brigands vous dictent des lois, nous ne connaissons notre roi que par ses vertus et par ses malheurs.... Nous allons faire imprimer notre adresse, avec invitation à tous les vrais Français de se soustraire à la domination d'infâmes régicides. Nous irons chercher notre souverain, le soustraire à ses bourreaux, ou, s'ils ont consommé leur crime, le venger, etc. »

A la suite de cette adresse était annoncée une autre brochure sur *l'inviolabilité des rois*, que le journaliste analysait, et dont il citait des fragments. C'est ainsi que, sous prétexte d'analyser des écrits souvent imaginaires, ces généreux écrivains rentraient dans le champ de la controverse politique, dont le souvenir des journées de septembre eût suffi pour écarter de moins fermes courages. Dans ces temps d'exaltation, les dévouements sublimes et les actions féroces deviennent choses communes et familières, et un spectacle de tous les jours. Sur la scène passent et repassent, mêlés ensemble, les scélérats et les héros.

IV.

Parmi ces journalistes intrépides, qui écrivaient sous l'échafaud de de Rozoy, il ne faut pas omettre Nicolle de Ladevize, auteur du *Journal français*, publié depuis le 15 novembre 1792 jusqu'au 7 fé-

vrier 1793¹. Son premier numéro est adressé à la Société des Jacobins, et mérite d'être cité :

Numéro du 15 novembre 1792.

« Frères et amis, vous êtes souverains, car vous le dites tous les jours à votre tribune; vous êtes savants, car frères Merlin et Desmoulins donnent gratis un journal qui fait l'admiration des quatre-vingt-trois départements et de l'Europe entière; vous êtes humains, car Collot d'Herbois a dit qu'il fallait environner de toute l'estime possible les belles journées des 2 et 3 septembre, et Collot d'Herbois n'a jamais menti; vous êtes de grands publicistes, car Fabre d'Églantine a prouvé que Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau n'étaient que des petits garçons auprès des frères Chabot et Bentabole. D'après ces vérités, qui sont aussi incontestables que l'infailibilité du comité de surveillance, nous avons la fraternité de vous envoyer le premier numéro d'un journal que nous entreprenons.... La calomnie que vous employez si utilement pour le salut de nos frères, nous en ferons le moins d'usage possible; car, vous le savez, frères et amis, quand on parle de vous, il n'est guère possible de vous calomnier. »

Numéro du 28 novembre 1792. — *Le club des Jacobins.*

« Un temple est élevé à la licence au milieu de Paris. Les autels y sont desservis par une foule d'adorateurs incendiaires, et les dénonciations sont l'encens qu'on offre à cette hideuse divinité. Tout

1. Quatre-vingt-trois numéros in-4°.

ce que le crime a de plus abject, ce que l'injustice a de plus révoltant, ce que l'intrigue a de plus vil, s'y trouve concentré et y fermente avec ébullition. Les passions y sont flattées, les goûts de la multitude y sont caressés avec complaisance, et les forfaits y sont voilés sous le prétexte spécieux du bien public. La calomnie est la monnaie courante du pays ; l'audace est un sûr passe-port pour entrer sur cette terre déshonorée, et, pour comble d'infamie, le nom de Marat y est vénéré, etc. »

Le lendemain même de la mort de Louis XVI, Nicole écrivait dans son journal l'article suivant.

« Il est inutile de le dissimuler : Paris est plongé dans la stupeur. La douleur muette, pour me servir d'une expression de Tacite, se promène dans les rues, et la terreur, qui enchaîne l'expression de tous les sentiments, se lit gravée sur le front des citoyens. Le roi est mort ; l'anarchie est-elle aux abois ? Les factieux sont-ils terrassés ? La sûreté individuelle des citoyens est-elle respectée ? L'assassin qui me poignardait est-il enchaîné ? Hélas ! jamais l'émigration ne fut plus active, plus effrayante.... Vous ne savez donc pas que le comité de surveillance a été renouvelé, et que la liste des membres qui le composent est souillée encore une fois des noms des Bazire, des Chabot et d'autres hommes de sang, qui, dans ce moment, disposent souverainement de la réputation, de la fortune et de la vie des citoyens ? C'est le conseil des Dix de Venise ; ils n'ont qu'à dire : Poignardez, et l'on poignardera.... »

Le jour même de la publication de cet article, Nicole était emprisonné ; mais l'influence prépon-

dérante encore du parti girondin, qui, se voyant menacé lui-même, cherchait alors à sauvegarder les derniers restes de la liberté, le fit sortir de prison et arrêta les poursuites. Quinze jours après, le journal de Nicole cessait de paraître.

V.

Les journaux royalistes mis hors de combat, la lutte s'établit entre la Gironde et la Montagne, unies dans la journée du 10 août pour la destruction, mais divisées, dès qu'il s'agit de fonder un gouvernement et de partager les bénéfices de la victoire.

D'une part : *le Patriote*, de Brissot; *le Courier*, de Gorsas; *les Annales*, de Carra; *la Sentinelle*, de Louvet; *le Journal des amis*, de Fauchet; *le Bulletin des amis de la vérité*;

De l'autre : les journaux de Marat, de Fréron, d'Hébert, de Robespierre; *le Journal de la montagne*, *l'Anti-Brissotin*, *l'Anti-Fédéraliste*, etc.

Le *Moniteur* et le journal de Prudhomme lavoient entre les deux partis.

Au premier rang de cette bataille de journaux, se place la nouvelle feuille de Marat, *le Publiciste de la République française*, digne continuation de ses premiers écrits.

Dans le numéro du 22 octobre 1792, je trouve un article intitulé :

« Les soldats de la liberté, nus, affamés et périssant de misère, poussés à l'insurrection par les généraux, pour avoir un prétexte de les égorger. »

Le numéro du 17 novembre inspire un plus profond sentiment de dégoût. Nulle part Marat ne se montre plus vil ; il n'a plus même l'audace de ses crimes ; il descend jusqu'à l'hypocrisie. Lui qui, depuis cinq mois, excitait la populace à égorger les aristocrates au premier coup de canon tiré sur la frontière, lui qui avait été l'un des signataires de ce fameux arrêté de la commune qui provoquait aux massacres de septembre, il a l'impudence d'attribuer ces massacres aux aristocrates et aux contre-révolutionnaires, qui, dit-il, « voulaient faire disparaître leurs complices¹. »

1. Cette calomnie absurde et dérisoire contre un parti qu'on égorgeait, mise d'abord en circulation par Vergniaud, qui imagina d'attribuer les massacres aux satellites de Coblenz (*Moniteur*, séance du 17 septembre 1792), fut répétée ensuite par Bazire, à la Convention nationale (voy. le *Moniteur*, t. XIV, p. 407). Collot d'Herbois et Barrère eurent plus de franchise. Ils glorifièrent publiquement les journées de septembre, dans la séance du club des Jacobins du 5 novembre 1792. « Sans cette journée, dit Collot, la révolution ne se serait jamais accomplie. Que l'on donne à l'humanité les regrets qu'elle exige ; mais que l'on donne aussi à un grand succès toute l'estime que ce grand succès mérite. » (Vifs applaudissements.) « Cette journée, ajouta Barrère, présente aux yeux de l'homme d'État deux grands effets : 1° de faire disparaître ces conspirateurs que le glaive de la loi semblait ne pouvoir pas atteindre ; 2° d'anéantir tous les projets désastreux enfantés par l'hydre du feuillantisme, du royalisme et de l'aristocratie. » (Voy. le *Moniteur*, t. XIV, p. 463.) Dans la séance du 8 février 1793, une pétition fut présentée à la Convention pour demander le rapport du

Le numéro du 30 novembre a pour titre :

« Le vertueux Roland, surnommé le petit Necker, s'efforçant d'amener la famine et la guerre civile, pour faire enlever Capet et rétablir la royauté¹. »

Dans le numéro du 25 février 1793, on lit :

« Les moyens les plus propres à faire cesser les accaparements sont indiqués par le simple bon sens. En tout pays où la liberté n'est pas illusoire, le pillage de quelques magasins à la porte desquels on pendrait les accapareurs aurait bientôt mis fin à ces brigandages. »

Numéro du 17 avril 1793.

« ...Jamais la liberté ne triomphera qu'on n'ait abattu deux cent mille têtes. »

Pour l'honneur de l'humanité, on voudrait pouvoir dire que cet homme était fou.

VI.

Robespierre garde avec plus de soin sa dignité

décret rendu contre les massacreurs de septembre. Cette pétition faisait l'éloge de leur vertu, de leur humanité, de leur courage : les victimes étaient des conspirateurs, des scélérats et des traltres. Jean Bon Saint-André, Chabot, Duroy et plusieurs autres membres appuyèrent la pétition, et il fut décrété que les procédures commencées contre les massacreurs seraient suspendues. Les journaux d'Hébert, de Fréron, de Laveaux applaudirent sans réserve aux crimes des septembriseurs. Suivant Albitte, ils n'avaient péché que par la forme, et non au fond. (Voy. le *Moniteur*, t. XIV, p. 785.)

1. Marat avait demandé à Roland, qui les lui avait refusées, quinze mille livres sur les fonds destinés à encourager les bons écrivains, et il l'avoua lui-même à la Convention. (Voy. le *Moniteur*, t. XIV, p. 844.)

d'homme politique, et il agence ses périodes avec autant de coquetterie que sa coiffure ; mais je ne sais si la brutalité de Marat est plus odieuse que cette rhétorique hypocrite qui cache des crimes sous de beaux mots. Voici dans quels termes s'exprime, dans son journal, sur les événements de septembre, l'homme dont un célèbre écrivain moderne a fait un philosophe vertueux et sensible :

« L'univers, la postérité, ne verra dans ces événements que leur cause sacrée et leur sublime résultat. Vous devez les voir comme elle, vous devez les juger, non en juges de paix, mais en hommes d'État. Et ne pensez pas que j'aie évoqué ces principes éternels parce que nous avons besoin de couvrir d'un voile quelques actions répréhensibles ; nous n'avons point failli, j'en jure par le trône renversé et la république qui s'élève ¹. »

1. N° 4, p. 465, des *Lettres de Maximilien Robespierre, membre de l'assemblée nationale de France, à ses commettants* (septembre 1792-mars 1793, vingt-deux livraisons). Cette opinion de Robespierre, et il l'exprima à trois reprises différentes, devant la Convention et aux Jacobins, ne s'accorde guère avec la conversation très-éloquente et très-dramatique que M. de Lamartine a imaginée entre Robespierre et Saint-Just pendant la nuit du massacre ; et elle suffirait pour démontrer l'inexactitude de cette prétendue conversation, alors même que M. Édouard Fleury, dans ses *Études biographiques sur Saint-Just*, n'aurait pas prouvé, pièces en main, et par les procès-verbaux officiels, que Saint-Just était encore dans sa province, occupé à assurer son élection comme membre de la Convention, au moment où M. de Lamartine lui prête cette conversation avec son héros.

VII.

Quelle que soit ma répugnance pour les écrits et la personne d'une autre célébrité de ce temps, Hébert, je dois la surmonter, en raison de l'importance historique de ces écrits, et de l'incontestable influence qu'ils exercèrent, à la honte de l'époque, sur la marche de la révolution. On va voir où était descendue la langue de Bossuet, de Pascal et de Voltaire. — 170^e numéro :

« La grande colère du père Duchesne au sujet de tous les coups de chien qu'on prépare pour donner la volée à la nichée de hiboux du Temple, et pour empêcher la Convention nationale de s'assembler. — Sa grande joie de voir arriver de tous les départements les braves b..... qui vont faire le procès au cornard Capet, et l'envoyer à la guillotine avec la louve autrichienne.

« Songeons, f....., que nous sommes environnés de faux frères. Tous les conspirateurs n'étaient pas à Orléans et à l'Abbaye¹. Leurs complices sont encore au milieu de nous. Ces honnêtes gens, au nom desquels le traître Mottié voulait exterminer les patriotes, existent encore dans Paris. Ils sont couverts d'un autre masque ; mais, au fond, ils ne respirent que sang et carnage. Il n'est pas de bon citoyen qui n'ait à ses trousses un de ces mauvais anges qui l'empoisonne de ses conseils, en attendant le moment

1. Cet article est postérieur de quelques jours aux journées de septembre et au massacre des prisonniers d'Orléans.

de lui plonger le poignard dans le cœur.... Oui, f....., le traître Louis, enfermé comme un hibou dans la tour du Temple, n'y serait pas aussi tranquille, s'il n'avait pas un fort parti dans Paris. Déjà, f....., on a tenté plus d'un coup de main pour l'enlever. Les courtisans, qui se glissent partout, ont pénétré plus d'une fois dans cette fameuse tour, en graissant la patte à quelques-uns de ses gardiens. Heureusement que nous avons des b..... à poil à la commune, qui ont des yeux partout, et qui savent tout ce qui se passe. Sans nos commissaires, f....., il y a déjà longtemps que la nichée de chats-huants aurait pris sa volée pour Coblenz. Il ne faut pas que le plus grand scélérat qui ait jamais existé reste impuni. Il est bon que le peuple souverain s'accoutume à juger les rois. Oh ! la bonne fête ! et quelle pile je me f..... si nos armées victorieuses avaient fait raffe de tous les brigands couronnés ; si le Mandrin de Prusse et le petit garnement d'Autriche, enchaînés comme des bêtes féroces, étaient conduits à Paris par Dumouriez ! Quel beau point de vue que trois guillotines placées en rang d'oignon, où l'on verrait la tête cornue du gros Capet, celles de Frédéric et de François, prises dans le traquenard, et tomber d'un seul coup de temps ! etc. »

Quelques jours après la mort du roi, Hébert publie l'*Oraison funèbre du dernier roi de France, prononcée par le père Duchesne, en présence des braves sans-culottes de tous les départements. Sa grande colère contre les j.... f.... de calotins, qui veulent canoniser ce nouveau Desrues¹, et vendent ses dépouilles*

1. Desrues, auquel Hébert compare Louis XVI, était un empoisonneur qui avait été roué sur la place de Grève.

aux badauds pour en faire des reliques. Il termine ainsi son 212^e numéro :

« C'est à vous maintenant, républicains, à achever votre ouvrage, et à purger la France de tous les j... f..... qui ont partagé les crimes de ce tyran. Ils sont encore en grand nombre. Sa femme et sa b..... de race vivent encore : vous n'aurez de repos que lorsqu'ils seront détruits. Petit poisson deviendra gros ; prenez-y garde : la liberté ne tient qu'à un cheveu. »

Ces feuilles d'Hébert sont pleines de facéties sur la guillotine, et sa gaieté sur ce sujet est intarissable. On peut lire notamment, et comme échantillon du genre : *La grande colère du père Duchesne au sujet de la capitulation de Mayence, livrée aux Autrichiens par les ordres de l'infâme Custine. Sa grande joie de voir le général Moustache¹ jouer à la main chaude², en présence des braves b..... des départements qui arrivent pour la fête du 10 août. La grande colère du père Duchesne contre le pulefrenier Houchard³, qui, comme son maître Custine, a tourné casaque à la sans-culotterie. Sa grande joie de voir bientôt ce butor mettre la tête à la fenêtre⁴.*

1. Custine.

2. Les suppliciés avaient les mains liées derrière le dos.

3. Le vainqueur d'Hondschoft.

4. Autre allusion dérisoire au supplice de la guillotine.

VIII.

Les Girondins, que les plus furieux excès de la presse et des clubs avaient jusque-là trouvés indifférents, commencèrent, une fois qu'ils furent au pouvoir, à les regarder d'un autre œil. Ce qui naguère n'était que l'écart d'un patriotisme irréfléchi auquel il fallait pardonner, ou une folie méprisante dont le bon sens public ferait justice, devint dès lors une licence criminelle et punissable ; et qu'y avait-il de changé cependant, sinon l'objet et le but des attaques ?

Aussi voit-on, dès le 27 octobre 1792, Buzot présenter à la Convention, au nom de la commission des neuf, un projet de répression sévère contre les provocateurs au meurtre et à la sédition. Mais les événements qui se pressent et l'attitude indécise d'une partie de l'Assemblée ne permettent pas de donner suite à ce projet.

En février 1793, quelques articles du journal de Marat sont lus à la tribune au milieu de l'indignation de la majorité, et l'ami du peuple est mis en accusation. Mais le jury du tribunal révolutionnaire est composé de ses fidèles Jacobins, et Marat acquitté est reporté triomphalement par le peuple au sein de la Convention.

Le 29 mars 1793, après une lutte longue et difficile, le parti girondin emporte le décret suivant :

« Ceux qui provoqueront par leurs écrits au meurtre et à la violation des propriétés, seront punis de la peine de mort, lorsque le délit aura suivi la publication; et de la peine de six ans de fers, lorsque le délit ne l'aura pas suivie. — Quiconque sera convaincu d'avoir composé ou imprimé des ouvrages ou écrits provoquant à la dissolution de la Convention nationale, sera traduit au tribunal extraordinaire, et puni de mort. »

Armes inutiles qu'on allait bientôt tourner contre ceux même qui les avaient forgées! Digue impuissante opposée à une tempête qui allait emporter avec elle ceux qui avaient tenté de s'en faire un dernier abri! Un mois après la promulgation de ce décret, la sédition du 31 mai décidait du sort des Girondins et inaugurait le régime de la Terreur, qui, jusque-là, n'avait pesé que sur les royalistes, et qui dès lors plana sur la France entière.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE VIII.

Les journaux sous la Terreur.

I.

Dès ce moment la satire politique se tut. Les bulletins des clubs, du tribunal révolutionnaire et de la Convention, quelques journaux montagnards et quelques grossiers et homicides pamphlets, que d'immondes libellistes répandaient parmi le peuple, voilà la presse sous le règne de la Terreur. C'est alors qu'on publie des facéties sur *la Lanterne nécessaire* et *la Lanterne merveilleuse*¹; — *les Étrennes de Samson à Louis XVI*; — *la Tête royale dans le sac*; — *l'Arrivée de Louis Capet aux Enfers, son interrogatoire et son jugement*; — *la Descente de la Dubarry aux Enfers et sa réception à la cour de Pluton par la femme Capet*; et beaucoup d'autres pièces si infâmes ou si licencieuses, qu'on en peut à peine

1. Les royalistes avaient donné trop souvent eux-mêmes l'exemple de cette gaieté sanguinaire. Voy. le pamphlet : *A qui sera pendu le premier par notre jury ; proverbe patriotico-tragico-risible* (1794).

citer les titres : hideuses productions, dont le souvenir seul inspire le dégoût; écrits des rues, qui semblent à celui qui les lit aujourd'hui tout couverts de boue et de sang.

Le journalisme, pendant cette période, est représenté par les journaux montagnards que j'ai déjà signalés plus haut. L'ignoble feuille d'Hébert est subventionnée à grands frais par le gouvernement, et envoyée dans les armées et dans toutes les communes de la république. Les feuilles terroristes de Paris ont d'ailleurs de dignes émules dans quelques-unes de leurs sœurs des départements. On lit dans le *Journal républicain* de Marseille, numéro du 6 nivôse an II :

« Le représentant Fréron m'écrit de Ville-Plate, ci-devant Toulon, que déjà trois cents conspirateurs ont été fusillés; que plus de six mille familles toulonnaises se sont embarquées sur deux escadres ennemies, et que ce sont les plus coupables. Il ajoute que Toulon va être rasée : alors elle sera doublement plate. »

Une foule de chansons et d'hymnes patriotiques reproduisent les divers accidents du drame révolutionnaire. Ici ce sont les *Saints convertis en montnaie*; là, une chanson qui a pour titre : *Honorons les vieillards*, genre spartiate mis à la mode par Saint-Just et David dans les fêtes de la déesse Raison. L'*Hymne sans-culottide*, l'*Hymne à Jean-Jac-*

ques Rousseau, l'*Hymne à Marat*, l'*Hymne à Lepelletier*, figurent à côté de l'*Hymne à l'Être suprême*; car la Convention a fait l'honneur à Dieu de reconnaître son existence. Si l'on excepte quelques strophes dues à la plume de Joseph Chénier, les vers de tous ces chantres de la Révolution sont d'une pauvreté pitoyable; mais, ainsi que le disait de Dorat-Cubières un critique de cette époque :

« Son patriotisme et le zèle qu'il déploie pour renverser la superstition catholique doivent lui faire pardonner ses négligences poétiques. »

De toutes ces ineptes productions, il n'est resté que le *Chant du départ* et la *Marseillaise*, dont les fiers accents remueront longtemps encore les fibres guerrières de la France.

II.

Au milieu de ce silence ou de ce concert d'éloges, deux voix discordantes se firent cependant entendre.

L'un des hommes qui osaient ainsi élever la voix au milieu de la terreur des uns et de la servilité des autres était un journaliste assez obscur nommé Marcandier, jusqu'alors l'un des membres les plus fougueux du club des Cordeliers, et qui avait vu de près tous les héros de la Révolution. L'horreur des massacres de septembre lui inspire un pamphlet foudroyant pour les promoteurs de ces san-

glantes journées. *L'Histoire des hommes de proie, ou les crimes du comité révolutionnaire*, restera comme l'un des plus curieux témoignages contemporains sur l'histoire de la Révolution. Dans cet écrit plein d'énergie, et dicté par une ardente indignation, sont dénoncés et flétris les principaux auteurs des massacres, Danton, Desmoulins, Fabre d'Églantine, Panis, Sergent-Agate¹, Manuel, Marat, Hébert et plusieurs autres. L'auteur y signale les vols qui ont accompagné ces journées, et les dilapidations commises après le 10 août. Marcandier fait plus encore : trois semaines avant la chute des Girondins, il imprime un journal de ses mains et le publie sous ce titre cynique : *Le Véritable ami du peuple, par un s.... b..... de sans-culotte qui ne se mouche pas du pied, et qui le fera bien voir* (10 mai-26 juillet 1793, onze numéros in-8°). Sous cette enseigne, imitée du style de Marat et d'Hébert, et que Marcandier n'eût pas dû s'approprier dans une cause meilleure, le hardi journaliste fait une guerre à outrance à tous ceux qu'il a déjà combattus dans son pamphlet, et il n'épargne pas davantage Robespierre, Robespierre le renard, le tartufe, le roi des Jacobins, comme il l'appelle. La mise en accusation des Girondins au 2 juin ne l'intimide pas ;

1. Sergent était ainsi appelé à cause d'une agate de grand prix qui avait appartenu à une des victimes, et qu'il s'était appropriée.

et, caché dans un grenier, il y continue de composer son journal, que sa femme, héroïne sans peur comme lui-même, va afficher pendant la nuit. L'un de ses numéros est intitulé : *Rapport fait par Saint-Just au nom du comité de malheur public sur l'affaire des trente-deux. Infamie notoire de ce rapporteur qui s'est déclaré l'avocat général de la faction des hommes de proie.* Un autre a pour titre : *Tours de gobelets des paillasses de la Montagne pour endormir les Parisiens, et leur faire croire que les insurgés du Calvados sont des royalistes.* Pendant deux mois Marcandier continua de braver ainsi le comité de salut public et ses limiers, et il n'abandonna le champ de bataille, au milieu de la Terreur et du silence universels, que lorsque la saisie de sa presse et les poursuites incessantes dont il était l'objet eurent rendu matériellement impossible cette lutte périlleuse et inégale d'un homme contre une révolution. Il resta alors caché pendant près d'un an, jusqu'au moment où sa retraite fut dénoncée par le conventionnel Legendre, auquel il avait eu l'imprudence d'écrire¹. Arrêté et décrété d'accusation avec sa femme, il fut aussitôt mis en jugement comme contre-révolutionnaire et ennemi du peuple, pour avoir provoqué la dissolution de la Conven-

1. Voy. plus loin, p. 202, et l'*Étude biographique* de M. Édouard Fleury sur Roch Marcandier.

tion nationale en imprimant, « que la Convention n'était plus qu'un noyau de séditeux, et un conciliabule d'anarchistes, etc. » Condamné à mort ainsi que sa femme, tous deux furent exécutés le 24 messidor an II. Si l'on ne peut pas donner d'éloges au talent de ce journaliste, on ne saurait trop admirer son courage héroïque et indomptable.

III.

A côté de Marcandier, il faut placer Camille Desmoulins, qui crut ingénument que la Terreur ne le regardait pas, et que ses services signalés dans la cause de la Révolution l'autorisaient à exprimer librement ses pensées. A la vue du courage déployé par les Girondins devant le tribunal révolutionnaire et sur l'échafaud, il sentit s'élever en lui un doute sur la vérité des accusations qu'il avait lancées contre eux, un remords de la part qu'il avait prise à leur chute. « C'est mon *Brissot dévoilé* qui les tue, » s'écria-t-il; et en ce point sa vanité d'auteur le trompait¹. « Ils sont morts en vrais républicains, » dit-il ensuite.

Ce propos avait été recueilli, et il devint le sujet d'un reproche adressé à Desmoulins dans la séance

1. Desmoulins avait publié l'*Histoire des Brissotins, ou fragments de l'histoire secrète de la Révolution et des six premiers mois de la république*. Ce pamphlet, écrit avec une adresse perfide, est l'un des écrits historiques les plus importants de cette époque.

des Jacobins du 24 brumaire an II. Il y répondit en ces termes :

« A l'égard du mouvement de sensibilité que j'ai fait paraître lors du jugement des vingt-deux, ceux qui me font ce reproche étaient loin de se trouver dans la même position que moi.... Une fatalité bien marquée a voulu que, de soixante personnes qui ont signé mon contrat de mariage, il ne me reste que deux amis, Robespierre et Danton. Tous les autres sont émigrés ou guillotins. De ce nombre étaient sept d'entre les vingt-deux. Un mouvement de sensibilité était donc bien pardonnable dans cette occasion ; cependant, j'atteste n'avoir pas dit : Ils meurent en républicains, en Brutus ; mais j'ai dit : Ils meurent en républicains ; mais républicains fédéralistes ; car je ne crois pas qu'il y eût beaucoup de royalistes parmi eux. »

La société des Jacobins était alors au faite de sa puissance. Par le club central, elle dominait Paris ; et par ses trois cents grandes filles, et ses milliers de petites filles des départements, toutes actives, bavardes et sanguinaires comme leur mère, elle enlaçait toute la France. Or personne n'avait aux Jacobins une influence égale à celle de Robespierre ; il s'y drapait en Caton l'Ancien ; il y exerçait une espèce de despotisme modérateur, et y distribuait d'un ton de régent l'absolution ou le blâme. Lorsque Desmoulins eut présenté ses explications, il se leva pour excuser ce qu'il appela les faiblesses de Camille.

« Je l'engage, dit-il en terminant, à poursuivre sa

carrière, mais à n'être plus aussi versatile, et à tâcher de ne plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent un grand rôle sur la scène politique. »

Il semblait ainsi moins le justifier que lui accorder une indulgence qui laissait planer l'accusation sur sa tête. Le germe du soupçon est dès lors jeté sur le terrain fécond de la défiance républicaine; il fructifiera.

IV.

Bientôt, en effet, il se fit une scission dans la Montagne, scission non pas ouverte et avouée d'abord, mais réelle. Il s'y forma un parti des indulgents : Danton, Camille Desmoulins, Bourdon (de l'Oise), Phelippeaux¹, en étaient les membres les plus marquants. Camille crut alors le moment venu, et il lança le manifeste du parti, *le Vieux Cordelier* (de frimaire à pluviôse an II, in-8°, sept numéros).

Le premier numéro est peu significatif. Camille Desmoulins y tâte en quelque sorte le pouls à l'opi-

1. Phelippeaux était célèbre alors pour avoir signalé énergiquement l'ineptie des généraux sans-culottes que l'on envoyait dans la Vendée, ce qui lui avait valu la haine et les attaques d'Hébert. Voici le sommaire du 332^e numéro du *Père Duchesne* : « La grande colère du père Duchesne de voir toutes les manigances des Phelippotins contre les généraux sans-culottes, à qui on veut donner de la pelle au c. pour les remplacer par des talons rouges, afin de vendre encore des batailles à mylord Pitt, et de lui livrer nos villes de guerre. »

nion ; mais, dès le second, il signale l'exagération des idées révolutionnaires comme l'écueil de la Révolution.

« Il ne reste plus à nos ennemis, dit-il, d'autres ressources que celle dont s'avisa le sénat de Rome, quand, voyant le peu de succès de toutes ses batteries contre les Gracques, il s'avisa de cet expédient pour perdre les patriotes. Ce fut d'engager un tribun à enchérir sur tout ce que proposerait Gracchus, et, à mesure que celui-ci ferait quelque motion populaire, à en faire une bien plus populaire encore, afin de tuer ainsi les principes et le patriotisme par les principes et le patriotisme poussés jusqu'à l'extravagance. Le Jacobin Gracchus proposait-il le repeuplement et le partage des terres de deux ou trois villes conquises, le ci-devant Feuillant Drusus proposait d'en partager douze. Gracchus mettait-il le pain à seize sous, Drusus mettait à huit sous le *maximum*. Ce qui lui réussit si bien, que, dans peu, le peuple du Forum, trouvant que Gracchus n'était plus à la hauteur, et que c'était Drusus qui allait au pas, se refroidit pour son véritable défenseur, qui, une fois dépopularisé, fut assommé par l'aristocrate Scipion Nasica dans la première insurrection. »

Dans le numéro suivant, Camille Desmoulins feint de vouloir prouver que la tyrannie d'un seul a dépassé par ses excès et par ses crimes les proscriptions révolutionnaires ; et, sous ce prétexte, il trace un tableau effrayant des accusations de lèse-majesté à Rome. Mais il n'était pas possible de s'y méprendre, et toutes les opinions s'accordèrent à

regarder cet article comme une allusion directe au gouvernement de la Terreur et à la loi des suspects.

« Bientôt, dit-il, ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à la ville de Nursia d'avoir élevé un monument à ses habitants morts au siège de Modène, en combattant cependant sous Auguste lui-même, mais parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus; et Nursia eut le sort de Pérouse. — Crime de contre-révolution à Libon Drusus d'avoir demandé aux diseurs de bonne aventure s'il ne posséderait pas un jour de grandes richesses. — Crime de contre-révolution au journaliste Cremutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. — Crime de contre-révolution à un des descendants de Cassius d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. — Crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus d'avoir fait une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait donner deux sens. — Crime de contre-révolution à Torquatus Silanus de faire de la dépense. — Crime de contre-révolution à Pétréius d'avoir eu un songe sur Claude. — Crime de contre-révolution à Appius Silanus de ce que la femme de Claude avait eu un songe sur lui. — Crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne. — Crime de contre-révolution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses poches et en conservant dans son gilet un jeton à la face royale, ce qui était un manque de respect à la figure sacrée des tyrans. — Crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs du temps; car c'était faire le procès du

gouvernement. — Crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminius d'avoir pleuré la mort funeste de son fils. Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allèrent en rendre grâces aux dieux, ils illuminèrent; du moins fallait-il avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendit coupable.... Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité? c'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile : *Studia civium in se vertere; et si multi idem audeant, bellum esse*. Suspect. — Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu? cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait fait donner de la considération : *Quanto metu occultior, tanto famæ adeptus*. Suspect. — Étiez-vous riche? il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses : *Auri vim atque opes Plauti principi infensas*. Suspect. — Étiez-vous pauvre? comment donc! invincible empereur, il faut surveiller de près cet homme; il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien : *Syllam inopem, unde præcipuam audaciam*. Suspect. — Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé? ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien : *Hominem bonis publicis mœstum*. Suspect. — Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte, qui heureusement ne serait rien; il fallait lui faire sentir que Sa Majesté était encore dans la

vigueur de l'âge : *Reddendam pro intempestiva licentia mœstam et funebrem noctem, qua sentiat vivere Vitellium et imperare*. Suspect. — Était-il vertueux et austère dans ses mœurs ? bon ! nouveau Brutus, qui prétendait, par sa pâleur et sa perruque de Jacobin, faire la censure d'une cour aimable et bien frisée : *Gliscere æmulos Brutorum, vultus rigidi et tristis, quo tibi lasciviam exprobrent*. Suspect. — Était-ce un philosophe, un orateur, ou un poète ? il lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux qui gouvernaient : *Virginium et Rufum claritudo nominis*. Suspect. — Enfin, s'était-on acquis de la réputation à la guerre ? on n'en était que plus dangereux par son talent : *Militari fama metum fecerat*. Suspect. — On peut croire que c'était bien pis, si on était petit-fils ou allié d'Auguste ; on pouvait avoir un jour des prétentions au trône : *Nobilem, et quod tunc spectaretur, e Cæsarum posteris*. Suspect. — C'est à ceux qui, en lisant ces vives peintures de la tyrannie, y trouveraient quelque malheureuse ressemblance avec leur conduite, à s'empressement de la corriger ; car on ne persuadera jamais que, ce que Tacite appelait le despotisme et le pire des gouvernements il y a seize siècles, puisse s'appeler aujourd'hui la liberté et le meilleur des mondes possibles ¹. »

1. En regard de cette admirable satire, il est curieux de placer la réalité historique, c'est-à-dire l'interprétation, non plus ironique, mais sérieuse, que donnait de la loi des suspects le procureur de la commune, Chaumette, dans la séance de la commune de Paris, le 12 octobre 1793. Voici *textuellement* quelques-uns des principaux caractères auxquels, suivant lui, on devait reconnaître les suspects.

Doivent être regardés comme suspects :

1° Ceux qui, dans les assemblées du peuple, arrêtent son énergie par des discours astucieux, des cris turbulents et des menaces.

V.

www.libtool.com.cn
Le troisième numéro du *Vieux Cordelier* fut dénoncé aux Jacobins le 1^{er} nivôse an II.

« Je prends la parole, dit un membre (Nicolas), pour dénoncer Camille Desmoulins. Je l'accuse d'avoir fait un libelle avec des intentions criminelles et contre-révolutionnaires. J'en appelle à ceux qui l'ont lu. Camille Desmoulins frise depuis longtemps la guilotine Je demande sa radiation du sein de la Société. »

Hébert appuya la motion, et Camille fut invité à

2° Ceux qui, plus prudents, parlent mystérieusement des malheurs de la république, s'apitoient sur le sort du peuple, et sont toujours prêts à répandre de mauvaises nouvelles avec une douleur affectée.

3° Ceux qui ont changé de conduite et de langage suivant les événements; qui, muets sur les crimes des royalistes et des fédéralistes, déclament avec emphase contre les fautes légères des patriotes, ou affectent, pour paraître républicains, une austérité, une sévérité étudiées.

4° Ceux qui plaignent les fermiers et les marchands avides, contre lesquels la loi est obligée de prendre des mesures.

5° Ceux qui, ayant toujours les mots de liberté, république et patrie sur les lèvres, fréquentent les ci-devant nobles, les prêtres contre-révolutionnaires, les aristocrates, les Feuillants, les modérés, et s'intéressent à leur sort.

6° Ceux qui n'ont pris aucune part active dans la Révolution, et qui, pour s'en disculper, font valoir leurs dons patriotiques, le paiement des contributions....

7° Ceux qui ont reçu avec indifférence la constitution républicaine; et ceux qui ont exprimé de fausses craintes sur son établissement et sur sa durée.

8° Ceux qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont aussi rien fait pour elle.

venir s'expliquer sur les dénonciations portées contre lui.

Quelque menaçantes que fussent ces accusations, il n'en fut cependant pas intimidé; et, dans son quatrième numéro, il leva le voile plus ouvertement.

« Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou des haillons. La liberté, c'est le bonheur, la raison, l'égalité; c'est la justice, c'est la déclaration des droits, c'est votre sublime constitution. Voulez-vous que je la reconnaisse, que je verse tout mon sang pour elle? Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects; car, dans la déclaration des droits, il n'y a

9° Ceux qui ne fréquentent pas leurs sections, et qui donnent pour excuse qu'ils ne savent pas parler, ou que leurs affaires les en empêchent.

10° Les partisans de La Fayette, etc., etc.

Suivant un discours prononcé par Bazire à la Convention nationale; le 4 septembre 1793, les boutiquiers, les gros commerçants, les agioteurs (dans quelques mois il sera lui-même décapité comme tel), les ci-devant procureurs, les huissiers, les valets, les intendants, les hommes d'affaires, les rentiers, devaient être considérés comme suspects.

Il faudrait aussi ajouter à cette énumération *les citoyennes muscadinées qui ne portent pas le signe vénérable de la liberté*; ce sont les termes d'un arrêté de la commune du 13 septembre 1793. (Voy: le *Moniteur*, t. XVII, p. 654, et même vol., p. 718, un décret de la Convention; d'après lequel toute femme qui ne porte pas la cocarde doit être arrêtée comme contre-révolutionnaire et suspecte.)

Marcandier fait enfin remarquer qu'au premier rang des suspects étaient les diamants, les bijoux et toutes les valeurs mobilières, sur lesquels, en cette qualité, les patriotes mettaient la main, ainsi qu'on peut le voir dans l'*Histoire des hommes de proie*.

point de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt; il n'y a point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de délits fixés par la loi.... Que de bénédictions s'élèveraient alors de toutes parts! Je pense bien différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser la terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au contraire, que la liberté serait consolidée et l'Europe vaincue, si vous aviez un comité de clémence; c'est ce comité qui finirait la Révolution.... Que les imbéciles et les fripons m'appellent modéré, s'ils le veulent : je ne rougis point de n'être pas plus enragé que Marcus Brutus. Or, voici ce qu'il écrivait : « Vous feriez « mieux, mon cher Cicéron, de chercher à empêcher les « guerres civiles, que de poursuivre vos ressentiments « contre les vaincus. » On sait que Thrasybule, après s'être emparé d'Athènes et avoir condamné à mort ceux des trente tyrans qui n'avaient point péri les armes à la main, usa d'une indulgence extrême à l'égard du reste des citoyens, et même fit proclamer une amnistie générale. Dira-t-on que Thrasybulé et Brutus étaient des Feuillants, des Brissotins? Je consens à passer pour modéré comme ces grands hommes.... C'est cette politique, autant que sa bonté, qui inspira à Antonin ces belles paroles aux magistrats qui le pressaient de poursuivre et de punir tous ceux qui avaient eu part à la conjuration d'Attilius : « Je « ne suis pas bien aise qu'on voie qu'il y a tant de gens « qui ne m'aiment pas. »

VI.

A la suite de cette déclaration de principes, le *club des Cordeliers* exclut Camille de son sein, et

effaça son nom du registre où étaient inscrits les noms de tous ses membres. Dans son cinquième numéro, Camille plaisante sur cette radiation avec beaucoup d'esprit et de gaieté.

« Voyant que le père Duchesne, et presque toutes les sentinelles patriotes, se tenaient sur le tillac avec leurs lunettes, occupés uniquement à crier : « Gare ! vous touchez au modérantisme ! » il a bien fallu que moi, vieux Cordelier et doyen des Jacobins, je me chargeasse de la faction difficile, et dont aucun des jeunes gens ne voulait, par crainte de se dépopulariser ; celle de crier : « Gare ! vous allez toucher à l'exagération ! » Pardon, frères et amis, si j'ose prendre encore le titre de vieux Cordelier, après l'arrêté du club qui me défend de me parer de ce nom. Mais, en vérité, c'est une insolence si inouïe que celle de petits-fils se révoltant contre leur grand-père et lui défendant de porter son nom, que je veux plaider cette cause contre ces fils ingrats. Je veux savoir à qui le nom doit rester, ou au grand-papa, ou à des enfants qu'on lui a faits, dont il n'a jamais ni reconnu ni même connu la dixième partie, et qui prétendent le chasser du *paternel logis*. »

Barrère l'avait blâmé à la tribune de la Convention pour son numéro sur les suspects.

« Si c'était, lui répond-il, un vieux Cordelier comme moi, un patriote rectiligne, Billaud-Varennes, par exemple, qui m'eût gourmandé si durement, *sustinnissem utique*. J'aurais dit : C'est le soufflet du bouillant saint Paul au bon saint Pierre qui a péché ! Mais toi, mon cher Barrère, toi, le président des Feuillants !

toi qui as proposé le comité des Douze! toi qui, le 2 juin, mettais en délibération dans le comité de salut public si l'on n'arrêterait pas Danton! toi dont je pourrais relever bien d'autres fautes, si je voulais fouiller le *vieux sac*¹; que tu deviennes tout à coup un passe-Robespierre, et que je sois par toi colaphisé si sec! etc. »

C'est avec plus de verve encore qu'il répond à Hébert, qui lui avait reproché sa fortune, et l'avait traité de *conspirateur à mener à la guillotine*. Après avoir dit qu'il ne possède que quatre mille livres de rente que sa femme lui a apportées, et qu'il a inébranlablement résisté aux séductions des partis qui ont cherché à le corrompre, Desmoulin apostrophe Hébert en ces termes :

« Est-ce toi, Hébert, qui oses parler de ma fortune? toi que tout Paris a vu, il y a deux ans, receveur de contre-marches à la porte des Variétés, dont tu as été *rayé* pour cause dont tu ne peux pas avoir perdu le souvenir. Est-ce toi qui oses parler de mes quatre mille livres de rente? toi qui reçois cent vingt mille livres de traitement du ministre Bouchotte, pour soutenir les motions des Cloutz et des Proly.... Cent vingt mille livres à ce pauvre sans-culotte Hébert, pour calomnier Danton, Lindet, Cambon, Thuriot, Lacroix, Phelippeaux, Bourdon de l'Oise, Barras, d'Églantine, Fréron, Legendre, Camille Desmoulin, et presque tous les commissaires de la Convention!

1. Jeu de mots sur le nom de Barrère de Vieuzac, à l'aide duquel Barrère jouait la gentilhommerie avant la Révolution, et même en 1789.

pour inonder la France de ses écrits, si propres à former l'esprit et le cœur, cent vingt mille francs de Bouchotte! S'étonnera-t-on, après cela, de cette exclamation filiale d'Hébert à la séance des Jacobins? « Oser attaquer Bouchotte! Bouchotte, à qui on ne peut reprocher la plus légère faute! Bouchotte, qui a mis à la tête des armées des généraux sans-culottes! Bouchotte, le patriote le plus pur! » Je suis surpris que, dans le transport de sa reconnaissance, le père Duchesne ne se soit pas écrié : « Bouchotte, qui m'a donné cent vingt mille livres depuis le mois de juin! » ... Sera-ce à titre d'écrivain et de bel esprit que tu prétends, Hébert, peser dans ta balance nos réputations? Mais y a-t-il rien de plus dégoûtant, de plus ordurier que la plupart de tes feuilles? Ne sais-tu donc pas, Hébert, que, quand les tyrans de l'Europe veulent avilir la république, quand ils veulent faire croire que la France est couverte des ténèbres de la barbarie, que Paris, cette ville si vantée par son atticisme et son goût, est peuplée de vandales; ne sais-tu pas, malheureux, que ce sont des lambeaux de tes feuilles qu'ils insèrent dans leurs gazettes? ... comme si on ne pouvait parler au peuple qu'un langage aussi grossier; comme si c'était là le langage de la Convention et du comité de salut public; comme si tes saletés étaient celles de la nation; comme si un égout de Paris était la Seine! »

Un peu plus loin, Desmoulins s'élève à une haute et véritable éloquence.

« O mes collègues, je vous dirai comme Brutus à Cicéron : Nous craignons trop la mort et l'exil et la pauvreté; *nimum timemus mortem et exsilium et*

paupertatem. Eh quoi ! lorsque, tous les jours, les douze cent mille soldats du peuple français affrontent les redoutes hérissées de batteries et volent de victoires en victoires, nous, députés à la Convention, nous qui ne pouvons tomber, comme le soldat, dans l'obscurité de la nuit, fusillé dans les ténèbres et sans témoin de sa valeur ; nous dont la mort soufferte pour la liberté ne peut être que glorieuse, solennelle, et en présence de la nation entière, de l'Europe et de la postérité ; serons-nous moins braves que nos soldats ? Craignons-nous de nous exposer et de regarder Bouchotte en face ? N'oserons-nous braver la grande colère du père Duchesne, pour remporter aussi la grande victoire que le peuple français attend de nous ; la victoire sur les ultra-révolutionnaires, comme sur les contre-révolutionnaires ; la victoire sur tous les intrigants, tous les fripons, tous les ambitieux, tous les ennemis du bien public ?... Occupons-nous, ô mes collègues, non pas à défendre notre vie comme des malades, mais à défendre la liberté et les principes comme des républicains. Et quand même, ce qui est impossible, la calomnie et le crime pourraient avoir sur la vertu un moment de triomphe, croit-on que, même sur l'échafaud, soutenu par ce sentiment intime que j'ai aimé avec passion ma patrie et la république, environné de l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce misérable Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au désespoir vingt classes de citoyens, et plus de trois millions de Français auxquels il dit anathème, et qu'il enveloppe en masse dans une proscription commune ; qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, a besoin de se

procurer une ivresse plus forte que celle du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la guillotine ? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un patriote, sinon le piédestal des Sidney et des Jean de Witt ? Qu'est-ce, dans un moment de guerre où j'ai eu mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-ce que la guillotine, sinon un coup de sabre, et le plus glorieux de tous pour un député victime de son courage et de son républicanisme ? »

VII.

Un langage si noble et si libre ne pouvait pas se faire entendre longtemps, et le journal qui le répandait, comme une espérance, au milieu des citoyens silencieux et tremblants, ne pouvait pas espérer d'arriver au dixième numéro. Les Jacobins s'en occupèrent de nouveau dans la séance du 18 nivôse, et Robespierre parla en ces termes :

« Il y a quelque temps que je pris la défense de Camille. Je me permis alors des réflexions sur son caractère ; l'amitié me les permettait : mais aujourd'hui je suis forcé de tenir un langage bien différent. Camille avait promis d'abjurer les hérésies politiques, les propositions erronées, malsonnantes, qui couvrent toutes les pages du *Vieux Cordelier*. Camille, enflé par le débit prodigieux de ses numéros, et les éloges perfides que les aristocrates lui prodiguent, n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui avait tracé. Ses écrits sont dangereux ; ils alimentent l'espoir de nos ennemis et favorisent la malignité publique... Les écrits de Camille sont condamnables ;

mais pourtant il faut bien distinguer la personne de ses ouvrages. Camille est un bon enfant gâté, qui avait d'heureuses dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont égaré. Il faut sévir contre ses numéros, que Brissot lui-même n'eût osé avouer, et conserver Desmoulins au milieu de nous. Je demande, pour l'exemple, que les numéros de Camille soient brûlés dans la Société.

DESMOULINS. C'est fort bien dit, Robespierre ; mais je te répondrai comme Rousseau : Brûler n'est pas répondre.

ROBESPIERRE. Comment ! oser encore vouloir justifier des ouvrages qui font les délices de l'aristocratie ? Apprends que , si tu n'étais pas Camille , on ne pourrait avoir autant d'indulgence pour toi. La manière dont tu veux te justifier me prouve que tu as de mauvaises intentions.... »

Dans la séance suivante, Desmoulins était rayé de la liste des Jacobins. Cela s'appelait épurer la Société. Ceux qui avaient été ainsi repoussés par le scrutin épuratoire étaient par cela seul désignés à l'échafaud ; et cette indignité d'un nouveau genre pouvait être regardée comme une préface de la guillotine. Le 1^{er} avril 1794, Camille était en effet arrêté, au moment où il corrigeait les épreuves de son septième numéro¹ ; et cinq jours après,

1. Dans ce 7^e numéro, qui avait été conservé, et qui fut publié quelques mois après le 10 thermidor, Camille laissait apercevoir tout le dépit que lui avait causé l'attitude méprisante de Robespierre à son égard, et il puisait dans sa rancune le courage d'attaquer, quoique timidement encore, celui qu'il avait jusqu'alors ménagé. Il suppose une

il expiait, au même lieu que Louis XVI, mais avec une âme moins ferme parce que sa conscience était moins pure, ses tardives exhortations à la clémence. Il avait été l'un des premiers et des plus actifs agitateurs de ce temps, et il justifia, ainsi que bien d'autres, cette observation de Montaigne, que « ceux qui donnent le bransle à un estat sont volontiers les premiers absorbés en sa ruine. Le fruit du trouble ne demeure guères à celui qui l'a esmeu ; il bat et brouille l'eau pour d'autres pêcheurs. » Il est fort remarquable que Saint-Just, dans son rapport à la Convention, reproduisit presque identiquement contre Danton et Desmoulins les accusations que celui-ci avait articulées contre Brissot et son parti. Ces retours

conversation entre lui, Camille, et un autre vieux Cordelier, sur la liberté de la presse, et il place dans la bouche de son interlocuteur des reproches sur ses ménagements et sur sa timidité. « Représentant du peuple, lui dit ce vétéran du club, oserais-tu parler aujourd'hui au premier commis venu de la guerre aussi courageusement que tu le faisais, il y a quatre ans, à Saint-Priest, à Mirabeau, à La Fayette, à Capet lui-même ? Nous n'avons jamais été si esclaves que depuis que nous sommes républicains, si rampants que depuis que nous avons le chapeau sur la tête !... » L'interlocuteur rappelle ensuite à Camille la scène des Jacobins, et il lui reproche de n'avoir pas répondu aux objurgations dédaigneuses de Robespierre ; il attaque le projet de constitution du célèbre membre du comité de salut public, et il oppose à ses discours récents sur la question de la guerre ceux qu'il a prononcés en 1792. « Oserais-tu, dit-il, oserais-tu faire de semblables rapprochements, et rendre à Robespierre le ridicule qu'il verse sur toi ? Oserais-tu t'exprimer avec franchise sur le comité de sûreté générale, etc.... »

d'iniquités, venant frapper leurs premiers auteurs, sont la justice des révolutions.

www.libtool.com.cn

VIII.

Au même moment se passait, au club des Cordeliers, un autre épisode, dont les personnages n'inspirent pas le même intérêt, mais dont les détails ne sont pas moins curieux, et qui se rattache à l'histoire du journalisme par le spectacle qu'il nous offre des journalistes de la Montagne subissant eux-mêmes la terreur qu'ils inspirent au pays. C'est dans ce club qu'Hébert, impuissant aux Jacobins que Robespierre régente souverainement, va exhaler ses fureurs. Là, il accuse les ambitieux qui veulent régner.

« Ces hommes, s'écrie-t-il, qui ont fermé la bouche aux patriotes dans les sociétés populaires, je vous les nommerai. Depuis deux mois, je me retiens ; je me suis imposé la loi d'être circonspect ; mais mon cœur ne peut plus y tenir.

BOULANGER. Père Duchesne, parle, et ne crains rien. Nous serons, nous, les pères Duchesne qui frapperont.

MOMORO. Parle, Hébert, nous te soutiendrons.

VINCENT. J'avais apporté un numéro du *Père Duchesne*, écrit il y a quatre mois. En comparant le ton de vérité dont il est plein à ceux d'aujourd'hui, j'aurais cru que le père Duchesne était mort.

HÉBERT. Frères et amis, vous me reprochez avec

raison la prudence que j'ai été forcé d'employer depuis trois mois. Mais avez-vous remarqué quel système d'oppression on avait dirigé contre moi ? Vous devez vous rappeler comment, dans une Société très-connue, je me vis trois ou quatre fois refuser la parole, et comment on étouffa ma voix, etc. »

Cette diatribe, dans laquelle Hébert désignait Robespierre, sans cependant oser le nommer, fut son arrêt de mort et celui de ses amis. Les Hébertistes et les Dantonistes furent enveloppés dans une commune proscription.

IX.

La Terreur est alors à son comble. D'autres en ont retracé le tableau sanglant ; je ne dois m'en occuper ici que pour caractériser par quelques traits ce qui touche à la liberté de la manifestation de la pensée.

Legendre, qui, au moment de l'arrestation de Danton, avait osé prononcer quelques mots en sa faveur, avait été vertement gourmandé par Robespierre, et s'était aussitôt rétracté. Le soir même, le boucher, qui a peur des suites de son courage inconsidéré, vient renier son ami aux Jacobins, et accepter les réprimandes de Couthon. Quelques jours après, il l'y renie de nouveau et proclame l'équité du tribunal révolutionnaire¹.

1. Séance des Jacobins du 21 germinal an II.

« Je prends le parole, dit-il, pour faire connaître au peuple, qui m'a toujours entendu parler avec bonne foi, qu'il est bien démontré à mes yeux que la conspiration dont les chefs ont cessé d'être existait réellement, et que j'étais le jouet de ces traîtres.... Le gouvernement et le tribunal révolutionnaire n'ont pas encore frappé une seule victime parmi les innocents.... J'étais, avant la découverte du complot, l'intime ami de Danton; mais aujourd'hui je suis convaincu de son crime. Je déclare aux écrivailleurs qui voudraient me rendre l'instrument de leurs machinations, qu'ils ne m'écriront pas une seule lettre que je ne la porte au comité de salut public¹, etc. »

Comme si ce n'était pas assez d'abaissement, Legendre, lors de la tentative de Ladmiral contre Collot et Robespierre, demande que les patriotes forment une garde qui les accompagne en tous lieux.

« La main du crime, s'écrie-t-il dans la séance des Jacobins du 6 prairial an II, s'est levée pour frapper la vertu. Mais le Dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût couronné (*sic*). Lorsque des scélérats ont médité la perte de deux représentants du peuple, ce n'est pas eux qu'ils voulaient attaquer, mais la liberté elle-même. C'est en frappant celui (Robespierre) qui, dans l'Assemblée constituante et depuis, s'est montré l'ennemi de tous les aristocrates,

1. C'est en effet, ainsi qu'il a été dit plus haut, ce que fit Legendre à l'égard du journaliste Marcandier et de sa femme, que cette trahison conduisit à l'échafaud. (Voy. Édouard Fleury, *Études biographiques sur Camille Desmoulins et Roch Marcandier.*)

et celui (Collot) qui a toujours été l'une des plus fermes colonnes du patriotisme, et qui a défendu les droits sacrés de l'humanité avec une intrépidité constante ; c'est en frappant, dis-je, ces deux patriotes que l'on a voulu anéantir la liberté. Nos ennemis croient que leur criminelle audace pourra faire tomber l'énergie française ; mais ils n'ont pas calculé que, si le peuple est grand par sa nature, il est sublime dans les revers. »

Legendre terminait ce galimatias oratoire en réitérant sa proposition de composer une garde qui protégerait les représentants menacés¹.

Mais cette flagornerie lui réussit mal.

« On a parlé de nous donner des gardes, dit Couthon : j'aime à croire que cette proposition est partie d'une intention pure ; mais je dirai qu'il n'y a que les despotes qui veulent avoir des gardes.... »

Legendre, effrayé du doute jeté sur son patriotisme, prend de nouveau la parole pour protester de la sincérité de ses intentions ; puis il revient à ses liaisons avec Danton, à cette périlleuse amitié dont le souvenir pèse sur lui comme un cauchemar, et lui fait voir la guillotine dans ses rêves ; il y revient, et c'est pour calomnier encore une fois les victimes.

« J'ai été malheureusement trompé par des scélérats couverts du masque du patriotisme, mais c'est une erreur de mon esprit et non de mon cœur. »

1. Voy. *le Moniteur*, t. XX, p. 578.

Vaine protestation! inutile lâcheté, qui n'empêche pas Robespierre de tancer de nouveau le malencontreux courtisan.

« La motion de donner une garde aux représentants, dit-il, est une motion insidieuse. Elle tend à jeter de la défaveur sur ceux qui en sont l'objet, à leur attirer l'envie et la calomnie en les accablant d'honneurs, et à les isoler pour leur faire perdre l'estime. »

Legendre atterré se tut.

Cette petite scène de comédie révolutionnaire m'a semblé curieuse et instructive. Voilà où avaient abouti les déclamations furibondes des clubs, la licence illimitée et la satire insolente des journaux : à la servitude, au silence, à la flatterie, à l'hypocrisie, à la peur.

X.

A la Convention, même peur, même silence. Des lois par centaines sont adoptées sans discussion. Le comité de salut public exprime ses volontés par l'organe de son rapporteur, et devant lui tout se tait. Les séances de cette assemblée présentent alors un singulier aspect : elles sont remplies par des rapports sans fin, suivis de votes muets ; par la lecture des correspondances des proconsuls envoyés dans les provinces ; par des pétitions folles, atroces, sanguinaires. A quel degré d'extrava-

gance, d'absurdité et de fureur peut aller la pensée humaine livrée à elle-même, quelques faits caractéristiques, tels que les rapporte la presse périodique du temps, le montreront mieux que ne feraient des phrases. La physionomie de cette assemblée et celle des journaux de cette époque en ressortiront plus au vif. Je citerai les faits nus et sans commentaires; ils sont assez éloquents par eux-mêmes.

Séance du 4 avril 1793 ¹.—Une citoyenne, introduite à la barre, demande à l'Assemblée de faire garder en otage les femmes et les enfants de tous les égoïstes; de faire marcher ces derniers à la frontière, à la place des sans-culottes; et, pour s'assurer de leur fidélité, de décréter qu'à la moindre trahison de ces pères et de ces époux, leurs enfants et leurs femmes seront égorgés.—L'Assemblée passe à l'ordre du jour.

Séance du 25 août 1793. — Plusieurs enfants se présentent à la barre de la Convention. L'un d'eux, portant la parole au nom de tous, demande qu'au lieu de les prêcher au nom d'un soi-disant Dieu, on les instruisse des principes de l'égalité, des droits de l'homme et de la constitution.

Séance du 4 septembre 1793. — Danton demande

1. Quelques-uns de ces faits remontent un peu plus haut que ceux dont j'ai parlé ci-dessus. Les dates en sont au reste indiquées avec exactitude.

la division du tribunal révolutionnaire en un plus grand nombre de sections, *afin qu'il n'y ait pas de jour où ne tombe au moins la tête d'un aristocrate.*

Séance du même jour, 4 septembre 1793. — Le conventionnel Drouet demande qu'au premier revers que la France éprouvera sur la frontière, tous les suspects détenus dans les prisons soient immédiatement égorgés. « Soyons, s'écrie-t-il, brigands pour le bonheur du peuple. » (Textuel.)

Séance du 22 septembre 1793. — L'évêque constitutionnel de Périgueux est introduit à la barre. Il présente à la Convention sa femme, qu'il a choisie, dit-il, pauvre de fortune, mais riche de vertu, dans la classe des sans-culottes. La citoyenne reçoit l'accolade du président, et le représentant Julien prend la parole pour encourager les prêtres à suivre ce *sublime* exemple.

Séance du 3 octobre 1793. — Le conventionnel André Dumont envoie à la Convention des médailles d'or à l'effigie de Louis XVI. Voici un échantillon du style épistolaire et de l'esprit facétieux de ce représentant.

« On vous déposera des médailles d'or, sur lesquelles est gravée la figure de Louis *le raccourci*. Quoique ce monstre n'ait jamais rien valu, c'est sur de l'or et de l'argent que sa stupide figure a été gravée.... Je vais comprendre dans la proscription les

animaux noirs appelés prêtres.... Je pars pour Beauvais, que je vais mettre au bouillon maigre, avant de lui faire prendre une médecine..., etc. »

Séance du 22 brumaire an II. — On lit la lettre suivante des représentants Laignelot et Lequinio :

« Nous avons formé ici un tribunal révolutionnaire, et nous en avons nommé nous-mêmes tous les membres, excepté celui qui doit clore la procédure, *le guillotineur*. Nous voulions laisser aux patriotes de Rochefort la gloire de se montrer librement les vengeurs de la république. Nous avons donc simplement exposé ce besoin à la société populaire. « Moi, » s'est écrié avec enthousiasme le citoyen Ance : « c'est moi qui ambitionne l'honneur de faire tomber la tête des assassins de ma patrie. » A peine a-t-il eu le temps de prononcer cette phrase, que d'autres se sont levés pour le même objet, et ont réclamé du moins la faveur de l'aider. Nous avons proclamé le patriote Ance guillotineur; et nous l'avons invité à venir, en dînant avec nous, prendre ses pouvoirs par écrit, et les arroser d'une libation en l'honneur de la république. »

Séance du 25 brumaire an II. — On lit la lettre suivante, envoyée de Lyon par Collot et Fouché :

« Commune-Affranchie, le 20 brumaire an II. — L'ombre de Challier est satisfaite : ceux qui dictèrent l'arrêt atroce de son supplice sont frappés de la foudre.... Le peuple sera vengé.... Sur les débris de cette ville superbe et rebelle, qui fut assez corrompue pour demander un maître, le voyageur verra avec satisfaction quelques monuments simples, élevés à la

mémoire des martyrs de la liberté, et des chaumières éparses, que les amis de l'égalité s'empresseront de venir habiter, pour y vivre heureux des bienfaits de la nature. »

Séance du 4 nivôse an II. — Fouché écrit à la Convention qu'il a fait fusiller deux cent treize Lyonnais, *pour célébrer la prise de Toulon.*

Séance du 8 floréal an II. — Le serrurier qui avait construit l'armoire de fer, et qui en avait dénoncé l'existence après la journée du 10 août, demande des secours à la Convention. Il déclare que Louis XVI, après lui avoir vu finir son ouvrage, lui apporta lui-même un verre de vin empoisonné, « afin, sans doute, de faire disparaître la seule personne qui connût cette armoire destinée à receler les complots de la tyrannie. » Il ajoute qu'il ne fut sauvé que par un remède violent, suivi d'une maladie terrible et de souffrances incurables. Sur cette plainte, la Convention rend le décret suivant :

« François Gamain, empoisonné par Louis Capet, le 22 mai 1792, jouira d'une pension annuelle et viagère de douze cents livres, à compter du jour de l'empoisonnement ¹. »

Trois jours avant celui où la Convention rendait

1. Voy. sur ce libelle sous forme de décret le *Moniteur*, t. XX, p. 323 et 502, et l'article Gamain, au supplément de la *Biographie universelle*.

ce décret, je rencontre, parmi les noms des quarante condamnés à mort de la journée, le nom du citoyen Bonin, condamné pour avoir mal parlé de Robespierre ¹.

Ces condamnations à mort se multiplient dans les deux derniers mois qui précèdent la fin du règne de la Terreur.

Le 29 prairial an III. — Soixante et un accusés; soixante et un condamnés à mort.

Le 19 messidor. — Soixante-neuf.

Le 21 messidor. — Cinquante-neuf ². C'était à peu près le chiffre habituel des journées quotidiennes, et ce que les crieurs sans-culottes appelaient la liste des gagnants à la loterie de sainte guillotine. Un acquittement était alors une chose rare. Le tribunal criminel du département du Gers ayant acquitté deux accusés sur la déclaration du jury, la Convention casse le verdict et renvoie les accusés devant le tribunal révolutionnaire de Paris, pour y être jugés de nouveau ³. A Aurillac, le représentant Bô va plus loin : non content de casser l'arrêt, il fait traduire devant le tribunal révolutionnaire les jurés coupables d'avoir acquitté un accusé ⁴.

1. Voy. le *Moniteur*, t. XX, p. 359.

2. Il ne s'agit ici que des condamnations prononcées par le tribunal de Paris.

3. Voy. le *Moniteur*, t. XIX, p. 353-356.

4. Voy. le *Moniteur*, t. XX, p. 605.

Ce ne sont là que quelques traits épars d'un tableau que je ne pourrais compléter sans sortir de mon sujet, et qui ne ressemblerait guère au portrait de fantaisie qu'ont tracé de la Convention quelques historiens. Mais ces quelques faits, *textuellement rapportés par les journaux, sans l'accompagnement d'un seul mot de blâme*, m'ont semblé éclairer d'un jour assez vif la situation de la presse périodique sous la Terreur; et c'est à ce point de vue que je les ai rappelés.

XI.

En regard de ces faits, il sera curieux de placer en terminant ce chapitre les promesses de la loi.

L'article 122 de la constitution de l'an II est ainsi conçu :

La constitution garantit à tous les Français :

L'égalité : lisez l'égalité de misère, l'égalité du lit de Procuste, l'égalité de la guillotine.

La sûreté : avec cette restriction, que le premier membre venu d'un des cinquante mille comités révolutionnaires, ci-devant balayeur, savetier, décrotteur ou autre, pourra faire guillotiner son voisin, si celui-ci a le malheur de lui déplaire.

La propriété : sauf trois ou quatre milliards de biens confisqués, et le droit de battre monnaie avec le balancier de la guillotine.

La dette publique : témoin les assignats, le *maximum* et la banqueroute.

Le *libre exercice des cultes* : témoin la destruction des églises, l'assassinat et la déportation des prêtres.

Une *instruction commune* : c'est-à-dire la désorganisation des anciens établissements, remplacés par de superbes plans à la Lycurgue, sur le papier.

Des *secours publics* : c'est-à-dire les emprunts forcés et la misère générale.

La *liberté indéfinie de la presse* : avec le tribunal révolutionnaire et l'échafaud en perspective.

Le *droit de pétition* : c'est-à-dire de demander ce qui convenait aux dictateurs du comité de salut public.

Le *droit de se réunir en société populaire* : à la condition de n'être ni royaliste, ni Feuillant, ni aristocrate, ni modéré, ni Girondin, ni Fédéraliste, ni homme d'État, ni Brissotin, ni Rolandin, ni muscadin, ni indulgent, ni Hébertiste, ni épauletier, ni Dantoniste, ni suspect, etc., etc.

D'après l'article 123, la *république française honore* :

La *loyauté* : traduction : elle proscriit Mounier et Lally-Tollendal; elle assassine Clermont-Tonnerre, La Rochefoucauld-Liancourt, Bailly, Malesherbes, André Chénier; elle paye et honore les septembriseurs.

Le *courage* : traduisez : elle fait monter sur les échafauds cinquante généraux dont le seul tort est de ne pas être constamment victorieux avec des armées sans organisation.

La *vieillesse, la piété filiale, le malheur* : traduisez : elle guillotine par milliers des femmes et des vieillards, et assassine jusqu'à des enfants.

Elle remet le dépôt de sa constitution sous la garde

de toutes les vertus : et elle donne l'exemple de toutes les scélératesses et de tous les crimes.

D'un côté les mots ; de l'autre les choses. Voilà ce que sont devenus ces rêves de perfection absolue, figurée, dans la légende orientale, par cette tour de Babel qui devait atteindre les cieux. Quatre ans se sont à peine écoulés ; et, dans ce court espace, on a parcouru l'intervalle qui sépare la licence effrénée et bruyante de la servitude sans limites et de la terreur muette. Dans les journaux, dans les théâtres, dans les clubs, partout, quel soudain et complet changement ! La démocratie, indomptable cavale, a désarçonné, les uns après les autres, Constituants, Girondins et Montagnards. Les révolutions vont vite.

www.libtool.com.cn

CHAPITRE IX.

Les journaux après le 9 thermidor et jusqu'au consulat.

I.

Les révolutions, a dit un penseur¹, sont des temps où la justice est sans force et la force sans justice; où l'on court le risque d'être victime, si l'on ne veut pas être bourreau; où le riche n'est pas sûr de sa fortune; le pauvre, de sa probité; l'innocent, de sa vie. Pendant plus de dix-huit mois que dura ce régime de la Terreur et des échafauds, honneur, fortune, vie, tout fut menacé à la fois. Pendant plus de dix-huit mois, personne, même dans les classes les plus humbles, ne fut à l'abri de l'accusation d'aristocratie². Jamais, plus qu'à cette époque, on n'abusa du moyen pratiqué dans tous les temps par les partis, d'attacher à ceux qu'ils veulent perdre un sobriquet politique, un surnom

1. M. Joubert.

2. Dans la séance de la commune de Paris du 23 septembre 1793, Hébert attaqua vivement les *porteurs d'eau*. « Il y a, dit-il, beaucoup d'aristocrates parmi ces messieurs. » (*Moniteur*, t. XVII, p. 729.)

politiques que dans l'ordre des faits mécaniques et matériels, on s'imaginè aisément ce que dut être la réaction qui suivit le régime auquel la France venait d'échapper.

Les pamphlets du temps en fournissent de nombreux témoignages. Ce sont : *la Queue de Robespierre* ; le *Jugement du peuple souverain qui condamne à mort la queue infernale de Robespierre* ; la *Liste des noms et domiciles des individus convaincus d'avoir pris part à la conjuration de Robespierre* ; *Maximilien Robespierre aux enfers* ; les *Bêtes féroces de la Révolution* ; *Chassez-moi les Jacobins* ; le *Déménagement des Jacobins*¹ ; le *Dernier mot du peuple aux Jacobins* ; les *Jacobins démasqués* ; les *Jacobins hors la loi* ; *A bas la tête de Carrier et toutes celles qui lui ressemblent* ; *Carrier a commencé la marche, suivez, messieurs*, etc., etc. Le *Cri des familles*, par l'abbé Morellet, mérite d'être mentionné à part. C'est un plaidoyer pour les enfants et les victimes du tribunal révolutionnaire, auxquels l'écrivain demandait que l'on restituât leurs biens ; ce que la Convention décréta en effet quelque temps après.

1. Le club des Jacobins fut fermé le 11 novembre 1794 (21 brumaire an III), c'est-à-dire trois mois et demi après la journée du 9 thermidor. Voy., sur les incidents qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la clôture des Jacobins, le *Moniteur*, t. XXII, p. 430-444, et p. 473-490.)

IV.

www.libtool.com.cn

Parmi les journaux, je citerai :

Le Tableau de Paris, in-4°, et *la Quotidienne* qui y fait suite (an III et années suivantes). Les principaux rédacteurs étaient Michaud, de Fontanes, Laharpe, de Vauxelles, Suard, Gallais.

Les Nouvelles politiques, in-4° (an II-an V), par Suard et Morellet. C'est ce journal qui s'appela plus tard *le Publiciste*.

Le Courrier républicain, par Poncelin et Michaud (an II-an III), in-8°. Ce journal, qui n'avait de républicain que le titre, s'était conformé sous la Terreur aux nécessités du temps. Il fut, après thermidor, l'un des premiers à se jeter dans la réaction.

Le Censeur des journaux, par Gallais (an III-an V), sept cent trente-trois numéros in-4°.

Le Mercure universel (an III-an V).

L'Auditeur national (an II-an V).

La Gazette générale de l'Europe, ou Messenger du soir, par Lunier et Langlois (1792-an V), huit volumes in-4°.

Le Courrier universel, par Husson (an III).

Le Journal des rieurs, ou le Démocrite français, par Martainville (an III)¹.

1. C'est dans le *Journal des rieurs* (6^e numéro) que se trouve ce

Tous ces journaux soutenaient avec ardeur la contre-révolution, et quelques-uns d'entre eux ne cachaient pas leurs prédilections monarchiques et leurs espérances d'une restauration prochaine. La journée du 13 vendémiaire les intimida et les contint pendant quelques jours ; mais ils reprirent bientôt leur polémique passionnée, sous l'égide de la constitution de l'an III, qui, dans son article 353, consacrait une fois de plus le principe de la liberté de la presse. Sous le pouvoir directorial inauguré par cette constitution, les journaux se multiplièrent, et leur audace s'accrut avec leur nombre. On vit alors paraître successivement et s'ajouter à ceux que nous avons déjà signalés :

Le Mémorial historique, in-4° (an V), rédigé avec talent par Laharpe, Fontanes, Camille Jordan.

L'Accusateur public de la révolution française (an V - an VII), trente-cinq numéros, par Richer-Serizy, l'un des agents les plus actifs et les plus hardis de la propagande royaliste. Chacun des numéros de cette feuille est une brochure plutôt qu'un

plaisant couplet de Martainville sur la *conversion d'un aristocrate au sans-culottisme* :

Embrassons-nous, chers Jacobins ;
 Longtemps je vous crus des coquins
 Et de faux patriotes.
 Je veux vous aimer désormais ;
 Donnons-nous le baiser de paix :
 J'ôterai mes culottes.

journal. Le trente-cinquième numéro a cent quinze pages.

Les *Actes des apôtres et des martyrs*, par Barruel-Beauvert (an v), quarante-sept numéros.

Le *Tableau de la France et de l'Europe*, journal de tous les pays (an iv-an v), quatre cent trente-quatre numéros in-4°.

Le *Journal du Petit Gautier* (an v). C'est une suite de l'ancien *Journal de la cour et de la ville*, interrompu en 1792.

Le Postillon (an iv - an v).

Le Messager (an iv-an v).

L'Invisible (an v), in-4°, par Fabre Dolivet.

L'Europe politique et littéraire (an v), in-4°, par Montjoye.

Les *Annales universelles* (an v), in-4°.

La Tribune publique, ou Journal des élections (an v), par Leblanc.

La Gazette française (an v), par Poncelin et Fiévée.

Le *Journal de Perlet* (an v). Ce journal était fort répandu dans cette partie assez nombreuse de la classe moyenne, qui, tout en détestant le jacobinisme, avait conservé un attachement profond pour les principes de 89. Lenoir Laroche était un de ses principaux rédacteurs.

La Petite poste de Paris, par Lucet (an v), deux cent quarante-six numéros.

Et plusieurs autres, tels que *l'Aurore*, *l'Étoile du soir*, *les Rapsodies du jour*, *le Déjeuner*, *le Thé*, *le Grondeur*, etc.¹

V.

La prudence n'est pas la vertu du journalisme ; et plusieurs de ces journaux provoquaient ouvertement au mépris et au renversement du gouvernement directorial. Voici, entre beaucoup d'autres du même genre, une page où le *Petit Gautier* avait résumé en petits vers ce que les journaux plus sérieux écrivaient tous les matins en prose.

N° 27. — Sur l'ancien régime.

Dans le vieux régime, on avait
 De voyager pleine licence,
 Et sans passe-port on pouvait
 Faire vingt fois son tour de France.
 Lorsque chez soi l'on demeurait,
 Personne n'avait souciance
 Combien de temps on y restait ;
 Et de vous point on n'exigeait
 Certificat de résidence.
 Son petit bien on cultivait
 Avec une entière assurance
 Qu'aucun citoyen ne viendrait
 S'en emparer de violence,
 Ou le brûler par ordonnance.

¹ La *Décade philosophique, politique et littéraire*, rédigée par Say, Amaury Duval, Ginguéné, Lebreton, Andrieux, etc. (an 11 et années suivantes), se tenait en équilibre entre les partis extrêmes, et formait comme une nouvelle Gironde dans la presse.

De celui qui nous gouvernait.
Sans garnisaire on acquittait
Sa quote-part de l'assistance
Que chacun à l'État devait.
La guillotine encore était
Chez Lucifer, dont la vengeance
Ce maudit présent nous a fait ;
Et jamais d'elle on n'entendait
Parler, non plus que de l'urgence
Qui fit rendre plus d'un décret
Pour assassiner l'innocence.
De temps en temps à la potence
Quelque vaurien on condamnait ;
Mais le juge alors prononçait
Avec justice la sentence ,
Et jamais on ne mitraillait ,
Ne fusillait , ni ne noyait
Homme , femme , vieillesse , enfance ,
Enfin , le genre humain complet.
Le terrorisme point n'avait
Imaginé sa diligence
Pour l'autre monde ; et l'on partait
À petits pas , quand Dieu voulait ,
Faisant en chemin pénitence .
Aux gens d'Église on reprochait ,
Je le sais , trop peu d'abstinence ;
Le moine hors du couvent trouvait
Fille de joyeuse accointance ,
Et plus d'une nonnain faisait
Brèche à la continence .
Mais en cela rien n'empêchait
Le commerce ni la finance
D'aller leur train ; monsieur Truguet
N'était pas ministre de France ;
Et la farine se vendait
Le juste prix , en conscience .

Au demeurant , chacun vivait
 De son état avec aisance ;
 Et le rentier, que l'on payait,
 N'avait pas besoin d'assistance.
 Oh! le bon temps que celui-là !
 Mes chers amis, il reviendra ;
 Croyez-en mon heureux présage.
 Un beau matin, pliant bagage,
 Des mitrailleurs la troupe ira
 Faire à Toulon le cabotage :
 Le bonheur seul nous restera,
 Et la liberté nous rendra
 Tous les bienfaits de l'esclavage.

La Petite Poste de Paris était un journal satirique du même genre que *le Petit Gautier*. On lit dans le numéro du 12 fructidor, an v, six jours avant le coup d'État, un article intitulé *Prière du soir à l'usage des Français libres* :

« Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de ce que vous avez daigné me préserver pendant cette journée des mandats d'arrêt et des interrogatoires du bureau central, des visites domiciliaires, des poignards des Jacobins, des embûches de Satan-Merlin et de l'amitié du Directoire, dont je vous prie de me rendre indigne de plus en plus. C'est vous, Seigneur, que je dois remercier de ce que je n'ai pas trouvé ce soir le scellé mis sur la porte de ma chambre, de ce que mon bonnet de nuit et mes matelas ne sont point encore en réquisition, de ce que ma femme n'a pas encore demandé le divorce pour le bon plaisir de mes voisins, etc. »

La satire se produisait sous la forme non moins

piquante de la louange la plus outrée, dans une autre feuille rédigée par le spirituel Hoffmann. Reprochait-on au gouvernement un acte de concussion ? Hoffmann signalait cet acte au public comme le témoignage du désintéressement le plus sublime, et il portait aux nues les Curius et les Fabricius du Directoire. Sous sa plume railleuse, les proscriptions se transformaient en preuves de clémence et en magnanimité, la lâcheté en courage, et ainsi du reste. Le titre du journal cadrait merveilleusement avec ce système d'ironie : c'était *le Menteur, journal par excellence* ¹.

Ces petits journaux se réservaient les coups d'épingle, quelquefois même les coups de poignard. Ils abandonnaient la grande guerre, la polémique sérieuse au *Mémorial historique*, à *l'Accusateur public*, aux *Nouvelles politiques*, à *la Quotidienne*.

VI.

Les révolutionnaires, vivement attaqués, avaient aussi, de leur côté, leurs pamphlétaires, leurs chansonniers et leurs journaux, dans lesquels ils menaçaient la France de la replacer sous le joug sanglant auquel elle venait à peine d'échapper. On chantait publiquement, dans les rues et dans

1. *Le Menteur, ou le Journal par excellence*, an v, quarante-huit numéros.

les cafés, des chansons en l'honneur de Robespierre :

www.libtool.com.cn
 Ah ! pauvre peuple ! adieu le siècle d'or !
 N'attends plus que peine et misère.
 Il est passé dès le dix thermidor,
 Jour qu'on immola Robespierre.
 Quand il vivait il allégeait nos maux ;
Il avait toute notre estime.
 Les décemvirs, pour perdre ce héros,
 L'accusent de leur propre crime, etc.

Ce que le chansonnier jacobin avait platement rimé, les journalistes du même parti le répétaient chaque jour en prose déclamatoire. C'étaient :

Le Journal universel, ou les Révolutions des royaumes, par Audouin (an III) ;

L'Ami du peuple, ou le Défenseur des patriotes persécutés, pour faire suite à *l'Ami du peuple* de Marat, par Lebois (an III - an IV) ;

Le Télégraphe, journal des fondateurs de la république, par Mithois (an III) ;

L'Orateur plébéien, ou le Défenseur de la république, par Leuillet (an IV), quatre-vingt-quatorze numéros in-8° ;

La République française réduite à zéro, par Mathieu (an V), in-8° ;

Le Républicain, journal des hommes libres (an II-an VIII), quatorze volumes in-4°, par le conventionnel Charles Duval, associé à Antonelle, Vatar, etc.

L'Éclaireur, ou le Défenseur de vingt-cinq millions d'opprimés, par Gracchus Babeuf, in-8°.

Le Tribun du peuple, ou Journal de la liberté de la presse (an II-an IV), par Babeuf.

C'est dans le quarante-troisième numéro de ce journal (5 floréal an IV) que Babeuf, dont les vues révolutionnaires laissaient bien loin Robespierre et Marat, et qui les développait fort librement dans ses feuilles, se plaignait en ces termes de manquer de liberté :

« Tout est consommé. La terreur contre le peuple est à l'ordre du jour. Il n'est plus permis de se parler; il n'est plus permis de lire; il n'est plus permis de penser. Il n'est plus permis de dire que l'on souffre; il n'est plus permis de répéter que nous vivons sous le règne des plus affreux tyrans.... Il n'est plus permis de s'écrier que la législation de Constantinople est extrêmement modérée et populaire, auprès des ordonnances de nos souverains sénateurs.... Il est ordonné de laisser le gouvernement affamer, dépouiller, enchaîner, torturer, faire périr le peuple, sans empêchement, obstacle ni murmure.... Il est ordonné de se prosterner devant le Code atroce de 1795, et de l'appeler loi sainte et vénérable; il est ordonné de maudire le pacte sacré et sublime de 1793.... Sommes-nous bientôt las de tant de vexations? etc. »

Règle générale : lorsque l'on entend les journaux crier bien haut et bien fort contre l'oppression et contre l'esclavage, c'est un signe assuré que l'on jouit de la plus entière liberté. Babeuf, qui se

plaignait si amèrement d'être esclave dans son quarante-troisième numéro, écrivait, dans le quarantième, la phrase suivante, qui pourrait servir d'épigraphe à son journal, car elle résume tout son système :

« Il est conforme à l'équité fondamentale et éternelle de prendre partout où il y a du superflu, pour compléter partout où il y a des parts insuffisantes. »

Lorsque l'on attaque aussi ouvertement et sans être inquiété le principe fondamental de la société, on a mauvaise grâce à se dire opprimé; mais il fallait à Gracchus Babeuf autre chose que la liberté de la presse. On sait, et je n'ai pas à le raconter ici, comment une conspiration avortée conduisit à l'échafaud ce prédicateur d'impraticables théories sociales, ce fougueux apôtre des lois agraires, cet insensé et redoutable sophiste, qui voulait arriver au *bonheur commun* par une terreur nouvelle.

VII.

Au milieu de ces chocs des partis, les deux conseils accordèrent aux sollicitations pressantes du Directoire la loi du 27 germinal an iv (16 avril 1796), qui, frappant également les factions extrêmes, punissait de *mort* toute provocation au renversement de l'ordre de choses existant, au rétablissement de la royauté ou à celui de la constitu-

tion de 1793 ; mais la rigueur même de cette loi devait être naturellement et fut, en effet, une sauvegarde contre elle, et juges et jurés reculèrent devant son application. Le gouvernement, d'ailleurs, n'exerçait sur l'opinion aucun prestige. Un peuple amoureux d'éclat, comme les Français, ne se résigne à voir à sa tête des hommes sortis de l'obscurité commune qu'à la condition de services et de mérites extraordinaires, dont la gloire compense cette grandeur de la naissance et du rang, dans laquelle il est accoutumé à respecter le pouvoir. Or, ces services éclatants ne se rencontraient dans aucun des personnages qui composaient le Directoire, et la suprême magistrature dans les mains d'un Laréveillère-Lépaux, d'un Letourneur, d'un Rewbel, imposait peu à l'opinion. Sans autorité personnelle et sans partisans, la manœuvre constante du Directoire consista à combattre successivement, suivant que l'un des deux partis paraissait l'emporter, les babouvistes et les royalistes, à se placer alternativement sur celui des plateaux de la balance qui allait devenir le plus léger, et à modérer la puissance du parti victorieux en prêtant à l'autre parti la force et l'autorité du gouvernement. Impuissant à réprimer la licence des journaux, il entra en lice avec eux en corrompant des écrivains et payant des folliculaires officiels ; mais il fut battu dans cette lutte honteuse, et, si l'on excepte le *Mo-*

niteur, aucun journal important ne lui prêta son appui. Jamais pouvoir n'avait été bafoué plus ouvertement. En pleine rue, on criait publiquement : *Le Vinaigre des quatre voleurs pour préserver de la peste directoriale* ¹ ! Le Directoire s'adressa de nouveau aux conseils, qui votèrent une loi contre les crieurs publics ², mais qui refusèrent de s'associer aux mesures réclamées par le gouvernement contre les journaux. Dans cette situation, la majorité des membres du Directoire n'hésita pas à recourir à une mesure révolutionnaire. Elle eut lieu le 18 fructidor an v (4 septembre 1797). Deux directeurs, quarante-trois membres du conseil des Cinq-Cents, onze membres du conseil des Anciens, les propriétaires, éditeurs et rédacteurs de quarante-deux journaux, parmi lesquels on remarquait Suard, Sicard de Vauxelles et Laharpe, furent arrêtés, et quinze citoyens, choisis parmi les plus illustres proscrits de fructidor, furent dévoués à la mort lente et douloureuse de Sinnamari ³. Une loi votée le 19 fructidor, sous l'influence de ces mesures, plaça les journaux, les feuilles périodiques et les presses consacrées à leur impression

1. Petite brochure du temps.

2. Loi du 5 nivôse an v.

3. Voy. dans la *Bibliographie des journaux*, préface, p. 7, la liste des quarante-deux journaux supprimés. J'ai d'ailleurs indiqué un peu plus haut les titres de la plupart de ces journaux.

sous l'inspection de la police, qui fut armée du pouvoir de les supprimer à sa volonté. Peu de temps après, en effet, *le Défenseur de la vérité*, *le Portefeuille* et plusieurs autres journaux, que l'arrêté du 18 fructidor avait épargnés, furent supprimés en vertu de cette loi. Le Directoire invoqua la volonté nationale à l'appui et pour la justification du coup d'État qu'il venait d'accomplir; mais il se garda bien de la consulter. Ce grand mot de *volonté du peuple* a toujours été la ressource et le drapeau des factions; car, pour chaque parti, le peuple, c'est lui-même. Dans l'histoire de nos révolutions, où les phrases ont joué un si grand rôle, il n'en est pas dont on ait tour à tour plus abusé.

Par suite de prorogations successives, les journaux restèrent jusqu'au 14 thermidor an VII sous le coup de la loi qui les mettait à la discrétion du pouvoir; mais la liberté qui leur fut rendue alors ne fut que de bien courte durée. Un mois après seulement, la licence à laquelle la presse s'était de nouveau livrée, à la suite de son émancipation, fut de nouveau réprimée par une mesure violente, le 17 fructidor an VII. Onze journalistes furent arrêtés, et les scellés furent apposés sur leurs presses¹. Tel était l'état des journaux, lorsque le jeune

1. Voy. les *Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 352 et 472.

quête de l'égalité civile, la plus chère de toutes à l'esprit français ? N'avait-on pas un gouvernement comme la France les aime, actif, brillant, et qui offrait au peuple des nouveautés fécondes et glorieuses ? Tout gouvernement cherche à distraire le peuple de l'excitation des affaires politiques : or, les distractions offertes alors à l'esprit public étaient nobles et dignes de la France. Le canon grondait à défaut des idées ; on avait de grands événements, des spectacles, des bulletins, des triomphes, du bruit, de la gloire ; on était content, et on s'apercevait à peine que l'on commençait à glisser sur une autre pente ¹.

1. D'après un arrêté consulaire du 28 pluviôse an viii (17 février 1800), le nombre des journaux à Paris fut déterminé et fixé à treize. Tout journal qui insérerait des articles contraires au pacte social, à la souveraineté du peuple, à la gloire des armées, aux nations amies et alliées, lors même que ces articles seraient extraits des feuilles étrangères, devait être supprimé.

D'après un autre arrêté du 4 vendémiaire an xii (27 septembre 1803), il est déclaré « qu'afin d'assurer la liberté de la presse, aucun libraire ne pourra publier un ouvrage avant de l'avoir présenté à une commission de révision, laquelle le rendra s'il n'y a pas lieu à censure. »

L'histoire de la presse sous le Consulat est tout entière dans ces arrêtés.

CHAPITRE X.

Conclusion.

Je m'arrête : je suis arrivé à la limite que je m'étais fixée ; et, dans le cadre restreint de mon sujet, le premier cercle de la Révolution est parcouru¹. Dans ce simple essai sur les dix années les plus dramatiques de l'histoire des journaux, j'ai loué peu et blâmé souvent. Faut-il s'en étonner ; et le tableau du journalisme pendant ces dix ans n'est-il pas le tableau des passions politiques de l'une des époques les plus passionnées dont il soit fait mention dans l'histoire ? Aussi, et quelque conscience qu'on y apporte, il faut s'attendre, dans un travail de ce genre, à mécontenter également les partis extrêmes ; car, en toute chose, et en politique plus qu'en tout le reste, ces mots : il a tort, ou, il a raison, sont l'équivalent exact de ceux-ci : il pense, ou il ne pense pas comme moi. Quant à

1. Si l'accueil fait à ce travail nous y encourage, nous nous hasarderons peut-être à le compléter, à lui donner les développements que le sujet comporte, et à le continuer jusqu'à nos jours.

nous, sans nous préoccuper de plaire ou de déplaire, nous avons jugé les journalistes de cette époque d'après leurs écrits, c'est-à-dire d'après le témoignage qu'ils nous fournissaient eux-mêmes. Laissant de côté ces portraits de fantaisie créés après coup de nos jours par des écrivains moins historiens que poètes, et que les contemporains n'avaient pas connus, nous avons fait voir ces acteurs du drame révolutionnaire tels que leur pensée, publiée par eux-mêmes, les montrait chaque jour ; nous nous sommes surtout tenu en garde contre ce penchant trop commun, sous l'inspiration duquel quelques historiens de la Révolution se sont plu à poétiser le crime, à l'entourer d'une sombre grandeur pleine d'un périlleux attrait pour les têtes faibles et ardentes, et à présenter comme un système et comme une œuvre de profonde politique un enchaînement de faits nés, presque toujours, d'une obéissance servile à la volonté des factions dominantes et aux violences de la multitude. Nous avons été amené souvent à prononcer des jugements sévères ; mais, au milieu de cette sévérité même, nous ne croyons pas nous être écarté des règles d'une stricte impartialité. Parmi les écrivains dont les feuilles ont été, dans cette revue rapide, déroulées tour à tour sous les yeux du lecteur, les uns, s'attachant avec une obstination aveugle aux ruines du passé, se faisaient

un titre sacré d'iniquités séculaires ; les autres, ne tenant aucun compte des traditions et des mœurs, voulaient construire à l'image de leurs rêves une France chimérique sans racines dans l'histoire du pays : ici était l'hypocrisie du patriotisme ; là, la tyrannie de la liberté. Ceux-ci plaidaient avec fureur la cause de la modération ; ceux-là ne craignaient pas de se servir de moyens injustes et violents pour arriver à ce qui était juste ; tel faisait parade de vertus antiques, et se drapait en censeur austère de la cupidité, de l'insolence, de la corruption et de l'égoïsme, qui eût dû commencer par exercer sur lui-même ses ardeurs de réforme ; tel autre défendait la religion avec impiété ; tel autre, la tolérance avec emportement. Nous avons dû blâmer également ces excès des divers partis. Dans ces grands événements qui remuent tant de passions et tant d'intérêts, il faut sans doute faire la part de l'entraînement des circonstances ; car chaque époque a ses courants d'idées sur lesquels on est porté et on vogue, presque sans s'en apercevoir ; et les hommes respirent les doctrines de leur temps, religion ou impiété, soumission ou révolte, comme ils respirent l'air lui-même. Mais au-dessus de ces influences passagères, qu'une volonté ferme et honnête doit savoir maîtriser, plane toujours la loi souveraine de l'éternelle justice ; et, si elles doivent être admises comme une circonstance

atténuante, elles ne sauraient être la justification de ces violences de plume auxquelles les écrivains de la presse périodique se laissent si facilement emporter dans la fièvre de l'improvisation, et qui ont trop souvent dans la rue leur retentissement et leur contre-coup. La sévérité est d'autant plus nécessaire ici que, lorsqu'un événement mêlé de crimes et de belles actions, tel que la Révolution française, a donné à une nation l'occasion de déployer de grandes qualités et d'étonner le monde par des exploits extraordinaires, elle se laisse trop aisément entraîner à une indulgence funeste pour les excès qui ont accompagné cette grandeur, dont le souvenir lui inspire une complaisance orgueilleuse.

Mais ce n'est pas seulement une rigoureuse condamnation, c'est une flétrissure ineffaçable, s'il est possible, qu'en mémoire de la France ensanglantée et de la liberté compromise je voudrais infliger à ces écrivains trop nombreux de l'époque révolutionnaire, qui firent de la sédition et de la calomnie le marchepied de leurs desseins ambitieux; qui flattèrent le peuple, devenu la source des grâces et du pouvoir, avec plus de bassesse qu'on n'avait jamais flatté les rois, et qui profitèrent de sa misère et de son ignorance pour lui inoculer la haine et le pousser à la violence et au meurtre. On n'aura jamais assez d'exécration et

de mépris pour ces comédiens de patriotisme, qui remplissaient les prisons au nom de la liberté; pour ces rhéteurs prodigues de larmes sentimentales, qui avaient des apologies pour tous les crimes; pour ces sauvages tribuns, qui versaient le sang comme l'eau, et offraient chaque jour des hécatombes humaines sur les autels de leur menteuse et farouche déesse. Si la cause de la vraie liberté, saluée en 1789 d'un si universel et si sympathique enthousiasme, ne fit pas alors la conquête du monde, c'est à ces hommes surtout qu'il faut l'attribuer, au dégoût et à l'effroi qu'ils inspirèrent, et à leur politique de boucher et d'abattoir.

L'expérience du journalisme dans le passé sera-t-elle perdue pour le journalisme moderne? Pour l'honneur de l'humanité, et pour celui de tant d'hommes d'un vaste savoir et d'un grand esprit, dont la presse périodique de nos jours est fière à bon droit, espérons qu'il n'en sera pas ainsi. L'esprit, une fois sorti de ce tourbillon des révolutions, une fois rassis et rasséréné, recueille de ces terribles émotions une aptitude naturelle à s'ouvrir aux grandes pensées et aux méditations profondes, et une intelligence plus philosophique des événements de l'histoire, de leurs causes et de leurs effets. Cette science nouvelle si chèrement achetée doit être mise à profit. Abandonner la polémique

stérile des négations et des destructions pour celle qui établit et qui fonde; corriger sans renverser, et préparer les améliorations de l'avenir en respectant les droits du passé; désarmer les faux systèmes en recherchant et en mettant en lumière la part de vérité qui s'y rencontre quelquefois; travailler à rapprocher les hommes et à éteindre les préjugés qui séparent les classes; adoucir les blessures et pacifier les cœurs; entretenir et cultiver soigneusement le sentiment du respect, vertu dans les individus et sauvegarde des nations; verser le baume du christianisme sur les plaies saignantes de l'humanité; écrire enfin, s'il est possible, de manière à n'avoir, au jour où viennent les cheveux blancs, rien à regretter, rien à rétracter : telle doit être aujourd'hui, ce me semble, la mission du journalisme; mission généreuse et féconde, et faite pour tenter des écrivains dignes de ce nom, et voués à la cause de la vraie civilisation. En l'accomplissant gravement et sincèrement, la presse périodique rendrait un immense service au pays, rachèterait bien des fautes, effacerait le souvenir d'une solidarité néfaste qui pèse sur elle malgré elle-même, et conquerrait à la fois les louanges que la France aime à prodiguer à l'esprit et le respect dû au noble emploi du talent.

APPENDICE.

I.

Les pamphlets pendant la Révolution.

Le pamphlet et le journal se touchent de si près et sont unis par tant de rapports, que je ne crois pas pouvoir me dispenser de dire ici quelques mots des pamphlets publiés pendant les premières années de la Révolution. Telle était, en effet, la fermentation des esprits, que ces journaux si divers dont nous avons parlé ne suffisaient pas à satisfaire la curiosité du public et son avidité de controverses politiques et sociales. Le pamphlet avait d'ailleurs le méprisable avantage de se prêter à la clandestinité, que la périodicité des journaux leur aurait rendue à peu près impossible.

C'est dans cette classe des pamphlets clandestins que viennent se placer les odieux libelles dirigés en si grand nombre contre l'infortunée Marie-Antoinette. Ce sont : *l'Autrichienne en goguette*, ou *l'orgie royale* (1789). Dans ce dialogue, composé par quelque

Arétin de bas étage¹, et enrichi de gravures conformes au sujet, la reine, le comte d'Artois et Mme de Polignac, sont représentés se livrant aux plus infâmes débauches ; — *la Messaline française* (1790), libelle contre la reine, la duchesse de Polignac et la princesse d'Hénin ; — *la Confession de Mme de Polignac, essai historique sur la vie de Marie-Antoinette* (Versailles, chez la Montansier, hôtel des Courtisanes, 1789). Il est difficile de donner une idée de la licence inouïe de ces pamphlets, dans la plupart desquels la malheureuse affaire du Collier, ressuscitée et indignement exploitée, sert de texte aux plus ignobles calomnies. Dans un de ces libelles, qui a pour titre *les Prophéties françaises*, le jeune dauphin est appelé *l'aimable enfant de Bacchus et de Messaline* ; on y prédit à Marie-Antoinette qu'elle mourra d'une honteuse maladie dont elle a déjà été guérie une fois. Ces écrits, devant lesquels l'âme se soulève de dégoût, remontent, et ceci est remarquable, aux premiers jours de la Révolution, à 1789. Un ans après, on vendait à peu près publiquement à Paris *le Bordel national, sous les auspices de la reine*. En 1791, je rencontre parmi les pamphlets *le Branle des capucins, ou le mille et unième tour de Marie-Antoinette, opéra aristocratico-comico-risible* (à Saint-Cloud : de l'imprimerie des Clairvoyants ; cul-de-sac des Recherches).

1. On l'attribue à un comédien nommé Mayeur.

Quelques autres pamphlets révolutionnaires sont dignes de figurer à côté de ceux que je viens de signaler. Tels sont : *le Parc aux cerfs, ou l'origine de l'affreux déficit, par un zélé patriote* (Paris, sur les débris de la Bastille); *l'Audience des enfers, dialogue entre MM. de Launay, de Flesselles, de Sauvigny, et Foulon* (1789)¹; — *la Grande trahison découverte du comte de Mirabeau* (1790).

« Prends garde, disait le libelliste à l'orateur, que le peuple ne fasse distiller dans ta gueule de vipère de l'or, ce nectar brûlant, pour éteindre à jamais la soif qui te dévore : prends garde que le peuple ne promène ta tête, comme il a porté celle de Foulon, etc. »

On connaît le célèbre mouvement oratoire de Mirabeau sur cette diatribe, et le superbe dédain avec lequel il en parla.

Un grand nombre de pamphlets étaient dirigés contre le christianisme. L'un deux, *le Catéchisme du genre humain*, publié en 1789, était un catéchisme d'athéisme, et se vendait ouvertement, à la même époque où l'on poursuivait devant les tribunaux les mandements anti-révolutionnaires de plusieurs évêques. Au moment des discussions sur la constitution civile du clergé, on distribuait et on lisait tout haut dans les lieux publics

1. On vit, en 1790, à la foire de Saint-Germain; des saltimbanques parodier les meurtres de ces victimes du 44 juillet, mettre un cœur sanglant au bout d'un sabre, et chanter :

Non, il n'est point de fête,
Quand le cœur n'en est pas.

des écrits où l'on vouait les prêtres opposants à la haine et à la vengeance du peuple.

« On distribuait ces écrits (dit, dans ses Mémoires, le marquis de Ferrières, t. II, p. 240) à des hommes doués d'une voix sonore et d'un talent pour la déclamation proportionné au grossier auditoire qui leur était destiné. La plupart de ces ouvrages étaient en dialogues. Le clergé y était peint sous des couleurs odieuses propres à lui attirer le mépris du peuple : ses richesses, son luxe, son ambition, ses vices y devenaient l'objet des plus violentes déclamations ; tout cela entremêlé de quelques contes bien orduriers de moines et de religieuses, de filles et d'évêques, propres à égayer l'auditoire. Les deux interlocuteurs, montés sur des espèces de tréteaux, s'attaquaient réciproquement, animant leurs récits de gestes comiques. On pense bien que celui qui jouait le rôle d'avocat du clergé était fort bête, et que son adversaire n'avait pas de peine à triompher des faibles raisons qu'il alléguait en faveur des prêtres, et à mettre les rieurs de son côté. . . . »

Dès 1790, on affichait des placards portant en grosses lettres ces mots : *Vingt-cinq millions à gagner*. C'était le chiffre de la liste civile. En juillet 1791, après la fuite de Varennes, on criait dans les rues *la Déclaration du ci-devant roi et de la ci-devant reine* ; et on y chantait publiquement des chansons contre Marie-Antoinette. En 1792, enfin, des libelles partout répandus provoquaient impunément au renversement de la royauté et au meurtre du roi. Ces libelles se lisaient ouvertement, à haute voix, dans les lieux publics, sur les places, dans les jardins, et aux Tuileries même. Un orateur montait sur une chaise,

et, entouré de la foule qui se pressait pour l'écouter, il déclama à cet auditoire improvisé les plus véhémentes diatribes. Voici un passage d'un pamphlet intitulé : *la Chute de l'idole des Français*, qu'un témoin dont il est impossible de suspecter la sincérité¹, entendit lire tout haut dans les Tuileries, au-dessous des fenêtres de Louis XVI, dans l'un des premiers jours de juin 1792.

« Ce monstre (c'est du roi qu'il s'agit) emploie son pouvoir et ses trésors à s'opposer à la régénération du peuple français. Nouveau Charles IX, il veut porter à la France la désolation et la mort. Va, cruel ; tes forfaits auront un terme. Damiens fut moins coupable que toi, et il fut puni des plus horribles tortures pour avoir voulu délivrer la France d'un monstre. Et toi, dont l'attentat est vingt-cinq millions de fois plus grand, on te laisse l'impunité. Mais tremblez, tyrans ; il est parmi nous des Scévola. »

L'orateur lut alors un portrait de tous les rois de France ; et, arrivé à Louis XVI, il finit ainsi :

« Dormirons-nous toujours du sommeil de la mort ? Ramperons-nous toujours aux pieds des despotes ? Puisque le successeur de tant de tyrans a rompu tous les droits qui l'attachaient à nous, foulons aux pieds ce simulacre de royauté. »

Quelques jours après, les Tuileries étaient envahies par le peuple dans la journée du 20 juin.

Tant que la lice leur fut ouverte, c'est-à-dire jusqu'au 10 août, les royalistes répondirent au feu des

1. Voy. le *Moniteur*, numéro du 43 juin 1792.

pamphlets révolutionnaires par de violentes sorties. Une réaction momentanée en faveur du roi s'étant manifestée lors de la sédition des 5 et 6 octobre, le parti royaliste lança contre le duc d'Orléans et Mirabeau, auxquels il imputait les troubles de ces journées, un pamphlet intitulé *Domine salvum fac regem*, qui dut à sa violence une célébrité que ne justifiait pas le talent du pamphlétaire.

On vit paraître ensuite successivement : *Ouvrez donc les yeux* ; — *l'Adresse aux Provinces* ; — *la Vie privée et politique de Blondinet La Fayette, général des Bleuets*, l'un des cinquante pamphlets du temps sur ce général d'une idée, qui dut à un concours fortuit des circonstances de devenir un personnage, et de jouer un rôle dans l'histoire, avec des vues courtes et un génie étroit ; — *la Passion de Louis XVI* : c'est le tableau du retour de Varennes ; — *le Compte rendu de la prétendue Assemblée nationale* ; — *Les plus courtes folies sont les meilleures, etc.*

La liste civile faisait imprimer à ses frais un très-grand nombre de ces pamphlets. Ce fut elle qui fit publier : *Louis XVI dans son cabinet* ; — *les Dialogues des halles* ; — *les Motions du Palais-Royal* ; — *l'OEil s'ouvre : gare la bombe !* — *Sous un roi, nous avons du pain* ; — *Grande motion des halles* ; — *Ah ! vous ne voulez pas rendre vos comptes* ; — *Rendez vos comptes, et f..... le camp*. Ces derniers pamphlets s'adressent à l'Assemblée constituante, qui terminait

alors ses travaux, et allait faire place à l'Assemblée législative. Il est assez singulier de voir la royauté pousser ainsi de toutes ses forces à la dissolution de l'Assemblée constituante, au moment où une partie notable du côté gauche de cette Assemblée se ralliait à la cause de l'ordre et se dévouait sous la conduite de Barnave à soutenir la monarchie, et provoquer à grands frais la réunion de la Législative, qui devait emprisonner le roi et briser la couronne.

Parmi les écrits royalistes que suscita le procès de Louis XVI, je signalerai : *Olympe de Gouges, défenseur officieux de Louis XVI, au président de la Convention nationale*. C'est cette même Olympe de Gouges qui s'était fait une sorte de célébrité par son enthousiasme révolutionnaire, et qu'un autre pamphlet, *les Trois urnes, ou le salut de la patrie*, conduira bientôt à l'échafaud ; — *l'Avis à la Convention sur le procès de Louis XVI*, par Montjoie ; — *la Pétition de grâce et de clémence pour Louis XVI*, par Marignié. Il est juste de ne pas oublier la romance de Hennet : *Oh ! mon peuple, que t'ai-je fait ?* ni la tragédie-apothéose sur la mort du roi, publiée en février 1793 par Aignan, dont il faut louer le courage, à défaut de talent. Parmi les pamphlets anonymes sur le même sujet, j'ai remarqué les suivants : *Un vertueux Français à la Convention nationale*. On osait y louer le garde du corps Paris, et justifier la mort de Lepelletier ; — *la Proclamation du roi à ses sujets révoltés* ; — *le Plaidoyer*

pour Louis XVI, par le citoyen J. J. Liberté; — Agonie et mort héroïque de Louis XVI, par Vérité, chez Cromwell, au Palais-Égalité. — Un libraire nommé Laurent fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, dans les premiers jours de juin 1793, pour avoir vendu quelques-uns de ces écrits ; mais il eut le bonheur d'être acquitté : on l'était encore quelquefois à cette époque. Le 22 avril 1793, on annonçait publiquement dans les journaux un *Mémoire justificatif pour Louis XVI*. La terrible loi provoquée par Danton n'était pas encore rendue. Mais il ne faudrait pas croire cependant que, même avant la loi du 21 septembre, il n'y ait pas eu de nombreuses victimes parmi les écrivains et les libraires royalistes. L'imprimeur Froullé, qui avait imprimé la *Relation des vingt-quatre heures d'angoisse qui ont précédé la mort de Louis XVI*, fut condamné à mort et exécuté. Le libraire Webert, pour avoir vendu l'*Appel à la postérité sur le jugement du roi*, par le bénédictin Gallais, subit le même sort, et garda un généreux silence sur le nom de l'écrivain qu'on lui demandait de trahir. Je citerai encore : le *Martyre de Marie-Antoinette*, tragédie ; le *Dialogue entre un maire, un curé et un bourgeois* (de l'imprimerie des amis de la vérité, aux enseignes du Peuple abusé, du Roi détrôné et de la Monarchie détruite, l'an II du désordre et de l'anarchie). — Les royalistes répandaient aussi dans le peuple des pamphlets manuscrits que toute l'activité de la police révolutionnaire ne parvenait pas à

supprimer. Un décret du 16 ventôse an II (6 mars 1794) ordonna à l'accusateur public du tribunal révolutionnaire www.libtool.com.cn

« D'informer contre les auteurs et distributeurs de libelles manuscrits répandus dans les halles et marchés, et qui sont attentatoires à la dignité du peuple et à la représentation nationale. »

Je ne reviendrai pas ici sur les pamphlets révolutionnaires pendant la Terreur, dont j'ai déjà dit un mot en parlant des journaux à la même époque. On peut, au reste, consulter à cet égard le catalogue Pixérécourt ; car, en ce genre, un catalogue est presque une histoire.

« A côté des turpitudes et des horreurs révolutionnaires, a dit M. Nodier, s'y dévoile le côté facétieux et burlesque. Le vaudeville s'affuble du bonnet rouge, et les grelots de la folie se mêlent au bruit de la guillotine. Ces poésies et ces chansons sont furieuses, licencieuses, grotesques, dévergondées. Ces facéties ont une odeur de sang¹. »

Quant aux pamphlets sous le Directoire, et aux vicissitudes de licence et de servitude par lesquelles passa la presse en ce temps, on a pu juger déjà, par le tableau que j'en ai rapidement présenté, que les restrictions apportées à la liberté de la presse ne furent pas une innovation du gouvernement consulaire, mais la continuation plus franche des traditions directoriales.

Un petit livre oublié aujourd'hui, les *Mémoires de Candide*, par Delisle de Salles, met en relief d'une ma-

1. Préface du catalogue Pixérécourt, par Ch. Nodier.

nière assez piquante cette situation de la presse sous le Directoire. L'auteur suppose qu'un nouveau Candide, amoureux de la liberté française dont il a entendu dire merveille, épris du mot de république et des superbes maximes gravées dans la constitution, arrive en France et se rend au palais du Luxembourg, où il est présenté au général Moulins, l'un des cinq directeurs de la République.

« On imprime tout ce que l'on veut en France, lui dit le général, pourvu qu'on ne conspire pas contre le gouvernement. La presse est libre ici ; il n'y a que les esclaves couronnés qui craignent la publicité et l'examen. »

Candide se retire charmé : il a enfin trouvé cette terre de liberté dans laquelle il voulait vivre ; et, comme il a un ouvrage en portefeuille et qu'il ne conspire pas contre le gouvernement, il se hâte de le porter à l'imprimeur.

« Mais quoi ! quelques petites libertés philosophiques sur le droit naturel, la morale, le principe primordial de la propriété ? reprenez votre livre, monsieur Candide ; il ferait saisir mes presses, s'écrie le typographe. — Mais je n'y vois et n'y dis que la vérité. — Quelle vérité ? reprend l'imprimeur. Est-ce la vérité à l'ordre de jour ? la vérité que le gouvernement permet de propager ? — Y aurait-il donc deux espèces de vérité ? s'écrie tout étonné le naïf élève de Pangloss. — Eh ! sans doute, citoyen Candide, votre livre, si je l'imprimais, me conduirait en droiture à l'hôpital, et vous à Sinnamari. »

Le tableau est sans doute un peu chargé, et il faut faire la part de l'exagération de la satire ; mais le fond en est vrai ; et il prouve, ce me semble, que la presse n'é-

tait pas beaucoup plus libre après le 18 fructidor qu'elle ne le fut après le 18 brumaire.

www.libtool.com.cn

II.

Les caricatures pendant la Révolution.

Les motifs qui m'ont engagé à parler des pamphlets m'autorisent, je crois, à consacrer un petit nombre de pages aux caricatures du même temps. J'y retrouve les mêmes passions, les mêmes haines, les mêmes exagérations. L'esprit qui a conduit la plume dirige aussi le pinceau ; ce n'est que la forme de la satire qui est changée.

Les premières caricatures que j'ai sous les yeux datent de 1789, et des premiers jours de la réunion de la Constituante. Ici, vous voyez l'évêque d'Autun, réuni au ministre Rabaut-Saint-Étienne et au janséniste Camus pour trahir la religion, et la livrer pieds et poings liés à la philosophie. Là, c'est un dessin tracé dans un esprit tout différent : *le Convoi du très-haut et très-puissant Seigneur des Abus, mort en la nuit du 4 mai 1789*. Les abus du clergé sont désignés par la mitre posée sur le poêle ; les abus de la noblesse, par l'épée ; les abus de la chicane, par le bonnet carré ; le tout, surmonté d'une couronne de fer. M. Necker, que la faveur populaire entoure encore pour quelques jours, mène le deuil, et conduit les abus au tombeau. Ce dessin exprime la joie et l'espé-

rance candide des premiers jours : on ignore encore que le Seigneur des Abus est immortel.

Plus loin, nous assistons à la prise de la Bastille ; nous voyons des hommes portant des têtes sanglantes au bout de leurs piques, avec cette épigraphe approbative des meurtres de Bertier, de Launay, Foulon, Flesselles, etc. : *C'est ainsi qu'on se venge des traitres*. Un autre dessin est intitulé : *le Calculateur patriote* : il représente un homme comptant six têtes placées sur son bureau, avec ces mots : *Qui de vingt ôte six, reste quatorze*, pour signifier qu'il restait encore quatorze victimes à égorger pour satisfaire aux vengeances populaires. Une autre caricature a pour titre, *le Patrouillotisme chassant le patriotisme du Palais-Royal*. Les soldats, un bandeau sur les yeux, marchent à tâtons, la baïonnette en avant ; ils ont à leur tête des espèces de monstres coiffés de mitres et chamarrés de cordons et de croix. Un de ces chefs tient une épée nue sur la poitrine d'un citoyen dont la figure est empreinte de tristesse, et qui a dans la main un livre sur lequel est écrit : *Constitution, Liberté*.

Les caricatures sur Louis XVI sont nombreuses. L'une le représente enchaîné et en cage. Au bas est écrits : *Je sanctionne librement*. Toute l'histoire du veto constitutionnel est dans ce dessin, qui réunit à la fois l'esprit et la vérité historique. C'est bien là le monarque gardé à vue dans son palais par les gardes de La Fayette ; c'est bien là le roi que les Constituants

de 1791 avaient placé dans leur constitution, comme une de ces inutiles images dont le texte peut se passer, et qu'on déchire au premier jour.

Dans une autre de ces gravures, où la bêtise égale l'atrocité, on voit la famille de Louis XVI réunie dans un festin, et buvant à plein verre le sang d'un citoyen égorgé. A côté, et pour digne pendant, je trouve la fuite de Varennes représentée sous ce titre : *la Famille des cochons ramenée dans l'étable*. Dans un autre dessin, la France personnifiée foule aux pieds le buste de Louis XVI, qu'elle vient de renverser à coups de massue. Louis XVI régnant encore, tous ces dessins se colportaient et se vendaient presque publiquement. Je n'ai vu nulle part dans aucun journal trace de saisie ou de poursuite à ce sujet ¹.

Les caricatures anti-catholiques, qui sont en grand nombre, se multiplièrent surtout lorsque le refus du serment à la constitution civile eut augmenté la haine des révolutionnaires contre le clergé.

* On y voyait, dit Ferrières (t. II, p. 210), des prélats figurés de la manière la plus grotesque, revêtus des marques de leur dignité, auxquels des paysans pressaient un ventre monstrueux, et faisaient rendre des sacs de louis; des moines et des religieuses dans des postures indécentes; des

¹ Voy. le *Musée de la caricature*, et l'*Histoire des caricatures de la révolte des Français*, par Boyer, de Nîmes (1792). Ce dernier ouvrage, devenu rare, est d'autant plus curieux que l'auteur, contemporain des faits qu'il décrit et royaliste zélé, reproduit, pour les livrer à l'exécration publique, les caricatures les plus hostiles à la royauté.

abbés avec des formes ridicules. Ces caricatures, exposées avec profusion sur les quais, les boulevards, les promenades publiques, allaient chercher les regards du peuple, et lui offraient de tous côtés les prêtres sous un aspect vil, fait pour leur faire perdre son estime et sa confiance. »

Parmi les caricatures royalistes, l'une représente Louis XVI assis dans un fauteuil, et du haut d'une éminence contemplant des assassinats, des incendies et des ravages de toute espèce. Les victimes tendent les bras vers le roi et lui demandent protection, tandis que d'autres hommes, hâves, décharnés, en hillons, se jettent à ses pieds et lui demandent du travail et du pain. Un monstre barbouillé d'encre et de sang passe une chaîne autour des mains du roi, qui adresse ces mots aux infortunés qui l'entourent :

« Mes amis, vous voyez que j'ai les mains liées ; je ne peux pas vous secourir. »

Une autre caricature fait allusion au rapport dans lequel le constituant Chabroud avait justifié le duc d'Orléans d'avoir été l'instigateur des événements des 5 et 6 octobre. Chabroud tient d'une main du savon, et de l'autre une éponge. Il en débarbouille le duc, qui est assis au milieu d'une quantité de piques sur lesquelles sont des têtes sanglantes. On lit au bas : *J'use tout mon savon, et ne peux vous blanchir ; les taches ressortent à mesure.* Dans un troisième dessin, non moins caractéristique, on voit le trône de France, sur lequel est un buste de Louis XVI, entouré des princes du sang, qui le défendent contre les tenta-

tives que fait pour s'en emparer le duc d'Orléans, escorté de brigands armés de piques. La France est figurée par une femme renversée et écrasée sous les débris du trône, tandis que Necker, Mme de Stael et quelques autres Constituants, groupés dans un coin du tableau, sourient à la vue de ce désastre, et disent : *Nous aurons deux chambres*. Le prince de Conti, dans un autre coin, dort du plus profond sommeil. Une autre estampe du commencement de 1792 est intitulée *le Dégel de la nation*. La légende en dessous indique le sujet : *L'air se radoucissant, la statue de la Liberté se fond sous l'influence du soleil royal et de ses rayons, au grand désespoir des Jacobins*. Ce parti royaliste, avec ses espérances toujours trompées, m'a souvent fait l'effet de ce personnage d'un roman fantastique, qui avalait tous les matins une chimère pour son déjeuner.

Sa présomption et sa folle jactance n'éclatèrent jamais plus haut que lors de la déclaration de guerre de 1792. Nous l'avons déjà vu par ses journaux ; et ses estampes en portent aussi témoignage. L'une d'elles représente la séance des Jacobins où l'on annonce la déclaration de guerre. On y voit les plus célèbres Jacobins faisant dans leurs chausses : ce sont Broglie, Brissot, Marat, Saint-Huruge, d'Orléans, Chartres, Chabot, Condorcet, Carra, Péthion. Mme de Stael et la fameuse Théroigne de Méricourt se servent d'un exemplaire de la constitution pour rendre un service d'urgence

à Matthieu de Montmorency. Lorsque la guerre eut été commencée, un grand nombre de dessins royalistes célébrèrent les premiers succès de l'ennemi. L'un de ces dessins, divisé en deux parties, représentait, d'un côté les volontaires allant à l'armée, en chantant : *Nous allons à la guerre, mironton, mironton, mirontaine ; nous allons à la guerre ; ça ira, ça ira* : et de l'autre côté, le retour des volontaires, les uns avec des jambes de bois ; les autres sans tête ou sans bras, et chantant : *Nous venons de la guerre ; mironton, mironton, mirontaine ; nous venons de la guerre ; et ça n'a pas été*. Ces sympathies pour l'étranger, qu'on ne prenait même pas la peine de déguiser, sont le côté odieux des opinions royalistes ¹.

1. Quelques lignes sur les caricatures anglaises, publiées à l'occasion de notre Révolution, ne seront pas déplacées ici. Le sentiment qui y domine visiblement est la satisfaction qu'éprouvent nos voisins en voyant humilier cette royauté qui a tant contribué à la récente émancipation des colonies américaines. Quelques-unes de ces caricatures sont empreintes d'un esprit de haine féroce, qui n'a pas pour excuse, comme en France, la violence des luttes politiques. L'une représente l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et elle est tellement ignoble qu'il n'est même pas possible de la décrire. Plusieurs montrent Louis XVI sous l'aspect d'un glouton stupide et grossier. Dans d'autres, l'émigration est insultée. Une de ces caricatures contre les émigrés est intitulée : *La France se purgeant petit à petit ; le premier baron fuyard passe le détroit*. L'assassinat du général Dillon par ses troupes est aussi le sujet de plusieurs de ces dessins. Ces haines à froid et ces facéties sanguinaires soulèvent le cœur.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

CHAP. I. Le journal.....	Page	I
CHAP. II. Les <i>Acta diurna</i> , ou journaux romains.....		IV
CHAP. III. Le <i>Mercuré anglais</i> de 1588.....		XIII
CHAP. IV. Les gazettes vénitiennes.....		XIV
CHAP. V. Une gazette française en 1609.....		XVI
CHAP. VI. Les <i>Nouvelles hebdomadaires</i> , à Londres, en 1622.....		XVIII
CHAP. VII. La <i>Gazette de France</i> , fondée par Th. Renaudot.		XX
CHAP. VIII. Les journaux en Angleterre sous le règne de Charles I ^{er} et pendant la guerre civile. — Ils deviennent, pour la première fois, une arme de guerre politique. — La presse périodique sous le Long Parlement et sous le gouvernement de Cromwell.....		XXIII
CHAP. IX. Les gazettes en France sous la Fronde. — Les <i>Nouvelles à la main</i>		XXXII
CHAP. X. Le <i>Journal des savants</i>		XXXVII
CHAP. XI. Les gazettes sous Louis XIV.....		XLI
CHAP. XII. Les journaux français à l'étranger.....		XLIV
CHAP. XIII. Le journal en Angleterre, de 1660 à 1688, et de 1688 à la révolution française.....		XLVII
CHAP. XIV. Le journal en France sous Louis XV et sous Louis XVI.....		LXII

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

www.libtool.com.cn

